TRENTE-DEUXIÈME ANNEE Nº 9600 — 40 PAGES — MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1975

La journée d'action C.G.T.-C.F.D.T.

Les arrêts de travail ont surtout affecté le trafic S.N.C.F. de la banlieue parisienne

LIRE PAGE 40.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 68 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 770-91-29

Les communistes laotiens mettent fin à l'expérience d'union nationale

Marx et le Bouddha

Une ère et une phase politique s'achèvent au Laos. L'ère est celle de la monarchie, qui, fondée en 1353, n'a plus de raison d'être maintenant que « le peuple » est au pouvoir, ni de possibilité de survie, puisque la plupart des membres de la famille royale ont franchi le Mékong et se sont réfugiés en Thaïlande. La phase politique qui vient de se clore est celle de l'« union nationale », c'est-à-dire de la chaotique coalition des droites, du centre neutraliste et de la gauche. Le pouvoir est désormais monopolisé par le Parti populaire révolutionnaire (communiste), noyau dirigeant du Front patriotique, le Néo-Lao-Haksat, plus connu sous le nom de Pathet-Lao.

Déjà l'extrême droite avait fui le pays en 1973 et en 1974. La coalition installée l'an dernier plaçait sur un pied d'égalité la gauche et « la partie de Vientiane » incarnée par le prince Souvanna Phouma. Ce système devait en principe durer jusqu'en avril 1976, date primitivement fixée pour les élections générales. Mais, comme partout ailleurs en Indochine, le processus révolutionnaire s'est accéléré cette année au Laos. Dès le printemps, il était clair que le Pathet-Lao était décidé à aller vite.

En octobre et en novembre, des élections locales ont été menées rondement, dont la conséquence est aujourd'hui tirée. Le Pathet-Lao estime qu'il a suffisamment quadrillé le pays et « recyclé » les cadres administratifs et militaires de l'ancien système.

Le nouveau régime va « rejeter l'économie néo-colonialiste américaine », mettre fin à la grande propriété foncière, réduire « de manière convenable » fermages et taux d'intérêt. L'armée populaire est chargée de lutter contre les « saboteurs » et les « espions ». Un système d'éducation « progressiste » va être mis en place, la « culture décadente » sera éliminée. La solidarité avec le Vietnam et le Cambodge est réaffirmée ; il faudra s'opposer aux « actes de provocation des réactionnaires thaïlandais ». Quant aux Américains, ils sont invités à « contribuer à guérir les blessures de guerre qu'ils ont infligées au Laos ».

Le mot de socialisme n'apparait pas dans ce programme pourtant rédigé par des marxistes. A vrai dire, il est certain que ce régime va tâtonner pendant quelque temps, sur le plan économique principalement — « notre tâche immédiate », disent les chefs du Pathet-Lao. Il faut définir de nouvelles structures agraires dans la plaine du Mékong et dans les immenses régions montagneuses, souvent peuplées de minorités. Il faut aménager les relations avec le Vietnam et trouver un moyen de coexister avec la Thaïlande. De l'état des rapports avec ces deux pays et avec le Cambodge dépendront notamment les possibilités d'exploiter les énormes ressources hydro-électriques du bassin du Mékong. Il convient aussi, pour Vientiane, de parvenir à un « modus vivendi » avec les Chinois (qui construisent des routes) et avec les Soviétiques (qui fournissent une assistance technique importante).

La nouvelle situation ne saurait cependant se résumer à l'évocation de ces données économiques et diplomatiques. Car les facteurs culturels pèseront d'un grand poids dans l'évolution de la société laotienne, jusqu'à la moelle imprégnée de la tradition bouddhique. L'art, les fêtes villageoises, les rites familiaux, les légendes populaires, le paysage rural et urbain, sont à ce point imbibés de la doctrine du Bouddha que le communisme laotien ne pourra pas ne pas subir, d'une manière ou d'une autre, l'influence de la pagode.

Le roi abdiquerait prochainement

Les diplomates occidentaux en poste à Vientiane ont été convoqués, mardi 2 décembre, au ministère laotien des affaires étrangères, où « la situation politique présente » leur a été expliquée. La dissolution du gouvernement provisoire d'union nationale et du comité politique national de coalition leur a été annoncée.

Il s'agit pour les dirigeants communistes, qui, désormais monopolisent le pouvoir, de mettre fin à une expérience qu'ils menaient conjointement avec le prince Souvanna Phouma. Le « règne » de ce chef neutraliste a donc pris fin *de facto*, même si le nouveau gouvernement n'est pas encore formé.

Partout dans le pays, écrit la presse locale, se multiplient les manifestations visant à « *renverser l'ancien régime jusqu'à la racine* ». « *L'abolition complète de la féodalité et la destitution du roi* » étant aussi réclamées, la monarchie ne saurait survivre longtemps à ces pressions « *populaires* ». L'agence Associated Press écrit d'ailleurs que le roi Savang Vatthana est sur le point d'abdiquer. Trente-sept membres de la famille du monarque ont d'ailleurs quitté le pays au cours des derniers jours ; ils séjournent en Thaïlande et pourraient s'exiler prochainement en France.

(Lire page 6 l'article de M. Decornoy : « Mission accomplie par le prince Souvanna Phouma. »)

Le Conseil européen tente de convaincre M. Wilson de renoncer à une représentation séparée à la conférence Nord-Sud sur les matières premières

Ouvert lundi après-midi, le conseil européen a repris ses travaux ce mardi 2 décembre, mais il a réservé pour la fin de ses discussions, dans la soirée, la question la plus difficile : celle du « séparatisme » de la Grande-Bretagne, qui demande un siège à la conférence Nord-Sud du 16 décembre.

M. Giscard d'Estaing a déclaré à ce sujet lundi soir en rentrant à sa résidence de l'ambassade de France : « Il faut que la Communauté s'exprime d'une manière homogène, c'est-à-dire par une représentation unique. »

D'autre part, sept chefs de gouvernement sur neuf se sont déclarés d'accord mardi matin pour élire en mai ou en juin 1978 au suffrage universel direct les membres du Parlement européen, apprend-on de source française autorisée. La Grande-Bretagne et le Danemark ont maintenu leur réserve sur la date de ces élections. Enfin, les Neuf se sont mis d'accord pour instituer à partir de 1978 un passeport européen.

Rome. — Dans l'épreuve de force qui oppose actuellement la Grande-Bretagne à ses huit partenaires, les deux camps affichent une grande sérénité. Aussi aucun n'a-t-il voulu prendre l'initiative de soulever l'objet du litige, qui est de savoir si la Grande-Bretagne est fondée à exiger une représentation nationale à la conférence Nord-Sud du 16 décembre à Paris, en plus de la représentation communautaire. Chacun affecte de croire que sa thèse est, dans tous les sens du mot, indiscutable.

Seul M. Giscard d'Estaing a fait allusion à cette nouvelle « *affaire anglaise* » dans l'allocution qu'il a prononcée au dîner offert par le président de la République italienne, M. Leone, en déclarant que la Communauté devait affirmer « *sa cohésion* » au cours d'« *un débat capital sur le nouvel ordre économique mondial (...)* ».

« *Il y va*, a-t-il ajouté, *du succès d'une conférence qui porte de grands espoirs. Il y va aussi de la crédibilité de l'Europe vis-à-vis des autres, et vis-à-vis d'elle-même.* »

Le président français a été vivement applaudi. Mais M. Wilson n'avait pas la possibilité de lui répondre. La décision des Neuf pour ou contre une représentation britannique séparée ne pourra cependant pas être éludée puisque

De nos envoyés spéciaux

l'échéance du 16 décembre est déjà fixée.

C'est d'ailleurs ce qu'ont constaté au cours d'un déjeuner, lundi, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, tous deux se montrant d'une égale fermeté pour empêcher les Britanniques de faire cavalier seul. M. Schmidt avait d'ailleurs, il y a une quinzaine de jours, réaffirmé sa position dans ce sens dans une lettre à ses partenaires.

Dans les apartés, certains cherchent à imaginer des solutions pour faciliter une retraite de M. Wilson en lui assurant, par exemple, qu'un des postes importants de la conférence Nord-Sud (celui de président de la Commission de l'énergie) pourrait être confié à un Britannique en tant que représentant de la Communauté.

Cependant, étant donnée l'importance de l'enjeu, un compromis fondé uniquement sur des astuces de procédure semble difficilement imaginable. Au cours des discussions sur la préparation de la position communautaire à la conférence Nord-Sud, les Britanniques avaient demandé que la recherche d'un prix minimum du pétrole suffisamment rémunérateur pour les producteurs de mer du Nord) figure explicitement comme un objectif recherché par les Neuf. Leurs partenaires, français surtout, avaient refusé, pour ne pas prendre dès le départ du dialogue une position que les producteurs de pétrole du tiers-monde jugent jusqu'ici agressive.

Les Huit peuvent être tentés maintenant de résoudre ce litige de manière attrayante pour les Anglais afin de donner à M. Wilson un prétexte pour accepter d'être représenté par la Communauté à la conférence. Encore faut-il savoir, pour réussir une telle manœuvre, ce que veulent exactement les Anglais. Il semble que leur objectif, pour rassurer leur opinion, notamment écossaise, est d'obtenir un prix minimum du pétrole relativement élevé, qui correspondrait au coût d'exploitation des gisements les moins bien placés de la mer du Nord. Au moment où le président de l'Agence internationale de l'énergie évoque comme probable la fixation d'un prix minimum entre 6 et 8 dollars le baril — soit à un niveau bas, — il semble peu vraisemblable que les Anglais puissent obtenir satisfaction dans le cadre de la conférence.

MAURICE DELARUE et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

Paris aura-t-il un vrai maire ?

L'Assemblée nationale commence ce mardi après-midi la discussion du projet de loi portant réforme du statut de la capitale, rapporté par M. André Fanton, député U.D.R. de Paris. Ce texte propose notamment l'élection, par le conseil municipal, d'un maire dont le mandat serait de six ans et qui aurait des pouvoirs comparables à ceux des maires des grandes villes de France.

La réforme pourrait entrer en application en mars 1977, immédiatement après les prochaines élections municipales.

La tête sans les jambes

par J.-F. SIMON

Timidité pour la province ; audace pour Paris. Hier, le président de la République refusait de renforcer les responsabilités des régions ; aujourd'hui, le gouvernement propose d'accroître considérablement celles des élus de la capitale ; il demandera demain — c'est-à-dire au cours de la session de printemps — d'aligner le statut des huit départements de la région parisienne sur le droit commun défini par la loi de juillet 1972.

M. Giscard d'Estaing tient les promesses qu'il avait faites au cours de sa campagne électorale : il y aura un maire à Paris en mars 1977. Cela ne s'était pas vu depuis 1870, depuis la « grande peur » de la Commune. Les Versaillais étaient alors entrés dans Paris ; ils n'en étaient plus sortis, disait-on ; on se propose de les en chasser. Qui ne s'en féliciterait ?

Celui auquel on donnait parfois abusivement le nom de maire de Paris n'a été jusqu'à présent qu'une sorte de président n'ayant pas la possibilité de présider un conseil d'administration privé de la plupart de tous les moyens d'administrer.

(Lire la suite page 13.)

LE RÊVE ÉVEILLÉ DE L'ÉCONOMIE PORTUGAISE

L'état de siège à Lisbonne a été levé le mardi 2 décembre, à 5 heures du matin, par le président de la République. « J'appelle tous les Portugais à l'instauration d'une ambiance de fraternité, de paix et de tolérance démocratique, qui puisse nous conduire vers la société plus juste que nous souhaitons », a déclaré le général Costa Gomes, qui s'était auparavant entretenu avec les dirigeants de toutes les organisations politiques, de la droite à l'extrême gauche. Il leur avait soumis des propositions pour empêcher, dans les prochains jours, les manifestations qui risqueraient de perturber l'ordre public, pour inviter les travailleurs à réduire leurs revendications salariales et contribuer au désarmement des civils.

La recherche des armes en possession des civils se poursuit activement dans tout le pays.

L'activité politique reprend ce mardi 2 décembre. Les députés se préparent à discuter le chapitre de la Constitution concernant l'« organisation du pouvoir politique de l'Etat ». Certaines formations politiques, notamment le parti populaire démocratique et le parti socialiste, pourraient profiter des derniers événements pour remettre en question le pacte signé entre le Mouvement des forces armées et les partis, avant les élections du mois d'avril 1975. Ce pacte prévoyait l'élection indirecte du président de la République et subordonnait les organes du pouvoir politique civil au Conseil de la révolution. Socialistes, centristes et conservateurs cachent de moins en moins leur volonté de voir les militaires rentrer dans les casernes.

Passée la phase brûlante de la crise des 25 et 26 novembre, ce sont, à nouveau, les difficultés économiques du Portugal qui retiennent l'attention.

I. — Comment consommer 30 % de plus qu'on ne produit ?

De notre envoyée spéciale DANIÈLE LIGER

Lisbonne. — La rébellion de certains corps militaires n'a pas eu sur la population civile autant d'effets que la grève récente du bâtiment. Cette fois, les grues n'ont pas cessé de tourner et les maçons de manœuvrer la truelle. A l'exception d'une recrudescence d'achats dans les boutiques, le peuple portugais a paru se tenir à l'écart de l'affrontement entre soldats.

Il parait beaucoup plus sensible au chômage qui s'aggrave. Le bâtiment est d'ailleurs le secteur qui fournit le principal contingent des quatre cent mille chômeurs (10 % de la population active) actuellement recensés. Avec, dans ses rangs, de nombreux travailleurs immigrés, il y contribue bien plus que les rapatriés d'Angola (trois cent mille), dont beaucoup plus, en tout cas, qu'on ne l'espérait, ont finalement trouvé du travail une fois rentrés dans leur province natale.

La faillite d'un assez grand nombre d'entreprises du bâtiment (qui contribuent pour 10 % au produit national) est le signe le plus visible de l'aggravation de la crise économique portugaise. Mais celle-ci n'est souvent pas perçue par l'homme de la rue.

Certes, les prix augmentent, mais dans des limites jugées encore raisonnables : le rythme annuel de l'inflation reste de l'ordre de 25 à 27 %. L'accroissement des salaires (au moins pour les travailleurs de l'industrie et du commerce) permet de compenser cette hausse. Août dernier a vu arriver sur les plages du pays une masse de nouveaux vacanciers, dont l'étonnement ébloui était sûrement aussi émouvant, pour l'observateur, que le fut en France celui des « congés payés » en 1936.

Au début de novembre, le ministre des finances socialiste, M. Salgado Zenha, a tenté de sortir le pays de son rêve éveillé. Lui dire ses quatre vérités économiques demandait assurément plus de courage que de continuer à laisser croire aux Portugais qu'ils peuvent récolter dès aujourd'hui le fruit le plus délicieux de la révolution souhaitée : « A chacun selon ses besoins... »

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

GOD SAVE EUROPE ?

On ne saura jamais si nos amis britanniques préfèrent le thé avec ou sans nuage de lait, et l'Europe avec ou sans Européens.

Mais ce que l'on sait déjà, c'est qu'ils aiment uniquement leur thé, et que l'Europe de ces étranges insulaires est composée de six pays qui s'appellent l'Angleterre, l'Irlande, le Pays de Galles, l'Ecosse, la Cornouailles et le Kent, auxquels il faut ajouter aussi quelques continentaux.

BERNARD CHAPUIS.

M. GISCARD D'ESTAING PRONONCERA LE 4 DÉCEMBRE UNE ALLOCUTION TÉLÉVISÉE SUR LA RÉGIONALISATION

M. Valéry Giscard d'Estaing prononcera le jeudi 4 décembre, dans la soirée, une allocution radiotélévisée consacrée à la régionalisation et à la réorganisation des collectivités locales.

L'INFORTUNE ACADÉMIQUE DE JACQUES ISORNI

Les délicieux frissons de la « Fièvre verte »

Il tombe à point le dernier livre de Jacques Isorni. Avec l'élection de Félicien Marceau à l'Académie française, les remous qu'elle y a provoqués, ce récit d'une campagne et d'un échec a toutes les chances d'attirer l'attention sinon de la retenir longtemps. Le propre des poussées de cette « fièvre verte » est de retomber très vite, comme celle des maladies infantiles.

En attendant, comment ne pas céder à la comparaison ? Pourquoi M. Marceau, avec le passé qui fut le sien de 1940 à 1942, fût-ce en Belgique, courait-il à un succès relativement *facile* dans une compagnie qui, moins de cinq ans plus tôt, repoussait Jacques Isorni ? M. Marceau, il est vrai, ne venait pas briguer sa place en mettant en avant un comportement de collaboration dans lequel Pierre Emmanuel voit, malgré tout, une atteinte à l'honneur de l'Académie. Alors que Jacques Isorni, pétainiste seulement du jour où Pétain eut besoin d'un avocat, proclamait avec une ferveur mystique que si d'aventure on l'élisait il serait tout à la fois sous la Coupole la « statue du Commandeur » et l'impénitent porte-parole du « martyr » de l'île d'Yeu. Une rampe de lancement pour la fusée de la réhabilitation...

Or, le 14 janvier 1971, ce fut un fiasco. Jacques Isorni ne put jamais obtenir plus de six voix (au premier tour) pour tomber à trois, sur trente et un votants, au tour suivant et dernier. Depuis ce jour, c'est Roger Caillois qui occupe le fauteuil laissé par Jérôme Carcopino, historien de Rome et ancien ministre du gouvernement de Vichy.

A qui se fier ! Ils étaient pourtant nombreux au temps des visites du candidat Isorni ceux qui, non seulement, l'avaient encouragé mais s'estimaient en mesure de lui prédire qui seize voix, qui dix-sept ou même dix-huit. A les écouter, le candidat Isorni ne pouvait que savourer leurs propos. Pétain ? Le maréchal ? Mais, bien sûr, il fallait en finir de l'interdit, briser le cercle d'opprobre. De Gaulle n'était plus. Seulement il convenait de ne pas courir le risque de mettre pour cela « l'Académie à feu et à sang ». Vieux pays, vieilles lunes.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 13.)

DIPLOMATIE

Le président Ford a été reçu par M. Mao Tse-toung à Pékin

Les Chinois mettent l'accent sur les « dangers » de la détente

Le président Mao Tse-toung a reçu, mardi après-midi 2 décembre, le président Ford et neuf membres de la délégation américaine en visite à Pékin. Le premier entretien, mardi, entre le chef de l'exécutif américain et le premier vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, a donné lieu à « un échange de vues constructif sur un grand nombre de questions internationales », *indique-t-on dans l'entourage de M. Ford.*

De notre correspondant

Pékin. — Le président Ford a commencé, mardi matin 2 décembre, ses entretiens avec le premier vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping.

On note avec satisfaction du côté américain que Mme Chou En-lai et Mme Chu Teh étaient venues saluer le président, sa femme et sa fille à leur arrivée à la maison d'hôte et que la femme du président Mao Tse-toung elle-même, Mme Chang Ching, est venue échanger quelques mots et se faire photographier avec eux au palais de l'Assemblée, avant le banquet offert par le gouvernement chinois. Tout cela autorise le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ron Nessen, à dire que la partie américaine est « *très satisfaite de l'accueil* » qui lui est réservé.

Il reste qu'aucune foule chinoise ne s'était rassemblée, pas plus qu'en 1972, lors de la venue de M. Nixon, pour saluer le président américain, et que le banquet de lundi soir, lui-même, auquel le corps diplomatique n'avait pas été convié, s'est déroulé dans une atmosphère assez terne et autour d'un menu des plus simples. La conversation avait-elle des difficultés à se nouer à la table d'honneur entre M. Teng Hsiao-ping, M. Ford et sa femme ? Toujours est-il que la soirée traînait en longueur et que l'exécution par l'orchestre militaire chinois de quelques airs américains ne parvenait pas à l'animer. M. Ford est un visiteur que l'on traite avec respect mais sans vraiment mettre en son honneur les petits plats dans les grands.

Les discours prononcés lundi soir étaient eux-mêmes d'une grande sobriété. On retrouve dans le discours prononcé par le vice-premier ministre chinois quelques phrases entendues récemment à l'occasion de la visite d'autres hôtes étrangers, le chancelier Schmidt ou M. Sauvagnargues, par exemple, mais, s'adressant au président Ford, les mêmes avertissements, les mêmes mises en garde, contre « *la rhétorique de la détente* », la « *compétition pour l'hégémonie mondiale* », le « *danger de guerre* » et les « *illusions de paix* », se chargent d'une signification plus lourde.

Le président américain a prononcé, pour sa part, un discours assez bref, sans grand relief d'ailleurs, soulignant que les Etats-Unis, comme la Chine, étaient hostiles à toute « hégémonie », mais rappelant aussi que chacun pouvait avoir du monde et que cela n'a pas été jugé néconception propre. C'est sur ce dernier point que l'on insiste particulièrement au sein de la délégation américaine. Dans l'entourage de celle-ci, on rappelle un passage du discours prononcé le 24 novembre, à Detroit, par M. Kissinger, dont on espère que Pékin aura pris bonne note. Le secrétaire d'Etat américain y déclarait que les Etats-Unis s'opposeraient toujours à l' « *expansionnisme* », mais qu'ils éviteraient également d' « *inutiles confrontations* », qu'ils poursuivraient leurs « *efforts pour améliorer leurs relations avec des adversaires potentiels* ».

C'est dans cet esprit, si l'on en croit les meilleures sources, que le président Ford et ses collaborateurs abordent leurs entretiens de Pékin. En langage clair, cela signifie que l'on prend acte de la volonté des Chinois de parler surtout des problèmes et des dangers de la *détente*, mais que l'on n'a nullement l'intention de se laisser faire la leçon par leurs soins sur ce que devrait être la politique extérieure des Etats-Unis.

ALAIN JACOB.

L'Assemblée de l'U.E.O. se préoccupe de la participation de la France à la défense européenne

Intervenant lundi 1er décembre au palais d'Iéna, à Paris, à l'ouverture de la vingt et unième session ordinaire de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale — qui regroupe les six membres d'origine de la C.E.E. et la Grande-Bretagne — M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a déclaré que l'absence de la France retirerait une grande efficacité à tout forum qui traiterait sans elle de la coopération en matière d'armements. « Il n'est pas exclu, *a-t-il dit encore,* qu'on puisse trouver les moyens pour associer la France à cet aspect extrêmement important des activités de l'alliance atlantique ». *Apparemment, M. Luns ne faisait pas allusion à l'offre que l'Eurogroupe a faite à la France de participer à une* « instance indépendante », *offre qu'il a qualifiée d'* « inattendue ».

L'Assemblée a, par ailleurs, adopté lundi par acclamation une résolution visant à faire de l'U.E.O. la préfiguration de l'Union européenne en matière de défense. A ce sujet, l'attitude de la France n'apparaît pas non plus très clairement. Tandis qu'elle maintient ses distances à l'égard de l'OTAN et de l'Eurogroupe, en matière d'armements, comme l'explique ci-dessous Jacques Isnard, elle n'envisage nullement pour autant la réactivation du comité permanent des armements de l'U.E.O. Du même coup, elle décourage de nombreux parlementaires de l'U.E.O. qui seraient prêts à la soutenir dans cette entreprise spécifiquement européenne.

Dans l'Humanité *de ce jour, cependant, Yves Moreau ne doute pas que la France a accepté de coopérer avec l'Eurogroupe en matière d'armements. Ce serait, écrit-il, en se référant à la question écrite de M. Michel Debré, une* « réintégration déguisée » *dans l'OTAN.*

Pour Paris

Les discussions sur une coopération en matière d'armements devraient avoir lieu dans un cadre indépendant de l'OTAN et de l'Eurogroupe

Le gouvernement français fera savoir, sous peu, à ses alliés européens qui l'ont interrogé, le mois dernier, sur l'éventualité d'une standardisation des armements en Europe, qu'il demeure attaché, autant que par le passé, à sauvegarder la capacité technologique et industrielle des Etats européens par le moyen d'une coopération entre deux ou plusieurs gouvernements selon les programmes envisagés. « *Il faut persévérer dans la voie de la coopération européenne* », estime le ministre français de la défense, « *car les Etats européens ont un intérêt majeur à conserver un capital propre d'études, de recherches et de production en matière d'armements* ».

Toutefois, si les faveurs du gouvernement français continuent d'aller à une coopération accrue en Europe, le forum au sein duquel les discussions pourraient avoir lieu devrait être distinct des organisations existantes en ce domaine. On précise au ministère de la défense que de telles discussions ou réflexions devront se situer au niveau des seuls gouvernements intéressés et sans lien avec l'organisation militaire atlantique ou l'Eurogroupe, cette instance informelle des ministres européens de la défense (à l'exclusion de leurs homologues français, islandais et portugais).

Tenant compte de cette situation, les propositions des alliés de la France sont restées imprécises sur le fond, suffisamment générales pour qu'elles ne puissent pas être considérées comme étant à prendre ou à laisser.

Dans les milieux proches de l'OTAN, l'idée prévaut de la constitution d'un groupe de réflexion *ad hoc* qui serait chargé d'établir les principes d'une coopération intra-européenne, dont il serait question de jeter les bases d'ici à avril prochain. On utiliserait pour cela les services de deux organismes techniques auxquels la France apporte déjà son concours : la conférence des directeurs nationaux d'armements (CNAD) et le bureau militaire de standardisation (MAS). Mais le premier organisme, qui dépend du Conseil de l'Atlantique-Nord, devrait se réunir plus souvent — il tient actuellement des séances bi-annuelles — et le MAS, qui est sous l'autorité du comité militaire, depuis sa création il y a vingt-quatre ans, est une agence de standardisation trop inféodée à l'OTAN ou manquant d'initiative.

La proposition de l'Eurogroupe

Les pays membres de l'Eurogroupe ont proposé, de leur côté, la création d'un secrétariat permanent européen pour les achats de matériels militaires, qui s'occuperait de la standardisation tant dans le domaine des méthodes que dans celui des armements proprement dits. A l'adresse de la France, qui n'est pas membre de cet organisme, l'Eurogroupe a formé le vœu que Paris accepte de participer à « *une instance indépendante* » de coopération européenne en matière d'armements, qui reste à définir. Les Britanniques et les Belges sont, probablement, les partisans les plus déclarés de cette nouvelle institution, tandis qu'à Paris on aurait plutôt le sentiment que les Allemands souhaiteraient définir clairement, au préalable, les rapports de cette instance avec Washington.

A Bruxelles, enfin, la Commission des communautés européennes vient de proposer au conseil la création, dans l'immédiat, d'une agence commune d'achats aéronautiques militaires, qui, dans l'esprit de ses initiateurs, pourrait servir de modèle à d'autres agences de coopération militaire européenne.

La Commission des communautés européennes a constaté que, depuis des années, ces efforts pour amener les gouvernements nationaux à avoir une politique industrielle commune — par la voie de l'harmonisation des politiques nationales — sont restés presque toujours sans effet. Des solutions efficaces existent. C'est pourquoi, en matière aéronautique par exemple, la Commission a proposé un transfert progressif des pouvoirs de décision politique et d'intervention financière du niveau national au niveau communautaire. Le rôle de la Commission sera de réaliser, insensiblement, une réelle tutelle communautaire.

On se déclare conscient, à Paris, du fait que, si les Etats européens continuent à mener des politiques nationales cloisonnées et une coopération intergouvernementale balbutiante, il n'existera plus, dans un avenir proche, de capacité technologique et industrielle européenne dans le domaine des armements. L'affirmation, chaque jour plus évidente, de la suprématie des industries américaines rend encore plus exigeante cette cohésion du secteur militaire en Europe, même si les Etats-Unis sont désireux de multiplier les accords de réciprocité de part et d'autre de l'Atlantique. Du reste, la France a déjà conclu avec les Etats-Unis de tels contrats par lesquels — comme c'est le cas pour le réacteur CFM-56 de 10 tonnes de poussée ou le missile antiaérien Roland — les partenaires s'engagent à coopérer sur un plan d'égalité, en dehors de toute autre arrière-pensée politique.

Il y a trois ans environ, par la voix de son ministre des affaires étrangères, puis celle de son ministre d'Etat alors chargé de la défense nationale, la France avait offert de réactiver le comité permanent des armements de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.). Le peu d'échos de cette proposition auprès des membres de l'U.E.O. et l'existence, au sein de cette communauté, d'une grande disparité entre les industries d'armements des différents pays ont empêché l'idée européenne de faire son chemin. L'attitude très effacée de l'U.E.O. dans le « marché du siècle », c'est-à-dire le remplacement des avions F-104 en Europe, a contribué à l'échec de ces premières suggestions françaises.

Aujourd'hui, la France n'est pas opposée à discuter, sous l'angle économique, commercial et industriel, des moyens de préserver les capacités des principaux producteurs d'armements en Europe et, du même coup, de la possibilité d'améliorer la standardisation des matériels militaires. Mais elle estime que ni l'OTAN, ni l'Eurogroupe ne sont le cadre approprié pour de telles discussions, même si ses partenaires, en la matière, ont perdu tout espoir de rattacher la France à l'un ou l'autre de ces organismes.

Les pays européens qui appartiennent à l'OTAN, les Etats-Unis et la France sont donc à la recherche du forum, le plus neutre et le plus pratique, où pourraient avoir lieu les premières réflexions sur une coopération plus systématique entre Européens. Un tel forum devrait être le plus large possible et grouper des pays producteurs d'armements. Il devrait aussi être en mesure de définir, sans ambiguïté, ses rapports de collaboration et, parfois, de concurrence industrielle avec les Etats-Unis.

JACQUES ISNARD.

M. MICHEL DEBRÉ : un démenti est nécessaire.

M. Michel Debré, député U.D.R. de la Réunion, demande, dans une question écrite adressée le 1er décembre 1975 au ministre des affaires étrangères, « quelle créance il convient d'accorder aux informations d'origine étrangère et selon lesquelles le gouvernement s'apprêterait à participer aux travaux de l'organisation dite Eurogroupe ».

L'ancien premier ministre souligne, à cette occasion :

1) Que l'Eurogroupe ne travaille nullement à assurer l'indépendance de la recherche et de l'industrie en Europe, mais, au contraire, n'a cessé de travailler au bénéfice de l'industrie américaine, l'industrie européenne n'agissant, le cas échéant, qu'à titre de sous-traitant ;

2) Que la participation à l'Eurogroupe sera considérée, à juste titre semble-t-il, comme une réintégration déguisée mais effective de la France dans l'OTAN.

« Il apparaît dès lors nécessaire, estime M. Debré, compte tenu de l'extrême gravité d'une telle décision, d'opposer un démenti officiel aux informations rappelées ci-dessus. »

DIPLOMATIE

LA RÉUNION DU CONSEIL EUROPÉEN A ROME

Convaincre M. Wilson

(Suite de la première page.)

Pour la Communauté, la seule manière possible — et spectaculaire — d'aller à la rencontre de leurs préoccupations, pourrait être de proposer comme terme de référence entre les Neuf, un prix minimum relativement élevé et, en complément, de s'engager à participer au financement de l'exploitation en mer du Nord dans le cas où le prix du pétrole sur le marché mondial tomberait au-dessous du prix de référence. Une telle garantie ainsi donnée par la C.E.E. pourrait être considérée comme séduisante par le gouvernement britannique, mais elle impliquerait évidemment, en contrepartie, que celui-ci reconnaisse à la Communauté un droit de regard sur l'exploitation et la commercialisation du pétrole de la mer du Nord. Or c'est là un sacrifice que Londres s'est résolument refusé jusqu'à présent à consentir. On voit qu'il s'agit là d'une vaste affaire qui n'a guère de chances d'être réglée en quelques heures.

Rambouillet et les « petits »

Les questions discutées lundi au Conseil européen n'ont pas soulevé de passion. M. Giscard d'Estaing a fait un exposé sur le « sommet » de Rambouillet, auquel ont pris part avec les Etats-Unis et le Japon les Quatre Grands de la Communauté. Les cinq « petits » ont fait des objections sur le principe de telles réunions, sans en remettre en cause les résultats. Les « grands » ont donné l'assurance que ces réunions « fractionnelles » ne deviendraient pas une institution.

Les chefs de gouvernement ont délibéré ensuite des problèmes que soulève la gestion financière de la C.E.E. Un compromis a apparemment été trouvé, que les experts devaient mettre sur pied mardi afin d'essayer d'éviter pour l'avenir les divergences d'interprétation. Le gouvernement allemand est préoccupé, on le sait, par la forte progression des dépenses communes, notamment agricoles, et propose que les ministres des finances et les ministres des affaires étrangères approuvent chaque année une « enveloppe financière » dans les limites de laquelle serait ensuite établi le budget européen. Les autres Etats membres, dont la France, tout en comprenant le souci d'économie du chancelier Schmidt, entendent qu'à travers un dispositif financier, on ne remette pas en cause l'application normale de la réglementation communautaire, notamment agricole. *« Il existe une marge considérable entre l'idée d'un plafonnement des dépenses et ne rien faire pour mieux les maîtriser »*, expliquait lundi soir un haut fonctionnaire français.

De fait, il semble qu'on se soit mis d'accord sur une formule intermédiaire, dont seul l'usage permettra de dire si elle est plus proche des thèses allemandes ou de celles de leurs partenaires. Il n'y aurait pas de plafonnement des dépenses ni d'enveloppe fixant de manière autoritaire les limites à l'intérieur desquelles le budget doit évoluer. Mais la Communauté s'écarterait néanmoins du système actuel, dépourvu pratiquement de contrainte financière. Désormais, la mise au point du budget de la C.E.E. serait précédée d'un débat politique au cours duquel les Neuf, sans fixer à proprement parler d'enveloppe, traceraient un « cadre financier », dans les limites duquel on s'efforcerait ensuite de maintenir les dépenses de la Communauté. Dans l'esprit des Français, ce cadre financier devrait être *« indicatif »* et ne pas entraver le fonctionnement des politiques communes.

Des élections « européennes » en 1978 ?

Enfin, les Neuf ont discuté de l'élection du Parlement européen au suffrage direct. Sept des Etats membres de la Communauté (les six fondateurs, plus l'Irlande) sont d'accord pour que les premières élections européennes aient lieu en mai ou juin 1978, selon les lois électorales en vigueur dans chaque pays. Le gouvernement britannique a levé la réserve qu'il avait émise à ce sujet au « sommet » de Paris de décembre 1974: *« Nous ne serons pas moins européens que les autres »* a dit à ce sujet M. Wilson. Il a cependant demandé « un délai de réflexion » sur les modalités d'application, date de l'élection comprise. Quant au Danemark, il demande un régime particulier qui lui permette de confondre le scrutin « européen » avec son scrutin national. Les discussions à ce sujet reprennent ce mardi, mais il y a désormais de fortes chances pour que des élections européennes aient lieu en 1978, au moins dans une partie de la Communauté.

A l'issue du dîner offert par M. Leone, les Neuf ont eu un premier échange de vues sur les problèmes internationaux les plus préoccupants : Angola, Portugal, Espagne notamment.

MAURICE DELARUE
et PHILIPPE LEMAITRE.

● *MM. Giscard d'Estaing et Schmidt* ont décidé de « décentraliser » les « sommets » réguliers franco-allemands. La prochaine rencontre de ce genre aura lieu les 12 et 13 février à Nice, la suivante en juillet, à Hambourg.

« LA LETTRE DE LA NATION » : M. Giscard d'Estaing risque de se compliquer la tâche.

Dans *la Lettre de la nation* (U.D.R.) du mardi 2 décembre, Pierre Charpy s'interroge sur l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard du projet de conférence Nord-Sud, puis il écrit :

« Il y a également une affaire allemande. Que le chancelier fédéral souhaite une gestion du budget communautaire plus rigoureuse n'aurait rien que de très normal s'il ne visait pas en fait la politique agricole commune. Valéry Giscard d'Estaing est directement concerné par ces deux problèmes, parce que la conférence Nord-Sud est son initiative, et que la France s'est toujours opposée au plafonnement des dépenses agricoles. Cela lui rendra d'autant plus difficile le rôle de conciliateur qu'il s'est donné pour mission d'assumer.

» En relançant le projet de Parlement européen élu au suffrage universel, il risque même de se compliquer encore un peu plus la tâche. Les accords de principe se transforment en objections de fait dès qu'il s'agit de les appliquer. Probablement aussi est-on peu convaincu que cette institution politique soit vraiment susceptible de créer cette volonté commune sans laquelle l'Europe tourne en rond autour de ses problèmes. »

AU COURS DE L'AUDIENCE PRIVÉE AU VATICAN

Le pape aurait exprimé son amertume à M. Valéry Giscard d'Estaing à propos de la libéralisation de l'avortement en France

De notre correspondant

Rome. — Que se sont dit Paul VI et M. Valéry Giscard d'Estaing au cours de l'entretien de cinquante-cinq minutes qu'ils ont conduit au Vatican ? Cette audience privée n'ayant été marquée par aucun discours ni suivi d'aucun communiqué, force est de s'en tenir aux comptes rendus qui en ont été faits verbalement par le président de la République, puis par M. Federico Alessandrini, directeur de la salle de presse du Vatican.

Ces deux versions (nos dernières éditions du 2 décembre) ne coïncident pas tout à fait. Selon le chef de l'Etat, interrogé à sa sortie par des journalistes — rapidement il est vrai et au milieu d'une petite bousculade, — deux sujets ont été abordés. D'une part, la *« spiritualité dans le monde et la contribution que la France pourrait y apporter »*; d'autre part, *« la paix dans le monde »*, et notamment au Liban. M. Alessandrini a fait état pour sa part de la paix, du Liban, de l'Europe, du tiers-monde, des menaces sur l'emploi, mais aussi *« des problèmes de la famille, avec une référence particulière à sa stabilité, au respect de la vie, à l'éducation des enfants »*. L'allusion est très claire. Le pape a exprimé son amertume pour la libéralisation de l'avortement récemment décidée par la France, une France dont il admire *« la culture humaniste et théologique »*, mais qui a aussi, selon lui, une grande responsabilité. N'a-t-elle pas, en quelque sorte, contaminé l'Italie, qui s'apprête à son tour — démocratie chrétienne en tête — à assouplir sa législation sur l'interruption volontaire de grossesse ?

Ces remontrances n'empêchent pas l'entretien d'avoir été *« très cordial »*, comme l'affirme M. Alessandrini. Et si M. Giscard d'Estaing s'est montré *« profondément sensible à la grande confiance »* que le pape lui a témoignée, c'est que Paul VI sait être confiant et chaleureux même quand il expose son amertume.

Il est sûr, en tout cas, que les problèmes de l'Eglise de France n'ont pas été abordés au cours de cet entretien : le Saint-Siège estime qu'ils ne sont pas de son ressort, et chaque fois qu'on le sollicite, il renvoie ses interlocuteurs à l'épiscopat national, même si les relations entre ces deux partenaires ne sont pas toujours idylliques.

Pour le reste, et malgré quelques divergences « techniques » — sur la construction européenne, par exemple, qui n'est pas tout à fait conçue de la même façon par Paul VI et par M. Giscard d'Estaing, — un grand accord semble s'être manifesté. Selon M. Alessandrini, le pape *« apprécie »* l'action de la France en faveur des pays en voie de développement, et il est *« satisfait »* des initiatives exploratoires françaises au Liban. De fait, les missions successives du cardinal Bertoli et de M. Couve de Murville se sont parfaitement enchaînées et complétées.

ROBERT SOLÉ.

LE CHEF DE L'ÉTAT ET M. LEONE ONT CÉLÉBRÉ LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

De notre envoyé spécial

Rome. — A la sortie du Vatican, lundi 1er décembre en fin de matinée, M. Giscard d'Estaing est retourné au palais Farnèse pour célébrer avec le professeur Leone, président de la République italienne, le centenaire de l'Ecole française de Rome, dans la bibliothèque de l'école. Celle-ci est située au second étage du palais Farnese. Elle vient de s'agrandir par la transformation d'un bâtiment situé sur la place Navone, qui sera inauguré le 2 décembre par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

Les ministres italiens de l'instruction publique et des biens culturels, MM. Franco Maria Malfatti et Spadolini, accompagnaient le président de la République italienne. Deux cardinaux français, les cardinaux Paul Philippe et Garonne étaient également présents, ainsi que le cardinal Samore.

M. Giscard d'Estaing, dans son discours, a mentionné les trois aspects de l'Ecole française d'histoire et d'archéologie de Rome. *« Vocation française d'abord »*, a déclaré le président de la République, en évoquant le climat de sursaut national dans lequel M. Henri Wallon prit, le 20 novembre 1875, le décret créant l'école. *« L'Europe communautaire a rendu anachronique les rivalités militaires*, a-t-il dit, *mais elle n'a pas mis fin à l'émulation pacifique, et il importe que l'école continue à être le foyer du rayonnement de la science historique française. »*

Citant M. Gabriel Monod, le président de la République a ensuite parlé de la « vocation scientifique » de l'Ecole française de Rome.

Enfin, la « vocation romaine » : M. Giscard d'Estaing a rappelé à quel point l'Italie et la France provenaient de la même civilisation. Il a souhaité que l'école continue *« à s'ouvrir largement sur la ville et sur le pays qui lui donnent l'hospitalité »*, précisant : *« Elle est un trait d'union entre l'Italie et la France, auxquelles la civilisation romaine a donné le sens de l'universelle et de l'identité européenne. »*

De son côté, M. Leone a dit que *« l'Ecole française de Rome a rempli sa vocation et ouvert de nouvelles perspectives entre les deux peuples »*

JACQUES NOBÉCOURT.

[« Le Monde » a retracé l'histoire de l'Ecole française de Rome dans son numéro du 18 octobre.]

LE CHEF DE L'ÉTAT SE RENDRAIT EN GRANDE-BRETAGNE AU PRINTEMPS

Un projet de voyage officiel de M. Giscard d'Estaing en Grande-Bretagne, au cours de l'année 1976, a été mis au point, confirme-t-on à l'Elysée.

Les dates de ce voyage ne sont pas encore fixées, mais devraient se situer dans le courant du printemps de l'année prochaine, précise-t-on de même source.

● *Deux cents représentants de 30 millions d'anciens combattants européens* ont tenu à Paris, du 27 au 29 novembre, à l'initiative de la *Confédération* européenne des anciens combattants, de la Confédération internationale des anciens prisonniers de guerre, de la Fédération internationale des résistants et de la Fédération mondiale des anciens combattants, un symposium sur le désarmement. Ils ont conclu leurs travaux par un appel à une stricte observation par les Etats des accords de Helsinki, à la mise au point de nouvelles garanties contre la dissémination des armes nucléaires et à l'organisation de campagnes parmi les jeunes pour arrêter la course aux armements.

EUROPE

LE RÊVE ÉVEILLÉ DE L'ÉCONOMIE PORTUGAISE

(Suite de la première page.)

Pour le Portugais moyen, la crise économique n'est pas le souci principal. Mise à part la crainte du chômage, le vrai sujet d'inquiétude reste l'extrême tension politique, l'activisme permanent qui fait craindre les procès d'intention et désorganise la vie quotidienne. L'homme de la rue commence même à oublier les plus grands acquis du 25 avril : la modification profonde des rapports sociaux et la conquête du droit à la parole. Il cède à la lassitude, mais pas pour des raisons économiques.

La partie cachée de la crise n'est en réalité sensible qu'aux observateurs les plus éclairés et les plus honnêtes. Les chiffres inquiétants restent de peu d'effet, face à l'abondance qui persiste dans les magasins du pays. Il n'est donc pas sûr que M. Salgado Zenha soit écouté lorsqu'il annonce pour 1975 un déficit budgétaire record : 32 milliards d'escudos, soit 41 % du P.N.B. Il n'est même pas sûr qu'on l'entende, lorsqu'il rappelle que les Portugais consomment 30 % de plus qu'ils ne produisent, et que l'Etat dépense 38 % de plus qu'il ne reçoit...

Cette possibilité de dépenses excédentaires, surprenante à première vue, s'explique par l'augmentation de la masse monétaire, qui a plus que doublé depuis la fin de 1974. Mais elle est masquée par la chute des investissements productifs et plus encore par le niveau de thésaurisation extraordinairement élevé dans le pays: *« La thésaurisation au Portugal est moins sophistiquée que chez vous »*, nous explique M. Rui Vilar, vice-gouverneur de la Banque du Portugal et ministre de l'économie dans les deuxième et troisième gouvernements provisoires (juillet 1974-mars 1975). *« Elle ne porte pas sur l'or, mais sur les billets... »*

Effectivement 50 milliards d'escudos environ se trouvent actuellement hors des circuits bancaires (qui souffrent d'une pénurie de moyens de paiement immédiats). La préférence pour la liquidité est évidente. Pour en limiter les effets négatifs, on a empêché les réfugiés d'Angola d'échanger, à leur arrivée, la contre-valeur de plus de 5 000 escudos par adulte de plus de dix-huit ans. D'autre part, un contrôle aux frontières tente de limiter le marché noir des billets de banque. Mais tous les responsables économiques frémissent à l'idée de ce qui se passera le jour où l'accélération de la hausse des prix transformera la masse thésaurisée en une frénésie d'achats de biens de consommation durables. Conjugué à la hausse des salaires, que les syndicats sont en mesure d'arracher cet automne, cet afflux risquera fort de déboucher sur une « inflation à la chilienne », c'est-à-dire à trois chiffres.

Baisse de 1 % du P.N.B.

Si les Portugais consomment davantage qu'ils ne produisent, c'est aussi parce qu'ils produisent moins. Le P.N.B. aura baissé cette année d'au moins 10 % par rapport à 1974. Devenu propriétaire des deux tiers des entreprises industrielles, l'Etat fait face aux dépenses courantes (le déficit des entreprises publiques atteindra cette année 7 à 10 milliards d'escudos) sans parvenir à relancer la production ni à développer l'investissement productif. En 1974, sur 13 milliards d'escudos prévus pour les investissements du secteur public, 4 milliards seulement ont été utilisés. Cette année, le rapport ne sera pas meilleur.

Dans le secteur privé, l'appel au marché financier est impossible, d'autant que le marché des capitaux est fermé depuis avril 1974 (la décision qui vient d'être prise de rouvrir la Bourse ne concerne que les obligations). Le Portugal, en fait, a cessé d'accumuler du capital. C'est l'un des signes les plus nets de la réalité de la révolution portugaise.

Si longtemps écrasés au nom du profit, qui bénéficiait à d'autres qu'eux-mêmes, les travailleurs portugais ont spontanément refusé de continuer à assurer la réalisation de ce profit pour les entreprises. Rejetant l'idée même de rentabilité, ils se sont organisés pour consommer la totalité de ce qu'ils produisent. Dans l'été et l'automne 1974, les tentatives de « batailles de la production » menées par les syndicats communistes se sont soldées par un échec total. La productivité a baissé : dans les chantiers navals, la quantité de travail nécessaire pour produire une tonne est passée de vingt et une à soixante-douze heures. Le ralentissement économique international aidant, la baisse des commandes s'est soldée par une interruption complète de l'activité de certains postes de fabrication, sans que soit modifié pour autant l'effectif de l'entreprise.

Un fonctionnement de l'économie aussi contraire aux règles capitalistes est riche d'enseignements, mais il ne permet pas d'oublier qu'il y a une contradiction absolue entre ces règles économiques nouvelles et celles du système économique occidental, dans lequel le pays, qu'on le veuille ou non, est profondément inséré. Comme les gouvernements provisoires précédents, le sixième gouvernement multiplie les accordd avec les pays de l'Est ; mais ceux-ci ne représentent encore que 23 % des échanges extérieurs du Portugal, contre 45 % pour la C.E.E. C'est avec l'Europe occidentale et les Etats-Unis que se fait encore l'essentiel du commerce extérieur.

Obligé d'importer la moitié de son approvisionnement agricole et alimentaire ainsi que la totalité de l'énergie dont il a besoin, le Portugal souffre d'un déficit commercial structurel. Pendant les neuf premiers mois de 1975, le déficit ne s'est pas notablement aggravé par rapport à la même période de l'an dernier : 35,4 milliards d'escudos, contre 34,2. Les exportations ont pourtant été plus difficiles, les importations plus chères et à peine freinées par les surtaxes de 20 et 30 % imposées en mai dernier sur un certain nombre de produits. C'est seulement le recul de l'activité économique qui a permis de contenir le déficit.

Les entrées de touristes ont diminué de 40 % cette année, mais le recul des recettes est loin d'être aussi sensible, en raison de l'inflation qui gonfle la valeur nominale des dépenses. Les rapatriements de fonds des émigrants (12,5 milliards d'escudos) seront, en 1975, comparables au niveau atteint en 1973. Là encore, l'inflation masque un manque à gagner, dû à la fois à des pertes de change et au recul des rapatriements d'épargne, les envois pour la consommation des familles s'étant, en revanche, maintenus.

Pour toutes ces raisons, le déficit de la balance des paiements atteindra, en 1975, quelque 30 milliards d'escudos, environ 1 milliard de dollars. Depuis le 25 avril 1974, les gouvernements successifs ont consommé environ 45 milliards d'escudos de réserves en devises étrangères. Pour faire face aux nécessités de paiements extérieurs, ce recours ne va bientôt plus être possible ; le Portugal n'avait plus, à la mi-novembre, que 5 à 6 milliards d'escudos de réserves en devises (350 millions de dollars).

Quant au stock d'or (866 tonnes, soit quelque 120 milliards d'escudos au prix courant de ce métal), il est considérable, mais ne peut guère être entamé si l'on veut qu'il continue à garantir la dette extérieure du pays et la stabilité relative de l'escudo. Une dévaluation de l'escudo (désormais pratiquement inconvertible) ne servirait en effet ni le commerce extérieur ni l'équilibre financier du pays.

Depuis la chute, le 12 septembre, du cinquième gouvernement, dominé par le parti communiste, le Portugal a reçu des soutiens financiers extérieurs qui ne sont pas négligeables : prêt de la C.E.E. (5,25 milliards d'escudos, si l'on tient compte de la bonification des taux d'intérêt) ; prêt de l'A.E.L.E. pour des projets intéressant les petites et moyennes entreprises (2,9 milliards d'escudos) et des Etats-Unis pour la construction d'habitations (500 millions d'escudos). S'y ajoute l'octroi de crédits de la Banque mondiale (50 millions de dollars) à des projets d'infrastructure, pour lesquels des négociations sont en cours d'achèvement. Toutes ces affectations, cependant, ne correspondent pas forcément aux exigences à court terme de la situation portugaise. Le fait que le crédit des Neuf soit octroyé par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissements montre bien quelle logique gardent les aides qu'apportent les pays occidentaux au Portugal. La FAO vient, de son côté, de consentir une « aide alimentaire » pour aider le pays à faire face à l'afflux des réfugiés d'Angola.

Depuis le 25 avril, la production agricole du pays est restée relativement stable, ce qui constitue déjà un très bon résultat, compte tenu des bouleversements que subit le secteur agricole. Les perspectives de la prochaine récolte ne sont pas plus mauvaises : dans l'ensemble, les semailles ont été faites, sauf dans quatre *concelhos*, de l'Alentejo, dont celui de Portalegre. Grave, en revanche, est la situation de l'élevage ; il semble que de nombreux petits et moyens paysans aient précipitamment vendu leurs bêtes, sur pied, aux intermédiaires traditionnels qui se constituent ainsi, à peu de frais, un troupeau dont ils risquent fort de se servir à des fins spéculatives.

Au total, si la production agricole n'a pas diminué, il est exclu qu'elle augmente dans un avenir proche. Le Portugal continuera donc à dépendre largement de l'étranger pour son approvisionnement alimentaire...

DANIÈLE LIGER.

Prochain article :

CHOISIR ENTRE DEUX LIGNES

LE NOUVEAU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE

Avant tout un militaire

Le nouveau chef d'état-major de la marine portugaise, l'amiral Souto Cruz, est né en 1917. Administrateur, il dirigeait le service du matériel au ministère de la marine. « C'est avant tout un militaire », *déclare un de ses subordonnés. Au cours des dernières assemblées du Mouvement des forces armées, l'amiral Souto Cruz avait déjà élevé la voix contre les affrontements politiques qui divisaient les officiers des forces armées. Compagnon de route de l'actuel premier ministre, celui qui a été appelé pour renforcer la cohésion et la discipline dans la marine passe pour être un « libéral ».*

● *Le sixième gouvernement provisoire* de l'amiral Pinheiro de Azevedo demeure viable, a déclaré M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, si le parti communiste accepte deux conditions : condamner de façon solennelle la tentative de coup d'Etat du 25 novembre ; être prêt à participer au gouvernement sans avoir deux politiques, *« c'est-à-dire sans saboter, dans la pratique, l'action gouvernementale »*. — (A.F.P.)

EUROPE

Espagne

Les mesures de grâce sont appliquées de façon plus libérale que prévu

De notre envoyé spécial

Madrid. — Rien n'a changé depuis la mort de Franco, et, pourtant, tout déjà est différent. L'appareil d'État, les institutions franquistes sont toujours en place, les hommes du régime aussi. Les mesures exceptionnelles de répression, en particulier le décret-loi anti-terroriste du 27 août 1975, qui accorde des pouvoirs étendus à la police, n'ont pas été rapportés. Les arrestations se poursuivent à Madrid, à Barcelone et dans les villes de province. Le dimanche 30 novembre, une vingtaine de syndicalistes ont été arrêtés en Biscaye. Lundi encore, à Sarragosse, neuf étudiants ont été appréhendés, accusés de participer *« à des activités subversives de caractère communiste »*. A Pampelune, la garde civile a tiré en l'air pour disperser une manifestation et six personnes ont été arrêtées.

Mais quelque chose qui ressemble à un timide dégel s'est mis en route. C'est dans les esprits que la mutation est en train de se faire. *« Il me semble,* dit un Espagnol de la rue, avec étonnement, *que Franco est mort depuis des mois. »* Dans les salles de cinéma de la capitale, la biographie filmée du Caudillo présentée aux actualités suscite simplement l'intérêt respectueux que l'on peut porter à une page de l'histoire proche.

Ceux qui appréhendaient la disparition de Franco sont rassurés. L'apocalypse ne s'est pas déchaînée. Ceux qui l'attendaient sentent bien qu'il n'est pas possible aujourd'hui de forcer le destin. Avec dignité, tout un peuple a fermé une porte et s'apprête à en ouvrir une autre.

L'*indulto* proclamé par Juan Carlos est finalement appliqué de manière plus libérale que la lettre du décret-loi ne le laissait présager. Des instructions précises ont été adressées en ce sens aux tribunaux de l'ordre public. Les protestations de la gauche démocratique et de nombreuses personnalités modérées ayant estimé publiquement que l'*indulto* était insuffisant ne sont sans doute pas étrangères à cette interprétation plus large du décret-loi.

L'*indulto* royal ne devait pas s'appliquer aux sanctions de presse, saisies, amendes et poursuites. Agréable surprise pour les journalistes : lundi, le ministère de l'information et du tourisme a fait savoir qu'il étudiait la possibilité d'étendre les effets de l'*indulto* à la presse. *« Nous ferons le maximum de ce que nous pourrons faire dans le cadre de nos attributions »*, a déclaré un porte-parole du ministère.

Un reportage sur M. Camacho

Des quotidiens appartenant aux organisations du régime ont rendu compte avec objectivité, et même souvent avec sympathie, de la libération de M. Marcelino Camacho, dirigeant des commissions ouvrières. *Pueblo*, organe des syndicats officiels, a publié lundi un reportage chaleureux sur le *« retour à la maison de Marcelino Camacho »*. Ce coup de chapeau du journal du syndicalisme vertical au vieux combattant de la démocratie syndicale ne manque évidemment pas de sens politique. Les mêmes quotidiens proches du régime rapportent longuement les manifestations de sympathie des voisins de quartier de M. Camacho, ainsi que ses premières déclarations. L'homme qui avait organisé une véritable université politique à la prison de Carabanchel a pu, depuis sa libération, prendre la parole dans la rue et même donner une conférence de presse sans être inquiété par la police.

Pueblo a franchi un petit pas de plus en recommandant dans un éditorial *« la participation de la presque totalité de la droite, du centre et de larges secteurs du parti socialiste ouvrier espagnol »* à une future opération de *« pacte national »*. Seule la droite ultra continue de grogner, elle réclame avec M. Gonzalo Fernandez de la Mora *« un réarmement intellectuel et doctrinal »* pour faire *« échec aux armes aliénantes que nos ennemis nous tendent pour nous inciter au suicide »*.

La bataille pour une véritable amnistie est commencée. Le président du collège des architectes de Madrid a envoyé le lundi 1er décembre un télégramme au marquis de Mondejar, chef de la maison civile de Juan Carlos, pour réclamer *« une amnistie générale sans exception pour tous les prisonniers politiques »*. En Galice, les avocats se sont prononcés dans le même sens ; d'autres associations professionnelles dans toute l'Espagne s'apprêtent à reprendre la requête déjà formulée la semaine dernière par la commission nationale de Justice et Paix, présidée par M. Joaquim Ruiz Gimenez. Le Père Xirinachs, dont le nom a souvent été prononcé pour le prix Nobel de la paix, a choisi, lui, de se battre pour l'amnistie en entamant une nouvelle grève de la faim à l'abbaye de Montserrat, près de Barcelone.

Un certain dégel, encore invisible pour la masse des Espagnols, s'amorce aussi dans les institutions du régime. De très bonne source, on affirme qu'une centaine de *procuradores* (« députés ») aux Cortès seraient d'ores et déjà disposés à approuver la nomination d'une commission de révision de la Constitution. Le camp de la droite franquiste commence à se désagréger. Les moins ardents songent à des ralliements tactiques et à de futures campagnes « à l'européenne ». *« Je n'ai rien à craindre,* déclare un *procurador* représentant les syndicats. *Je suis honorablement connu dans ma « circonscription ». Je suis prêt à relever le gant. »*

Dans ce contexte, les prochaines nominations d'un nouveau président des Cortès et d'un successeur de M. Arias Navarro prennent d'abord l'allure d'un conflit aigu entre les ultras refusant d'admettre le moindre geste et une droite persuadée que des aménagements et des concessions sont indispensables.

« Il est clair, écrit M. Guillermo Medina, éditorialiste du journal *Informaciones, qu'un gouvernement de coalition comprenant la gauche ne va pas succéder au dernier gouvernement de Franco. L'option aujourd'hui est entre une droite d'ancien régime et une nouvelle droite. Mais cette nouvelle droite ne se justifiera que si elle organise le pluralisme politique réel du pays. Nous n'arriverons pas à la démocratie en un seul jour, mais la démocratie elle-même n'admet pas de degrés. »*

MARCEL NIEDERGANG.

● *Le principal inculpé de l'affaire Matesa a été libéré* le 1er décembre en vertu des mesures de grâce décidées par Juan Carlos Ier. M. Juan Vila Reyes, ancien président de la compagnie de machines textiles Matesa, avait été condamné, en mai dernier, pour détournement de crédits officiels d'aide à l'exportation. Trois ministres avaient été limogés et inculpés lorsque avait éclaté cette affaire, l'un des plus grands scandales financiers de l'histoire espagnole récente. Ils n'avaient échappé au procès que grâce à une amnistie prononcée par le général Franco. — *(A.F.P., Reuter.)*

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le nouveau royaume

L'après-franquisme a donc commencé. Cette période, que certains espéraient autant que d'autres la redoutaient, n'a pas amené de bouleversement. Comme prévu, Juan Carlos est devenu roi ; le monde politique espagnol s'agite plus en coulisses qu'au grand jour ; les prisons entrouvrent leurs portes ; les gouvernements étrangers se montrent attentifs au moindre signe de libéralisation. L'Espagne avance à pas bien feutrés sur la voie de la démocratie.

Pour Michel Colomès, dans *LE POINT*, il s'agit même de *« pas de fourmi »*. Il écrit : *« (...) on ne passera pas d'une semaine à l'autre de la dictature d'un Caudillo à la démocratie couronnée d'un souverain libéral. Sauf à courir le risque de sombrer dans un chaos à la portugaise. Beaucoup de pièges attendent Juan Carlos sur le chemin qu'il s'est, semble-t-il, tracé. A droite comme à gauche, des Espagnols de l'étranger comme d'autres en Espagne guettent sa moindre fausse manœuvre. C'est bien pourquoi, plus que d'autres, la main tendue de Giscard au descendant de Louis XIV est ici loin d'être négligée : elle apporte une légitimité internationale et européenne à celui qui tenait déjà de son sang le droit d'être le premier des Espagnols »*.

La présence du président de la République française à la cérémonie d'intronisation de Juan Carlos est commentée par Claude Estier, dans *L'UNITÉ*, hebdomadaire du parti socialiste. Selon lui, *« Valéry Giscard d'Estaing a beau être intarissable sur* « la société libérale avancée ». *chacun de ses actes souligne qu'il est profondément marqué par le conservatisme le plus étroit (...). En Espagne, instinctivement, Giscard a choisi son camp, non pas celui du peuple, mais celui d'une continuité qui n'est ni libérale ni avancée. La droite espagnole peut compter sur lui ! »*.

François Billoux, dans FRANCE NOUVELLE, hebdomadaire du P.C.F. interroge : *Mais de quel droit le président de la République apporte-t-il à Madrid la caution de la France à l'intronisation de Juan Carlos ? Il y a,* répond-il, *deux usurpations de pouvoir : une par rapport au peuple français qui ne lui a donné aucun mandat à ce sujet ; une par rapport au peuple espagnol, en s'ingérant dans ses propres affaires. Nul autre que le peuple espagnol n'a à dire ce qu'il entend faire et le régime qu'il entend se donner après la mort de Franco.*

» En se rendant aux cérémonies de Madrid, Giscard d'Estaing a préjugé de la décision que doit prendre librement le peuple espagnol, ce qui est déjà grave. Mais il y a plus. Avec son collègue de la R.F.A. et d'autres, en faisant miroiter l'entrée de l'Espagne, avec Juan Carlos, dans la Communauté européenne, il fait pression sur le peuple espagnol pour déterminer son choix dans un certain sens. »

Après avoir critiqué, lui aussi, le déplacement de M. Giscard d'Estaing à Madrid, Claude Gault constate dans *HEBDO T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN* : *« Il reste que des dizaines de milliers d'Espagnols ont défilé, en larmes, devant le cercueil du Caudillo. Et leur chagrin n'était pas feint. Ils l'ont dit : « Franco nous a donné » près de quarante ans de paix. » Qu'importe que cette paix-là eût été celle des cimetières. La petite bourgeoisie a la reconnaissance de son petit ventre. »*

Les enquêteurs de *PARIS-MATCH* et Philippe Ganier-Raymond ont analyse en détail le après sa prestation de serment de discours prononcé par Juan-Carlos vant les Cortes. Ils ont constaté que, *« sauf dans l'homélie qui sert d'introduction au discours, on ne trouve pas une seule référence à Franco ni à son œuvre. On ne parle pas non plus du 28 juillet, fête nationale et jour de gloire du franquisme. En plus, tout le monde découvre — un mois après que l'anathème eut été jeté sur le monde extérieur — que l'Espagne est un « pays européen ». Quelle merveille ! (...) L'opposition a hurlé. On dit qu'aux antipodes, Giron le phalangiste, à la tête d'une délégation des anciens combattants, est allé à la Zarzuela demander des comptes. Tous ces gens-là ont eu tort. Personne, ou presque, ne s'est souvenu que Juan Carlos était un Bourbon, et qu'il possédait, selon un historien espagnol, l'art de « mentir à tout le monde, au même instant, en une seule phrase ». Seulement, ce fameux discours, il semble qu'il ne l'ait point écrit. (...) »*

Qu'il l'ait ou non écrit, ce discours reste l'élément le plus solide pour juger de la volonté politique du nouveau souverain. Envoyé spécial de *L'HUMANITE, DIMANCHE* à Madrid, Jean Rony affirme :

« Difficile de juger d'après les trois semaines d'intérim qu'il vient d'assurer. On peut supposer que les ultras du régime ont surtout cherché à le compromettre davantage, à le « mouiller » : la recrudescence des attentats fascistes, les mesures contre la presse relèvent peut-être d'une politique délibérée de fait accompli, rendue possible par la faiblesse d'un pouvoir intérimaire. »

Daniel Bensaïd, de son côté, estime dans *ROUGE*, trotskiste, que *« Juan Carlos s'apprête à assumer pour l'essentiel l'héritage auquel il a plusieurs fois prêté serment : l'amnistie au rabais, qui n'efface pas le délit, sera bientôt suivie des procès contre les militants du P.C.E. La répression se maintiendra, quoique sous une forme plus discrète, en renonçant à la perspective délicate de nouvelles condamnations à mort ». « Le « deuxième souffle du régime »*, poursuit-il, *accueilli avec soulagement par certains courants, qui craignaient de voir Juan Carlos fléchir d'emblée sous la charge, ne saurait faire illusion : il dépend pour beaucoup du répit que lui accordent les nouvelles tergiversations des partis réformistes, et le renfort des bourgeoisies européennes. »*

Dans *RIVAROL*, Maurice Bardèche est loin d'être aussi affirmatif : *« Juan Carlos saura-t-il protéger son pays des poisons qu'on lui propose de tous côtés, des breuvages maléfiques qu'on lui offre dans des coupes ornées de fleurs ? Saura-t-il repousser les marchands cyniques qui insultent l'Espagne en lui imposant un choix entre une prospérité fallacieuse et sa santé morale ? Saura-t-il incarner la nation comme l'a fait Franco ou acceptera-t-il d'être un de ces rois de carton qui président comme des croupiers tristes la table où sont assis les prévaricateurs et les faussaires ? Comprendra-t-il qu'il est le garant, le bouclier de notre sécurité, de celle de son peuple et de la nôtre ? Qu'il est à partir d'aujourd'hui le gardien de la tête de pont Espagne sur laquelle le communisme ne doit pas mettre le pied ? Saura-t-on le protéger contre les marchands d'orviétan et contre les balles ? Il a reçu en héritage une Espagne propre, une Espagne saine, une Espagne forte. »*

Christian Guerche, dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., souligne *« les difficultés que quarante ans de franquisme ont créées »* et dont le mouvement ouvrier *« doit tenir compte ». « Le niveau politique moyen,* écrit-il, *y compris dans la classe ouvrière, est tel que les objectifs immédiats à proposer doivent être ressentis comme atteignables rapidement, et surtout être liés à des revendications de liberté élémentaires. Les différences des situations au travers de l'ensemble de l'Espagne sont telles, d'autre part, qu'il faut éviter que les luttes soient lancées dans un certain nombre de régions (Pays basque ou Catalogne) qui ne soient pas suivies par le reste du pays. Nombre d'exemples récents montrent les difficultés nées de cette différence. Les luttes ouvrières, paysannes, étudiantes représentent enfin incontestablement une progression dans l'expression du mécontentement. Leur conjonction n'en est pas pour autant réalisée. »*

« La dictature pourra-t-elle mourir démocratiquement ? » demande *LUTTE OUVRIERE* dans le dossier que l'hebdomadaire trotskiste consacre à la gauche espagnole face à l'après-franquisme. L'hebdomadaire affirme que *« ce n'est pas sur la mobilisation de la classe ouvrière que comptent les partis ouvriers réformistes pour instaurer les libertés démocratiques en Espagne, c'est sur le fait qu'une grande partie de la bourgeoisie espagnole estime aujourd'hui la dictature franquiste dépassée et aspire à un système politique plus libéral »*.

Envoyé spécial du *NOUVEL OBSERVATEUR* en Espagne, Hervé Chaballer estime que, manifestement, le roi n'a pas aujourd'hui le pouvoir. *« Juan Carlos est ligoté,* explique-t-il, *paralysé dans les mailles tissées depuis quarante ans par les ultras. Si l'armée ne vient pas sérieusement à son secours, sa tâche sera dure ; impossible peut-être. L'appareil du pouvoir est entièrement aux mains des franquistes les plus intransigeants. (...) Il faut le répéter : la marge de manœuvre de Juan Carlos est infime... »*

Pourtant, Philippe Grumbach, dans *L'EXPRESS*, tout en reconnaissant qu'*« un pays soumis pendant si longtemps à la dictature ne réapprend pas la liberté en un seul jour »*, note que *« rien ne sert de s'affliger de la relative faiblesse des partisans espagnols du retour à la liberté, même si l'on range parmi eux, jusqu'à plus ample informé, le roi Juan Carlos Ier, incarnation paradoxale d'un espoir libéral aux yeux de beaucoup d'Européens. Il n'y a qu'une seule voie qui permettra aux Espagnols de recouvrer la liberté en préservant la paix civile : les élections.*

» Sans élections, le nouveau roi demeurera prisonnier à jamais du système franquiste. Et, sans élections, les opposants à l'ancien régime ne pourront jamais lui accorder leur confiance. De même qu'il sera impossible à l'Europe d'accueillir l'Espagne en son sein tant que le nouveau régime n'aura pas été sanctionné par des élections libres. »

A. Ch.

Union soviétique

M. Brejnev présentera au XXVe congrè[s] le programme pour les cinq prochaines anné[es]

De notre correspondant

Moscou. — M. Leonid Brejnev est solidement installé à son poste. Telle est la principale impression qu'on peut tirer du plénum du comité central, qui s'est tenu lundi 1er décembre, à Moscou, et au cours duquel le secrétaire général a prononcé un *« important discours »*, dont la teneur n'a pas été divulguée. Il a été annoncé, à l'issue de cette réunion, que c'est M. Brejnev qui présentera, au mois de février 1976, lors du prochain congrès du parti, le rapport d'activité du comité central et le programme d'action pour les cinq années à venir (1).

Il n'était pas fréquent ces dernières années qu'on connaisse officiellement, et si longtemps à l'avance, l'identité du rapporteur. Ainsi, en décembre 1970, quelques mois avant le vingt-quatrième congrès du parti, il n'avait pas été précisé, après le plénum préparatoire, qui présenterait le rapport du parti.

La position prééminente du secrétaire général

Il est tentant de conclure des événements de lundi que les dirigeants soviétiques ont voulu souligner la position prééminente de M. Brejnev et sa volonté de ne point abandonner le pouvoir après le vingt-cinquième congrès, comme on lui en prêtait l'intention, et comme l'avaient même laissé entendre un certain nombre de sources soviétiques. Une certitude : Moscou ne veut pas que le secrétaire général soit considéré à l'étranger, pendant la période qui nous sépare du congrès, comme un vulgaire *« lame duck »*, un canard boiteux, un dirigeant en sursis n'attendant plus que l'heure de la retraite. Et ceci en dépit des résultats économiques médiocres dont a fait état mardi M. Baïbakov.

Il en va de même de M. Kossyguine. C'est, en effet, le chef du gouvernement qui présentera au congrès du parti les grandes lignes du prochain plan quinquennal (1976-1980). Confierait-on cette tâche prospective à un homme à la veille de se retirer ? M. Kossyguine va bientôt fêter ses soixante-douze ans, mais il est vrai que jamais jusqu'à présent son état de santé n'a donné la moindre inquiétude, à l'exception de ce mardi matin, où le chef du gouvernement était curieusement absent de la session du Soviet suprême.

Contrairement aux rumeurs qui couraient à Moscou depuis quelques jours, le plénum n'a procédé à aucune modification de la composition du bureau politique. Deux noms d'éventuels partants étaient le plus souvent avancés : celui de M. Arvid Pelché, doyen du bureau politique, qui est âgé de plus de soixante-seize ans, mais dont le rôle n'est pas primordial, et celui de M. Polianski, ministre de l'agriculture, cinquante-huit ans, un homme ambitieux, mais qui connaît de difficiles moments en raison de la mauvaise récolte de céréales. Ils restent donc encore membres du bureau politique, dont la moyenne d'âge dépasse maintenant soixante-six ans.

Moins de biens de consommation en 1976

Comme d'habitude, le plénum a entendu deux rapports économiques. L'un présenté par M. Baïbakov, le président du Gosplan, consacré à la réalisation du plan pour l'année écoulée et au projet de plan pour 1976. L'autre par M. Garbouzov, le ministre des finances, et consacré au projet de budget pour l'année prochaine.

Ces deux rapports ont été présentés sous une forme édulcorée ce mardi matin devant le Soviet suprême. Le discours de M. Baïbakov ne doit pas moins en retenir l'attention. Le président du Gosplan a, en effet, présenté un exposé assez critique de la situation. Il a notamment confirmé que la récolte de céréales pour l'année en cours a été fort mauvaise, mais il n'a cité aucun chiffre, ce qui est très exceptionnel, car la récolte est terminée depuis longtemps à cette époque de l'année. Outre les conditions météorologiques difficiles, M. Baïbakov a critiqué, pour expliquer la situation agricole, la très mauvaise utilisation des terres irriguées et des engrais, ainsi que le nombre encore insuffisant de machines agricoles.

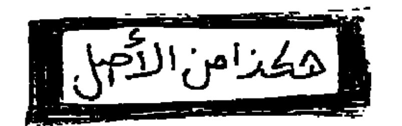
L'une des conséquences de la mauvaise récolte, ainsi que de [...] mise en exploitation tardive de n[...] breuses unités industrielles, ser[a] dit M. Baïbakov, de limiter c[onsi]dérablement en 1976 la quantité [de] biens de consommation mis à [la] disposition des Soviétiques. La cr[ois]sance de la production de ces b[iens] — dits du groupe B — ne sera, [en] effet, que de 2,7 % l'année procha[ine] alors que pour la production de [l'in]dustrie lourde (groupe A) elle [sera] de 4,9 %. Le taux de progres[sion] prévu par le plan pour l'année [qui] s'achève était, à titre de comparai[son] de 7 % pour le groupe A et de [...] pour le groupe B.

Confirmant les mots d'ordre mi[s en] avant depuis plusieurs mois pa[r la] presse soviétique, M. Baïbako[v a] affirmé que l'année 1976 devrait [être] dominée par la recherche d'une [plus] grande efficacité et d'une [plus] grande qualité dans la production [...] président du Gosplan a aussi ins[isté] sur la nécessité d'économiser [le] plus possible les matières premiè[res]. Il n'a cité qu'un secteur où la [pro]duction industrielle sera sensiblem[ent] augmentée : celui des machines a[gri]coles. Le taux de progression d[e la] production industrielle prévu p[our] 1976 a été enfin fixé à 4,3 % se[ule]ment, ce qui constitue un « p[lan]cher » particulièrement bas. Un t[aux] de 8 % avait été réalisé en 1[...] et celui atteint en 1975 devrait [...] de 7,5 %.

JACQUES AMALRIC

(1) Le prochain congrès du pa[rti] qui doit s'ouvrir le 24 février 1[...] comptera un délégué pour trois m[ille] membres du parti, soit environ c[...] mille délégués. Les effectifs du p[arti] atteignent quinze millions.

● *Le ministre koweïtien des affaires étrangères,* Cheikh Sabah Al Ahmed, a quitté Koweït lundi 1er décembre à destination de Moscou. Cette visite est la première qu'effectue en Union soviétique un responsable koweïtien de haut rang. — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

Arabes et Israéliens deux ans après la guerre d'octobre

II. — Quelle paix contre quels territoires ?

De notre envoyé spécial MICHEL TATU

Deux conférences tenues successivement à Jérusalem et au Caire ont permis de dresser le bilan militaire et politique de la guerre d'octobre. Dans un premier article (« le Monde » du 2 décembre), Michel Tatu a décrit la situation dans le Golan et le Sinaï après l'accord intérimaire israélo-égyptien.

Jérusalem - Le Caire. — M. Rabin a sans doute raison d'estimer que le problème-clé du conflit est celui des relations d'Israël avec ses voisins (surtout l'Egypte, ajoute-t-il) plus que le problème palestinien. Après tout, si l'Etat juif acceptait de revenir à ses frontières de 1967, cela permettrait la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, ce qui serait un immense progrès. Mais la formule *« la paix contre les territoires »* est rendue équivoque par les arrière-pensées des uns et des autres.

Du côté israélien, le désir de faire la paix avec les Arabes est certainement sincère, mais celui de conserver *les*, ou du moins *des*, territoires de 1967 ne l'est guère moins. Sans doute fait-on surtout valoir que, la paix étant douteuse, le pays doit avoir des frontières défendables. Mais cette motivation rejoint et recouvre les traditions profondes d'un Etat pionnier, fondé par implantations successives dans une Palestine au statut indéterminé, puis à l'intérieur de lignes de cessez-le-feu provisoires (toujours, d'ailleurs, au ras de ces lignes) sans autre limite que le sens du possible et les résistances arabes. *« Israël, c'est là où sont nos troupes et nos kibboutzim »*, telle est la conception de toujours.

Le refus des Etats arabes de reconnaître ce « corps étranger » a naturellement encouragé l'accoutumance au provisoire et au fait accompli, mais la tendance était latente dès l'origine. Le 14 mai 1948, quelques heures avant de proclamer la naissance de l'Etat d'Israël, et donc avant l'invasion du pays par les Etats arabes, Ben Gourion avait tenu à préciser qu'il éludait délibérément la question de savoir s'il acceptait ou non les frontières fixées par le partage de la Palestine l'année précédente : *« Nous n'avons pas dit : non aux frontières de l'ONU, et nous n'avons pas dit le contraire non plus. Nous avons laissé la question ouverte pour de futurs développements »*. Entre 1949 et 1967, on peut supposer qu'Israël aurait accepté *de jure* ses frontières si ses voisins lui avaient offert la paix. Les dirigeants de l'époque, dans leurs diverses propositions, demandaient un accord *« assurant l'indépendance et l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région »*. La formule aurait pu être plus explicite. Mais le refus total de négocier opposé par l'autre camp dispensait d'en dire plus.

En bref, Israël s'est accommodé des lignes de démarcation qu'on lui assignait ou qu'il conquérait à diverses étapes de son histoire, il n'a jamais revendiqué leur consolidation juridique, ni proclamé unilatéralement qu'il y voyait ses frontières définitives. Une seule fois, en 1919, les dirigeants sionistes ont présenté — c'était à la conférence de la paix de Versailles — la carte idéale de ce que devrait être à leurs yeux le foyer juif de Palestine : la « frontière » passait à Amman et bien au-delà de Kuneitra, sur la route de Damas, englobait El Arish et tout le sud du Liban jusqu'à Sidon... Bien sûr, aucun officiel ne se hasarde aujourd'hui à présenter de telles prétentions, mais le flou volontaire de 1948 persiste jusqu'à nos jours, d'une ligne de cessez-le-feu à l'autre.

Quant aux établissements civils installés dans les territoires occupés en 1967, une brochure du ministère des affaires étrangères de Jérusalem s'en explique en distinguant deux catégories de régions : celles qu'Israël « *espère garder après la signature des traités de paix* » et celles « *dont l'avenir politique n'a pas fait l'objet d'une prise de position de la part d'Israël* » (dans ce dernier cas, un pouvoir arabe pourrait s'y instaurer, mais « *des communautés juives devraient pouvoir y demeurer* »). On ne sait dans quelle catégorie il convient de ranger la nouvelle ville juive de Yamit, en construction au sud de Rafah dans les conditions que l'on sait (*le Monde* du 15 mai), et dont l'implantation vise de toute évidence à couper la bande de Gaza de l'Egypte. Le président Sadate reste discret sur cette affaire, mais il se réserve, explique-t-on au Caire, de soulever la question le moment venu.

Israël vu par l'Egypte

Israël serait situé dans n'importe quelle partie du monde, son comportement à propos des frontières serait taxé d'expansionniste et provoquerait une tension. Pour les Arabes, il n'a été et reste encore pour beaucoup qu'un motif d'hostilité entre bien d'autres. Heureusement, les choses ont beaucoup évolué à cet égard depuis la guerre d'octobre, mais le désir de paix, lorsqu'il est affiché, ne va pas sans équivoque.

Le pays le plus avancé à cet égard est l'Egypte, dont le président s'est dit prêt à signer un accord de paix ; elle a reconstruit ses villes détruites, a ouvert le canal de Suez, et autorisé les cargaisons israéliennes à l'emprunter. Aussi bien, tous les inetrlocuteurs rencontrés au Caire assurent que *« le pli est pris »* vers la reconnaissance d'Israël. Mais le cœur n'y est pas. Il y a d'abord les limites assignées à la paix par le président Sadate lui-même : pas de relations diplomatiques avant la prochaine génération (il faudra bien, pourtant, en cas d'accord, trouver le moyen d'entretenir les contacts nécessaires à son exécution), pas question non plus, pour les Isréliens, de visiter les souks du Caire, comme le rêvait Mme Meir. A l'étage en dessous, on peut relever la répugnance des officiels à faire état publiquement d'Israël, hormis les cas où cette « reconnaissance » est strictement nécessaire. Ainsi, les débats de la conférence du Caire sur la guerre d'octobre se sont déroulés sous un grande carte montrant tous les pays arabes depuis le Sahara espagnol (déjà rattaché au Maroc) jusqu'au sultanat d'Oman, mais, à la place d'Israël, rien d'autre que la *« Palestine »* dans ses frontières du mandat britannique d'entre les deux guerres. De même, les discours officiels préfèrent parler de *« paix dans la région »* plutôt que d'utiliser la formule consacrée ailleurs de *« paix pour tous les Etats de la région »*.

Beaucoup plus bas, enfin, mais tout de même dans les rouages du pouvoir, l'antisémitisme n'a pas disparu. L'album édité pour le second anniversaire de la guerre d'octobre par l'organisation égyptienne de recherche militaire contient quelques assertions du genre : *« Aucun pays n'admet de juifs dans ses forces armées, car les juifs ne sont pas des combattants... Ils préfèrent la vie aux principes et la seule chose qui les préoccupe est l'argent... Un usurier ne peut être un combattant, etc. »*

Ces « bavures » sont évidemment plus répandues dans les pays arabes plus « durs ». La Syrie, que ses « frères » égyptiens disent prête, elle aussi, à faire la paix avec Israël en échange du Golan, est beaucoup plus réticente que l'Egypte à faire état de cette disposition en public. L'O.L.P. a fait une concession en décidant, en juin 1974, d'établir un gouvernement *« sur toute partie du sol palestinien libéré »*, mais elle a précisé aussitôt que ce gouvernement sera *« combattant »* et rejettera tout plan de paix avec Israël. La résolution antisioniste votée à l'ONU, malgré les explications rassurantes données par certains Arabes modérés (1), n'a pu que convaincre les Israéliens que les Arabes faisaient bloc une fois de plus derrière cette thèse extrême. En public, les dirigeants de Jérusalem tiennent très souvent des propos modérés sur l'Egypte, mais un raisonnement très souvent entendu en Israël, à tous les niveaux, est plus sévère : *« Les Egyptiens désirent sans doute un répit*, dit-on, *mais il s'agit d'un repli tactique. Pour avoir le Sinaï, ils signeront un accord de paix, mais ils ne renonceront pas à détruire Israël. Dans une seconde étape, plusieurs années plus tard, ils repartiront à l'attaque avec les autres pays arabes. Et alors nous n'aurons plus les territoires pour nous défendre. »*

Pour Israël, tous ces problèmes sont affaire de vie ou de mort, et aucune de ces manifestations, même excessives, de méfiance ne peut être prise à la légère. L'Egypte peut en effet changer d'avis — ou, pour commencer, de président, — comme tous les autres Etats arabes qui signeraient la paix. Celle-ci ne pourra donc jamais être garantie à 100 %. Mais le dilemme comporte un autre aspect qui, lui, est une certitude : si Israël ne rend pas les territoires conquis en 1967, il n'obtiendra *jamais* cette paix qu'il réclame et à laquelle il a droit. Entre ce doute positif et cette certitude négative, entre la paix possible et la guerre assurée, le choix est-il si difficile ?

Comme on ne peut avoir à la fois la paix et les territoires, la seule solution pour Israël — si du moins il souhaite sincèrement la paix — est de rendre ses conquêtes de 1967. Avant même de le faire, il serait utile qu'il dise qu'il y est prêt, et cela le plus tôt possible. Cette déclaration de « non-annexion », dont le refus fit échouer toutes les tentatives de médiation antérieures à la guerre d'octobre, serait, en effet, aujourd'hui comme hier, le seul fait nouveau de nature à ouvrir la voie à un règlement d'ensemble. En prenant les devants, Israël pourrait énumérer les conditions et les modalités de cette restitution, de manière à en diminuer les risques. Selon les « colombes » — encore très minoritaires — qui défendent une telle solution en Israël, ces conditions et modalités porteraient sur les points suivants :

— Israël ne s'engagerait à rendre les territoires qu'à des gouvernements ou autorités arabes qui seraient prêts à signer la paix avec lui. Cette réserve, difficilement contestable en droit, renverrait dans le camp arabe en général et palestinien en particulier le soin de déterminer qui prendra en charge la Cisjordanie et la bande de Gaza : ou bien les Etats arabes qui les contrôlaient avant 1967 (Jordanie et Egypte), ou bien l'O.L.P., à la condition que celle-ci accepte de coexister avec l'Etat juif (et l'on voit d'ailleurs mal comment ces deux territoires séparés pourraient être gouvernés sans une coexistence pacifique, voire une coopération, avec Israël). Sans doute l'organisation de M. Arafat n'est-elle pas prête à accepter une telle solution. Mais le poids des pays arabes modérés, y compris de la Syrie, à qui serait promise la restitution du Golan, ne pourrait que s'accroitre. Au demeurant, ajoutent les cyniques (il y en a aussi parmi les « colombes »), l'unité arabe n'est pas le problème d'Israël...

— En second lieu, Israël demanderait des rectifications mineures des frontières de 1967, dont le détail serait discuté à la conférence de la paix. Les plus modérés parmi les partisans de l'évacuation n'en demandent, en fait, qu'une : le maintien à Israël de la petite ville de Latrun, sans laquelle la route de Tel-Aviv à Jérusalem devrait être déviée d'une vingtaine de kilomètres, comme c'était le cas avant la guerre de six jours. D'autres voudraient donner « un peu d'air » à la zone de Natanya, au nord de Tel-Aviv, qui se trouvait à portée des canons jordaniens ; mais à l'heure des missiles sol-sol, ces arguments ont beaucoup perdu de leur force. Les grandes puissances en tout cas ont accepté, pour la plupart, les unes explicitement (comme les Etats-Unis ou la France), les autres tacitement (c'est le cas de l'U.R.S.S.), cette idée de *« rectifications mineures »*.

A propos de Jérusalem enfin, il est clair que l'annexion de la vieille ville, chargée de prestige pour les Arabes presque autant que pour les Juifs, ne pourrait pas être maintenue. En revanche, il est tout aussi clair que la population des deux parties de la ville ne souhaite pas voir revenir les barbelés et les « no man's land » qui coupaient leur cité avant la guerre de six jours, interdisant complètement les communications. La solution pourrait être, outre un statut international pour les Lieux saints, la coexistence de deux souverainetés délimitées juridiquement mais sans séparation physique, un peu comme à Berlin avant la construction du mur. La politique que préconise M. Kollek, maire de Jérusalem, en faveur de communautés urbaines dotées d'une grande autonomie, pourrait, à la limite, conduire dans cette direction. De toute manière, un tel statut n'est possible que dans un contexte de coexistence et de coopération entre les deux Etats qui se partagent la Palestine.

Il reste enfin à prévoir des mesures permettant non seulement de rendre la guerre plus difficile, mais de fixer les règles du jeu de la coexistence dans la région.

Prochain article :

LA DÉMILITARISATION OU L'ESCALADE

(1) Selon une de ces explications, l'antisionisme désamorcerait en fait le conflit en le faisant passer à un plan abstrait. De même que la propagande soviétique a suivi la détente avec Washington en dénonçant l'*« impérialisme »* au lieu de s'en prendre aux Etats-Unis directement, de même la concentration des attaques contre le *« sionisme »* serait une manière de laisser Israël à peu près tranquille. L'explication est spécieuse, puisque le sionisme est le fondement même de l'Etat juif, mais elle reflète une part de vérité : alors que le sionisme ne pourra jamais être accepté par les Arabes avec toutes ses implications et conséquences (en ce qu'il promet, notamment, une immigration illimitée et donc un expansionnisme latent), l'Etat d'Israël pourrait, lui, être accepté s'il renonçait à cette partie de la doctrine.







ASIE

Vietnam

LES NÉGOCIATIONS AVEC LA DÉLÉGATION FRANÇAISE SE TERMINENT PAR LA PUBLICATION D'UN COMMUNIQUÉ AUX TERMES IMPRÉCIS.

Hanoï (*A.F.P.*). — Les négociations franco-vietnamiennes devant décider de l'avenir des relations entre Paris et Hanoï ont pris fin mardi 2 décembre. Elles auront représenté *grosso modo* environ mille heures de travail de la part des deux délégation de *« haut niveau »*. La délégation française était dirigée par M. de Courcel, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

Ces négociations ont abouti à la rédaction d'un communiqué d'une trentaine de lignes. Selon ce document, les conversations se sont déroulées *« dans un climat d'amitié et de compréhension mutuelles »*. Elles ont permis aux délégations de passer en revue les différentes questions qui se posent dans les relations présentes entre la France et le Vietnam, notamment en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement des représentations diplomatiques et consulaires des deux Etats, le statut et les conditions d'existence des ressortissants français au Vietnam et des Vietnamiens en France. *« La partie vietnamienne a fait part de son intention d'examiner et de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter le séjour et la circulation entre les deux pays des ressortissants français résidant au Vietnam ou qui viendraient s'y établir. »* Les deux délégations *« ont exprimé le vœu de voir se développer la coopération entre la France et le Vietnam »*.

[Il est difficile d'imaginer un communiqué dont les termes seraient plus imprécis. Les négociations ne font à l'évidence que commencer. Le seul élément positif concerne les possibilités de circulation des Français du Vietnam.]

LA FIN DE L'EXPÉRIENCE D'UNION NATIONALE AU LAOS

Mission accomplie pour le prince Souvanna Phouma

Il avait l'air bonhomme lorsqu'il recevait, dans sa villa proche du Mékong, à Vientiane. Il apparaissait comme l'homme du compromis, mais, pour ses frères séparés du Pathet-Lao, il était celui qui avait permis les terribles bombardements américains. Conservateur, il ne s'alignait pas pour autant sur l'extrême droite. Laotien, il aimait résider périodiquement en France et, souvent, paraissait las d'exercer le pouvoir, ou de le partager, ou encore de tenter de raccommoder les pièces d'un royaume que la géographie avait, pour son malheur, placé à la rencontre historique de mondes cherchant à s'exterminer. Il fut jusqu'au bout l'homme indispensable, à qui l'on fit appel à chaque fois qu'il fallait sortir la « crise laotienne » de son bourbier. Il quitte le pouvoir après avoir aidé à la transition pacifique du royaume, divisé depuis le début de la guerre d'Indochine, vers un socialisme que vont devoir définir son demi-frère, le prince Souphanouvong, et les autres dirigeants du Pathet-Lao.

Il est né à Louang-Prabang, la capitale royale, en 1901. Son père, le prince régent Ouphat Boun Khong, eut onze femmes ; l'une d'elles, la princesse Thongsy, eut plusieurs enfants, dont Souvanna Phouma et le prince Phetsarath, qui devait jouer un rôle important dans l'histoire politique du pays. C'est la onzième épouse, une roturière, qui donna naissance au prince Souphanouvong, en 1912.

Ceux qui devaient devenir les « demi-frères ennemis » passèrent leur enfance à la cour royale. Ils devaient ensuite, avec quelques années d'intervalle, faire des études à peu près semblables : lycée Albert-Sarraut, à Hanoï, puis écoles d'ingénieurs (à Paris et à Grenoble, pour le prince Souvanna Phouma). Le futur premier ministre regagne l'Indochine en 1931, où il met à profit ses connaissances dans l'art des travaux publics. En 1933, il épouse une jeune Française, fille d'un fonctionnaire, qui lui léguera la villa du bord du Mékong.

Comme tant d'autres personnalités du Sud-Est asiatique, Souvanna Phouma doit peut-être aux Japonais d'être entré dans l'action politique. Tokyo favorisa, on le sait, lors de son *blitzkrieg*, les révoltes nationalistes contre les colonisateurs européens, mais il les contint pour les mettre à son service au sein de sa « sphère de coprospérité ». Le Laos ne fut pas épargné. Les Nippons trouvèrent un allié à Louang-Prabang en la personne du prince Petsarath, qui allait proclamer l'indépendance du royaume. Souvanna Phouma entra en 1945 dans le gouvernement, le cabinet *Lao Isara* (« Laos libre »). Souphanouvong, déjà lié à Ho Chi Minh, contribuait à donner à cette équipe une orientation de gauche. Les mots « Pathet Lao » (« Etat du Laos ») apparurent alors dans le vocabulaire politique.

Cependant, après les hostilités, les Français reviennent en force. La guerre froide aidant, l'Indochine, et donc le Laos, va se trouver rapidement engloutie dans des opérations de reconquête visant avant tout à prévenir la montée des mouvements révolutionnaires. Paris place le pays sous la direction nominale du roi de Louang-Prabang, souverain constitutionnel. Mais la tutelle coloniale n'est pas levée. La plupart des leaders laotiens se réfugient à Bangkok, et c'est en Thaïlande que vont avoir lieu de difficiles discussions entre les partisans de la manière forte et les avocats d'un compromis avec les Français. Souphanouvong et ses amis optent pour la lutte armée. Souvanna Phouma va se rallier à l'Union française : le 19 juillet 1949, le Laos devient un Etat associé. Souvanna Phouma rentre alors à Vientiane. Déjà, l'« aide » américaine commence à se déverser sur la péninsule. De cette longue période d'« assistance », qui commence avec, au départ, l'appui de la France, le Laos sortira épuisé.

L'indépendance n'est pas la paix

Ministre des travaux publics en 1950, Souvanna Phouma remporte à la tête de son parti progressiste les élections de 1951. Le roi le nomme alors chef du gouvernement. La guerre fait rage, des Bolovens, au sud, à la frontière septentrionale. Un seul champ de bataille commence à unifier l'Indochine révolutionnaire. En 1953, les communistes vietnamiens débouchent sur le territoire laotien. Souphanouvong s'installe à Sam-Neua, dans l'est du pays, et cette bourgade deviendra, pratiquement sans interruption, sa capitale jusqu'en 1973. Paris doit lâcher du lest : Souvanna Phouma ne veut pas apparaître comme un fantoche et demande aux Français de transférer à Vientiane leurs dernières responsabilités. Washington, qui a quelques moyens de pression sur Paris et a massé en Thaïlande des troupes prêtes à intervenir au Laos, incite la France à en finir avec l'administration coloniale. Le 22 octobre 1953, le royaume accède à l'indépendance totale.

L'indépendance n'est pas la paix en ces temps de déchirements et alors que, tout près de la frontière laotienne, a commencé le siège de Dien-Bien-Phu. Le régime de Vientiane glisse à droite : la défense passe aux mains de Phoui Sananikone, un chef de clan pro-américain, qui va représenter son gouvernement à la conférence de Genève. Le Pathet-Lao cherche à se faire reconnaître sur les bords du lac Léman comme le représentant du pays, mais il n'y parvient pas. L'accord prévoit le retrait des troupes nord-vietnamiennes et le regroupement des forces du Pathet-Lao dans les deux provinces de Phong-Saly et de Sam-Neua. La gauche devra progressivement être intégrée à la vie politique du royaume. En fait, le Pathet-Lao se voit accorder l'administration de deux provinces avec, comme arrière-pays, la Chine et le Vietnam du Nord communistes.

A l'automne de 1954, Souvanna Phouma se démet de ses fonctions : son neutralisme proclamé ne peut s'accommoder du jeu américain qui se développe dans le Saïgon de Ngo Dinh Diem, à Bangkok, comme à Manille, où est signé le traité de l'OTASE. Le Pathet-Lao se transforme en parti, le Néo-Lao-Kaksat, ou Front patriotique laotien, pour faciliter les négociations politiques et la réunification du royaume. A la fin de 1955, le parti de Souvanna Phouma a remporté les élections ; le prince reprend la tête du gouvernement ; au printemps de 1956, un accord est finalement signé avec la gauche ; Pékin et Moscou s'engagent à respecter la neutralité du régime. Washington s'émeut d'autant plus que, l'intégration des forces militaires se faisant, le Néo-Lao-Kaksat entre dans le jeu politique et, en mai 1958, conquiert un nombre appréciable de sièges à l'Assemblée.

Le compromis ne va pas durer : les clans de droite soutenus par les Américains réagissent, contraignent, en juillet, Souvanna Phouma à la démission et placent à la tête du gouvernement Phoui Sananikone, qui emprisonne aussitôt plusieurs chefs de la gauche dont Souphanouvong et ouvre toutes grandes les portes aux « conseillers » américains. Souvanna Phouma est alors nommé ambassadeur en France. Il assistera, impuissant, à l'éclatement de la coalition et, en décembre 1959, au putsch des généraux menés par Phoumi Nosavan.

En mai 1960, Souphanouvong s'évade et rejoint ses troupes. Apparaît alors sur la scène politique un jeune capitaine de parachutistes, Kong Lê, qui se réclame de la politique de neutralité définie par les accords et prend le pouvoir avant qu'en août le roi nomme, une fois encore, Souvanna Phouma à la tête du gouvernement. C'est compter sans l'action américaine : la droite se rassemble, avec la complicité active des militaires thaïlandais proches de Washington. En décembre, Souvanna Phouma doit se sauver à Phnom-Penh, laissant le champ libre aux partisans de la lutte à outrance contre les communistes et les neutralistes. La Maison Blanche soutient Boun Oum, le prince féodal du Sud ; Russe et Chinois appuient toujours Souvanna Phouma. Paris fait savoir qu'il faut en revenir à la formule de la coalition nationale. La crise laotienne est décidément liée de façon inextricable aux rivalités internationales.

A la suite de compromis très provisoires entre les Grands, les trois princes laotiens se rencontrent en avril-mai 1961 : il s'agit de Souvanna Phouma — au « centre », — de Souphanouvong et de Boun Oum. De cette rencontre sortira la conférence de Genève, regroupant les représentants de quatorze pays, dont les travaux sont facilités par l'accord intervenu en juin entre Kennedy et Khrouchtchev. Il faut cependant attendre le 23 juillet 1962 pour que le traité international soit signé. Entre-temps, bien des Laotiens sont morts. Mais, une fois encore, Souvanna Phouma apparaît comme l'unificateur, l'homme du centre. C'est lui qui dirige le gouvernement de coalition. Il va devoir bâtir une armée nationale et naviguer entre les jeux opposés des puissances étrangères.

Le Laos serait peut-être demeuré neutre si, sur ses frontières, la paix avait régné. Qui, après tout, s'intéresse vraiment, dans les grandes capitales, à ce petit royaume sous-développé et sans matières premières? Cependant, la droite repart à l'offensive. En avril 1963, elle fait assassiner à Vientiane Quinim Pholsena, le ministre des affaires étrangères, un neutraliste de gauche. Souphanouvong et ses amis regagnent les provinces qu'ils contrôlent. L'année est agitée dans la péninsule. Au Vietnam du Sud, le F.N.L. gagne du terrain ; Ngo Dinh Diem est tué et remplacé, après une transition équivoque, par de jeunes officiers aux ordres de M. Cabot Lodge. En avril 1964, la C.I.A. incite le général Kouprasith à faire un coup d'Etat à Vientiane. Complètement débordé, n'ayant que les commandes nominales, Souvanna Phouma reste cette fois dans sa capitale et tire un trait sur son passé neutraliste : il fera donc la politique des Américains, ou bien la « couvrira ». Déjà, dans le plus grand secret, commencent les bombardements de l'U.S. Air Force sur les zones du Pathet-Lao, avant donc l'incident du golfe du Tonkin. Un peu plus tard, le Vietnam du Nord sera écrasé sous les bombes. Les trois princes se rencontreront certes pendant l'été à La Celle-Saint-Cloud, mais, les documents du Pentagone l'ont abondamment montré, Washington a donné l'ordre à ses agents de prévenir tout accord.

La guerre du Laos va donc se développer et saigner à blanc le royaume. Que de fois n'avait-on parlé dans le passé des offensives et contre-offensives dans la plaine des Jarres ! De cette plaine, il est encore question bien souvent : le Pathet-Lao et la droite s'y affrontent, les Nord-Vietnamiens envoient des unités pour donner un coup de pouce, la C.I.A. y dépêche ses mercenaires thaïlandais. De temps à autre, Souvanna Phouma reprend dans des communiqués ses appels à la paix, vitupérant les Nord-Vietnamiens mais laissant se développer la corruption à Vientiane, une capitale en fait gérée par les Américains et les Thaïlandais. Il correspond aussi avec son demi-frère, qui vit terré dans ses grottes proches de Sam-Neua, dans un paysage lunaire, criblé de cratères de bombes et de roquettes. Par centaines de milliers, des réfugiés fuient les raids aériens et partent vers la vallée du Mékong, mais le Pathet-Lao ne cède pas. Formant ses cadres politiques habitués à l'austérité, il se prépare à des lendemains dont il sait, pendant toutes ces années noires, qu'ils lui seront favorables.

Le Pathet-Lao ne minimise pas les ingérences étrangères dans le royaume : il rend même les Américains responsables de ce drame. Mais il sait aussi qu'une guerre révolutionnaire se déroule, qui aboutira à l'éviction définitive de la scène politique des clans militaires de droite et des féodaux. Il ne ménage pas Souvanna Phouma dans ses attaques, mais le tient en réserve, sachant qu'il aura besoin de ce « centriste » le moment venu pour faciliter une véritable concorde nationale.

Le « lâchage » américain

Il faudra la « percée » définitive des négociations entre Américains et Vietnamiens pour que se débloque la situation au Laos. Les entretiens de Vientiane en 1972 suivent sans grande originalité la courbe des discussions de Paris. En octobre, on espère ; en décembre, tout paraît brisé. La paix — ou ce qui en tient lieu..., — une fois revenue à Saïgon, le cessez-le-feu peut intervenir au Laos : l'accord est signé le 13 février 1973. Il y aura quelques accrocs, et même une tentative de putsch d'extrême droite en août, mais la page est cette fois bien tournée, car l'Amérique a « lâché » ses alliés locaux. Progressivement, les nouvelles institutions politiques se mettent en place. Après dix ans d'absence, le prince Souphanouvong regagne Vientiane le 3 avril 1974 : il y reçoit un accueil chaleureux. Les clans militaires et féodaux sont en pièces. Souvanna Phouma dirige le gouvernement d'union nationale ; son demi-frère, le Conseil politique national de coalition, auquel il impose rapidement son programme avant de le faire entériner par le cabinet. La véritable capitale politique du Pathet-Lao est désormais Louang-Prabang. Le calme y règne ; les soldats « rouges » travaillent aux champs et ouvrent des dispensaires. C'est un grand changement par rapport à la concussion de naguère... Dans les villes, c'est une police mixte qui maintient l'ordre.

Soudain, au printemps de 1975, les événements se précipitent en Indochine : les révolutionnaires prennent le pouvoir à Phnom-Penh, puis à Saïgon. Les conséquences ne se font pas attendre au Laos : la gauche déborde sans effusion de sang les maigres réduits de la droite. Le régime d'union nationale demeure théoriquement en place, mais le Pathet-Lao quadrille l'ensemble du royaume. Les dirigeants liés à l'ancien système partent les uns après les autres pour l'étranger. Puisqu'il n'y a plus de droite, il n'y a plus de centre, et le prince Souvanna Phouma perd sa raison d'être politique. Le vieux monsieur qui sans cesse tirait sur sa pipe en jouant au bridge dans sa villa de Vientiane voit se terminer dans le calme sa « mission historique ». C'en est fini des anciennes rivalités ; c'en est fini du roi, et donc des princes. Sauf de Souphanouvong, le « prince rouge » ; sa « cour » est faite de commissaires politiques dont la longue marche est terminée : elle aura duré trente ans.

JACQUES DECORNOY.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● M. AYMAR ACHILLE-FOULD, secrétaire d'Etat français aux postes et télécommunications, est arrivé lundi 1er décembre à Sofia, où il assistera ce mardi à l'inauguration d'un central téléphonique équipé de matériel fabriqué en commun par des entreprises bulgares et françaises. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE SECRETAIRE D'ETAT, M. HENRY KISSINGER, s'est opposé à un projet « d'amélioration des relations américano-cubaines par le biais d'échanges sportifs ». A La Havane, une équipe américaine de base-ball devait affronter, en mars prochain, une équipe cubaine. Le refus du secrétaire d'Etat américain a été motivé par « l'intervention militaire cubaine en Angola aux côtés du M.P.L.A. » et par « les revendications de La Havane pour l'indépendance de Porto-Rico ». — *(A.P.)*

Union soviétique

● LE PROCES DU BIOLOGISTE SERGE KOVALEV, membre de la section soviétique d'Amnesty International, débutera le 9 décembre à Vilnious, capitale de la Lituanie, annoncent ses amis. Il avait été arrêté il y a un an lors d'une enquête sur la parution d'un journal catholique clandestin. Un autre membre d'Amnesty, M. André Tverdokhlebov, également arrêté, n'a pas encore été jugé. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

Le ministre ivoirien de l'information est élu président de l'Union des journalistes de langue française

Abidjan (A.F.P., Reuter). — Aux termes de ses travaux, samedi 29 novembre à Abidjan, le treizième congrès de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (U.I.J.P.L.F.) a élu à sa présidence M. Laurent Dona Fologo, ministre ivoirien de l'information, en sa double qualité de directeur général adjoint du quotidien national Fraternité-Matin *et de président de l'Association nationale des journalistes de Côte-d'Ivoire.*

M. Dona Fologo succède à la présidence de l'U.I.J.P.L.F. à M. Charles Rebuffat, rédacteur en chef du journal le Soir, *de Bruxelles. Le secrétariat général de l'Union reste confié à M. Georges Gros (France).*

Vingt-trois pays étaient représentés au congrès d'Abidjan. Le quatorzième congrès de l'U.I.J.P.L.F. se tiendra vraisemblablement au Maroc au printemps prochain.

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Ce n'était pas la première fois que l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française tenait un congrès en terre africaine, mais c'était la première fois qu'elle tenait un congrès dans un pays indépendant d'Afrique noire.

Les rites de l'hospitalité accomplis à Abidjan dès l'ouverture des séances de travail, à Yamoussoukro, il fallut se rendre à l'évidence que les clichés faciles de la décolonisation n'auraient pas cours dans un débat où l'on ne se ferait d'autre cadeau que ceux de l'amitié.

Stratégie calculée ou coïncidence, l'intervention des ministres de l'information africaine dans la discussion fut vigoureuse et, en fin de compte, efficace.

M. Dona Fologo, ministre ivoirien, fut plus subtil pour répondre vertement à ceux qui s'inquiètent de voir certains pays africains consacrer des investissements inconsidérés à la télévision, au détriment de la radio et de la presse écrite, et redoutent de voir la langue véhiculaire nationale écraser la réalité des identités locales. Un Etat à construire et un bonheur matériel à réaliser : deux thèmes qui étaient de défi.

Tout au long des réunions plénières et des travaux de commissions qui suivirent, l'irritation devait tomber et faire place à des échanges d'une remarquable qualité. C'est après coup qu'on a pu se rendre compte à quel point la franchise et même la brutalité initiales du propos avaient détendu l'atmosphère.

Il y avait plus de quatre vérités à se dire. On s'en est dit quelques-unes et sur un point au moins le débat a atteint une réelle profondeur, quand il est apparu qu'informer en Afrique, c'est, pour longtemps encore, éduquer, donner la maîtrise de l'environnement, de l'expression, de la pensée de la technique, autour d'un projet commun. Les responsables des écoles de journalistes africaines et européennes qui étaient présents auront au moins appris cela. Il n'y a pas en Afrique de frontière entre l'information et la formation : savoir faire et faire savoir sont inséparables.

Après la visite des installations industrielles de Bouaké et des plantations dont M. Houphouët Boigny est le marquis de Carabas, dans la clairière ou au pied des fromagers géants on dégustait le foutou et le vin de palme d'une fête villageoise. Trois jeunes instituteurs de brousse cherchaient désespérément « *quelqu'un du* Monde » pour qu'il dise cela à ses lecteurs. Voilà qui est fait et la poignée de main qui scella la promesse remerciait d'une leçon que l'Europe aura peut-être un jour intérêt à réapprendre.

ROBERT ESCARPIT.

Angola

LA PRESSE SOVIÉTIQUE DÉNONCE L'ENVOI DE « PERSONNEL MILITAIRE AMÉRICAIN ET OUEST-EUROPÉEN »

« La détente ne signifi. pas et n'a jamais signifié la fin de la lutte anti-impérialiste », écrivaient les « Izvestia », lundi 1er décembre, dans un article qui semble répondre aux propos récemment tenus par M. Kissinger mettant en garde l'Union soviétique contre les conséquences de son intervention en Angola (« le Monde » du 26 novembre). L'article conclut en réaffirmant le soutien de l'U.R.S.S. « à la vaillante lutte du peuple d'Angola ».

La « Pravda » écrivait le même jour, en première page, que « de nouveaux contingents de troupes régulières sud-africaines et de personnel militaire américain et ouest-européen sont envoyés d'urgence en Angola ». L'agence Tass reprend, pour sa part, une dépêche de son correspondant à Brazzaville annonçant qu'« un groupe important d'instructeurs militaires américains est arrivé à la base militaire de Capole, près de la ville de Silva-Porto » (fief de l'UNITA dans le centre du pays). Tass cite également l'agence Algérie-Presse-Service, affirmant que « plusieurs centaines de conscrits américains, qui ont combattu au Vietnam, se préparent à partir en République Sud-Africaine, devenue la base de l'intervention armée contre la République populaire d'Angola ». A Luanda, des dizaines de caisses d'obus de 185 millimètres encore fermées, prises au F.N.L.A., ont été présentées à la presse. Elles portaient des étiquettes indiquant qu'elles provenaient de la base américaine d'Anniston, en Alabama.

A Washington, I. John Trattner, porte-parole du département d'Etat, a déclaré lundi soir qu'il n'était pas impossible que des armes américaines destinées au Zaïre soient, « dans certains cas », acheminées en Angola. Peu après, M. Trattner est cependant revenu sur ses propos. Il a assuré s'être appuyé, pour faire son commentaire, sur une récente déclaration de M. Kissinger devant une commission du Congrès, d'après laquelle les Etats-Unis fourniraient une aide aux mouvements rivaux du M.P.L.A. M. Trattner a invoqué une défaillance de mémoire qui lui a fait confondre, a-t-il dit, aide économique et aide militaire.

Sur le terrain, l'agence Tass fait état de nouveaux succès du M.P.L.A., notamment dans l'est du pays. La ville de Cangumbe, importante position stratégique située sur la route de Silva-Porto à Luso, aurait été récemment investie par le Mouvement. — (A.F.P., A.P., Reuter, Tass, U.P.I.)

Tunisie

● LA COUR TUNISIENNE DE SURETE DE L'ETAT, siégeant en appel, vient de prononcer un verdict réduisant les peines qu'elle avait infligées à trois étudiants condamnés par défaut dans le procès des quatre-vingt-neuf militants d'extrême gauche jugés en octobre pour atteinte à la sûreté de l'Etat. La cour a ramené les peines d'Abdehamid Achour de sept ans à dix-huit mois de prison, de Nizar Krichene de cinq ans à un an de prison, et de Mohamed Joumai de cinq ans de prison à deux ans avec sursis. La cour a, d'autre part, condamné Mohamed Gammarth à deux ans de prison. Celui-ci n'avait pu se présenter au procès d'octobre dernier parce qu'il était hospilisé. — *(A.F.P.)*

● *M. Ian Smith*, premier ministre rhodésien, et M. Joshua Nkomo, chef du Conseil national africain (A.N.C.), ont signé, lundi 1er décembre, à Salisbury, une « *déclaration d'intention* » prévoyant l'ouverture de négociations pour parvenir à un règlement constitutionnel concernant l'avenir politique du pays. — *(A.P.)*

● *A Nairobi*, au Kenya, plusieurs enfants auraient été enlevés par un gang, puis revendus pour être offerts en sacrifice, afin de provoquer des chutes de pluies dans la région de Machakos.

OUTRE-MER

Territoire français des Afars et des Issas

L'évolution vers l'indépendance devrait se faire avec les élus et les représentants de l'opposition

nous déclare le président ALI AREF

Depuis deux mois, M. Ali Aref, président du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.), évoque régulièrement la « perspective de l'indépendance ». Dans une allocution prononcée le 18 novembre devant l'Assemblée territoriale, il s'est fixé deux objectifs prioritaires : obtenir un « ensemble de garanties » et créer une « véritable union nationale ».

Dans l'interview que nous publions ci-dessous, M. Ali Aref fixe à juin 1976 la date à laquelle ces « garanties » devront avoir été réunies et renouvelle son souhait d'ouvrir un dialogue avec l'opposition. Celle-ci, regroupée au sein de Ligue populaire pour l'indépendan[ce] (L.P.A.I.), a officiellement rejeté ce[tte] offre, dans un communiqué publié v[en]dredi 21 novembre, et a demandé au go[u]vernement français de négocier avec e[lle] seule l'accession du Territoire à la so[u]veraineté internationale.

De notre envoyé spécial

— Vos récentes prises de positions en faveur de l'indépendance surprennent un peu par leur caractère de nouveauté.

— Je ne suis pas surpris par votre étonnement, car *le Monde* m'a souvent présenté comme un suppôt du conservatisme et du colonialisme. Mais les faits sont là : j'ai réclamé l'indépendance dès ma jeunesse et la grande différence entre mon action à cette époque et celle que je mène aujourd'hui est que lorsque, en ma qualité de responsable du syndicat de l'enseignement primaire, je fomentais des grèves et parlais d'indépendance, je le faisais contre le gouvernement français. Depuis lors, et depuis la période durant laquelle j'étais le « second » de Mahmoud Harbi, champion du « non » au référendum de 1958, les circonstances ont changé. Et puis j'ai changé moi aussi, parce que l'exercice des responsabilités m'a amené à considérer différemment les données du problème.

» Lorsque j'étais jeune, en effet, je pensais que notre territoire était suffisamment fort pour accéder à la souveraineté sans que personne, pas plus en France qu'en Afrique, ne puisse ni contester cette volonté ni la mettre en échec. J'ai, plus tard, changé d'opinion, lorsque j'ai pris conscience des obstacles qui s'élevaient sur le chemin de notre indépendance, et j'avoue que je suis heureux qu'un ensemble de circonstances favorables me permettent aujourd'hui, et cette fois en plein accord avec la France, de retrouver la voie qui a toujours été profondément la mienne, et d'avancer, avec mes amis du gouvernement et de la Chambre des députés, vers l'objectif qui reste inéluctablement celui de tous les Africains.

» J'ajoute que j'ai toujours profondément compris l'impatience de la jeunesse du territoire, idéaliste et intransigeante, et que j'espère qu'elle voudra bien participer désormais, avec ses élus, à l'édification de notre futur Etat indépendant.

— Une partie de l'opinion publique française pense que vous avez toujours été très lié à l'U.D.R.

— En tant que chef d'un gouvernement qui ne pouvait atteindre ses objectifs qu'avec l'aide de la métropole, j'ai été fréquemment en contact avec les dirigeants français, et ceux-ci ont presque tous appartenu à l'U.D.R. au cours des quinze dernières années. Mais, alors que je suis résolument francophile et profondément gaulliste, je n'ai jamais appartenu à l'U.D.R. ni officiellement ni de cœur.

» Certes, j'ai de nombreux amis. Ils sont dans les rangs de l'U.D.R., et j'ai eu également des ennemis déterminés qui appartenaient à ce parti. Au demeurant, je n'ai jamais été membre d'aucun parti métropolitain, car je suis africain. Et, je le répète, je suis gaulliste, d'abord en raison de l'admiration que m'a inspirée le général de Gaulle, ensuite parce que j'estime qu'il a été l'un des hommes qui ont le mieux compris les aspirations des Africains. »

Mettre au point la coopération avec la France

— Sans vous demander de dévoiler ce dont vous discuterez à Paris le mois prochain, peut-on avoir une idée d'un échéancier de l'indépendance du territoire français des Afars et des Issas ?

— Je me suis borné à soumettre à la Chambre des députés un programme qui recouvre la fin de cette année et le premier trimestre 1976. Pourquoi cette échéance ? Tout simplement parce que le prochain « sommet » de l'O.U.A., qui revêtira sans doute pour nous une importance capitale, se tiendra en juin 1976. Pendant les sept mois à venir, nous avons le temps de mettre au point avec la France les grandes lignes de ce que sera notre coopération. Ainsi, c'est bien en juin prochain que nous voudrions avoir réuni les garanties que nous voulons apporter à notre population.

» Je répète que le processus d'accession à l'indépendance comportera deux interventions du Parlement français : la première, pour décider l'organisation d'un référendum ; la seconde, pour entériner les résultats de ce référendum et décider éventuellement de la sécession. Il est bien évident qu'à partir du référendum les choses iront vite, mais je suis actuellement dans l'impossibilité de préciser une échéance.

» Evidemment, toute cette évolution devrait se faire de concert avec la totalité des élus ainsi qu'avec les représentants de l'opposition, s'ils acceptent de dialoguer. Dès lors, je me garderai bien de préjuger ce que toutes ces personnes décideront à propos des différentes phases à prévoir avant l'ultime étape.

— Vous avez beaucoup parlé, dans votre dernier discours-programme devant la Chambre des députés de Djibouti, de l'organisation de l'unité africaine. Allez-vous demander également à la Ligue arabe d'appuyer votre action de décolonisation ?

— L'une des missions de la Chambre des députés du territoire s'est rendue en juin dernier dans un certain nombre d'Etats arabes et a été reçue par le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe à l'occasion de son passage au Caire. Ces contacts sont conformes à la géographie [et] à l'histoire ainsi qu'à notre appa[r]tenance commune à l'islam. [A] l'heure actuelle, nous nous eng[a]geons dans la voie de la déco[lo]nisation en harmonie avec l'OU[A]. Or, plusieurs Etats arab[es] sont membres de cette organisa[]tion. Quant à nos proches v[oi]sins — je veux parler surtout [du] Yémen et de l'Arabie Saoudite — nous avons avec eux des relatio[ns] qui ont jusqu'à présent surtout [un] caractère religieux et écon[o]mique. »

J'ai proposé le dialogu[e] à l'opposition

— Vous vous êtes rendu [en] Ethiopie le mois dernier. Vo[us] y avez obtenu des résulta[ts] positifs. Entendez-vous vo[us] rendre à Mogadiscio et, po[ur] cela, êtes-vous disposé à pre[n]dre une initiative qui soit pr[o]pre à relancer le dialogue av[ec] la Somalie ?

— Personnellement, je me r[é]jouirais d'avoir à conduire u[ne] délégation à Mogadiscio, comm[e] je viens d'en mener une à Addi[s-]Abeba. Cela signifierait que [la] République démocratique de S[o]malie reconnaît enfin notre ex[is]tence en tant qu'entité territoria[le] et cela marquerait, en quelq[ue] sorte, la fin des ambiguïtés q[ui] n'ont cessé de caractériser l'att[i]tude de ses dirigeants depuis q[ue] la Somalie a, constitutionnell[e]ment, décidé de procéder à l'a[n]nexion de tous les territoir[es] peuplés de Somalis (1). Qua[nt] aux initiatives propres à relanc[er] le dialogue, elles peuvent au[ssi] provenir de la Somalie. Et [on] peut espérer que certaines re[n]contres panafricaines pourra[ient] nous fournir l'occasion de nou[er] le dialogue.

— Quelles mesures comptez[-]vous proposer pour, selon vo[]tre propre formule, « cimente[r] l'unité nationale » du fut[ur] Etat ?

— J'ai proposé le dialogue à [la] Ligue populaire, qui regrou[pe] l'opposition, en vue de l'associe[r] à toutes les phases du process[us] d'accession à l'indépendance, q[ui] est maintenant ouvert. Si cet[te] proposition était acceptée, [je] pense que les élus et la Ligue d[e]vraient alors constituer un grou[pe] d'études pour mettre au point n[o]tre future Constitution, ou po[ur] arrêter au moins les grands prin[]cipes sur lesquels devra reposer [ce] texte. Certes, nous aurons des dif[]ficultés à surmonter, mais je n'[ai] pas de remède miracle, et je m'in[]terdis de proposer une solutio[n]. J'estime que seul un group[e] d'hommes de bonne volonté, re[]présentatif de toutes les tendan[]ces d'opinion, même les plus ex[]trêmes, pourrait triompher d[es] obstacles, à condition de fai[re] preuve de sérénité. Cela me para[ît] être le seul moyen de prépare[r] notre future unité national[e]. Dans mon esprit, l'indépendanc[e] doit être le traitement de choc q[ui] nous ferait passer du stade actue[l] au régime moderne auquel nou[s] souhaitons parvenir. Et, je le ré[]pète, je ne conçois pas ce travai[l] sans la participation des respon[]sables de la Ligue...

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(1) Le président du Territoire français des Afars et des Issas fai[t] ici allusion au paragraphe 4 d[e] l'article VI de la *Constitution* somalienne, seule partie de ce texte qu[i] n'ait pas été suspendue après que les militaires se furent emparés du pouvoir à Mogadiscio.

POLITIQUE

APRÈS LE CONGRÈS DU PARTI RADICAL

Mme Giroud rend hommage aux radicaux de gauche

Au lendemain du congrès de Lyon, qui a pris fin par l'élection de M. Gabriel Péronnet à la présidence du parti radical, Mme Françoise Giroud a tenu des propos que ne désavouera certainement pas celui qu'elle avait tenté de mettre en échec en se présentant contre lui lors du scrutin final. Elle a, en effet, rendu hommage aux radicaux de gauche, ces radicaux de gauche auxquels M. Péronnet avait lancé de nombreux appels en vue de la réunification de la famille radicale. « J'ai un grand respect pour eux, je crois que ce sont des gens très sincères dans leur volonté de changement », a-t-elle déclaré. « Ce sont de vrais radicaux », avait dit M. Péronnet à Lyon.

Ces éloges et ces invites ne semblent pas troubler M. Robert Fabre. Le président du M.R.G., qui avait déjà recommandé à ses amis la prudence dans leurs rapports avec les membres de la majorité, a jugé inutile de discuter avec M. Péronnet.

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a évoqué, lundi 1er décembre, au micro de France-Inter, l'éventualité d'une réunification de la famille radicale. Elle a loué *« l'honnêteté et la bonne foi »* des radicaux de gauche et ajouté que leur courant pourrait rejoindre celui des radicaux valoisiens, *« si le parti radical réussit, avec d'autres, à entraîner véritablement le pouvoir dans la voie de réformes très vigoureuses »*. Le secrétaire d'Etat a souligné : *« Si les radicaux de gauche voient que la politique qu'ils préconisent, que les réformes qu'ils veulent faire, se réalisent, alors ils rejoindront la majorité. »*

« J'ai un grand respect pour les radicaux de gauche, a encore dit Mme Giroud, *je crois que ce sont des gens très sincères dans leur volonté de changement et de réformes profondes ; on ne les attirera pas place de Valois avec des sourires et des déjeuners. »*

« Je ne me sens nullement battue »

Le même jour, Mme Giroud a commenté, au micro d'Europe 1, son échec contre M. Gabriel Péronnet lors de l'élection à la présidence du parti radical. Elle a déclaré : *« Je ne me sens nullement battue. J'ai obtenu exactement ce que je voulais : que la tendance dure — par opposition à la tendance conciliatrice — du parti radical se traduise en chiffres. Ces chiffres ont été extrêmement éloquents. J'aurais été sincèrement consternée si je m'étais trouvée, dimanche soir, présidente du parti radical. Ce que je voulais, c'est que ceux qui souhaitent que les réformes aillent vite, qui ont le sentiment que le président de la République n'a peut-être pas derrière lui toutes les forces nécessaires pour les réaliser, s'expriment. »*

M. FABRE : conversations inutiles.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui était interrogé au micro d'Europe 1 à propos du congrès de Lyon, a fait remarquer que M. Gabriel Péronnet, dont l'objectif est de réunifier la famille radicale, *« aura quelque mal à rassembler d'abord ses propres radicaux »*. *« Le parti valoisien,* a ajouté le président du M.R.G., *a opté pour la majorité présidentielle et l'allégeance au président de la République ; nous, nous avons choisi l'union de la gauche, et nous nous y maintenons : notre prochain congrès (du 12 au 14 décembre) apportera d'ailleurs une réponse claire à ce sujet. »*

M. Fabre a jugé *« inutile d'avoir des conversations »* avec M. Péronnet. *« Nos n'avons rien à nous dire »*, a-t-il souligné.

● *M. Gérard Samet*, de Paris, qui se porta candidat contre M. Péronnet lors de la séance finale du congrès radical (et qui retira sa candidature lorsque Mme Françoise Giroud annonça la sienne), nous a adressé la déclaration suivante lundi 1er décembre : *« Le parti radical a élu démocratiquement son nouveau président, Gabriel Péronnet (...). Nous devons oublier nos querelles pour construire (...). Le résultat est là. Il faut nous y soumettre. Pas forcément de gaieté de cœur ; mais appuyer M. Péronnet est la seule solution pour faire avancer les réformes et inscrire le manifeste radical dans les faits. Nous devons serrer les coudes. »*

LA PRÉPARATION DU XXIIe CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Les « tribunes de discussion » illustrent les hésitations des militants

Les organes centraux du parti communiste, *l'Humanité* et *France nouvelle* ont commencé, lundi 1er décembre, la publication des « tribunes de discussion » pour le XXIIe congrès du parti, qui siégera à Saint-Ouen du 4 au 8 février. Dès les premières tribunes apparaissent les deux courants qui s'expriment chez les communistes. D'une part, ceux qui se montrent soucieux de développer l'union de la gauche dans sa forme actuelle. D'autre part, ceux qui, au nom de l'objectif de la transition au socialisme, entendent réaffirmer les positions de fond du P.C.F.

C'est ainsi, par exemple, que dans *l'Humanité* du 2 décembre M. Claude Quin (Paris) explique que la conception que le P.C.F. a de l'union *« est supérieure à la conception du « front de classe » du parti socialiste »*.

Il note : *« Celle-ci, d'une part, gomme le fait que la grande bourgeoisie monopoliste est l'adversaire du « plus grand nombre » des Français, et, d'autre part, nie le rôle décisif de « la classe ouvrière ». (...)*

» L'union appelle la confrontation parce qu'elle est une alliance qui s'élargit et s'approfondit, et non un ramassis de mécontents, un front indifférencié, un bloc où se dissoudrait l'originalité de chaque force sociale. »

La veille, toujours dans *l'Humanité*, M. Jean-Pierre Bloch (Paris) avait mis en garde contre la tendance à multiplier les garanties démocratiques. Insistant sur le fait que la transition au socialisme provoquera de vives réactions des adversaires du programme commun qui contrôlent d'importants moyens d'expression, il ajoutait :

« Aussi, pourquoi reconnaître par avance à nos adversaires les plus résolus, les plus dépourvus de scrupules, le droit de remettre en cause l'acquis obtenu, et par là même la possibilité de pousser cet acquis à son terme... au socialisme ?

» Dans ces conditions, pouvons-nous considérer que le peuple sera en mesure de décider en toute connaissance de cause ? »

A l'inverse, Mme Marcelle Lacotte (Pantin), toujours dans *l'Humanité* du 1er décembre, craignait qu'en mettant trop l'accent sur le passage au socialisme le P.C.F. n'effarouche et ne *« bloque la discussion »*.

Dès lors qu'il y a hésitation sur le rythme que le P.C.F. doit adopter dans sa démarche, c'est sans surprise que l'on voit M. Gérard Marcou (Champigny) estimer, dans *France nouvelle*, que certains paragraphes du projet de résolution *« paraissent mêler ce qu'apportera la mise en œuvre du programme commun et ce qu'apportera le socialisme aux travailleurs ; ou plutôt, ils semblent restreindre sur certains points ce qu'apportera le socialisme aux dispositions du programme commun sur les mêmes questions »*.

Mme Yvette Camus (Aubervilliers) traduit, elle aussi, les difficultés que les militants communistes rencontrent dans la mise en œuvre de la ligne du parti, quand elle note :

« Ces dernières années, j'avais — et je ne crois pas être la seule — eu du mal à articuler dans ma propre activité, et donc à expliquer aux autres, toutes les dimensions de notre politique, entre les urgences de l'action contre le pouvoir, la bataille pour le programme commun, le passage au socialisme, le socialisme que nous voulons. »

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉLECTORALE DU P.C.

M. Roger Leclerc, membre du comité central du P.C.F., spécialiste pour ce parti des analyses électorales, commente dans l'hebdomadaire *France nouvelle* l'évolution des résultats lors des élections partielles qui se sont déroulées entre juin et novembre 1975.

Il note à propos des élections municipales partielles :

« Une étude a été faite sur les élections dans vingt-sept communes de plus de mille habitants. Le P.C.F. augmente son pourcentage dans la moitié d'entre elles (quatorze). Le nombre de ses élus, globalement, est en progression : trente-six au lieu de vingt-deux. »

En ce qui concerne les élections cantonales, M. Leclerc souligne :

« Pour les communistes, c'est en tout cas l'élection la plus difficile. Celles qui nous intéressent concernent essentiellement les cantons ruraux. La personnalité, pour ne pas dire la notabilité, y joue un grand rôle. Pour vingt-trois cantons, avec 20 % des voix en moyenne, nous obtenons un siège, alors que les partis au pouvoir, avec 35 % des voix, en ont onze.

» La progression du P.S. est pour une bonne part le résultat d'une présence dans de nouveaux cantons. Dans ceux où son implantation est ancienne, traditionnelle pourrait-on dire, il enregistre un tassement dû, semble-t-il, à la volonté de la droite de récupérer une partie de son électorat qui se portait jusqu'alors sur le candidat socialiste pour faire barrage au communiste, alors que l'électorat communiste, dans sa masse, se trouve confirmé dans ses choix antérieurs. »

POUR LA FIN DE L'ANNÉE

La fédération des Bouches-du-Rhône s'est fixé un objectif de vingt mille adhérents

De notre correspondant régional

Marseille. — Vingt mille adhérents avant la fin de l'année 1975, tel est l'objectif que s'est fixé la fédération communiste des Bouches-du-Rhône dans le cadre de sa campagne de *« renforcement du parti »* préparatoire au vingt-deuxième congrès. Parallèlement à cette campagne, le quotidien du P.C., *la Marseillaise*, a lancé une vaste opération de souscription intitulée : « Cent millions pour la vérité », dont le but est de lui permettre de renouveler son matériel de composition (1).

Le chiffre de vingt mille adhérents, qui paraît devoir être atteint au vu des résultats publiés presque chaque jour, section par section, dans les pages du journal communiste, serait le plus élevé auquel la fédération des Bouches-du-Rhône — la plus puissante du P.C. après celle de Paris — soit jamais parvenue. A la libération, ses effectifs oscillaient entre dix-sept mille et dix-huit mille puis ils s'étaient amenuisés jusqu'au niveau le plus bas de douze mille en 1958, avant de remonter régulièrement à partir de 1962. En octobre 1973, la fédération, dont le secrétaire général est M. Georges Lazzarino, député de la cinquième circonscription des Bouches-du-Rhône et membre du comité central du P.C.F., avait fêté son seize millième adhérent.

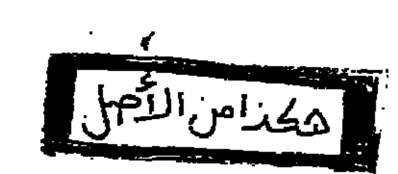
Au cours des deux années écoulées, elle aurait donc numériquement progressé autant qu'entre 1958 et 1973 et réalisé un gain de 25 %, sans comparaison avec le taux moyen d'accroissement démographique. Elle le doit essentiellement à la création de la zone industrialo-portuaire de Fos et à l'urbanisation accélérée des communes situées à l'ouest de l'étang de Berre, Martigues, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, toutes administrées par des maires communistes, de même qu'Arles, également touchée par le *« séisme de Fos »* et où le P.C. compte sept cents membres.

La fédération possède encore cependant, plus de la moitié de ses adhérents à Marseille, où ses positions fortes correspondent géographiquement, aux quartiers nord, les plus urbanisés et, par secteurs d'activité, au port autonome, à la réparation navale, aux entreprises métallurgiques, aux transports publics et aux sucreries de Saint-Louis. Elle est d'autre part, bien implantée dans la partie agricole du département (Châteaurenard, Noves, Mallemort, Tarascon) ainsi que dans les centres de constructions navales de La Seyne et de La Ciotat.

Les désaccords nombreux qui se sont produits depuis un an entre le P.C. et le P.S., tant au sujet du vote des budgets du département et de la ville de Marseille que lors d'élections partielles, ne semblent avoir desservi aucune des deux formations, puisque la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône annonce également une augmentation sensible du nombre de ses adhérents, qui est passé de onze mille, à fin 1973, à environ treize mille en novembre 1975.

GUY PORTE.

(1) Le chiffre de 500 000 francs a déjà été dépassé. L'objectif est présenté en anciens francs.



POLITIQUE

Le Sénat adopte le budget des transports et s'interroge sur l'avenir de Concorde

Les sénateurs ont adopté successivement, lundi 1er décembre, le budget des transports terrestres, de l'aviation civile et de la marine marchande, communistes et socialistes votant chaque fois contre ces crédits. La capacité commerciale de l'avion Concorde a été mise en accusation par la commission des finances et son rapporteur général.

Mlle RAPUZZI (P.S.) présente le rapport de la section commune et des transports terrestres.

L'essentiel des crédits des transports terrestres ira à la S.N.C.F. et, dans une moindre mesure, à la R.A.T.P. L'importante baisse du trafic marchandises de la S.N.C.F. (de l'ordre de 20 %) tient pour une large part, note le rapporteur, à la réduction de l'activité de la sidérurgie et de la métallurgie. Cette réduction explique la dégradation de la situation financière de la société nationale.

M. BILLIEMAZ (gauche dém.), rapporteur de la commission des affaires économiques, souligne que, malgré la crise pétrolière, la route a mieux résisté que le rail à la mauvaise conjoncture qui affecte d'abord les pondéreux.

Au sujet des réseaux urbains de transports en commun, les dix-huit agglomérations les plus importantes de province restent en déficit, et les collectivités doivent consentir une participation qui atteint jusqu'à 51 % à Marseille. Pour la construction du métro de Marseille et de celui de Lyon, la subvention de l'Etat ne dépassera pas 25 % des dépenses.

Dans sa réponse, M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, indique les crédits d'études de la section commune concernent en priorité les transports collectifs.

« Les conditions d'exploitation des transports parisiens, indique le secrétaire d'État, *seront améliorées et l'effort de renouvellement du matériel roulant poursuivi. La carte orange, lancée le 1er juillet, connaît un incontestable succès puisque 820 000 cartes ont été vendues en novembre. »*

M. QUILLIOT (P.S.) dénonce la disparité entre l'aide de l'Etat aux transports parisiens et aux transports provinciaux. Les contribuables de province, dit-il, payent le déficit de leurs propres réseaux et ceux de la capitale. Il se plaint aussi de l'absence d'efforts pour relier les villes moyennes : il y a quinze ans, on faisait Paris-Clermont en quatre heures ; aujourd'hui, il faut quatre heures neuf minutes !

M. FERRANT (Union centr.) demande quelle aide a été prévue pour l'artisanat batelier, qui a été particulièrement touché par la crise, et pour lequel la reprise n'est pas attendue avant quatre ou cinq ans.

M. AUBURTIN (U.D.R.) réclame des indications sur le plan d'aménagement de la gare Saint-Lazare.

M. GUILLARD (ind.) souligne à son tour le caractère « inéquitable » de la répartition des crédits entre Paris et la province, et M. SCHMAUS (P.C.) critique la politique qui consiste à faire payer les usagers ou les contribuables pour les grandes entreprises, qui jouissent de tarifs préférentiels.

M. CAVAILLE reprend la parole pour indiquer que l'Etat dépense 1 milliard afin de maintenir les trains omnibus qui desservent les villes de province

LES FAMILLES NOMBREUSES MOINS AVANTAGÉES EN PREMIÈRE QU'EN DEUXIÈME CLASSE ?

Dans le cadre, déclare-t-il, d'une politique d'ensemble de la famille, le secrétaire d'Etat aux transports envisage de modifier les tarifs réduits consentis par la S.N.C.F. aux familles nombreuses. Il y a, selon lui, quelque paradoxe à ce que l'Etat dépense davantage pour faire circuler les familles en première classe plutôt qu'en seconde. C'est, dit-il, une prime versée à la richesse.

Aussi les services du secrétariat d'Etat aux transports ont formé le projet de consentir aux familles la même réduction en valeur absolue pour l'une et l'autre classe. En pourcentage, les voyageurs de première classe seraient défavorisés et ceux de seconde classe avantagés. Par exemple, pour un trajet coûtant 150 francs en première classe et 100 francs en seconde, le titulaire d'une carte de réduction de 30 % bénéficierait d'un abattement de 30 francs, quelle que soit la classe choisie.

La commercialisation de l'avion supersonique

M. FORTIER (app. U.D.R.), rapporteur du budget concernant l'aviation civile, estime que le niveau des crédits (+ 4 %) manifeste que cet important secteur de notre activité nationale n'est pas considéré comme prioritaire. Au sujet de l'appareil supersonique Concorde, la commission s'interroge sur le point de savoir si, compte tenu des problèmes de rentabilité financière, le moment n'est pas venu d'envisager une coopération plus large, tant sur le plan technologique que commercial. A propos du déficit d'Air France, le rapporteur note que l'absence de licenciements dans le personnel pèse sur la situation financière de la compagnie. Le seul personnel navigant est passé de 2 386 personnes en 1965 à 5 233 en 1975. *« L'aviation générale,* précise-t-il, *a bien résisté à la crise. Mais nous avons 5 600 avions pour 36 000 pilotes, l'Allemagne 5 000 avions pour 9 000 pilotes. C'est dire que nos pilotes volent peu. »*

M. PAMS (Gauche dém.), exprimant l'avis de la commission des affaires économiques, observe qu'Air Inter devrait être bénéficiaire, en 1975, d'environ 15 millions, tandis qu'Air France aura une perte brute de 400 millions.

M. CAVAILLE regrette que les défenseurs de l'environnement ne mettent pas autant d'acharnement à défendre Airbus qu'ils en mettent pour attaquer Concorde, car, dit-il *« Airbus est le plus silencieux des avions de transport ».* Le secrétaire d'Etat reconnaît que la situation financière d'Air France est « assez préoccupante ». En ce qui concerne l'aide aux riverains des aéroports, il précise qu'un décret de 1973 avait institué une taxe parafiscale ; des résultats très concrets ont été obtenus : depuis l'origine et jusqu'en fin de cette année, cette taxe aura rapporté environ 60 millions de francs. Elle a, d'ores et déjà, permis, autour de Roissy, l'achat de cent cinquante logements et l'insonorisation de sept écoles. Autour d'Orly sont à l'heure actuelle, réalisés, en cours ou en négociation, l'achat de soixante-quinze logements ainsi que l'insonorisation de trente-trois écoles (représentant neuf cent trois classes) et de quatre établissements médico-sociaux. Ces programmes se poursuivront les années prochaines, notamment autour d'Orly, grâce à la concertation étroite qui s'est établie entre les collectivités intéressées, Aéroport de Paris et les services départementaux concernés et grâce aux compléments de subventions accordés par les ministères de l'éducation et de la santé. D'autre part, une modification de cette taxe est à l'étude pour la rendre plus incitative en pénalisant davantage les avions les plus bruyants.

M. MONORY (Union centr.), rapporteur général de la commission des finances, estime que le secrétaire d'Etat a été trop « agressif » envers ceux qui doutent des qualités commerciales de Concorde.

« L'appareil est vendu à moitié prix, à peine, et cependant même à ce prix d'achat la rentabilité de l'exploitation n'est pas sûre. Or beaucoup d'emplois dépendent de Concorde. De surcroît, nous perdrons, dit-il, *200 millions chaque fois que nous en vendons un exemplaire.*

» Vous nous direz qu'il y a deux mille voyageurs inscrits pour les premiers vols, mais ce sont autant de places de première classe de moins sur les autres appareils.

» *Bref,* conclut le rapporteur général, *je ne crois pas que seuls ou même avec les Anglais, nous soyons en mesure de réussir. Techniquement, un supersonique n'est pas fait pour servir de moyen-courrier, mais de long-courrier.*

» Nous ne voulons pas qu'on nous redemande 1,2 milliard ou 1,5 milliard, l'an prochain, pour des productions sans avenir. Dire la vérité, c'est déjà commencer à résoudre les questions ! »

M. MERIC (P.S.), pense que, pour favoriser la vente de Concorde, il faudrait des formules bancaires nouvelles. Si l'on constate une propagande insidieuse contre cet avion, c'est, déclare le sénateur de Haute-Garonne, *« parce que le succès de Concorde porterait un coup sévère à l'industrie américaine, qui a la maîtrise du marché des appareils subsoniques. L'arrêt de la fabrication après seize exemplaires créera un vide mortel à la SNIAS. Nous n'admettons pas,* conclut-il, *que la coopération franco-américaine soit à ce prix. »*

M. FERRANT (Union centr.) plaide en faveur des « *contrôleurs du ciel grévistes* » et déplore que la loi d'amnistie de l'an dernier n'ait pas effacé toutes les sanctions qui avaient été prises contre eux. M. GUILLARD (ind.) s'étonne de ne voir aucun crédit pour Airbus, et M. AUBRY demande si l'on choisira des appareils américains pour remplacer Caravelle. Il réclame l'extension aux transports aériens des 30 % de réduction qui sont accordés à l'occasion des congés payés.

M. CAVAILLE répond notamment au sujet de Concorde : *« Le grand problème reste celui des autorisations d'atterrissage à Washington, à New-York, à Tokyo ; il en faut aussi pour le survol de la Sibérie. Quand je suis allé aux U.S.A. en septembre, j'ai insisté sur le problème politique. J'ai dit que l'opinion ne comprendrait pas le barrage fait à Concorde. Il m'a été répondu qu'il y avait aussi un problème politique, de sens contraire, aux U.S.A. La décision ne sera prise qu'en février, au niveau fédéral. Il nous faudra encore l'accord des autorités locales et, finalement, celui de l'opinion publique américaine. Le succès commercial est, ne nous le cachons pas, fonction des possibilités d'atterrissage à New-York, aérodrome de prestige. »*

Après le vote des crédits de l'aviation civile, les sénateurs examinent le budget de la marine marchande.

M. GAUDON (P.C.), rapporteur de la commission des finances, réclame une plus grande fermeté du gouvernement à l'égard des pavillons de complaisance. L'avenir de la construction navale lui semble « difficile », compte tenu de la concurrence étrangère.

M. YVON (Un. centr.), rapporteur de la commission des affaires économiques, souligne, à propos de la pêche, l'inadaptation des règlements communautaires et le caractère excessif des importations des pays tiers.

Parlant de la construction navale, M. CAVAILLE déclare notamment :

« Il ne faut pas se bercer d'illusions, la crise actuelle est d'une telle gravité qu'elle n'épargnera pas la construction navale française, et celle-ci doit être bien consciente des problèmes qui peuvent se poser à elle à terme. Il faut donc que nos chantiers mettent à profit la période de répit relatif dont ils jouissent pour renforcer leur capacité de résistance à une concurrence étrangère de plus en plus agressive. Le gouvernement leur a demandé de resserrer leurs liens commerciaux, financiers et industriels afin de présenter un front commun à la crise. L'Etat, pour sa part, leur viendra en aide par une dotation de l'ordre de 1 milliard de francs pour 1976. La petite construction navale se trouve, elle aussi, soumise à une concurrence internationale sévère, notamment pour les navires de pêche. Faute d'un régime de garantie de prix comparable à celui des grands chantiers, ce secteur se trouvait dans l'embarras jusqu'à cette année. J'y ai paré en mettant en place au mois de juin un nouveau régime d'aide inspiré de celui applicable aux grands chantiers, il doit favoriser le renforcement des liens entre entreprises et leur donner en même temps la possibilité de mieux affronter la concurrence internationale.

» J'indique à M. Yvon que 20 millions iront aux moyens chantiers et 13 aux petits, ces crédits étant évaluatifs. »

Les problèmes de la pêche, la question des détournements de trafic, l'avenir de la construction navale et la crise des petits chantiers sont traités par les orateurs. MM. ORVOEN (Un. centr.), CROZE (ind.), EHLERS (P.C.), ANDRIEUX (P.S.) et JEAN COLIN (non inscr.) prennent successivement la parole, M. Colin pour affirmer : *« Les neuf petits chantiers concernés par la loi d'aide n'ont obtenu que neuf commandes depuis onze mois et s'inquiètent d'autant plus qu'ils ne vont très peu bénéficier, en pratique, des garanties de prix. En effet, quatre de ces chantiers sont déjà en rupture de charge. Il l'un a fermé — provisoirement dit-on. »*

Le SECRETAIRE D'ETAT répond notamment à M. Colin : *« Dans ce budget, 13 millions sont destinés aux petits chantiers. Le 30 juin, j'ai notifié qu'ils bénéficieront de la garantie des prix pour l'ensemble de la production exportée et pour certaines productions nationales, navires de pêche en particulier... »*

Les crédits de la marine marchande sont alors adoptés, communistes et socialistes votant contre.

A. G.

JUSTICE

APRÈS UN DOUBLE ACCIDENT MORTEL DU TRAVAIL AUX USINES BERLIET

Le tribunal de Lyon condamne un responsable d'atelier à six mois d'emprisonnement, dont trois avec sursis

Lyon. — Prévenu d'homicides involontaires sur la personne de deux ouvriers mécaniciens, MM. Joseph Molina et Louis Berland — tués le 12 janvier 1972 par un pont roulant, alors qu'ils réparaient une presse de l'atelier d'emboutissage des usines Berliet à Vénissieux, — un cadre supérieur de la société, M. Jean-Baptiste Michelland, cinquante ans, responsable de l'atelier, a été condamné, lundi 1er décembre, par la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, à six mois d'emprisonnement dont trois assortis du sursis (« le Monde » du 19 novembre). Cette peine, précise le jugement, lui est infligée pour « l'inciter à observer les dispositions du code du travail destinées à assurer la sécurité des travailleurs de l'entreprise ».

De notre correspondant régional

Poursuivi précisément pour ces infractions à la législation sur la sécurité des travailleurs, M. Michelland est condamné, en outre, à trois amendes de 360 francs chacune, maximum de la sanction applicable à ce type d'infraction à l'époque des faits (aujourd'hui, cette infraction est passée de la catégorie contravention à celle de délit). La peine principale qui frappe M. Michelland tombe sous le coup de l'amnistie, puisqu'elle n'est pas supérieure à trois mois d'emprisonnement ferme (ou aux douze mois avec sursis) qu'avait d'ailleurs souhaité voir appliquer le procureur de la République dans son réquisitoire. Cependant, compte tenu de la « *sévérité du jugement* », on prêtait l'intention à M. Michelland de faire appel de la décision.

Coïnculpés dans cette affaire, les deux employés subalternes : un agent de méthode, M. René Herbepin, et le conducteur du pont roulant, M. Peniamin Karakouzian, bénéficient d'une mesure de relaxe. A l'égard du premier, détaché pour un stage dans l'atelier, le tribunal considère « *qu'il n'avait, à ce titre, aucun pouvoir de contrôle où de direction et ne possédait pas la maîtrise des fonctions qu'il occupait provisoirement* ». Pour écarter le second des liens de la prévention, le tribunal estime qu'il ne « *dispose pas d'éléments d'appréciation suffisants* ».

En plus de la publication du jugement dans des quotidiens locaux et l'affichage pendant quinze jours à la porte de l'entreprise, le jugement condamne solidairement M. Michelland et la société des usines Berliet à payer à chacun des syndicats partie civile, la C.F.D.T. et la C.G.T., 3 000 francs de dommages et intérêts.

« Les responsabilités collectives »

Après l'énoncé du jugement, les cadres, qui s'étaient déplacés au nombre d'une centaine environ pour témoigner de « *leur solidarité aux inculpés* », ont rendu publique une « *motion de l'encadrement Berliet* » protestant contre une justice qui, au lieu de « *rechercher et définir la part des responsabilités collectives* », est « *soucieuse avant tout de trouver un présumé coupable à jeter en pâture à l'opinion publique* ». Faut-il mettre sur le compte d'une grande méconnaissance du droit le passage de cette motion indiquant que les cadres ne peuvent accepter d'encourir « *une peine infamante les assimilant à des délinquants poursuivis pour des fautes crapuleuses* » ? Ou les auteurs veulent-ils entendre que la justice pourrait s'appliquer de façon différente selon qu'elle s'adresse à un cadre ou à un ouvrier spécialisé ? Car l'inculpation d' « *homicide involontaire* » qui frappe par exemple le conducteur irrespectueux du code de la route n'implique pas pour autant un caractère crapuleux, et ce n'est ni plus ni moins qu'en fonction de ces principes généraux du code pénal qu'a été poursuivi et qu'est aujourd'hui condamné M. Michelland.

Paradoxalement, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ne s'estiment pas satisfaits de ce jugement. Non parce qu'ils trouvent les peines insuffisantes, mais parce qu'ils estiment que le « *véritable responsable a échappé au procès et à la condamnation* ». Pour les représentants syndicaux, ce « *responsable* » ne peut être que le chef d'entreprise, M. Paul Berliet. « *Contrairement*, disent-ils, *aux rumeurs que font courir certains cadres, notre objectif n'a jamais été de faire porter la responsabilité sur M. Michelland.* » La C.G.T. rappelle à ce sujet qu'elle est à l'origine d'une pétition réclamant que la direction ne doit pas être « *dédouanée* » et que ce texte a été signé par deux cent cinquante agents de maîtrise.

Au « bon niveau »

On peut se demander alors devant ces réactions si le juge d'instruction et le parquet, décidant de s'arrêter dans la hiérarchie des responsabilités à M. Michelland, chef de l'atelier d'emboutissage, ont frappé au « bon niveau ». C'était en tout cas le sentiment du représentant du ministère public à l'audience du 17 novembre. C'est aujourd'hui la conviction du tribunal. Celui-ci estime, en effet, que M. Michelland « *disposait d'une autorité et d'une compétence technique suffisantes pour assurer la sécurité des ouvriers employés dans l'atelier placé sous sa direction, qu'il admet d'ailleurs que, en raison des pouvoirs de direction et de contrôle dont ils disposait, sa responsabilité se trouve engagée* ». Où l'était-elle précisément ? Dans la décision de faire réparer la presse sans arrêter la production et dans l'inobservation de l'article 30 du décret du 23 août 1947 sur la sécurité du travail, répond le jugement. « *La cause déterminante de l'accident relève d'une négligence grave dans l'organisation du travail* », dit encore celui-ci. Ainsi donc, pour les magistrats lyonnais, la simple observation des consignes de sécurité et des règlements du travail aurait pu empêcher le drame. Mais ne pouvait-on pas envisager la sécurité des travaux d'entretien dans l'atelier d'emboutissage en installant, par exemple, des dispositifs mécaniques ou électriques susceptibles de diminuer très sensiblement et même de supprimer totalement les risques d'accidents ? C'est la solution qui a été appliquée puisque le jugement souligne que depuis l'accident « *la direction a fait installer un dispositif de gyrophare et de coupe-circuit interdisant le passage du pont au-dessus de la presse lorsque des travaux de réparation sont effectués* ». Dans ce cas, la direction, et les pouvoirs de décision qu'elle implique, est-elle incarnée par M. Michelland — ce qui pourrait permettre de faire appel réellement à sa responsabilité — ou s'exerce-t-elle à un niveau plus élevé visant alors deux cadres supérieurs, ce « *rempart du patronat* » dont parlent volontiers la C.G.T. et la C.F.D.T. ? Les intéressés pourraient utilement préciser ce point, sous peine de continuer à apparaître comme les complices de ceux dont ils acceptent les « *délégations de pouvoirs* ».

BERNARD ELIE.

A Toulouse

« NOUS NE VOULONS PLUS ÊTRE LES ÉBOUEURS DE LA SOCIÉTÉ » déclare le Syndicat des personnels de l'éducation surveillée

Toulouse. — « *Nous ne voulons plus être les éboueurs de la société.* » C'est, en substance, la conclusion des travaux du congrès national du Syndicat des personnels d'éducation surveillée (S.N.P.E.S.) qui s'est réuni à Toulouse les 29 et 30 novembre. En soulignant le nombre des récidivistes parmi les cinq mille mineurs incarcérés chaque année en France, les éducateurs ont notamment dénoncé la répression et l' « *intimidation* » policière qui ne provoquent dans la plupart des cas chez les adolescents que des phénomènes de « rejet ». Les membres du S.N.P.E.S. souhaitent la suppression progressive du cadre carcéral pour les mineurs, et un aménagement de l'intervention de la police.

On a cité à ce propos l'expérience tentée à Denver, aux Etats-Unis où la prison a été supprimée pour les mineurs. Ceux-ci ne passent plus par les locaux de police après leur interpellation, et sont aussitôt confiés à des éducateurs et des psychologues. On compterait sept fois moins de récidives qu'en France pour une population pénale équivalente. Considérant que la moitié des tribunaux de province manquent d'équipements nécessaires (foyers, consultations), les congressistes réclament une intervention plus rapide des magistrats auprès des jeunes délinquants et une réforme privilégiant la mission de l'éducation surveillée.

UNE QUATRIÈME DEMANDE DE SAISIE DE « DOSSIER B... COMME BARBOUZES » EST REJETÉE

M. Philippe Bertin, vice-président du tribunal de Paris, a rendu, lundi 1er décembre, une ordonnance après l'action en référé — la quatrième — engagée contre le livre de Patrice Chairoff, *Dossier B... comme barbouzes*, par M. Maurice Herscu, président-directeur de la société Barracuda, qui se consacre notamment au commerce de matériel militaire, qui demandait la saisie de l'ouvrage.

M. Herscu est présenté dans le livre comme l' « *homme-clé* » du détournement sur Alger, le 30 juin 1967, de l'avion transportant M. Moïse Tschombé, l'ancien président du Congo Kinshasa, dont il était un ami personnel. L'industriel s'élevait contre cette interprétation qui laissait penser qu'il pouvait avoir joué un rôle dans le rapt.

Conformément à une suggestion de M. Bertin, l'éditeur, M. Alain Moreau, a proposé une interprétation du passage incriminé selon laquelle « *homme-clé* » signifie que « *ce personnage, par les liens qui l'unissaient aux protagonistes de l'affaire, est en mesure de détenir la réponse aux questions que l'opinion et la presse se posent* ». M. Bertin a donné acte à l'éditeur de cette interprétation. Il a accordé, d'autre part, au requérant l'insertion du texte de l'ordonnance dans deux journaux de son choix, à concurrence de 4 000 francs.

FAITS DIVERS

Après avoir échappé à plusieurs reprises aux policiers

Jean-Charles Willoquet est arrêté à Paris

Jean-Charles Willoquet, arrêté le lundi 1er décembre, e actuellement entendu par la police tant sur les armes qu'il poss dait que sur l'amie qui l'a hébergé et qui pourrait être inculp de recel de malfaiteur. Deux informations ont, d'autre part, é ouvertes et confiées à M. Jean Cornuault, juge d'instruction Paris : l'une relative à sa fuite du Palais de justice (tentati d'homicide volontaire sur agents de la force publique, séque tration avec prise d'otages, évasion avec violence), l'autre à tentative d'arrestation du 27 octobre dernier (tentative d'hom cide volontaire sur agent de la force publique). En appren l'arrestation du malfaiteur, le ministre de l'intérieur a tenu féliciter tous les policiers chargés de cette enquête.

C'est vers 20 h. 50 que des inspecteurs de l'Office central de la répression du banditisme et de la brigade de recherche et d'intervention décidaient de tenter d'arrêter Jean-Charles Willoquet dans l'appartement où il s'était réfugié, 15, rue d'Oslo, à Paris (18e). Les policiers étaient remontés jusqu'à cette « planque » en prenant en filature un détenu de la centrale de Poitiers — ami de Willoquet — lors de ses permissions.

Lorsque les inspecteurs ont frappé à la porte de l'appartement en criant : « *Police !* », le malfaiteur, s'apercevant que l'immeuble était entouré et qu'il n'avait aucune chance de fuir, s'est rendu sans résistance.

Le 8 juillet dernier, Jean-Charles Willoquet, âgé de trente et un ans, alors détenu pour de nombreux hold-up, vols qualifiés et racket, s'était enfui du Palais de justice — avec l'aide de sa femme — en prenant comme otages le président de la quatorzième chambre correctionnelle, M. André Cozette, et un substitut, M. Henri Michel. Lors de sa fuite il tira sur deux gardes du Palais blessant grièvement le chef de la garde, le commandant Guillaume. Le 28 octobre, alors que les policiers s'apprêtaient à l'arrêter avenue Kléber, à Paris, le malfaiteur avait réussi à s'enfuir. Lors de la fusillade, sa femme Martine avait été grièvement blessée et arrêtée.

Chaque arrestation — ou tentative — de Jean-Charles Willoquet avait été mouvementée. 14 janvier 1974, il avait tiré, bo levard Victor à Paris, sur d gardiens de la paix. Deux jou plus tard, il s'enfuyait encore blessant un policier, rue Jacque Louvel-Tessier. Le 29 janvier 19 enfin, il avait été arrêté apr une fusillade déclenchée au ron point des Champs-Elysées. vieillard et le malfaiteur lui-mêm avaient été blessés.

Alain Bendjelloul appréhendé dans l'Orne

Ce même 1er décembre, dans matinée, des inspecteurs de police judiciaire ont arrêté Ala Bendjelloul, dans une rue Ménil-Hubert-sur-Orne (Orne Condamné par la cour d'assis des Bouches-du-Rhône, en 19 à la réclusion criminelle à pe pétuité pour vols à main armé violences à agents de la for publique, et déjà condamné à même peine en 1971, après hold-up avec prise d'otages, Alai Bendjelloul s'était enfui, le 20 oc tobre dernier, d'une annexe de prison de Fresnes. En 1972, dangereux malfaiteur s'était dé enfui de la prison Saint-Paul Lyon.

Depuis le 20 octobre, Alai Bendjelloul, âgé de vingt-sept an aurait, selon la police, particip à un règlement de comptes à Ma seille, au cours duquel trois mem bres du « milieu » ont été tués.

LA DISPARITION D'UNE ENFANT A TOURS

Des témoignages imprécis

De notre correspondant

Tours. — Du chien policier au radiesthésiste, de l'hélicoptère de la gendarmerie aux camionnettes de l'E.D.F., tout est mis en œuvre pour retrouver Cécile, deux ans et demi, disparue depuis soixante-douze heures dans un hypermarché de la banlieue nord de Tours. Sans succès. A quelques kilomètres de là, à Saint-Cyr-sur-Loire, M. et Mme Revelli, les parents de l'enfant, attendent. M. Revelli a reçu le soutien de ses collègues de l'E.D.F. où il est ingénieur, et les camionnettes bleues ont sillonné ce quartier de la Petite-Arche, des terrains vagues des grands ensembles et quelques dépôts de marchandises, autour du Mammouth où Cécile a disparu samedi matin pendant que ses parents choisissaient un livre pour son frère âgé de neuf ans.

On n'espère plus désormais retrouver l'enfant aux environs du Mammouth. On croit de moins en moins à un enlèvement crapuleux. C'était pourtant l'hypothèse à laquelle se raccrochaient les malheureux parents, qui ont proposé à la radio de rassembler l'argent nécessaire à la rançon qui serait demandée pour leur enfant. Il ne reste plus qu'une hypothèse : l'acte d'un sadique. Pour l'étayer, quelques témoins indiquent qu'ils ont aperçu, samedi matin, un homme d'une quarantaine d'années, élégant, les cheveux grisonnants, s'éloignant en compagnie d'une fillette vers le fond du parking, et c'est sur ce parking que le chien policier a perdu la piste.

Mais ces témoignages sont très imprécis et le portrait-robot que la police a l'intention de dresser manquera de précision. Le seul fait dont on est sûr à Tours, c'est qu'il existe un « maniaque de la Petite-Arche ». Par trois fois de semblables affaires se sont produites dans cette grande surface. Ainsi, au début de l'année, une fillette de quatre ans a été séquestrée pendant trois heures dans un garage, mais elle n'a pas pu décrire son ravisseur et celui-ci n'a jamais été retrouvé.

● **MISE AU POINT.** — M. Henri Mounier nous écrit que M. Max Mounier, tué lors d'un règlement de comptes, le lundi 1er septembre vers 22 heures, danslebar La Trinité à Lyon, n'était pas « connu des services de police » comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 8 septembre. M. Henri Mounier ajoute : « *Innocente victime d'un règlement de comptes entre bandits, le destin a voulu que Max Mounier soit place de la Trinité à ce moment-là.* »

Les deux ingénieurs stéphanois arrêtés en Algérie sont en bonne santé

indique le consul de France à Annaba

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Une semaine après l'arrestation en Algérie de deux ingénieurs de la Société stéphanoise de construction mécanique (S.S.C.M.), MM. Michel Pelloie et Jean-Claude Chauchard (*le Monde* du 29 novembre), le directeur de la société, M. René Pecheyrand, a reçu, dans l'après-midi du lundi 1er décembre, de M. Jacques Angleys, consul général de France à Annaba, la communication téléphonique suivante : « *Je sais où sont vos ingénieurs, je sais qu'ils sont en bonne santé. Vous aurez de nouvelles informations mardi en fin de matinée.* »

Jusque-là, selon M. Pecheyrand, « *le procureur algérien avait affirmé au représentant de la France qu'il n'avait jamais été saisi de l'affaire et qu'il n'était pas officiellement au courant de cette double arrestation* ».

De son côté, M. Michel Durafour, ministre du travail, a notamment déclaré lundi : « *J'ai été saisi de cette affaire comme maire de Saint-Etienne, à la fois par la société et par l'organisation syndicale des cadres C.G.C. Je suis intervenu aussitôt auprès de mon collègue, M. Sauvagnargues et l'un de mes collaborateurs, M. Gil, suit l'affaire en permanence. Notre ambassadeur a demandé audience au ministre algérien des affaires étrangères. Je considère que maintenant nous devrions être informés par les autorités algériennes des faits qui sont reprochés à nos deux ressortissants.* »

D'autre part, sur l'initiative du syndicat C.G.C. de la métallurgie de la Loire, environ quatre cents cadres de la S.S.C.M. et de plusieurs autres usines stéphanoises se sont rendus à Lyon, lundi après-midi, pour manifester dans le calme devant le consulat d'Algérie. Les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de la Société stéphanoise de construction mécanique, en accord avec leurs unions départementales, avaient toutefois refusé de se joindre à cette manifestation, considérant qu'elle « *nuisait certainement à l'efficacité de l'action qui tendait à connaître les raisons de l'arrestation de MM. Pelloie et Chauchard, et à leur permettre de bénéficier du secours d'un avocat* ». — P.C.

INSTITUT

L'infortune académique de Jacques Isorni

(Suite de la première page.)

C'est l'accueil fait à lui par les uns et les autres, adversaires déclarés, partisans chaleureux, avec ou sans nuances, que Jacques Isorni raconte dans sa « Fièvre verte », « récit vrai d'une campagne académique ». Par qui fut-il le plus déçu si tant est qu'il ait éprouvé de fortes et réelles illusions ? Moins sans doute par ceux dont il connaissait d'avance l'opposition inconditionnelle — rude chez Druon ou Kessel, polie chez Pierre Emmanuel, — que par certains timorés qu'il pouvait être en droit de penser enclins au soutien de son entreprise. Car l'Académie n'a jamais été un bastion de résistance au s e n s historique. La « droite » y a toujours eu ses représentants, et, de ce côté, avec constance, la relève est assurée. Seulement le Quai Conti n'est pas la place du Palais-Bourbon. Les étiquettes ne sont pas affichées, ce qui, Dieu merci, autorise l'ambiguïté.

Inacceptable

Jacques Isorni se lançait dans une aventure aussi folle que provocatrice. Il voulait une fois de plus s'entendre s i g n i f i e r qu'il était « inacceptable ». En cela, il restait lui-même. Aujourd'hui l' « Inacceptable » s'amuse et s'attriste à la fois. Il les cite tous, avec leurs propos ou seulement leurs écrits, ceux qui consentirent à le recevoir, comme ceux qui s'y refusèrent invoquant ou non le règlement qui déconseille les visites. Le récit des entretiens avec les premiers occupe *naturellement la plus grande place.* Voici ceux qui furent, sans reniements, « maréchalistes » ; voici ceux qui le furent mais ne veulent plus l'avoir été ; voici ceux qui ne le furent pas mais comprennent qu'on puisse l'être, quand ils ne semblent pas eux-mêmes le devenir.

D'où tous ces chuchotements, ces bouche-à-oreille, ces conversations : « Votre concurrent, M. Caillois, n'est pas dangereux. » Ou encore : « Si chacun vote selon ses convictions, vous serez élu », aussitôt corrigé : « Mais à l'Académie ça n'existe pas qu'on vote avec ses convictions. »

Ainsi parlent-ils, écoutent-ils, irascibles sans éclat, venimeux avec les mots du Littré, féroces avec mondanité, conscients de la comédie qu'ils donnent et qu'ils se donnent. Jacques Isorni les a autant regardés qu'écoutés. Voici Eugène Tisserant, « copie inerte d'un Titien du dernier âge », Jean Daniélou, pas encore « immortel » mais déjà « cardinal hippy »; Pierre Gaxotte rêvant de Jean Anouilh successeur de Mauriac pour la seule et hypothétique délectation d'un discours de réception vénéneux ; Marcel Brion et « son visage de vieille médaille » ; Maurice Genevoix sussurant de Gaxotte « qu'il donne l'impression qu'en dehors de lui il y a trente-neuf académiciens de trop ». Et puis, surtout, Georges Izard, dont la candidature suivit de peu celle de Jacques Isorni. Elle était posée à un autre fauteuil, mais comme, Maurice Garçon mort, il n'y a place que pour un seul avocat... Sans méchanceté, mais là avec une véritable amertume, Isorni doit s'avouer vaincu épinglant alors « le Figaro », « centre de ses adversaires et qui soutient Georges Izard, avocat des grandes fortunes, alors que moi, je n'étais que l'avocat des infortunes ». *Un blessé peut devenir blessant.*

En dépit de ces traits et de ces portraits, « la Fièvre verte » ne doit être tenue ni pour un pamphlet ni pour des « Caractères », Jacques Isorni dans tous ces hôtels particuliers, ces salons n'est pas à sa place. Sa façon de s'y être montré sans rouerie ne pouvait plaire. C'est pourquoi ce livre académique et politique, anecdotique et exalté, bien plus qu'une galerie de portraits des visités reste d'abord un complément à l'autoportrait... du visiteur.

Si « la maison morte où vivent les immortels » lui a claqué la porte au nez, s'il feint d'avoir découvert qu'il rêvait d'une « chimère inutile », il s'en console avec un *mélange d'humour et d'orgueil*, de frémissement hugolien et d'espièglerie collégienne. Georges Izard avait bien raison de lui dire : « Je me demande quel aurait été votre destin si vous n'aviez pas été le brillant et posthume avocat du maréchal Pétain. » Comme il souffre délicieusement Jacques Isorni, solitaire farouche et émouvant, d'avoir à « suivre le seul chemin qui vous interdira les autres » !

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ Flammarion, 244 pages, 34 F.

● *M. Lucien Outers*, président du conseil culturel de la Communauté culturelle française de Belgique, a exprimé le 1er décembre à Bruxelles ses regrets de l'élection de M. Félicien Marceau à l'Académie française.

« *Convaincu* » que cette élection « *a été vivement déplorée par la grande majorité de la communauté belge d'expression française* », M. Outers a notamment déclaré : « *L'Académie française est une haute institution dont le rayonnement et le prestige reposent sur l'image que s'en font les pays attachés à la culture française. Elle n'a pas seulement à reconnaître et promouvoir les valeurs littéraires ; elle doit aussi incarner les valeurs morales dont la culture est l'expression.* »

D'autre part, nous avions fait état, d'après notre c o n f r è r e *le Soir* de Bruxelles, dans *le Monde* du 29 novembre, d'un second procès intenté à Félicien Marceau — alias Louis Carette — pour des écrits publiés dans l'hebdomadaire *Voilà.*

Nous répercutons la rectification que *le Soir* du 29 novembre a donnée à cet-t iformation : « *Il s'agissait d'une erreur, le Louis Carette de* Voilà *étant un homonyme du nouvel académicien français.* »

UNE CANDIDATE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Mme Chantal Dupille vient de présenter sa candidature au fauteuil de Robert Aron à l'Académie française. Mme Dupille, trente et un ans, écrivain (*les Enragés du XVe siècle, Les clochards ne peuvent plus vivre, lHistoire de la Cour des miracles* [prix Broquette-Gonin décerné par l'Académie] et *Moi j'aime pas Giscard*) et militante socialiste, est la troisième femme candidate à l' « immortalité » après Mme F. Parturier et Mme L. Weiss.

Déjà, Me Albert Naud, M. André Parrot et M. Gabriel Delaunay briguent la succession de M. Robert Aron.

A la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques

Rappel d'un oublié : Ernest Bersot

La séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques a été, lundi, le reflet fidèle de l'activité d'une campagne de composition « pluridisciplinaire », et où l'on ne chôme guère. En son discours inaugural, M. Wilfrid Baumgartner, président en exercice, l'a largement montré en résumant chacune des vingt-huit communications faites au cours de l'exercice écoulé et qui pourtant ne constituent pas « *l'élément majeur des travaux de l'Académie. Ce serait négliger et les discussions et, parfois, les conclusions auxquelles ces textes donnent lieu, et nos débats en comité secret* [...] *et beaucoup d'autres tâches* [...], *ainsi les décisions à prendre sur les nombreux prix* », dont M. Raymond Aron, vice-président, a lu ensuite le palmarès.

Pour terminer, M. Pierre Clarac, secrétaire perpétuel, a évoqué la figure, à peu près tombée dans l'oubli, d'Ernest Bersot (1816-1880), qui fut un grand universitaire. Bordelais et normalien comme son panégyriste, Bersot avait, lui, opté pour la philosophie. « *Toutefois*, précise M. Clarac, *parmi les philosophes français du dernier siècle, on ne peut nier que sa place est assez modeste. Homme de dialogue et d'échange, ami de la diversité, il n'eut jamais le souci de dégager des influences contraires qu'il avait subies un corps de doctrine qui lui fût propre. Entre Cousin et Vacherot, dont il a suivi les leçons, entre le fondateur et l'ennemi de l'éclectisme, il n'a pas voulu choisir. Déiste, spiritualiste, libéral, ces mots vagues viennent d'eux-mêmes à nous quand nous voudrions le situer dans la vie philosophique de son temps.* »

Eclectique, libéral, Bersot l'était aussi dans ses amitiés : ne fut-il pas, par exemple, lié à Montalembert et à Renan ?

Cela ne signifiait pas qu'il manquait de courage. Au contraire. Professeur à Bordeaux, en un temps où il ne faisait pas bon de faire front à la religion, il s'en était pris, à son grand dam, à Lacordaire. En 1852, il refuse de prêter serment au nouveau dictateur et, de ce fait, perd son poste de professeur à Versailles. Il donne des leçons, entre au *Journal des débats*, puis au *Temps*, et, le 28 mai 1868, est élu à l'Académie des sciences morales et politiques. Après la guerre franco-allemande, il est nommé, en 1871, directeur de l'École normale supérieure, où son rayonnement s'exercera jusqu'à sa mort.

« *J'aurais voulu parler avec simplicité*, conclut M. Clarac, *d'un homme qui a laissé à tous ceux qui l'ont approché, surtout dans ses années de souffrance, une impression de grandeur.* »

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

LA TÊTE SANS LES JAMBES

(Suite de la première page.)

Même si l'actuel Conseil de Paris, mal connu pour ne pas dire inconnu, n'a pas beaucoup cherché à exercer et à élargir les minces responsabilités qui lui étaient octroyées, la réalité du pouvoir dans la capitale appartient depuis cent ans à l'État et à ses représentants : les préfets de Paris et de police.

Tout cela devrait changer avec le projet gouvernemental qui propose d'aligner le statut de la capitale sur celui de n'importe quelle ville de province, de demander aux Parisiens d'élire un « vrai » conseil municipal appelé à désigner un « vrai » maire ayant pour six ans la quasi-totalité des pouvoirs qu'implique ce titre. Personne ne s'y est trompé : il s'agit là d'une réforme essentielle, réclamée depuis de nombreuses années par tous ceux qui estiment que la gestion de la plus grande et de la plus active ville de France ne peut plus longtemps échapper à la responsabilité de ceux qui l'habitent. La capitale vivait dans une sorte de ghetto administratif et politique ; on se propose de l'en sortir ; comment ne pas s'en féliciter ?

Et les arrondissements ?

Où le bât blesse, c'est que ce projet, audacieux sur le fond — téméraire, disent certains, — est présenté sous une forme qui ne peut que le desservir. Il est souvent incomplet, imprécis, parfois contradictoire et, pour ces motifs, a déjà, dans son état actuel, suscité des critiques convergentes jusque parmi ceux dont on pouvait s'attendre qu'ils le soutiennent.

Le Monde a d é j à souligné quelques-uns des « blancs » les plus apparents du projet gouvernemental : Paris est aligné sur le droit municipal commun mais reste un département, et son maire se voit retirer pour cela quelques-uns de ses attributs essentiels (le pouvoir, par exemple, de convoquer quand bon lui semble son conseil municipal). Rien n'est dit d'un peu explicite sur le rôle respectif des deux préfets « territoriaux » qui subsisteront en plus du maire (celui de Paris et de la région parisienne de l'Ile-de-France). D'inévitables chevauchements se produiront entre le préfet de Paris et le maire de Paris. Rien n'est dit non plus sur le statut des trente mille fonctionnaires au moins qui passeront sous l'autorité du maire. Ne peut-on craindre un gonflement de l'administration, le préfet et le maire conservant ou recrutant le plus d'agents possible ?

Et l'agglomération ?

On peut, et on y a déjà songé, essayer — mais ce ne sera ni facile ni rapide — d'apporter des réponses à ces questions. On ne pourra en quelques séances régler le sort des arrondissements, que l'on a expédié en quelques lignes dans le texte proposé aux députés. « *Il est créé une commission consultative d'arrondissement composée des conseillers de Paris élus dans l'arrondissement* ». C'est vraiment très peu dire et de façon très imprécise sur la façon d'aménager l'administration et l'animation des quartiers de la capitale. Pourtant tout le monde s'accorde à le reconnaître : s'il y a un « patriotisme » parisien que devrait satisfaire l'élection d'un maire de Paris, il est aussi indispensable d'organiser et de renforcer la participation des Parisiens à la gestion de leurs affaires au niveau où ils peuvent utilement l'exercer : celui de leur quartier, dont les limites, surtout à la périphérie, coïncident, d'ailleurs, de plus en plus rarement avec celles des arrondissements traditionnels. C'est là que se situe le premier échelon de la démocratie urbaine : à Paris comme dans toutes les grandes villes de province. Or tout se passe comme si, après avoir satisfait cette revendication éminemment populaire — il faut un maire à Paris, — les auteurs du projet gouvernemental s'étaient désintéressés du reste, tout aussi important : comment concrètement être citoyen à Paris. La démarche inverse aurait été plus logique et plus satisfaisante. Elle aurait en tout cas évité de donner la pénible impression que l'on s'est occupé de la tête en négligeant les jambes.

Le Parlement ne pourra manquer non plus de reprocher au gouvernement d'avoir arbitrairement séparé *la partie du tout.* Le souci d'aligner le statut de la capitale et celui de la région parisienne sur le droit commun peut sembler dans le droit fil d'une préoccupation égalitaire et démocratique. Paris et ses voisins immédiats mis au même pas que l'ensemble de la France ; qui à première vue ne s'en réjouirait ? Il reste que... Paris est la capitale de la France et que depuis un siècle s'est rassemblée autour d'elle, intimement mêlée à elle, une agglomération de dix millions d'habitants parmi les plus actifs et les plus exigeants. Le Paris des vingt arrondissements a largement débordé ses frontières traditionnelles. De nouvelles solidarités se sont créées entre *les banlieues, entre la banlieue* et le centre. Les dimensions et la complexité qu'elles ont prises imposeraient sans doute un redécoupage général des ères d'actions et de responsabilités. Affirmer solennellement l'autonomie administrative et politique de la capitale et de « sa » région ne peut que compromettre cette opération. Comment le futur, nouveau et tout-puissant maire de Paris pourra-t-il résister à la tentation de s'imposer en s'opposer à ce qui l'entoure ? Comment évitera-t-on que, dans la future région d'Ile-de-France, les départements et les communes de la banlieue ne ressentent un peu plus qu'aujourd'hui l'inconvénient d'être la première province de la capitale ?

Une mission sur une nouvelle organisation des collectivités locales vient d'être confiée par le président de la République à M. Olivier Guichard. Parmi « les lignes de réflexion » qui lui ont été suggérées, figure notamment la représentation politique des quartiers, d'une part, des agglomération ou des « pays » de l'autre. Le projet sur Paris ne balise aucune de ces deux directions. C'est sans doute une erreur ; c'est sûrement une contradiction de plus à mettre au débit de ceux qui le présentent.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

● M. CHIRAC ET LES COMMUNAUTES URBAINES. — M. Jacques Chirac a reçu le 1er décembre les présidents des neuf communautés urbaines de France, c o n d u i t s par M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg. M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, faisait partie de la délégation.

La délégation a demandé d'envisager des mesures particulières, notamment la reconduction à un taux de 50 % de la majoration actuelle de 33 % des subventions, qui doit être supprimée l'année prochaine, et l'ouverture de prêts à faible intérêt et à long terme.

A PROPOS DE...

LE PARTAGE DES PATENTES DES CENTRALES.

Les milliards du nucléaire

Le jeudi 27 novembre, M. Belorgey, préfet du Loir-et-Cher, rencontrait le conseil municipal de Saint-Laurent-Nouan pour étudier la création d'un syndicat mixte entre le département et la commune. La réunion s'est soldée par un échec. Repoussant les propositions préfectorales, les édiles ont préféré garder leur « indépendance ».

Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher) pourrait être une commune repoussoir. D e u x chaudières nucléaires dressent leurs structures métalliques sur son territoire. Elle est au contraire fort courtisée. La patente versée par l'E.D.F. lui a rapporté en 1974 près de 8 millions de francs. Ces redevances, calculées sur la production d'installations élec t r i q u e s d'une puissance de 1 000 mégawatts, ont déjà permis à cette modeste localité de se payer des équipements collectifs en p a r t i c u l i e r deux piscines chauffées, qui font rêver tout le canton. Or deux autres réacteurs doivent être édifiés sur le même site. Ils tripleront la puissance de la centrale et, par contrecoup, les revenus de Saint-Laurent. Ses voisines sont d'autant plus jalouses qu'elles ne touchent pas un centime de la manne, mais qu'elles « profitent » des nuisances de la centrale : bruit qui traverse la Loire, réchauffement des eaux en aval, lignes à haute tension, circulation accrue, etc.

Le département du Loir-et-Cher, qui devrait les dédommager en réalisant chez elles des équipements, n'a touché de la centrale qu'un peu plus de 5 millions de francs en 1974. Depuis longtemps, il se plaint de cette injuste répartition.

Reconnaissant que cette situation, qui va se répéter en vingt ou trente endroits de France, n'est pas normale, le Parlement a voté, le 29 juillet 1975, une réforme de la patente. Mais les décrets d'application ne sont pas parus et, de toute façon, les modifications attendues de ce texte trop timide ne paraissent pas de nature à rétablir l'équité.

Aussi le conseil général du Loir-et-Cher a-t-il proposé à Saint-Laurent de former un syndicat mixte qui aurait reçu une partie de la patente E.D.F. et l'aurait employé à des travaux d'intérêt public dans les régions voisines de la centrale. Une demande en mariage, en somme. Le préfet était chargé de jouer les entremetteurs. Il a échoué. Saint-Laurent ne veut pas partager. Ses édiles voient approcher les élections municipales de 1977. Ils affirment n'avoir pas le droit d'engager ainsi l'avenir de leur commune. « Ce n'est pas un refus, s'empresse d'ajouter le maire, M. Jean Payen, mais une décision différée. Nous restons ouverts à toute consultation avec les autres communes. »

Saint-Laurent garde donc son magot et joue les coquettes. C'est son droit. Il s'agit tout de même de savoir si l'intérêt départemental et même l'intérêt national y trouvent leur compte. La réalisation du programme électro-nucléaire rendra milliardaires trente communes rurales. Il créera des nuisances sur des centaines d'autres. Peut-on vraiment construire l'avenir énergétique d'un pays sur une telle injustice ?

LES RÉGIONS

Pourquoi l'Alsace grogne-t-elle ?

Laissez-nous notre isolement

JAMAIS le sol, notre terre, nos terres, n'ont produit autant de blé, de pommes de terre, de maïs, d'herbe ; jamais tant de vaches sur les pâtures. Et jamais, aussi, cette même, ces mêmes terres n'ont nourri si peu de ces hommes, de ces familles qui la travaillent.

Jamais, aussi, on ne vit dans nos villes et villages autant de banques, Crédit mutuel, Crédit agricole, coûteuses bâtisses, cravatés fonctionnaires d'un autre monde, celui du prétendu « progrès », dont la référence n'est plus l'homme et son bonheur. Jamais autant de valium, et autres tonnes d'anxiolytiques majeurs, mineurs... On lit dans la presse : l'Alsace grogne parce qu'on lui refuse la liaison fluviale Rhin-Rhône. L'Alsace ne veut pas être la *« Cendrillon de la France »* ; l'Alsace se sent, même psychologiquement, *« exclue de l'Hexagone »*.

Mais quelle est donc cette Alsace dont les journaux parlent ? Personnellement, je ne l'ai jamais rencontrée. Mon village est à 3 kilomètres du canal du Rhône au Rhin, et les miens, frères, père, sœurs, tantes, oncles, cousins, y travaillent la terre depuis toujours. Et tous les villages des environs sont également les miens, mon pays, ma famille, mes cousins, cousines. J'ai entendu parler du canal Rhin-Rhône dans vingt auberges, maisons, champs, kilwa (nos centres culturels) ; les agriculteurs m'ont parlé, les ouvriers-paysans (mi-temps à l'usine, à Bâle, en Allemagne, le reste à la ferme), m'ont parlé.

Tous ces villages, le long du canal, je les connais et ils me connaissent. Je suis un des leurs, par ma famille, mon village, mes villages ; en outre, je suis rentré dans des centaines de maisons du Sundgau en tant que médecin (remplaçant). Je sais que je suis leur porte-parole quand je répète : « *Cette Alsace qui réclame une liaison Rhin-Rhône à grand gabarit n'existe pas là où le canal devrait passer.* »

Par contre, quand les nôtres ont appris que peut-être le « kanal » ne se ferait pas, ce jour-là, de joie, nous avons ensemble bu trois, quatre bouteilles, en plus. Car là-bas, dans ces villages, avec 20 et 30 hectares, beaucoup de familles peuvent encore vivre (quinze familles dans mon village de trois cent soixante habitants), dans leur bonheur. L'autre (« bonheur » ?), celui montré à la télévision, il les entoure, ils le connaissent, ils savent qu'il veut les envahir, les phagocyter, les prolétariser, et il n'en veulent pas.

Et si je me trompe, la moindre des choses serait d'aller les consulter, eux, et eux d'abord, eux seulement.

En tout cas, pas ces nantis, notables, députés, d'ailleurs, pour lesquels paysan reste tojours synonyme d'imbécile, de pauvre sous-développé, et... alsacien en plus. « *Vous savez, ces gens qui parlent comme des Allemands, chez nous en France, dans notre harmonieux Hexagone.* » (Ah ! Québec, Ah ! Jura libre ! Eux, au moins, ont la décence de gueuler en français.)

Et pourquoi cette prétendue Alsace grognante, qu'on a découverte chez nous dans les journaux, grogne-t-elle ? Ces messieurs auraient peur des élections, les pauvres... La gauche pourrait gagner des voix et eux perdre... quoi en définitive ? L'estime de leurs électeurs ? Rires énormes.

C'est possible que les paysans, villageois, ou tout autre Alsacien, sundgauvien ou non, voteront différemment pour toutes ces raisons, avec tous ces sentiments.

Et si la politique était morale...

Mais peut-être que ces paysans, villageois, cousins-cousines de la terre, ceux qui y travaillent et même ceux et celles qui n'y travaillent plus, mais qui savent et comprennent, c'est possible que tous ceux-là ne voteront peut-être plus pour la droite, ni pour la gauche, du reste, ni pour le centre (où est-ce ?) Peut-être voteront-ils enfin un jour pour eux-mêmes, ou peut-être ne voteront-ils plus du tout ? Et alors ? On ne sait pas ces choses à l'avance.

Peut-être — désabusés — sauront-ils traduire autrement leurs votes confiants antérieurs...

Nous pensons, chez nous, dans nos villages, malgré tout, que la politique devrait être morale. On comprend, de plus en plus mal, qu'une justice puisse avoir deux mesures ou davantage, celle de sa maison, celle de l'arrondissement, celle de Paris, celle du tiers-monde, une justice de statistiques et une justice de l'homme. C'est ainsi qu'on *« résonne »* dans nos auberges, en toute simplicité, mais avec conviction et force.

Je porte aussi leurs paroles quand je dis que cette Alsace-là ne veut pas sortir de son « isolement psychologique » par cette voie d'eau-là, égout du Rhin, lui-même grand égout de nos autres voisins (ils nous veulent tous du bien).

Nos gens disent que leur « isolement » psychologique est un bonheur : on est chez soi ; on peut parler, comme à la maison, dans sa propre langue, notre bel alsacien — sundgauvien, mulhousien, — du Kogesberg ou de Strasbourg ; et aimer notre France de loin, comme à l'école, avec ses bons rois, la liberté, la fraternité ! Et aimer les Allemagnes de nos grands-pères et arrière-grands-pères, tranquillement, de loin aussi, avec leurs grands Goethe et Victor Hugo...

Qu'on nous laisse notre isolement psychologique ; nous en avons besoin pour vivre, pour survivre ; nous l'aimons.

LOUIS SCHITTLY,
(Berwiller - Haut-Rhin.)

NUCLÉAIRE : MÉFIANCE

DEVANT la multiplication des projets de construction de centrales nucléaires dans la vallée du Rhin, les Alsaciens sont inquiets. Deux réacteurs sont en cours d'achèvement à Fessenheim (Haut-Rhin) et deux autres sur le même site vont faire l'objet d'une enquête d'utilité publique.

Voyant loin, l'E.D.F. songe à installer une autre centrale plus en aval. On a pointé sur la carte quatre sites envisageables : Marckolsheim, Gerstheim, Gambsheim ou Lauterbourg.

Les Suisses ont choisi d'édifier deux réacteurs à Kaiserhaugst, près de Bâle. Les Allemands deux autres à Whyl (en face de Marckolsheim). Si, sur ce site, l'opposition s'avérait irréductible, ils essaieraient Meisenheim ou Freistett, en aval.

Les Alsaciens craignent — entre autres — que les eaux chaudes rejetées par les chaudières atomiques n'altèrent définitivement le Rhin déjà bien malade. Aussi l'E.D.F. propose-t-elle de refroidir les deux futurs réacteurs de Fessenheim à l'aide de tours géantes de 180 mètres de haut et de 100 mètres de diamètre.

Ces gigantesques « cheminées » vont expédier dans l'atmosphère des masses d'air réchauffées de 10 à 15 degrés et chargées de vapeur d'eau à la cadence de 3 600 tonnes par heure. Nouveau problème : le climat ne va-t-il pas se trouver modifié ? Surtout si les centrales de chaque pays s'équipent de semblables réfrigérants.

Pour l'E.D.F., qui se borne à étudier le cas Fessenheim, la réponse est non. Elle s'appuie sur les données météorologiques actuellement connues, sur l'expérience d'autres tours de réfrigération plus modestes et sur les calculs de ses ingénieurs. Selon eux il n'y aura de modification significative ni des vents, ni des températures, ni de l'humidité, ni des brouillards, ni, par conséquent, de l'ensoleillement.

Seuls seront visibles, au sommet des tours, des panaches de vapeur d'eau qui, selon les vents, monteront droit dans le ciel ou s'étaleront à l'horizontale. Ils s'élèveront exceptionnellement jusqu'à 1 500 ou 2 000 mètres avec, parfois, formation d'un petit nuage. Dans les pires conditions le panache horizontal pourrait atteindre 5 kilomètres de long sur une largeur de 100 à 250 mètres. Ce phénomène ne se produira le plus souvent qu'en hiver et de nuit. Il restera sans effet notable.

Inversions de température

Tel n'est pas l'avis d'un certain nombre de scientifiques, et en particulier de M. Ernest Heil, professeur de biologie et secrétaire du comité économique et social d'Alsace. Il conteste les statistiques, critique la méthode et relève les lacunes de l'étude de l'E.D.F. Selon lui, celle-ci « oublie » deux phénomènes très fréquents dans la plaine du Rhin : les brouillards qui concentrent les polluants et les inversions de température. Soixante-dix jours par an — particulièrement en hiver, — l'air chaud plaque au sol des couches plus froides et avec elles vapeurs nocives et brouillards. Dans ces conditions les panaches des tours de Fessenheim risquent de rester dans la plaine et d'aggraver la situation.

L'E.D.F. répond que les panaches, constitués d'air plus chaud et plus léger que celui des basses couches, crèveront le « couvercle » et se dissiperont dans l'atmosphère. Pous s'en assurer, les ingénieurs de l'établissement public vont construire une maquette dans leur laboratoire de Chatou. Une campagne de mesures par ballons-sondes a été faite à Fessenheim au mois de novembre. Les résultats des études seront portés à la connaissance de l'opinion lors de l'enquête d'utilité publique. Ces assurances dissiperont-elles les préventions à l'égard des centrales électro-nucléaires ?

MARC AMBROISE-RENDU.

Sont écoutés ceux qui ne sont pas divisés

LA « grogne en Alsace ». C'est un fait nouveau dans une province qui, depuis la guerre, a toujours « bien voté » et pris comme argent comptant les promesses que lui faisaient les gouvernements. On n'écoutait qu'avec scepticisme les cris d'alarme poussés par quelques-uns. Mais voici que le ton s'aigrit. L'Alsace découvre, entre autres, qu'elle vient au deuxième rang des régions françaises pour la ponction fiscale et à l'avant-dernier pour les prêts et subventions aux collectivités locales.

« *Vous avez moins besoin que d'autres d'être aidée* », lui répond-on. Or, région prospère sur le plan national, mais bien plus faible que les régions limitrophes d'Allemagne et de Suisse, l'Alsace est doublement victime de la politique française de rééquilibrage des régions : non seulement elle piétine, mais encore l'écart de développement avec ses voisins étrangers ne cesse de s'accuser ; le risque s'aggrave de la voir basculer dans les orbites économiques allemande et suisse.

Mais à qui la faute ? Est écouté à Paris celui qui sait plaider un dossier solide. Ce n'est pas le cas de l'Alsace. Elle se présente divisée. Il y a, on le sait, deux Alsaces très différentes par l'esprit, les vocations, le type d'économie, celle que domine Strasbourg et celle dont Mulhouse et Colmar se partagent la clientèle ; et c'est entre les deux départements la petite guerre des surenchères et des marchandages. Cause indéfendable, d'autant que ses avocats sont rarement capables de voir plus loin que les intérêts locaux de leurs électeurs.

Que les solutions d'avenir soient plutôt dans des régions mul[...] nationales, à cheval sur le Rh[...] qui partageraient l'Alsace en[...] une *regio basiliensis* au s[...] — on sait qu'elle s'esquisse — une région Strasbourg-Karlsru[...] au nord, c'est vraisemblable. M[...] les esprits ne sont pas mûrs po[...] aller dès aujourd'hui jusque-[...] Puisque nous avons la chan[...] d'avoir notre place sur l'a[...] majeur de l'Europe, il s'agit [...] convaincre les instances pa[...] siennes qu'il est de l'intérêt de [...] France tout entière de jouer [...] fond la carte rhénane. Et po[...] cela l'Alsace se doit d'apparaît[...] comme un bloc. Il faut qu'e[...] parvienne à définir l'image d'el[...] même qu'elle voudrait voir lég[...] liser dans les vingt ans qui vie[...] nent, donc à établir un véritab[...] plan d'aménagement du territo[...] régional, dans lequel chaque vil[...] chaque petite région aurait s[...] rôle à jouer dans un ensemb[...] cohérent.

Un organisme a été créé à cet[...] fin, il y a trois ans, par la Dél[...] gation à l'aménagement du terr[...] toire, c'est l'O.E.D.A. Il a été [...] deux doigts d'être la victime d[...] intrigues locales. Aux dernièr[...] nouvelles, il est sauvé. Reste [...] lui permettre de travailler. [...] l'O.E.D.A. parvient à se faire rée[...] lement l'écho tant des spécialist[...] de l'aménagement que de la po[...] pulation alsacienne tout entièr[...] avec laquelle le dialogue a bie[...] de la peine à s'engager, alor[...] peut-être prendra-t-on au sérieu[...] les objectifs d'une région qu[...] pour toutes sortes de raison[...] exige des égards particuliers.

ETIENNE JUILLARD,
professeur honoraire à l'universi[...] de Strasbourg, ancien membre d[...] la CODER Alsace.

Le « centralisme » n'y est pour rien

Après la publication d'une « libre opinion » de M. Hans Zorn, membre de la direction d'EL (Front autonomiste de libération) dans le Monde *du 1er novembre, M. Jean Gillmann, ingénieur conseil à Paris, nous fait part de ses divergences de vues, notamment sur les points suivants :*

Un Alsacien de l' « intérieur » a un point de vue différent de celui de ses compatriotes vivant en Alsace, toutefois j'ai conservé des liens étroits avec ma province. Je trouve les intempérances de langage de M. H. Zorn injustifiées.

Il n'y a aucune commune mesure entre les problèmes posés par la Corse, la Corrèze ou la Bretagne avec ceux de l'Alsace : l'origine de l'autonomisme alsacien provient d'abord des querelles entre pro-Français et pro-Allemands et non de l'inertie du centralisme.

La « triste réalité » dont M. Zorn parle est un point de vue partial, des observateurs étrangers ont au contraire souligné le dynamisme de notre pays devant les difficultés présentes.

Dans toutes les régions économiques, il existe un « parent pauvre », c'est le cas des Vosges vis-à-vis de l'Alsace, mais la raison d'être d'une communauté nationale est de permettre aux plus riches de venir en aide aux défavorisés.

Quant à l' « étouffoir du centralisme », c'est vouloir ignorer à qui incombe le financement des grands équipements tels que : ascenseur à bateaux du col de Saverne ; port autonome de Strasbourg, darse à conteneurs ; développement exceptionnel de la zone industrielle de Colmar.

Nous sommes fixés sur la part majoritaire que prend le pouvoir central dans ces financements. Est-ce là l'étouffoir du centralisme ?

M. Zorn dit que l'Alsace a besoin de ses voisins : badois, suisses, sarrois ou bavarois.

Quelques rappels historiques sont indispensables : en 1793, la Convention créa la République rhénane, qui s'effondra en 1815 lors du Congrès de Vienne ; Georges Clemenceau voulait créer une province rhénane en 1923, il se heurta au refus de la Grande-Bretagne ; en 1930, nous avions accordé à la Sarre une pénétration exceptionnelle sur le marché français, en réponse les Sarrois ont voté à 90 % leur rattachement à la « grande » Allemagne.

Nous aimons bien les Suisses, mais disons qu'ils ont échappé à deux guerres meurtrières, ce qui leur permet de rester libres, sans aucune attache politique avec l'Alsace, où ils contrôlaient jusqu'en 1798 Mulhouse et sa région.

M. Zorn parle de la Bavière, il oublie que ce ne sont pas les Länder qui font la loi mais les régions économiques, dans le cas présent l'Allemagne du Sud avec ses 19 912 000 habitants ; avec ses 1 420 000 habitants (recensement de 1972) notre chère Alsace ne « fait pas le poids » vis-à-vis du « kolosse » allemand.

Les villes peuvent-elles « se libérer » ?

LES RÉGIONS

Il y a aussi un jacobinisme administratif

L'ORIGINALITE du débat organisé récemment à Grenoble par l'Institut français des sciences administratives et l'université des sciences sociales de la ville résidait dans le parti pris d'aborder dans son ensemble le dossier de l'administration des grandes villes. Mais prétendre dans des délais aussi courts traiter du logement, des transports, de la sécurité, de l'animation culturelle, sociale, etc., constituait une gageure.

Si ces questions n'ont été qu'effleurées, d'autres, en revanche, et les plus fondamentales — les finances locales, les rapports entre les collectivités locales et l'Etat, entre les élus municipaux et les citoyens, — ont fait l'objet de discussions approfondies, sur un ton souvent passionné, entre élus, hauts fonctionnaires et universitaires. L'objectif était précisément de susciter cette confrontation et d'établir à partir de celle-ci un dossier de références indiquant les axes de recherche (1). Sur ce point, le débat de Grenoble a été positif, même si certains lui ont reproché un excès de dirigisme. Ses propositions sont tout à fait d'actualité au moment où l'on parle officiellement de réorganiser les collectivités locales.

A la question : *« Y a-t-il réellement crise de l'administration des villes, et des grandes agglomérations en particulier ? »*, les élus, comme le sénateur et maire de Nancy, M. Marcel Martin (majorité), le député et maire du Havre, M. André Duroméa (communiste), ou le député et maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout (socialiste), répondent de façon très affirmative. Les représentants de l'administration centrale, régionale ou départementale ont un avis différent : « Oui, disent-ils en substance, *il y a bien une crise, mais voilà quarante ans qu'elle dure.* » Cette appréciation est partagée par M. Paul Leroy, directeur de la Caisse des dépôts et consignations, qui estime que *« s'il y a un problème, nous ne sommes pas acculés à prendre des mesures de toute urgence. »* Il paraît pourtant bien établi que la situation s'est dégradée brusquement. Quelles en sont les raisons ?

Ici, les points de vue convergent souvent. On cite en premier lieu le phénomène d' « urbanisation » : deux tiers des Français vivent aujourd'hui en ville. Simultanément, les services administratifs se sont développés ou se sont multipliés. Aussi bien ceux de l'Etat que de la commune, ceux du département que de la région. D'autre part, les communes ont été amenées à investir dans des domaines qui n'étaient pas jusqu'ici de leur compétence : l'aménagement des zones industrielles par exemple. L' « interventionnisme économique ou social » auquel sont contraintes les collectivités locales n'a plus de limites : à M. Duroméa, maire du Havre, qui réclame un bassin de radoub pour les pétroliers géants, l'ex-ministre de l'équipement répond : *« Oui, mais avec la participation des finances locales... »*

M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, considère qu'il y a *« confusion »* dans l'exercice des compétences et de l'autorité entre les collectivités locales et le pouvoir central, comme il y a *« discordance »* entre la politique de décentralisation et le système de répartition des ressources d'Etat. C'est le *« on ne sait plus qui fait quoi avec quoi »* de M. Dubedout.

Prendre en charge les coûts sociaux

Pour M. Pierre Lalumière, professeur à Paris I, cette confusion a été volontairement créée et elle est soigneusement entretenue. Elle a permis à l'Etat de procéder, entre autres, à des transferts de charges et de proposer une répartition nouvelle des recettes. Or, dans les villes, les besoins des habitants, justement encouragés par le souci d'améliorer la « qualité de la vie », ne cessent de croître. Les équipements appellent les équipements. L'Etat ayant refusé, selon le professeur Lalumière, de *« prendre en charge directement ces coûts sociaux »*, les communes sont progressivement asphyxiées. L'échec des grandes communautés urbaines nées de la loi de décembre 1966 n'a pas, selon lui, d'autre origine : l'expression des besoins communaux s'est faite en toute liberté, chacun demandant le maximum d'équipements lourds sans l'assurance de recettes fiscales correspondantes.

D'autre part, le système des subventions n'est-il pas un moyen de *« contrôler les communes »*, quoi qu'en pense le directeur de la Caisse des dépôts et consignations, qui affirme qu' *« aucune municipalité n'a jamais été empêchée de faire ce qu'elle avait envie de faire »* ? La tutelle technique, mais surtout financière, qui s'est substituée à l'ancienne tutelle préfectorale tombée presque en désuétude, est un *« moyen contraignant »* plus efficace pour le pouvoir central. C'est ce que le professeur Lalumière appelle le *« jacobinisme financier »*, accusation que contestent les hauts fonctionnaires de cette administration, comme le trésorier payeur général du Rhône, qui admet seulement — mais dans un domaine qui n'est plus le sien — que *« le contrôle effectué par les ingénieurs de l'équipement est pesant sur les collectivités locales »*.

Pourant, le directeur général des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, M. Pierre Bolotte, reconnaît l'existence de *« cette dépendance financière qui complique la vie des communes »*.

La solution de la crise passe-t-elle par une réforme des finances locales (celle qui a été adoptée et qui a commencé à entrer en application ne constitue pour la plupart des élus qu'un écran de fumée) ? La redéfinition des compétences d'exercice et de ressources entre collectivités locales et Etat que le ministère de l'Intérieur a commencé à mettre en œuvre peut-elle débloquer la situation ? C'est le sentiment de beaucoup de maires. *« Il faut pourtant,* a dit M. Dubedout, *se garder d'un bricolage de fiscalité qui ne serait destiné qu'à pallier les insuffisances du système à court terme. »* Pour M. Martin, il est nécessaire de s'engager dans *« une réforme profonde des structures »*.

M. Duroméa, enfin, réclame la modernisation du système des ressources fiscales à condition *« que l'on ne nous pousse pas vers l'intégration »*.

Dès lors, ce n'est plus une réforme mais une transformation radicale qui s'impose. Il ne s'agit pas seulement de réformer les finances locales, il faut — et c'est l'avis d'universitaires comme M. Lalumière, mais aussi d'élus — *« remettre en cause le principe de décentralisation »*, projet administratif, économique, politique avant tout, qui se heurtera à *« des obstacles institutionnels et idéologiques »*, mais qui apparaît comme la *« seule solution »* si l'on ne veut pas que l'administration des grandes villes continue à n'être que la recherche d'une formule pour gérer les crises.

BERNARD ELIE.

(1) Les comptes rendus des débats seront publiés aux éditions Cujas.

PRESSE

Les journaux gratuits concurrents déloyaux

En avril 1974, un jugement du tribunal de commerce de Saint-Lô reconnaissait avec éclat les droits de la presse d'information en condamnant un journal gratuit pour concurrence déloyale et plagiat envers notre confrère *la Manche libre*. Cette affaire vient d'être plaidée en appel.

Depuis quelques années, des quotidiens départementaux, ou des hebdomadaires, sont aux prises avec des publications distribuées gratuitement dans les boîtes à lettres. Ces prospectus publicitaires s'efforcent de revêtir les apparences d'un journal. Ils ont un titre, parfois un embryon de rédaction, et le seul talent de leurs auteurs consiste à imiter le plus possible les vrais journaux, en n'ayant qu'un but avoué, qu'un intérêt réel : la publicité.

La presse s'était généralement contentée de protester contre ces parasites. Récemment, la commission plénière de la Fédération nationale de la presse française votait une motion qui affirme :

« L'action des éditeurs de telles feuilles est particulièrement déloyale, dans la mesure où elles sont présentées comme de véritables journaux, et qu'il y a donc volonté délibérée de créer une confusion dans l'esprit du public.

» Les feuilles gratuites jettent le discrédit sur l'ensemble de la presse, en tendant à faire naître dans l'esprit du public l'idée que les journaux qu'ils ont l'habitude d'acheter pourraient en réalité leur être distribués gratuitement. »

La Manche libre s'est, elle, adressée aux juges pour savoir s'il est admissible de donner la forme d'un journal à un prospectus publicitaire. C'est le public lui-même qui risque d'être trompé par ce faux-semblant, et la presse s'estime en droit d'obtenir des tribunaux la protection de sa spécificité. Libre à chacun de diffuser la publicité. Comment admettre, en revanche, les déguisements dont on l'affuble ?

Cette affaire exemplaire n'est pas une « histoire de gros sous ». Les journaux gratuits peuvent fort bien devenir une arme de guerre contre la presse indépendante. Il y a quelques années, une agence de publicité a créé à Marseille un journal gratuit avec l'intention quasiment avouée de « punir » les quotidiens marseillais qui avaient dénoncé leur contrat de régie. On se souvient aussi de la tentative avortée de M. Floirat, qui créa *Un jour* et dut capituler devant les difficultés de distribution.

La cour d'appel de Caen peut mettre, par un jugement appelé à faire jurisprudence, un frein à des pratiques déloyales. — J. S.

QUINZE MILLIONS D'EXEMPLAIRES

Les journaux gratuits sont, en France, suffisamment nombreux — mille titres environ ont été créés depuis 1960, dont deux cent cinquante subsistent — pour éprouver le besoin de se grouper dans un Syndicat national.

Ces deux cent cinquante titres représentent un tirage global de près de 15 millions d'exemplaires et drainent de 350 à 400 millions de francs de publicité chaque année. Les journaux gratuits sont de redoutables concurrents pour les autres journaux dans la mesure où, notamment en province, ils pratiquent des tarifs de publicité nettement inférieurs à ceux qui sont appliqués par les quotidiens régionaux.

Plusieurs groupes importants exploitent ces journaux gratuits en province, notamment :

● A SAINT-ETIENNE, le groupe créé à l'initiative de M. Maurice André représente un tirage global de 500 000 exemplaires, diffusés dans quatre villes de la région.

● A RENNES, le quotidien *Ouest-France* possède une participation dans le groupe Carillon 35, qui réalise de multiples feuilles gratuites dans toute la zone de diffusion du quotidien de l'Ouest. L'agence de publicité O.R.P., pour sa part, édite et diffuse trois hebdomadaires gratuits : *Rennes Pub* (85 000 exemplaires), *Nantes Expansion* (110 000 exemplaires) et *Saint-Brieuc Pub* (25 000 exemplaires).

● A GRENOBLE ET A LYON, le groupe Comareg (Connaissance des marchés régionaux) réalise douze éditions gratuites « couvrant » huit départements, avec un tirage total de 800 000 exemplaires. Mais depuis septembre 1972, le groupe *le Progrès-le Dauphiné libéré* contrôle, par l'intermédiaire d'une filiale — la SERP — 42 % du capital de Comareg, à parité avec M. Paul Dini, fondateur de la société.

● A MARSEILLE, l'agence Havas exploite *Marseille sept* (105 000 exemplaires) ainsi qu'une autre publication gratuite à Avignon.

● A LILLE, un hebdomadaire gratuit *Inter 59*, consacré aux petites annonces, est distribué à quatre-vingt mille exemplaires ; de son côté *Nord-Hebdo*, qui est patronné par *Nord-Eclair*, offre des petites annonces ainsi que les programmes de télévision à une centaine de milliers d'exemplaires.

● A AMIENS, *Contact 80* — qui diffuse gratuitement quatre-vingt-dix mille exemplaires dans le département de la Somme — offre un choix de petites annonces. Il est édité par l'imprimerie Treilhou.

● A BREST, un bimensuel intitulé *Inter-Service*, lancé par un promoteur, diffuse à soixante mille exemplaires un journal de petites annonces et de publicité ; un hebdomadaire également gratuit, *Zef*, est distribué à quinze mille exemplaires ; enfin, *Armor-Loisirs*, édité à Châtelaudren (Côtes-du-Nord) à soixante-cinq mille exemplaires, atteint également la population du Finistère-Nord.

● Dans les HAUTS-DE-SEINE, un journal gratuit intitulé *Hauts-de-Seine* a été lancé en mai 1975. Tiré à cinq cent mille exemplaires, il a bénéficié pour son lancement d'une subvention du conseil général remboursable de 1 850 000 francs.

Une mine : la TV

Mais c'est le secteur de la télévision qui semble offrir aujourd'hui un terrain particulièrement favorable à l'éclosion de nouvelles feuilles gratuites :

— A LILLE, la société d'édition T.R.L. diffuse à 50 000 exemplaires par semaine *Télé-loisirs*, dont la régie publicitaire est assurée par Havas.

— A AMIENS, le même éditeur publie, depuis mars dernier, *Télé-gratuit*, qui offre les programmes de télévision à raison de 25 000 exemplaires ; *Spot 80*, édité dans la Somme, fournit gratuitement les programmes des spectacles et de la télévision.

— A BREST, *Télé-hebdo* (qui a succédé à *Brest-magazine*) réalise quatre éditions (Côtes-du-Nord, Finistère-Nord, Finistère-Sud, Morbihan) pour un tirage global de 162 000 exemplaires.

— A RENNES, *Télé-Top*, hebdomadaire gratuit édité par Télé-Ouest publicité, est diffusé depuis le 15 octobre à 80 000 exemplaires sur la ville.

Enfin, une cinquantaine de titres gratuits ont été consultés pour la création éventuelle de *Télé-France*, journal gratuit de programmes de télévision qui « couvrirait » l'Ouest, première étape d'une diffusion progressivement nationale. Ces préparatifs provoquent une certaine inquiétude chez les grands hebdomadaires spécialisés que sont *Télé-7 jours*, contrôlé par les groupes Prouvost et Hachette (tirage 2 800 000 exemplaires), *Télé-Poche*, qui appartient au groupe Del Duca (1 800 000 exemplaires), et *Télérama*, du groupe *la Vie catholique* (345 000 exemplaires). — C. D.

LETTRES

LES PRIX LITTÉRAIRES

Interallié : Voldemar Lestienne

Dernier grand prix littéraire de la saison et réservé à un journaliste, l'Interallié a été décerné lundi 1er décembre au quatrième tour à Voldemar Lestienne pour l'Amant de poche *(Grasset) par six voix contre cinq à Alexandre Astruc pour* Ciel de cendres *(Ed. du Sagittaire).*

L'AMOUR LYCÉEN

Né en 1932, journaliste à France-Dimanche, *Voldemar Lestienne a été remarqué il y a trois ans pour une histoire fantaisiste de la dernière guerre, à la manière d'Alexandre Dumas :* Furios. *Ce pastiche des* Trois Mousquetaires *a eu une suite :* Fracasso.

L'Amant de poche *renoue avec un genre plus récent : une éducation sentimentale pince-sans-rire dans le goût des années 60 et de Françoise Sagan. Lycéen particulièrement naïf, le narrateur tombe amoureux d'une « vieille de vingt-cinq ans » sans comprendre qu'elle exerce le métier de « call-girl ». Le livre est l'occasion d'un reportage ingénu sur les hôtels complaisants, les boîtes à la mode et les résidences secondaires entre lesquels se partage le Tout-Paris fêtard.*

Tableau de mœurs et portraits à clefs se mêlent sur un ton vif, sensible et narquois. (Voir l'article de B. Poirot-Delpech dans « le Monde des livres » du 10 octobre 1975.)

CHATEAUBRIAND : Michel del Castillo

Créé cet automne par le Comité central du rayonnement français que préside M. Georges Riond, le prix Chateaubriand vient grossir le nombre des lauriers d'automne. Il a l'originalité de rapporter 30 000 F à son lauréat. Décidé à couronner un roman pour son coup d'essai, il se réserve le droit de choisir parmi d'autres genres littéraires.

Décerné par un jury qui comprend MM. Georges Riond, Serge Groussard, Pierre de Boisdeffre, Jean Cau, François Nourissier, Michel de Saint-Pierre, Michel Droit et les professeurs Jean Cazeneuve et François Lhermite, il a été attribué à Michel del Castillo pour le Silence des pierres *(Julliard) par cinq voix contre quatre à Catherine Caubère pour* la Digue du cœur *(la Table ronde).*

● *Le Collège de France* vient d'inviter le professeur Matei à prononcer une série de conférences sur l'aménagement du territoire. Membre de l'Académie des sciences sociales et politiques de Roumanie, ce sociologue a analysé les conditions d'un aménagement du territoire où les intéressés, souvent oubliés dans les plans, seront pleinement associés à l'œuvre, comme aussi ses grands bénéficiaires.



CARNET

Mariages

— Le docteur et Mme Roger Cahen-Paschoud sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils

Didier
avec
Mlle Catherine Pagès,

à Kinshasa (Zaïre), le 4 décembre 1975.

Décès

— Mme Henri Audidier,
M. et Mme Yves Audidier et Karin,
M. et Mme Jean-Claude Audidier, Pierre-Henri et Dominique,
M. et Mme Maurice Berson et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Semur et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Dalloux et leurs enfants,
Les familles Martin, Verdille, Fourgé, Touzalin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri AUDIDIER,
professeur agrégé
de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien professeur
aux lycées du Parc de Lyon
et Saint-Louis de Paris,
ancien maire de Bonnes,

leur époux, père, grand-père, frère et parent,
survenu le 1er décembre, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-André de Bonnes 86300 Chauvigny, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Bonnes 86300 Chauvigny.
3, place Ladmiraut,
44000 Nantes.
1, rue Georges-Buffon,
78 Mantes-la-Jolie.

— Grenoble - Frontenas (69) - Varces.
Mme Louis Bonnet, son épouse,
Marc et Hélène Bonnet et leurs enfants,
Marie-Françoise et Michel Tapini et leur fille,
Bernard et Josette Bonnet et leurs enfants,
Sa mère et ses frères,
Ainsi que toute la famille,
vous font part du décès de

M. Louis BONNET,
ancien député de l'Isère,

survenu à Grenoble, le vendredi 28 novembre, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les funérailles religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le samedi 29 novembre 1975, à l'église de La Pierre (38).

[Né le 17 juillet 1911 à Epinal (Vosges), Louis Bonnet, agent technique, avait été élu député de l'Isère le 10 novembre 1946, sur la liste du *Mouvement républicain populaire* (M.R.P.). Il ne s'était pas représenté aux élections législatives du 17 juin 1951.]

— Mme Jean Bourgain,
M. et Mme Gilles Bourgain, Valérie et Stéphane,
M. et Mme Richard Bourgain et Gabriel,
M. Michel Bourgain,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BOURGAIN,

survenu le 29 novembre 1975, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

7, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les ingénieurs et le personnel du Bureau d'études de tarification et d'installations électriques,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean BOURGAIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur
des arts et manufactures,
licencié en droit,
ingénieur-conseil,
expert honoraire
près les tribunaux,
gérant-fondateur
du B.E.T.I.E.

11, rue Jean-Mermoz,
75008 Paris.

— Mme Isidore Weil,
Le docteur Abram Cuzin,
Dinah, Manou et Dan,
M. et Mme Jean Wilmet et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Wilmet et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Abram CUZIN,
née Jacqueline Weil,

survenu le 1er décembre.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 décembre, à 9 heures, au cimetière Montparnasse-Sud.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

40, rue de Ménilmontant,
75020 Paris.

— Le docteur Pierre Coulanges,
directeur de l'Institut Pasteur
de Madagascar,
Et ses fils Benoît et Rémy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique COULANGES,
née Tinel,

leur épouse et mère,
survenu à Tananarive, le 30 novembre 1975.

Adresses :
Les Fontêtes,
63 Saint-Ours-les-Roches.
et
Institut Pasteur de Madagascar,
B.P. 1274 Tananarive.

— La Fédération française de la WIZO
a la douleur d'annoncer le décès de

Mme Abram CUZIN,
née Jacqueline Weil,
secrétaire générale
du groupe régional de la WIZO
de Paris,

survenu le 1er décembre.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 décembre, au cimetière Montparnasse-Sud.

Rendez-vous à 8 h. 45, entrée rue Emile-Richard.

24, rue du Mont-Thabor,
Paris (1er).
Ni fleurs ni couronnes.
Dons à la WIZO.

— Les familles Bataillon, Besson, Borel, Morel, Prot, Renoux, Ridou, Rottembourg,
Besse, Becouarn, Thoreux, Vitre,
Mmes Marie-Joseph Lainé et Yvonne Le Douget,
Ses cousins, beaux-frères, belles-sœurs, collaboratrices,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri DUMÉNIL,
née Suzanne Bataillon,

survenu le 28 novembre 1975.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 décembre, à 13 h. 45, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, à Paris (15e).

Inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Bagneux.

38, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

— M. Désiré Leandri,
M. et Mme Rodolphe Viallard et leur fils,
M. Nicolas Leonetti,
Ses enfants, petits-enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Françoise LEANDRI,
inspectrice honoraire
des écoles maternelles
de la Seine,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite social,

survenu le 28 novembre 1975, à Paris (10e).

Le service religieux en l'église Saint-Martin-des-Champs, 36, rue des Marais, Paris (10e), où l'on se réunira, aura lieu le jeudi 4 décembre 1975, à 10 h. 30, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière nouveau de Vincennes.

8, rue Dieu,
75010 Paris.

— Mme Paul Loiret et ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LOIRET.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 28 novembre 1975.

Le Plan-Oriental-de-Saint-Cassien.
83710 Montauroux.

— M. Jacques Marsauche, son époux,
Patrick et Rose-Marie, Hubert, Gilles et Arnaud, ses enfants,
Le docteur et Mme Roger Lefebvre et leurs enfants,
Le général et Mme Pierre Marsauche et leurs enfants,
Mme A. Vercoustre du Bled,
Le docteur Mackay,
Mlle Y. Rozier,
M. et Mme J. du Bled et leurs enfants,
Les familles Cauchy, Gascuel, Allier, Bodin, du Bled, Noyer, Rozier et Huckel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques MARSAUCHE,
née Micheline Lefebvre,

survenu le 21 novembre 1975.

« Maintenant, Seigneur, Tu laisses aller Ton serviteur en paix, selon Ta parole. »
(Luc, 2/29.)

« Fortifiez les mains languissantes et affermissez les genoux qui chancellent, dites à ceux qui ont le cœur troublé : prenez courage, ne craignez point.
» Voici votre Dieu... Il viendra lui-même et vous sauvera. »
(Isaïe, 35, v. 3 et 4.)

Les obsèques ont été célébrées le 29 novembre 1975, en l'église réformée du Luxembourg, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. et Mme Francis Gavois et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bruno Varet et leurs enfants,
M. Jean Martrou,
M. et Mme Jean-Pierre Salome et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre MARTROU,
née Nathalie Yakovleff,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,

survenu à Paris, le 25 novembre.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Limoges (Haute-Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
43, avenue Baudin,
87000 Limoges.

— Le président,
Les membres du conseil
Et le délégué général
de l'Association professionnelle des banques
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves THOMAZEAU,
inspecteur des finances,
ancien président
de la Commission nationale paritaire
de la Banque.

— Le comité de direction
Et les membres de la Chambre de compensation des banquiers de Paris
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves THOMAZEAU,

leur ancien président.

[*La biographie de M. Thomazeau a paru dans* le Monde *du 2 décembre.*]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Louis TISSOT,
du ministère
des affaires étrangères (E.R.),
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
ancien déporté.

La levée du corps, suivie d'une bénédiction, aura lieu le mercredi 3 décembre, à 7 h. 30, à l'hôpital Bichat, 24, avenue de la Porte-de-Saint-Ouen.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Voiron (Isère), dans le caveau de famille, le même jour vers 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messe

— L'Association des anciens élèves de l'Institution Sainte-Marie de Monceau fera célébrer sa messe annuelle à la mémoire de ses membres décédés, le lundi 8 décembre 1975, à 19 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule.

Le souvenir des anciens morts au champ d'honneur pendant la guerre 1939-1945, en Indochine et en Algérie, sera particulièrement évoqué.

Messes anniversaires

— Messe anniversaire du rappel à Dieu de

Frère RICARDIEN-MARIE,

dimanche 14 décembre, à 12 h. 30, Notre-Dame de Paris.

Bienfaisan

— Un concert de musique sac russe aura lieu, le 4 décembre, l'église Saint-Roch, au profit Comité international pour la défe des droits de l'homme (238, rue Faubourg-Saint-Honoré).

Visites et conférenc

MERCREDI 3 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROM NADES. — Caisse nationale monuments historiques, 15 h., 62, r Saint-Antoine, Mme Bachelier « L'hôtel de Sully ». — 15 h., 12, r de l'Ecole-de-Médecine, Mme Ch puis : « Le chef-d'œuvre de l'arc tecture Gondouin : l'école de chir gie et son musée » ; 15 h., entrée la chapelle, Mme Détrez : « chapelle de la Sorbonne et l'univ sité » ; 15 heures, portail centr Mme Lemarchand : « Notre-Dan le sacre de Napoléon ». — 15 293, avenue Daumesnil, Mme Pe nec : « Les grands architectes : Alb Laprade au Musée des arts af cains ». — 15 h. 30, hall gauche, ot parc, Mme Langlois : « Châte de Maisons-Laffitte ». — 17 h. : Grand Palais, entrée expositic Mme Saint-Girons : « Expositi Millet ».

Musées nationaux, 10 h. 30 15 h. : visite des chefs-d'œuvre Louvre. — 15 h., 158, bouleva Haussmann : « Picasso et les ami passagers du Bateau-Lavoir » (Mr Barbier).

CONFERENCES. — 18 h. 30, amp UPA 7, Grand Palais, porte C, M. H. Ramsey : « L'énergie et l'enviro nement ». — 20 h. 15, grande sal de la Domus Medica, 60, bouleva Latour-Maubourg, M. Dienal : « D sert psychiatrique et psychiatr psychanalytique, lois de la santé de la maladie mentale ». — 20 h. 26, rue Bergère, Mme Stapert « L'ange à l'époque romane (L'Homme et la Connaissance). 20 h. 30, Institut néerlandais, 121, ru de Lille, Mlle Moerman : « Etain argent néerlandais, du seizième dix-neuvième siècle ». — 20 h. 3 Maison des mines, 270, rue Sain Jacques : « Le sionisme et l'« apa theid » : un même racisme » (élèv ingénieurs des Mines et des Pon et Chaussées).

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

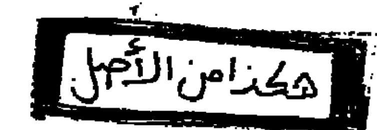
S. 1. — Art contemporain. S.C.P Loudmer-Poulain.
S. 4. — Meubles. Tableaux anc Art Nègre. Me Pechon-Delavenne
S. 7. — Livres anciens et modernes Reliures aux armes. Edit. originales M. Guérin. Mes Ader, Picard, Tajan
S. 6. — Art Déco. Art 1900. Coll Dunand et At. Mathurin Méheut, M. Marcilhac, Mlles Thorinton, Caljac. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 11. — Mobilier Napoléon III Me Rogeton, 878-81-06.
S. 12. — Meubles. Me Thuillier.
S. 14. — Tableaux estampes Mes René et Claude Boisgirard.
P. Galliéra, expo 11-17 h. Vente 21 h

IMPORTANTS
Tableaux et Dessins Modernes,
Sculptures
provenant des successions
Louis Guiraud et Frédéric Luce
de la collection Sacha Guitry
et appartenant à divers
MM. Dubourg, Durand-Ruel, Pacitti,
Brame, Lorenceau, Maréchaux,
Cézanne.
Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTE A VERSAILLES

200 BEAUX TABLEAUX MODERNES
de la fin du XIXe siècle et des écoles
Impressionniste, Cubiste, Expressionniste, Symboliste et Abstraite
à VERSAILLES, 5, rue Rameau.
ŒUVRES RARES DE RAOUL DUFY
950-55-06 et 951-23-95
LE DIMANCHE 7 DECEMBRE à 14 heures
Me G. BLACHE, COMMISSAIRE-PRISEUR
Exposition 5 et 6 décembre de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.,
le 5 décembre de 21 h. à 23 h.





هكذا من الأصل

ARMÉE

Après l'inculpation de quinze soldats du contingent

Le secrétaire d'État à la défense invite la justice à rechercher «les véritables animateurs des mouvements révolutionnaires»

Remontant d'une plongée à bord du sous-marin « Flore », lundi 1er décembre devant Toulon, le secrétaire d'Etat à la défense, le général Marcel Bigeard, a estimé qu'il appartiendra à la justice de ne pas se contenter de punir des « lampistes », mais « de rechercher les véritables animateurs des mouvements révolutionnaires » contre les armées françaises. Parmi ces mouvements qui, dit-il, « ont une ampleur européenne », le général Bigeard a nommément cité la Ligue communiste révolutionnaire, le Comité antimilitariste et le mouvement Information pour les droits du soldat.

Au début de l'après-midi du lundi 1er décembre, un quinzième soldat du contingent, en garnison à Besançon, a été inculpé de participation à une entreprise de démoralisation de l'armée par M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

D'autre part, la réunion de la commission armées-jeunesse, prévue lundi au ministère de la défense, a dû être écourtée, des associations de jeunes et d'éducation populaire considérant que les événements, et notamment l'inculpation d'appelés par la Cour de sûreté de l'Etat, « ont montré ce qu'est la volonté réelle du dialogue et de la concertation du pouvoir politique ».

LE GÉNÉRAL BIGEARD : les jeunes soldats des comités ne sont jamais que des « lampistes »

Le général Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, parlant lundi 1er décembre à Toulon des comités de soldats, s'est déclaré persuadé que les jeunes soldats qui y appartiennent ne sont jamais que des « *lampistes* ».

« *Il appartient maintenant à la justice,* a-t-il *dit, de découvrir ceux qui les ont manipulés. Je ne suis pas un politique. Je joue habituellement cartes sur table, mais j'ai le sentiment que la France ne comprend pas ce qui se passe dans l'esprit de certains.* »

A propos des comités de soldats, le général Bigeard a dit : « *Il s'agit de jeunes révolutionnaires manipulés par trois organismes : le comité de soldats de la Ligue communiste révolutionnaire ; le comité antimilitariste, création du Comité révolutionnaire pour le droit des soldats, et le comité de soldats de la révolution. L'offensive de ces comités est appuyée par le mouvement portugais Soldats unis vaincrons. Douze officiers portugais se sont rendus en France au cours des deux mois précédents pour participer à la création de ces comités de soldats. Ils ont tous été arrêtés et expulsés.* »

TROIS MOIS DE FORTERESSE A UN APPELÉ DES TROUPES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Baden-Baden (A.F.P.). — Un appelé des forces françaises en République fédérale d'Allemagne a été condamné par le tribunal permanent des forces armées à trois mois de forteresse, dont deux avec sursis ; et deux autres sont en instance de jugement, selon le porte-parole du commandement.

L'appelé condamné avait, pendant un week-end, abandonné son service — il était de garde — pour se rendre, sans autorisation, à une réunion syndicale en France. Avant son service militaire, il était militant de la C.G.T. Comme ce soldat avait déjà été mis aux arrêts pour un mois, il a été remis en liberté.

Deux autres appelés du 68e régiment d'artillerie stationné à Landau, dans le Palatinat, vont comparaître cette semaine devant le T.P.F.A. pour « *coups et blessures à supérieur* ». L'incident remonte au 15 octobre, à Bitche (Moselle) où une batterie du 68e était en manœuvres. Après leur service, des appelés du 68e avaient distribué, en ville, le journal du comité des soldats de Landau, *les Bœufs voient rouge*.

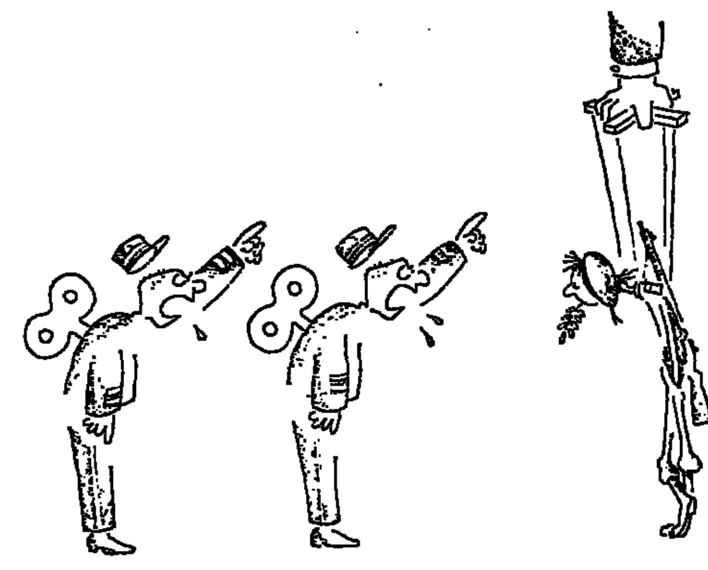
Au cours de cette distribution, une querelle avait éclaté dans un bar avec des soldats, sous-officiers et officiers de la 30e compagnie de camp, stationnée à Bitche.

Trois appelés du 68e avaient été arrêtés : MM. Claude Renard, de Jarny (Meurthe-et-Moselle), Gérard Dalmas, d'Oullins (Rhône), et Henri Dormeyer. Ce dernier a été mis aux arrêts de rigueur pendant trente jours. Les deux premiers, tous deux ouvriers métallurgistes dans le civil, étant punis de soixante jours d'arrêt.

En Italie

QUATRE MILITAIRES SONT ARRÊTÉS POUR INCITATION A LA DÉSOBÉISSANCE

Bolzano (*A.F.P.*). — Quatre militaires du bataillon des chasseurs alpins Cesare-Battisti ont été arrêtés à Monguelfo, près de Bolzano (Haut-Adige), pour incitation à la désobéissance, et ont été écroués à la prison militaire de Peschiera (Vérone). Ils ont accusés, aux termes du mandat d'arrêt de la justice militaire de Vérone, d'avoir participé dans leur caserne à une manifestation de protestation qui avait abouti le 17 novembre au refus de l'ordinaire (repas à la caserne).



(Dessin de PLANTU.)

DES RÉACTIONS

● M. JEAN-LOUIS AUDUC, étudiant socialiste et responsable national de la Convention des appelés pour l'armée nouvelle (mouvement associé au P.S.) : « *Nous avons clairement condamné l'initiative de Besançon et les comités révolutionnaires de soldats. Jacques Chirac a essayé de nous amalgamer avec les groupes gauchistes, alors que nous avons expliqué sans ambiguïté* (lire notamment *le Monde* du 28 novembre) *que nous étions favorables à la mise sur pied de stuctures représentatives élues. Cette provocation a fait long feu. Nous sommes donc à l'aise pour condamner la politique répressive du pouvoir vis-à-vis des appelés. Il est scandaleux d'inculper ou d'emprisonner les jeunes de dix-huit et dix-neuf ans qui ont voulu prendre la parole, même sous des formes outrancières. Il est scandaleux de les menacer de la Cour de sûreté de l'Etat et de cinq ou dix années de réclusion criminelle. Le malaise actuel du contingent ne se résoudra pas par des mesures répressives.* »

● LA C.F.D.T. dénonce « *le nouvel acte de répression qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'intoxication et de manipulation qui dépasse largement le seul problème de l'armée. Elle affirme que les manœuvres politiques du pouvoir et ses actes de répression contre les appelés ne peuvent camoufler la réalité : l'armée souffre d'un grave malaise à tous les niveaux dont la responsabilité incombe entièrement à la politique menée par le pouvoir depuis de nombreuses années. Aux revendications des appelés et aux interrogations profondes des officiers et sous-officiers, les seules réponses des gouvernants sont l'intoxication et la répression.* »

● LE COMITE DE SOUTIEN A L'ARMEE : « *Si les mesures frappant les anti-militaristes sous les drapeaux sont nécessaires, il faut aussi combattre les organisations politiques ou syndicales qui soutiennent ces anti-militaristes. Le C.S.A. demande au gouvernement la même sévérité envers les leaders politiques ou syndicaux qui sont les premiers responsables de ce qui se passe dans l'armée. Il faut dissoudre les bandes armées gauchistes et interdire les revues ou livres anti-militaristes.* »

(*) 31, r. Etienne-Marcel, 75002 Paris.

● LE MOUVEMENT D'ACTION ET DE RECHERCHE CRITIQUE (MARC) « *tient à exprimer l'indignation des étudiants devant les arrestations arbitraires de soldats. Le pouvoir, face au puissant mouvement des soldats s'organisent dans des comités, n'a qu'une réponse : la répression. Le MARC est solidaire de toutes les formes d'organisation que se donnent les soldats, en particulier les sections syndicales de Besançon et de Chaumont. Le MARC soutient la lutte des soldats pour la création d'un syndicat en liaison avec les organisations ouvrières* ».

(*) 97, rue de Belleville, 75019 Paris.

● M. BERNARD LOTH, nouveau président de l'Union des jeunes pour le progrès : « *Les problèmes posés par la création de comités de soldats ne pouvaient être résolus en déférant les responsables de ces comités devant la Cour de sûreté de l'Etat. Cette procédure ne fera qu'amplifier les problèmes.* »

M. Loth préconise la création, dans les armées, d'une « *commission mixte paritaire* », comme cela existe pour l'ensemble de la fonction publique. « *Cette commission constituerait pour le haut commandement militaire une prise de conscience des réalités* ».

● LE PARTI DES FORCES NOUVELLES (extrême droite) constate « *avec satisfaction que le gouvernement, contraint par l'opinion publique, a enfin annoncé qu'il allait prendre des mesures énergiques contre les fauteurs de troubles dans l'armée. Nos dirigeants redécouvrent ainsi, après un an de débordements antimilitaristes, qu'il existe des lois* ».

JEUNESSE

A FONTENAY-SOUS-BOIS

Conflit entre des éducateurs et la direction d'un «home» de jeunes délinquants

Quatre éducateurs du « Home de Fontenay-sous-Bois », maison pour jeunes délinquants et « cas sociaux », sont en conflit depuis près de deux mois avec leur direction à la suite d'une réorganisation de l'institution. Rejetant la destruction du service auquel ils appartenaient, ils refusent d'occuper les nouveaux postes qui leur ont été attribués.

« Le Home de Fontenay-sous Bois », association, sans but lucratif a été créé il y a une quinzaines d'années. Actuellement, la maison reçoit environ cent cinquante enfants et adolescents retirés de leur milieu familial et placés provisoirement en internat par les tribunaux d'enfants et les services d'aide sociale de Paris et de la région parisienne.

En 1974, malgré les hésitations des éducateurs, la direction — représentée par M. Boussard, directeur administratif, sa femme, Anne Boussard, directrice pédagogique, et un médecin, M. Angel — a ouvert un service d'accueil, d'observation et d'orientation. Un an après, aussi précipitamment, elle a décidé de le réorganiser en plaçant les nouveaux arrivants dans les autres services du Home, ainsi que les éducateurs qui en étaient chargés.

Pour ceux-ci, Mlles Nasa El Assard, Anne Villatte, et MM. Philippe Syroï et Gérard Darloy, — cela revient à une fermeture injustifiée, puisque le travail du service d'accueil a été positif et que la direction s'affirme satisfaite du personnel éducatif. Aucune des raisons données ne leur paraît suffisante.

« Sécurité » d'abord : le service d'accueil reçoit toutes sortes de jeunes délinquants, qui y restent d'un jour à trois mois avant de retrouver leur famille ou d'être dirigés vers un home, ou ailleurs encore, selon la décision des éducateurs du service. La direction estime que le « home » n'est pas équipé pour une telle responsabilité. Les éducateurs concernés répondent qu'il suffirait pour cela de pourvoir les postes prévus lors de la création du service : sept d'éducateurs, un d'assistante sociale, un de psychiatre, un de psychologue et un d'instituteur.

Le directeur reproche aussi à l'équipe de l'accueil d'être trop indépendante du reste du home, de ne pas avoir toujours respecté l'esprit « familial » de la maison. Ce point de vue est partagé par les autres éducateurs. En effet, Nada, Anne, Philippe, Gérard, contrairement à leurs collègues, n'habitent pas le home. Surtout, ils n'ont pas la même conception de leur rôle. Un service d'accueil, disent-ils, se distingue des autres par la diversité des jeunes qu'il reçoit, pour une période très courte : on ne peut imposer des structures trop lourdes à de jeunes délinquants en pleine crise. Il faut savoir parfois fermer les yeux, ce que beaucoup des autres éducateurs ne comprennent pas... Mélanger les jeunes de l'accueil aux résidents permanents du home peut nuire à ces derniers. Ils craignent aussi que, petit à petit, les places normalement réservées à l'accueil soient « annexées » par les autres services, ce qui aboutirait à abandonner des dizaines de jeunes qui ont un besoin urgent d'être aidés.

C. Ch.

SPORTS

BOXE FRANÇAISE

UN COUP DE SAVATE

« A revoir absolument », écrivions-nous il y a neuf mois au terme d'une soirée dite de savate boxe française à l'hôtel Méridien de la porte Maillot à Paris. Une nouvelle soirée, pompeusement placée sous le signe des championnats d'Europe et organisée en ces mêmes lieux, samedi 29 novembre, nous contraint à infirmer notre jugement.

Côté spectacle, autant les exhibitions de février étaient à la bonne franquette et même amusantes, autant la présentation de celles-ci comportait d'interminables temps morts et sentait le patronage commercialisé.

Côté sport, d'abord, c'était les mêmes têtes qu'on revoyait, le coq Charmillon, avec sa petite moustache de moniteur 1900, tout bouillant d'importance d'être couronné champion d'Europe, le plume à la tête de Jésus blond, Leprevost, l'Italien à la tête de bélier noir, Franco Poggi ; mais la palme du déjà vu, ou plutôt du m'as-tu-vu, revenait haut la main (et haut le pied) à des professionnels néerlandais, naguère féroces démonstrateurs de boxe thaïlandaise, à présent aimables contestataires du « free boxing full contact » (sic), lesquels se sont, cette fois, littéralement fichus du public. Ensuite, c'était l'esprit de lutte courtoise, que magnifia la boxe française à l'âge d'or des Charlemont au début du siècle, qui avait brusquement disparu des assauts. Les coups étaient portés « en vache », n'importe comment. On vit même l'un des combattants subir un méchant K.-O. après avoir été poussé sur le ring complètement groggy, et un autre saigner de la bouche.

Force était donc de constater que la Fédération nationale de savate boxe française, déjà schismatique, et détachée proprio motu de la Fédération nationale de boxe française, ne présente et ne représente qu'un petit noyau de tireurs dont elle risque de mettre en danger l'intégrité physique.

Riche de cinq mille pratiquants, groupant cinq cents clubs à travers la France, la Fédération officielle, dont le siège est 25, boulevard des Italiens, a été reconnue par délégation ministérielle du 2 mars 1975 comme seul organisme habilité à promouvoir la boxe française avec un souci éducatif, et non pour la recherche de champions dans un dessein lucratif. Au début de l'année, elle organise, salle Japy, des championnats comportant des épreuves éliminatoires, des quarts de finale, des demi-finales et des finales catégories junior et senior. Ainsi, pendant deux semaines, les vrais amateurs pourront se régaler.

Est-ce à dire que ces assauts attireront la grande foule ? Pas sûr.

Car il y avait tout de même samedi quelque mille cinq cents spectateurs qui s'esbaudissaient gaillardement sous le plafond bas aux coquilles d'œufs de l'hôtel Méridien, où de jolies « bergères » vociféraient et gloussaient d'aise. Les organisateurs, dans un placet, assurent que leur propos était de « sortir la boxe française de son aspect et de sa réputation de sport désuet ».

Oui, mais à quel prix ?

OLIVIER MERLIN.

TENNIS

LA DISQUALIFICATION D'ILIE NASTASE DANS LE TOURNOI DES MAITRES

De notre correspondant

Stockholm. — La première journée des « Masters », le tournoi des maîtres, cette grande finale de la saison de tennis des grands prix, a été marquée par un petit scandale. L'Américain Arthur Ashe, qui menait par 4 jeux à 2 et 40-15 sur son service dans le troisième set du match qui l'opposait au Roumain Ilie Nastase, a brusquement quitté le court central, ne pouvant plus supporter la conduite et les pitreries habituelles de son adversaire. Depuis le début de la rencontre, l'« *enfant terrible* » du tennis avait alors déjà reçu deux avertissements : le premier pour ses contestations incessantes des décisions des juges de ligne, le deuxième pour systématiquement perturber la continuité du jeu.

Exaspéré, Arthur Ashe, pourtant réputé pour sa sérénité et sa patience à toute épreuve, levait les bras au ciel et regagnait les vestiaires sous les applaudissements du public. Alors que l'arbitre suédois avait décide de renvoyer dos à dos les deux protagonistes, les organisateurs décidaient, lundi 2 décembre, de réexaminer l'affaire et de consulter le président de la Fédération internationale de tennis présent à Stockholm, M. Hardwick. Dans l'après-midi, un communiqué annonçait que le joueur américain était finalement crédité de la victoire.

Les rencontres disputées jusqu'à maintenant ont été d'un niveau assez moyen, exception faite de quelques échanges spectaculaires dans le match qui opposa dimanche l'Italien Adriano Panatta à l'Espagnol Orantes, ce dernier l'emportant en deux sets 6-4 et 7-6.

Lundi, Adriano Panatta s'est incliné devant un Arthur Ashe qui est devenu le « chou-chou » des spectateurs, et Guillermo Vilas a battu sans grand-peine le Mexicain Raoul Ramirez en deux sets 6-4 et 6-0.

ALAIN DEBOVE.

AUTOMOBILISME

ERNESTO MASERATI EST DÉCÉDÉ A BOLOGNE

Le constructeur d'automobiles Ernesto Maserati est mort, lundi 1er décembre à Bologne, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[Ernesto Maserati était le cadet de la fameuse dynastie des six frères Maserati (les autres étant Alfiero, Bindo, Carlo, Ettore et Mario). Natifs de Voghera (province de Pavie), ils ouvrirent en 1925, à Bologne, une usine d'automobiles spécialisée dans les voitures de course. Les monoplaces Maserati furent bientôt célèbres sur tous les circuits, concurrençant les Alfa Romeo de la grande époque, jusqu'à ce qu'en 1938 le constructeur italien Omer Orsi rachetât la marque du Trident (emblème posé sur les radiateurs) en transférant ses usines à Modène. Les frères Maserati avaient alors fondé la marque de voitures de sport Osca.

Le dernier membre de la dynastie disparaît peu de temps après que l'entreprise Maserati (en mai dernier) a dû déposer son bilan. Citroën, qui en avait pris le contrôle totalement en 1971, céda alors les actions Maserati à une société à participation d'Etat et à un industriel d'origine argentine, M. de Tomaso.]

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde DE LA MÉDECINE

APPENDICES A BORDEAUX, AMYGDALES A MARSEILLE, PLAIES A PARIS

Une journée de chirurgie en France vue par l'assurance-maladie

LE mardi 7 novembre 1972, 1 250 Français, hommes ou femmes, ont subi l'ablation de leur appendice. Cette intervention est, de loin, l'acte chirurgical le plus fréquent, comme le montre l'enquête conduite dans tous les établissements de soins du pays par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

Afin de comprendre ce qu'est la pratique chirurgicale d'aujourd'hui, et ce que pourrait être son évolution, la totalité des actes cotés en « K » (1) a été colligée dans tous les hôpitaux et cliniques durant une journée banale dont la date avait été tenue secrète.

L'instantané ainsi relevé, et dont les méthodes de l'informatique ont permis d'extraire une masse importante de statistiques et de renseignements, est publié par la Caisse nationale sous la forme de deux monographies où la richesse des données contraste avec l'extrême discrétion des commentaires (2)...

Une journée de chirurgie en France, c'est, essentiellement, 15 593 interventions chirurgicales très inégalement réparties selon les régions.

On opère beaucoup dans la région parisienne, qui, à elle seule, totalise 23,05 % de toutes les interventions... On opère beaucoup aussi à Lyon (10,32 %), Lille (8,62 %), Marseille (7,34 %) et Strasbourg (6,60 %). Ce qui contraste avec le relatif « malthusianisme » d'autres villes, comme Clermont-Ferrand (2,26 %), Orléans, Limoges et Montpellier, où l'on opère peu.

Si Bordeaux est le champion de France des appendicectomies, Paris remporte la première place pour les sutures de plaies, et Marseille pour l'ablation des amygdales. Alors que la même ville de Marseille a la plus faible fréquence d'appendicectomies... Les différences sont aussi importantes si on les ramène à la densité de la population.

Sur 10 000 habitants, 3,90 subissent une intervention chirurgicale dans la région parisienne, 3,74 dans celle de Strasbourg, et 1,92 seulement autour de Limoges.

D'étonnantes disparités

Il serait intéressant de savoir si de telles disparités sont dues à la densité hospitalo-universitaire, aux habitudes des chirurgiens ou (hypothèse que n'envisage pas la Caisse nationale) à des facteurs pathologiques régionaux. Le fait que la région lyonnaise, capitale du ski, soit championne de France des traitements orthopédiques incite à ne pas négliger totalement ce facteur, qui peut être source de dispositifs préventifs.

Les thèses qui lient aux habitudes alimentaires (absence de fibres, de céréales, dans le régime — *le Monde* du 17 septembre) la fréquence croissante des appendicites méritent, elles aussi, quelque attention, étant donnés le nombre et le coût de ces interventions. En effet, l'appendicectomie arrive non seulement première par le nombre des interventions conduites, mais aussi par son coefficient (c'est-à-dire son coût global).

On ne peut qu'être frappé aussi par la grande fréquence des ablations des végétations ou des amygdales chez l'enfant, alors que les indications d'une telle intervention font l'objet de réserves et de discussions, et que leurs abus sont dénoncés fréquemment dans les colloques internationaux.

Soixante-trois pour cent des interventions chirurgicales dénombrées par la Caisse de sécurité sociale ont été réalisées sous anesthésie générale, et c'est aux opérations portant sur l'abdomen que s'adressent près du tiers de ces anesthésies.

> **LE PRIX DU K**
>
> Le K utilisé dans la nomenclature des actes chirurgicaux est actuellement fixé à 6,80 F.
>
> A titre indicatif, une appendicectomie est cotée K 50 et l'anesthésie correspondante K 15 ; une ablation des amygdales K 30 chez l'enfant, K 40 chez l'adulte, et les anesthésies correspondantes K 15 et K 20.

Au-delà des actes chirurgicaux proprement dits, l'enquête — qui concerne la totalité de la population française, assurée ou non, et la totalité des médecins conventionnés ou non — relève aussi tous les actes médicaux impliquant une cotation dite en « K », allant des électrocardiogrammes aux examens fibroscopiques (vessie ou tube digestif) et aux injections de sérum.

Cinquante et un mille trois cent soixante et onze actes cotés en K ont été ainsi pratiqués le 7 novembre 1972, ce qui implique que 10 274 200 de ces actes, au moins, se font en une année, en comptant deux cents jours ouvrables de travail.

Le nombre des « *évacuations chirurgicales de l'utérus gravide* » (avortements), soit 501 le 7 novembre, permet « *d'assurer que l'assurance-maladie prend en charge annuellement au moins 100 000 avortements compliqués ou incomplets, spontanés ou provoqués* ». Il faut noter que cette indication concerne 1972, année antérieure au vote de la loi libéralisant l'avortement sans en accorder le remboursement.

Montpellier : la palme de la prudence

La répartition par catégories d'actes selon les régions montre qu'il y a très peu de traumatismes dans la région de Montpellier, qui semble donc remporter la palme de la prudence et de la sécurité, alors que celle de Dijon, pour des raisons qu'il serait utile de connaître, en détient le triste record.

Le taux global des actes pratiqués, ramené à la densité de la population, varie de 13,4 dans la région parisienne à 5,6 dans celle de Limoges.

Une telle dispersion mérite une étude plus approfondie. Montrant que la façon dont les Français sont soignés varie considérablement selon qu'ils sont par exemple parisiens ou limousins, elle incite à se demander si ces disparités traduisent l'excès de zèle des uns ou l'insuffisance d'équipement des autres.

Il est, en toute hypothèse, curieux qu'elles ne trouvent pas leur reflet dans les indicateurs de santé, lesquels sont encore, il faut bien le dire, pour le moins imparfaits.

L'enquête de la Sécurité sociale montre enfin que, en dépit de leur équipement technique important et lourd, c'est dans les hôpitaux publics que le coefficient moyen (valeur du K, sur lequel est basé le calcul du remboursement) des actes pratiqués est le plus faible (21,06), et dans les établissements privés qu'il est le plus élevé (31,19).

L'intérêt et la multiplicité des indications apportées par cette Journée nationale du K a incité la caisse nationale à organiser au printemps de 1975, et selon des modalités différentes, une Semaine du D, permettant de déterminer les actes effectués par les chirurgiens-dentistes, ainsi qu'une Semaine des actes de radiothérapie de haute énergie.

Ces enquêtes, en cours de dépouillement, et qui pourront être suivies d'autres investigations du même type, permettent de savoir ce que serait l'incidence financière, pour le pays, d'un rajustement de cotation pour un acte donné, question qui se pose constamment aux caisses d'assurance-maladie, et à laquelle il était jusqu'à présent impossible de répondre.

Elles permettent aussi de percevoir de façon remarquablement précise la nature de l'activité thérapeutique, ses modalités, son évolution, et de faire apparaître des disparités, des anomalies ou des évidences dont il sera permis, lorsque ce travail sera mené à son terme, de tirer d'intéressantes conclusions.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) La cotation du K intéresse tous les actes comportant une intervention manuelle du médecin (kheiros : main), de la ponction biopsique à l'intervention chirurgicale.

(2) Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, 55, avenue Bosquet, 75700 Paris.

Bronchite chronique et pollution professionnelle

Une enquête auprès de quinze cents travailleurs toulousains

APRES le tabac, la pollution professionnelle joue un rôle important dans la genèse de la bronchite chronique : c'est du moins ce que confirme une étude réalisée sur les travailleurs de quatre entreprises de la région toulousaine, à la demande de l'Association médicale et scientifique de lutte contre la bronchite chronique.

Une équipe de chercheurs de l'Institut de médecine du travail et d'hygiène industrielle de Toulouse a en effet, sous la direction du professeur Bollinelli et du docteur Rouch, examiné près de quinze cents travailleurs, faisant partie d'une population représentative de l'ensemble des activités industrielles de la région Midi-Pyrénées. A partir des données recueillies d'après un questionnaire, un examen radiologique et des épreuves fonctionnelles respiratoires et traitées sur ordinateur, les résultats font apparaître que 10 % des quinze cents travailleurs de tous âges présentent une bronchite chronique, c'est-à-dire qu'ils toussent et crachent pendant plus de trois mois par an. Sans avoir de bronchite chronique au sens strict, 27,5 % des personnes examinées présentent de la toux, des expectorations, de l'essoufflement ou de l'asthme.

Le pourcentage de bronchites chroniques atteint 13,6 % pour les travailleurs de quarante ans, et 19,7 % chez les gros fumeurs, ce qui confirme, une fois de plus, l'influence du tabac.

En plus de ce résultat — attendu — et du fait que, dans la région toulousaine, l'incidence de la bronchite chronique est plus faible que dans le nord de la France et en Europe du Nord, il est apparu aux enquêteurs que l'exposition professionnelle joue aussi un rôle important, parfois masqué par la place prépondérante du tabagisme : des quatre entreprises d'où étaient issus les travailleurs, c'est dans la moins polluée que le taux des bronchitiques est le plus bas : 5,9 %. Dans les autres, il est de 10,3 % et 12,4 %, et surtout de 13,4 % dans le bâtiment où le rôle des intempéries et des facteurs socio-économiques est grand.

Ce travail a aussi fait apparaître l'importance, pour assurer un dépistage précoce, de recourir aux tests d'exploration fonctionnelle (spirométrie, tests à l'oxyde de carbone) en plus des seuls examens cliniques. S'il apparaît, en effet, que la bronchite chronique au sens clinique du terme n'entraîne pas forcément des anomalies importantes de la fonction pulmonaire, l'inverse est également vrai : des sujets apparemment indemnes peuvent avoir un mauvais fonctionnement de l'appareil respiratoire (dans 95 % des cas, ces derniers présentent des facteurs de risque particuliers : antécédents, tabagisme, exposition professionnelle).

Cette enquête, qui n'est pas totalement terminée, n'apporte, à l'évidence, aucun résultat inattendu. Cependant, elle met de nouveau l'accent sur l'importance d'une prévention multiple, surtout pour ce qui concerne une affection à évolution lente comme l'est la bronchite chronique :

- *Prévention primaire*, qui doit consister en une suppression des nuisances reconnues : s'il est difficile d'imposer l'arrêt du tabac, une action efficace peut être menée, grâce à la médecine du travail, pour limiter, voire éliminer, l'exposition professionnelle ;
- *Prévention secondaire*, par la mise au point de tests fiables et précis permettant un *diagnostic précoce* ;
- *Prévention tertiaire*, par la surveillance régulière des sujets reconnus atteints.

Plus, peut-être, que la plupart des affections graves à évolution lente, la bronchite chronique doit donner prise à ces mesures efficaces : c'est dès trente à quarante ans qu'apparaissent, le plus souvent, les premiers signes de l'insuffisance respiratoire consécutive ; la bronchite chronique, avec son cortège de complications, est estimée responsable de 20 000 à 40 000 décès en France chaque année, soit de 3 à 7 % de la mortalité générale.

X. W.

Un colloque à Saint-Sébastien

LE PSYCHIATRE, L'INDIVIDU ET LA SOCIÉTÉ

Est-il possible de définir, en matière de maladie mentale, des limites entre normal et pathologique ? Peut-on établir des critères de la « maladie mentale » ? Ces questions, fondamentales pour le psychiatre et pour la société que celui-ci a souvent pour responsabilité de « défendre », ont été longuement discutées au cours d'un colloque sur le thème « Psychiatrie et Société ». Organisé par la Fondation internationale des sciences humaines à Saint-Sébastien (Espagne), ce colloque réunissait une dizaine de personnes venues de plusieurs pays d'Europe ainsi que des Etats-Unis, psychiatres surtout, mais aussi juristes, moralistes et philosophes.

LA limite entre le normal et le pathologique est quelquefois difficile à déterminer dans le champ de la médecine « classique » : si une lésion organique reconnue amène sans aucun doute à un diagnostic certain d'état pathologique, il en va autrement dès lors qu'on examine des données biologiques, comme la pression artérielle. A partir de quand peut-on parler d'hypertension artérielle ? De même, quel est le taux de sucre dans le sang au-dessus duquel il est justifié de poser le diagnostic d'« état prédiabétique » ?

Répondre à une telle interrogation est encore plus délicat dans le cas de la santé mentale, où l'on dispose rarement de critères objectifs et où la conclusion est souvent déterminée à travers le double filtre de la pensée du patient et de celle du médecin.

Qu'est-ce que la norme au-delà de laquelle la société peut légitimement considérer le sujet comme un « déviant » ? L'intelligence est, bien sûr, un premier critère d'adaptation sociale, non exclusif et que des tests permettent de définir assez précisément. Ainsi que l'a rappelé le professeur P. Pichot (Paris), on considère généralement comme pathologique tout sujet ayant un quotient intellectuel (Q.I.) inférieur à 70, l'homme moyen ayant un Q.I. de 100. Encore les normes varient-elles dans le temps, puisque l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a fait apparaître dans sa nouvelle nomenclature une catégorie dite « niveau mental limite » dont le Q.I. est compris entre 70 et 85.

Quel que soit l'ensemble des critères et des normes que l'on choisit, inévitablement et statistiquement apparaissent des déviants, auxquels la société suggérera ou imposera un traitement, à moins que, par une mesure d'internement, elle ne les exclue purement et simplement.

Et, en plus de l'évolution dans le temps des critères du « normal », la tolérance des sociétés envers les anormaux est éminemment variable : encore considérée dans certains pays comme un crime, l'homosexualité est, dans de nombreux autres, parfaitement bien assimilée. Inversement, un exemple cité par un criminologue met bien en évidence que, sous beaucoup d'aspects, le niveau des tolérances tend à baisser : « *Pendant quinze ans,* raconte le docteur Jacques Leyrie, *un exhibitionniste a sévi dans un petit village, au vu et au su de tous : il était toléré par les habitants. Il a fini par être arrêté, sur plainte de Parisiens qui venaient d'établir là leur résidence secondaire.* »

La maladie de la liberté

Est-il vraiment possible de définir la maladie mentale ? « *Les maladies méritant vraiment le qualificatif de psychiatrique ne sont-elles pas,* s'interroge Mme Jeanne Hersch, professeur de philosophie à l'université de Genève, *des maladies de la liberté ?* » Rappelant les processus répétitifs immuables, caractéristiques du règne animal, Mme Hersch affirme : « *C'est la capacité même de juger et d'évaluer ce comportement répétitif, de le corriger ou de lui substituer un autre qui constitue la normalité (...). On considère comme normal un individu capable de « se rendre libre », de conquérir son autonomie sur les « automatismes » ancestraux comme sur ses pulsions biologiques, de confronter les conduites possibles avec des valeurs qui en transcendent les résultats concrets, de décider et d'agir.* » Cette exigence de liberté n'est cependant pas une irresponsabilité envers soi-même : « *Une part de souffrance, de désir frustré, d'angoisse, de culpabilité,* estime Mme Hersch, *est sans doute normale dans la vie physique d'un être libre.* »

L'évaluation de cette liberté n'est sans doute pas possible objectivement. Comme l'ont souligné plusieurs orateurs, elle dépendra, au sein de la relation entre le « malade » et le psychiatre, de l'estimation personnelle de l'un et de l'autre. Mais, quel que soit le résultat de cette investigation, c'est au psychiatre que revient la lourde responsabilité de trancher. A moins que, en accord avec ceux que les participants ont stigmatisé comme « *psychiatres révolutionnaires* », il n'estime que c'est la société qui est malade et qu'il convient de soigner...

Cette responsabilité du psychiatre est particulièrement évidente dans le domaine de l'expertise pour apprécier l'état mental de l'auteur d'un meurtre. Dans la législation française, l'expert psychiatre ne tranche plus de la responsabilité elle-même ; il se contente de répondre à deux questions : L'accusé souffre-t-il de troubles mentaux ? L'acte commis est-il en relation avec ces troubles ? « *La société attend du psychiatre,* estime le docteur Leyrie, *qu'il dise si le sujet est déviant, donc ne fait pas partie du groupe, et la sanction frappe ainsi un étranger au groupe, ce qui le rend plus supportable à celui-ci.* » Mais, comme l'a encore souligné le docteur Leyrie, même si c'est au tribunal de décider, après le témoignage du psychiatre, celui-ci garde tout de même un grand pouvoir, notamment celui d'estimer si le sujet est « réadaptable » et, au niveau de l'application des peines, quelle forme il convient de donner à cette « *réadaptation* ».

Une responsabilité collective ?

Dans certains cas, cette dernière interrogation se pose avec tellement d'acuité qu'elle amène le docteur Leyrie à se demander s'il ne convient pas d'introduire des notions de « *responsabilité collective* » et de « *risques acceptables* » en criminologie. Il s'agit, notamment, du cas des personnes qui, sous le vocable général de « *psychopathes* », sont caractérisées, d'après la définition du professeur Pichot, par « *l'incapacité d'acquisition des valeurs du groupe et l'incapacité de profiter de l'expérience* ». Multirécidivistes, inaccessibles à la sanction pénale et ne faisant pas l'objet d'indications thérapeutiques, ne devraient-ils pas, s'interroge le docteur Leyrie, être acceptés, bien que « *déviants* », comme faisant toujours partie intégrante du groupe, et celui-ci ne devrait-il pas être responsable collectivement d'eux au même titre qu'il est responsable des handicapés physiques incurables ?

La définition de normes acceptables est-elle donc une gageure ? Les participants au colloque n'ont pas semblé loin de l'admettre, mais ont paru plus optimistes sur la possibilité d'établir des règles communes pour la conduite du psychiatre, notamment vis-à-vis des problèmes d'internement. Alarmés par l'utilisation de la psychiatrie comme moyen d'éliminer les « *déviants* » politiques, ils ont souhaité la mise sur pied d'une commission internationale de psychiatrie, indépendante de toutes les organisations internationales comme l'ONU ou même l'O.M.S. Citant, par exemple, les utilisations abusives par la Maison Blanche de renseignements fournis par des psychiatres, dans l'affaire du Watergate, cas qu'il a eu à connaître en tant que président de l'Association américaine de psychiatrie, le professeur Alfred Freedman (New-York) a exprimé le souhait que l'éthique soit considérée dans les études médicales, comme un sujet « *de toute première importance* ».

Dans le film *Orange mécanique*, le héros, « *réadapté* », conditionné et devenu incapable de toute violence, représente-t-il une victoire pour la psychiatrie ? « *La psychiatrie a apparemment choisi d'ignorer le rôle conflictuel du psychiatre* », s'est plu à souligner le professeur Freedman. Quelles que soient les réponses qu'on puisse apporter à toutes les interrogations soulevées lors de ce colloque, il est clair que le rôle du psychiatre est loin d'être vraiment établi, tant vis-à-vis de l'individu que de la société, alors que, suivant le mot du docteur Leyrie, « *le déviant est un défiant* ».

XAVIER WEEGER.

L'ÉVÉNEMENT

L'ORDRE DES MÉDECINS A LA VEILLE

LES 6 et 7 décembre, près de deux mille médecins vont tenir des assises nationales au Palais des congrès. Représentants élus des conseils départementaux, régionaux et du conseil national, ou suppléants, ils vont, durant deux jours, réfléchir, au travers de quinze « tables rondes », aux problèmes nombreux qui se posent aujourd'hui aux médecins d'exercice libéral, comme aux médecins salariés.

Ces assises revêtent un caractère particulier dans la mesure où c'est la première fois depuis la création de l'ordre, en 1945, qu'une réforme profonde, après consultation générale, est envisagée.

En bien des circonstances, ces dernières années, l'ordre des médecins a été soumis aux critiques de diverses catégories de médecins et de l'opinion publique pour des problèmes professionnels, mais aussi d'éthique.

L'ordre groupe obligatoirement tous les médecins, puisque l'inscription à

Une organisation à trois degrés

L'ORDRE national des médecins a été créé sous Vichy, selon le président Jean-Louis Lortat-Jacob « *en une nuit pour permettre à la médecine française d'échapper aux autorités allemandes* ». Dissous en 1944, l'ordre a été recréé par ordonnance du gouvernement du général de Gaulle du 24 septembre 1945.

L'ordonnance de 1945 donna notamment pour mission à l'ordre d'élaborer un code de déontologie de la profession médicale. Celui-ci fut publié en 1947 sous la forme d'un décret. Il n'a été remanié depuis lors qu'une seule fois, en 1955. Un nouveau projet de code vient d'être diffusé le 24 novembre auprès des élus médicaux.

L'ordre national des médecins groupe obligatoirement tous les médecins faisant (quel que soit le mode d'exercice) des actes d'examen médical, de diagnostic ou de thérapeutique à un titre quelconque. Ils doivent verser une cotisation de 350 F par an. Le budget annuel de l'ordre est donc actuellement d'environ 28 millions de francs, car quatre-vingt-cinq mille neuf cents médecins y sont inscrits.

L'inscription à l'ordre n'est facultative que pour les docteurs en médecine appartenant au cadre actif des armées, ainsi que pour les médecins qui participent à la gestion publique en occupant un poste permanent compris dans les cadres administratifs.

L'ordre des médecins accomplit sa mission par l'intermédiaire des conseils départementaux, des conseils régionaux et du conseil départementaux, des conseils régionaux et du conseil national.

Les membres des conseils départementaux, au nombre de neuf au minimum (vingt-quatre pour Paris) sont élus pour six ans renouvelables par tiers, par les médecins ayant leur domicile professionnel dans le département. Un nombre égal de membres suppléants est élu au cours du même scrutin et assure le remplacement des titulaires décédés ou démissionnaires entre deux élections. Dans les limites du département, il assure l'application des diverses missions de l'ordre.

Les conseils départementaux ont des charges purement administratives (inscription au tableau, obligatoire pour exercer ; vérification des qualifications de spécialités ; étude des contrats liant les médecins ; enregistrement des plaintes disciplinaires ; délivrance des caducées, etc.).

Les membres des conseils régionaux, au nombre de neuf, sont élus par les conseillers départementaux de la région sanitaire parmi les docteurs en médecine inscrits au tableau. Leur attribution est essentiellement de discipline générale.

Les conseils régionaux constituent une juridiction de première instance, les sanctions prononcées par eux sont susceptibles d'appel auprès de la section disciplinaire du conseil national.

Au cours de plusieurs sessions, chaque année les conseils régionaux examinent les affaires disciplinaires, du manquement à la confraternité au dépassement d'honoraires en passant par le refus de payer ses cotisations à l'ordre. Un rapporteur (médecin) est nommé pour chaque affaire. L'inculpé peut se faire assister d'un avocat ou d'un autre médecin. Les sanctions prononcées vont du simple avertissement à la radiation « définitive » du tableau. Aucune sanction n'est rendue publique, les plaignants eux-mêmes étant tenus dans l'ignorance des suites données à leurs plaintes. Toute décision d'un conseil régional peut faire l'objet d'un appel au conseil national, qui possède une section disciplinaire présidé par un conseiller d'Etat désigné par le garde des sceaux. Les décisions de cette dernière peuvent être cassées par le Conseil d'Etat.

Le conseil national de l'ordre est composé de trente-huit membres élus pour six ans par les conseils départementaux de chaque région sanitaire : le nombre des représentants élus par régions est fixé par décret. Il comprend aussi un membre de l'académie de médecine désigné par ses collègues et un conseiller d'Etat nommé par le garde des sceaux (avec voix « délibérative »). Sont adjoints au conseil national, avec voix consultative, trois médecins représentant le ministère de la santé, de l'éducation et du travail.

Les décisions rendues par la section disciplinaire du conseil national ne sont susceptibles de recours que devant le Conseil d'Etat, dans les conditions du droit commun.

Le conseil national, outre son bureau, a un conseil restreint qui prend les décisions en cas d'urgence et qui est le cerveau du conseil. Mais quatre fois par an il réunit son assemblée plénière, qui délibère sur les questions administratives, et deux fois par an il convoque l'ensemble des présidents et des secrétaires départementaux pour une séance d'information au cours de laquelle il fait connaître ses travaux et donne ses directives.

Quinze sujets de discussion

APRES une consultation nationale faite auprès des médecins, quinze thèmes ont été inscrits à l'ordre du jour de ces assises, et nombre de questions portées aux dossiers reflètent les préoccupations de la profession médicale et son état d'esprit.

1°) ETHIQUE MEDICALE ET ROLE DE L'ORDRE.

En vertu de l'article 382 du code de la santé publique, l'ordre veille au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine, et, en vertu de l'article 409, il veille à l'observation du code de déontologie qui, on le sait, est en pleine transformation (*le Monde* du 29 novembre).

Dans la pratique, l'ordre a été amené à donner son avis « moral » ces dernières années sur la contraception, l'avortement, l'euthanasie, le don d'organes, l'expérimentation humaine, le secret médical, la grève de la faim, l'acharnement thérapeutique, l'informatique, les soins aux prisonniers. Surveillant de la moralité professionnelle, il est d'une façon générale consulté sur les problèmes de société, de respect de la personne et de la vie humaine. (Article L. 409 du code de la santé.)

A DEBATTRE : y a-t-il une morale spécifique du médecin ou la morale générale suffit-elle ? Si oui, faut-il établir par écrit une doctrine précise ou la conscience suffit-elle ?

Dans quelle mesure la doctrine doit-elle être évolutive ? Y a-t-il des principes d'éthique qui défient le temps ?

2°) LE SECRET PROFESSIONNEL.

L'article 7 du code de déontologie stipule que le secret professionnel s'impose à tout médecin sauf dérogations.

Actuellement la violation du secret professionnel est obligatoire pour la déclaration des accidents du travail, des maladies contagieuses et professionnelles, des mutilés et invalides de guerre (pensionnés). Elle est de fait sur le carnet de santé et sur le programme d'ordinateur (mais des garanties doivent être apportées pour que les informations ne tombent pas entre toutes les mains). Elle est facultative en cas de torture d'enfants, de révélations à la famille d'un malade.

Il est à souligner, en outre, que les médecins sont tenus au respect du secret, même entre eux, sauf lorsque l'intérêt du malade est en jeu. Il arrive malheureusement que ce ne soit pas toujours le cas.

A DEBATTRE : extension de la violation du secret lorsque des intérêts pécuniaires sont en jeu (constats d'assurance notamment).

Cas particulier du respect du secret pour les gouvernants politiques.

3°) RESPECT DE LA VIE. EUTHANASIE.

L'article 2 du code de déontologie stipule que « *le respect de la vie et de la personne humaine constitue en toutes circonstances le devoir primordial du médecin* ».

Dans la pratique, de nombreuses tolérances sont posées dans les faits concernant la réanimation à la naissance, la conduite médicale de l'agonie. Rappelons enfin que l'avortement est autorisé en France dans des conditions prévues par la loi du 17 janvier 1975.

Jusqu'à ce jour, l'ordre a toujours défendu l'intégrité de la personne humaine, et à l'exception du don d'organes, s'est toujours opposé à la vasectomie, la mutilation, la stérilisation, entreprises pour raisons non médicales en conformité avec l'état actuel de la jurisprudence.

A DEBATTRE : faut-il à tout prix maintenir la vie dans un corps qui ne veut ou qui ne peut plus vivre ?

4°) STRUCTURES ET FONCTIONS DE L'ORDRE.

(Voir ci-contre « Une organisation à trois degrés ».

A DEBATTRE : représentations aux élections, découpages géographiques, problème des médecins salariés. Faut-il un conseil national ? Si oui, doit-il être élu au suffrage universel des médecins, et quel doit être son mode d'élection et son rôle. Sinon, va-t-on vers une fédération de conseils régionaux ou départementaux ?

5°) LE MEDECIN DEVANT LES TRIBUNAUX, JURIDICTIONS ORDINALES, COMPETENCES ET PROCEDURES.

(Voir également ci-contre les situations juridiques et de fait.)

A DEBATTRE : une justice extraordinaire est-elle nécessaire ? Doit-elle être plus sévère, plus laxiste ? Convient-il de publier les décisions prises à l'encontre des médecins jusqu'alors tenues secrètes ? Faut-il modifier les dispositions réglementaires relatives à l'incapacité d'exercice de certains médecins, en particulier en cas d'incapacité physique ou mentale.

6°) PARTICIPATION DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX AUX TRAVAUX DU CONSEIL NATIONAL. RELATIONS DES MEDECINS ET DES ETUDIANTS AVEC CES CONSEILS. ENSEIGNEMENT DE LA DEONTOLOGIE.

Juridiquement, les conseils départementaux sont réunis deux fois par an, et sont régulièrement tenus informés des décisions prises, et consultés sur certains problèmes.

Dans la réalité, les conseils souhaitent souvent être mieux informés, plus souvent consultés et parfois avoir pouvoir de délibération.

A DEBATTRE : faut-il augmenter les pouvoirs des conseils départementaux, comment améliorer leur participation ? Les conseils départementaux font-ils leur travail d'information vis-à-vis des médecins et des étudiants ? Comment mieux les intéresser ? Enfin, faut-il un enseignement obligatoire de la déontologie ?

7°) PLACE DU MEDECIN DANS LA SOCIETE.

Le médecin peut de moins en moins soigner seul (médecine hospitalière, extension de l'urbanisation, sectorisation, multiplication des soins à domicile).

A DEBATTRE : le médecin doit-il être un simple trieur, un artisan ou un industriel ? Comment éviter les abus ? Les médecins sont-ils conscients de leur responsabilité économique ?

8°) INDEPENDANCE DES MEDECINS. CONVENTION.

Quatre-vingt-seize pour cent des médecins sont conventionnés. Leur convention est arrivée à échéance et pose de nombreux problèmes. (On se souviendra que, au début de la dernière convention, le professeur Lortat-Jacob, dans un geste symbolique significatif, s'était déconventionné pour marquer son désaccord, notamment sur l'article 28, qui lui paraissait menacer l'indépendance du médecin.) L'ordre, pour le moment, ne participe pas aux négociations conventionnelles.

A DEBATTRE : la place de l'ordre, qui pour le moment n'a pas voix consultative au niveau des commissions médico-sociales départementales, doit-elle être augmentée ? La juridiction ordinale doit-elle donner son avis dans le processus de déconventionnement ? Doit-elle agir, et dans quelle mesure l'ordre doit-il participer en tant que tel aux négociations conventionnelles ?

9°) LA MEDECINE SALARIEE.

Depuis une vingtaine d'années, le mode d'exercice de nombreux médecins a évolué.

Aujourd'hui 30 % des médecins exercent sous une forme salariée (parmi lesquels les médecins du travail, rémunérés par les entreprises, constituent un groupe d'exception particulièrement délicat.) Le 19 novembre 1975, l'Union confédérale des médecins salariés a demandé une modification et une réforme du code de déontologie estimant qu'il n'a été conçu que dans « *la seule perspective de la médecine libérale* ».

A DEBATTRE : l'ordre ne fait pour le moment aucune distinction entre les médecins selon le mode de rémunération de leur activité, le caractère libéral de la profession lui paraissant être avant tout lié à l'indépendance des médecins. C'est la raison pour laquelle il estime que la déontologie est la même pour tous.

Doit-il y avoir une déontologie spécifique pour ces médecins salariés et des articles spéciaux du code de déontologie les concernant ? Les contrats-types doivent-ils être modifiés et sur quels points ? Comment assurer une meilleure indépendance du médecin ?

10°) SECTORISATION, HOPITAL ET LIBERTE DU MALADE. LA MEDECINE HOSPITALIERE ET L'ORDRE.

La sectorisation s'étend aujourd'hui en psychiatrie, en pneumologie et en médecine préventive. Ce quadrillage géographique présente des avantages indéniables, mais menace le libre choix, l'indépendance du médecin et le secret.

A DEBATTRE : comment aménager l'organisation pour respecter ces trois points essentiels de la pratique médicale ? L'ordre doit-il intervenir pour que la sectorisation soit organisée avec souplesse ? L'ordre doit-il intervenir pour contribuer à l'articulation du secteur public et du secteur privé ?

11°) MEDECINE DE GROUPE. ASSOCIATIONS, SOCIETES CIVILES.

Juridiquement, depuis 195[illegible], l'article 71 du code de la santé prévoit les associations sous réserve de contrats écrits garantissant l'indépendance professionnelle des médecins.

En réalité, nombre de cabinets de groupe ont connu des difficultés d'exercice pour avoir voulu pratiquer notamment le partage d'honoraires, considéré comme non déontologique. L'ordre, auquel sont transmis les contrats, a estimé devoir préserver le paiement à l'acte, le libre choix du médecin et le caractère personnel de la médecine, et lutter contre les trusts et pseudo-cabinets de groupe. Au fil des années, une certaine évolution a été constatée, mais l'ordre demeure très vigilant tandis qu'une réglementation sur les sociétés civiles professionnelles devrait être prochainement adoptée.

A DEBATTRE : la multidisciplinarité est-elle admissible ? Dans quelles conditions faut-il accepter les sociétés civiles professionnelles ? Ne faut-il pas préférer le groupement d'exercice professionnel se réduisant à une communauté de moyens sur un même objectif ?

Faut-il accepter le financement de cabinets de groupe par des capitaux étrangers ? Peut-on tolérer l'installation de cabinets médicaux dans les magasins à grande surface ?

12°) ETUDES MEDICALES. ENSEIGNEMENT MEDICAL CONTINU.

Le code de déontologie précise qu'« *il est du devoir du médecin d'entretenir ses connaissances* ». Actuellement, l'enseignement médical continu est facultatif et se poursuit sous des formes variées plus ou moins opportunes (télévision, séminaires, presse médicale, cassettes, congrès, croisières, etc.).

L'ordre, pour sa part, finance totalement l'enseignement médical post-universitaire télévisé.

A DEBATTRE : comment améliorer la formation du généraliste ? Que penser de la réforme de l'internat en cours ?

L'enseignement post-universitaire doit-il être obligatoire, et l'ordre doit-il participer à un enseignement structuré ? Doit-il intervenir sur le choix des méthodes ? L'E.P.U. doit-il conduire à la délivrance d'un diplôme, à des avantages financiers ?

13°) URGENCES ET GARDES. PERMANENCE DES SOINS.

L'article 63 du code pénal fait obligation de porter assistance à toute personne en danger. Néanmoins, la technicité de la médecine a rendu possibles tous les aménagements. Des systèmes de garde et d'urgence sont en place, mais de nombreux problèmes demeurent notamment au niveau des généralistes, de façon à diminuer leur astreinte comme cela a déjà été obtenu dans certaines grandes villes.

A DEBATTRE : certains spécialistes doivent-ils participer aux services de garde des généralistes les plus submergés ?

14°) REMPLACEMENT, STAGE AUPRES DU PRATICIEN, ASSISTANAT, ADJUVAT.

Les médecins ont droit de prendre, dans des conditions très définies, des remplaçants et, en période d'afflux saisonniers ou d'épidémies, des adjoints temporaires. L'assistanat, ce travail continu d'un médecin salarié rémunéré par un praticien libéral est, pour le moment, interdit.

A DEBATTRE : comment concevoir des stages d'étudiants auprès des praticiens ? Qui les paiera ? Faut-il autoriser l'assistanat, déjà légalisé dans le secteur hospitalier public ? Et sous quelles formes ?

15°) MEDECINE PREVENTIVE ET MEDECINS PRATICIENS.

Les actes de médecine préventive ne sont en principe pas remboursés par la Sécurité sociale. Les dispensaires de médecine préventive ne laissent pas toujours le libre choix du médecin par le malade. Les étudiants sont mal formés à la médecine préventive.

A DEBATTRE : comment améliorer ces divers points ?

Outre ces quinze points réclamés par la plupart des médecins de « la base », d'autres seront abordés par certains groupes et, notamment, les rapports entre médicaux et paramédicaux, selon les spécialités (ophtalmologie, stomatologie, orthopédie, médecine manuelle notamment).

Cette page a été réalisée par : MARTINE ALLAIN-REGNAULT, XAVIER WEEGER, MICHÈLE EVIN.

LES AUTRES PROFESSIONS LIBÉRALES EN FRANCE

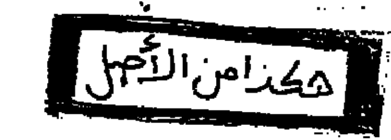
EN France, les autres professions médicales (chirurgiens - dentistes et sages-femmes) ainsi que les pharmaciens ont un ordre calqué sur celui des médecins. Pour les sages-femmes, cependant, la présidence des différents conseils de l'ordre est confiée à un médecin, et les sanctions disciplinaires sont prises par le conseil régional des médecins de la région où la sage-femme exerce. Les autres professions de santé n'ont aucune structure particulière, et les différends sont donc tranchés par les seuls tribunaux de droit commun.

Parmi les autres professions libérales, les experts-comptables, disposant d'un monopole d'exercice, ont un ordre très proche de celui des médecins, notamment au niveau juridictionnel.

Les avocats (1) *disposent d'un monopole d'exercice devant les tribunaux de grande instance et les cours d'appel : à ce titre, ils doivent être inscrits au barreau du tribunal où ils exercent habituellement leurs fonctions. Chaque barreau a à sa tête un bâtonnier élu qui est notamment chargé de la discipline. Un avocat sanctionné peut faire appel de la décision du bâtonnier du conseil de l'ordre devant la cour d'appel, puis devant la Cour de cassation.*

Les architectes ne disposent d'aucun monopole d'exercice. Toutefois, ils ont, depuis la dernière guerre, un ordre dont un projet de loi en cours de discussion prévoit d'ailleurs la disparition.

(1) Compte non tenu des soixante avocats aux conseils qui, seuls, peuvent plaider devant le Conseil d'Etat ou la Cour de cassation.



DE SES ASSISES NATIONALES

l'ordre est obligatoire pour avoir le droit d'exercer. Mais les prises de position du conseil national ne reflètent pas toujours les opinions de ses adhérents, dont nombre ne le considèrent plus comme représentatif.

Une première fois, en mai 1968, l'ordre avait été stigmatisé par ses propres ressortissants ; les remous liés à l'évolution de la législation sur l'avortement ont également divisé ses membres. Enfin, cette année, six cents médecins ont, dans un geste public de désapprobation, refusé de payer leur cotisation à l'ordre.

On trouvera ci-dessous les éléments d'information sur les structures, le fonctionnement de l'ordre, et des « points de vue divers », à la veille de ces assises nationales sans précédent, et à la veille de la publication d'un nouveau code de déontologie (voir « le Monde » du 29 novembre).

Une suppression qui s'impose

par le docteur JEAN TERQUEM (*)

LE parti socialiste a déposé, en décembre 1974, une proposition de loi visant à la suppression de l'ordre des médecins.

Il l'a fait pour de multiples raisons.

Parce que le conseil de l'ordre n'est pas représentatif du corps médical et des divers modes d'exercice de notre société actuelle en raison du mode d'élection, qui se rapproche d'une cooptation entre notables basée souvent sur le conformisme et les options syndicales, et aussi de l'absence quasi totale en son sein des représentants des médecins salariés sous différentes formes.

Parce que le conseil de l'ordre fait des médecins des citoyens diminués, soumis comme chacun à la juridiction de droit commun, soumis aussi aux « sections des assurances sociales » prévues par l'article 403 du code de Sécurité sociale, soumis enfin à une juridiction propre et corporatiste, jugeant de façon particulièrement répressive selon des critères discutables.

Parce que les rôles du conseil de l'ordre pourraient être dévolus autrement.

La fonction administrative pourrait être exercée par les services du ministère de la santé.

La fonction disciplinaire, pour les cas graves, fait, nous l'avons vu, double emploi avec d'autres juridictions. Pour les cas mineurs — les conflits entre confrères, — un conseil de famille élu, comme il en existe dans tant d'associations, devrait les régler sans apparat.

La fonction consultative sur tout ce qui peut faire problème au regard de la morale professionnelle et des règles d'exercice, sur l'éthique médicale, sur les impératifs à respecter dans la politique de la santé, aurait dû être sa fonction primordiale.

Mais il ne l'exerce que pour les petits problèmes, et de façon hypocrite *le plus souvent (sa conception* sur la publicité varie selon que l'on est praticien de banlieue ou patron télégénique).

Et il ne l'a jamais exercée sur les problèmes de société qui devraient concerner les médecins au premier chef, car il est le produit et le garant d'un certain ordre conservateur.

Où sont ses actions pour dénoncer et réduire les inégalités devant la maladie et la mort, la gravité et la fréquence des accidents du travail, les conditions de vie faites aux travailleurs immigrés et la morbidité qui en résulte ? Où sont ses prises de position pour développer les médecines préventives, lutter contre les pollutions alimentaires, cosmétiques, voire pharmaceutiques, induites par une publicité abusive au service d'intérêts puissants ? Où sont ses recommandations et ses interdits en matière d'habitat, de loisirs, de transports, de conditions de travail ; où sont les conceptions sur la réinsertion de handicapés ?

C'est bien parce qu'il a volontairement négligé cette dimension nouvelle et nécessaire des problèmes de santé dans notre société, parce qu'il a préféré continuer à jouer un rôle étroit, corporatiste, arc-bouté sur des tabous, des principes et des intérêts dépassés que le conseil de l'ordre se meurt. Le parti socialiste entérine un état de fait.

(*) Ancien chef de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Paris. Membre du collectif Santé-Sécurité sociale du parti socialiste.

L'abus de pouvoir et la peur du vide

par le docteur BERNARD BROS (*)

SECRET, lointain, ambigu dans son rôle, à la limite *anachronique, tel apparaît* pour le médecin généraliste l'ordre des médecins.

Secret et lointain, il l'est tellement que certains médecins ignorent encore tout de ses attributions et vont jusqu'à confondre l'ordre des syndicats médicaux à

Lointain, il l'est par sa composition. Assemblée de notables d'une profession déjà très hiérarchisée, on y compte une majorité d'universitaires et de spécialistes, en particulier dans les grandes villes. Quoi de commun, en effet, entre les préoccupations d'un universitaire parisien et celles d'un généraliste, rural ou urbain, qui vit difficilement, seul avec sa conscience, les responsabilités quotidiennes écrasantes d'un médecin en contact permanent avec la population. Quoi de commun entre une conception figée d'une déontologie professionnelle inadaptée et les nouvelles responsabilités que le bouleversement socio-économique et les progrès techniques confèrent chaque jour aux généralistes ?

Ambigu, le conseil de l'ordre l'est effectivement dans son rôle. S'il a, comme il le prétend, pour mission de veiller à la qualité de la médecine, force est de constater qu'il a été impuissant devant une certaine dégradation de la qualité de la médecine générale. On peut même affirmer qu'il y a contribué en freinant les tentatives faites dans l'amélioration de cette qualité. Dans la formation tout d'abord, en retardant, *voire en s'opposant à l'officialisation* du stage auprès du praticien et à la création d'un troisième cyle d'études spécifiques de généraliste. Dans l'amélioration des conditions d'exercice en s'opposant, il y a quelques années, au développement de la médecine de groupe, plus récemment en bloquant la création des sociétés civiles professionnelles, et au niveau départemental en retardant et déformant les contrats d'association.

* * *

On connait les conflits de l'ordre et des syndicats médicaux à propos des conventions médecins-Sécurité sociale. C'est ainsi que beaucoup de praticiens ont commencé à prendre conscience des pouvoirs excessifs de l'ordre *lorsque le président national*, usant de toute son autorité, se déconventionna avec éclat pour faire pression sur les médecins.

Il en fut de même lors du débat sur l'avortement. Tout ceci ne fit qu'accroître le fossé entre cette assemblée de notables et la masse des généralistes qui ne se reconnaissaient plus dans cet organisme dont les abus de pouvoir devenaient de plus en plus intolérables.

Si les médecins généralistes se reconnaissent de moins en moins dans l'ordre, et en particulier dans le conseil national, que dire des médecins salariés ?

Ici, l'ambiguïté de l'ordre est totale. « *La profession médicale a son ordre parce qu'elle est une profession libérale* », affirme-t-il. En liant ainsi libéralisme et maintien de l'ordre, il espère réveiller la peur des médecins français vis-à-vis de l'étatisation de la médecine, mais il exclut une partie de plus en plus importante du corps médical, 31 % salariés à plein temps, sans compter les 33 % libéraux, salariés à temps partiel. Les médecins salariés l'ont bien compris, puisqu'ils ont déclaré, lors de leurs dernières assises, ne plus se sentir concernés par les décisions de l'ordre.

* * *

Face à cette crise de confiance, face à la contestation idéologique où la suppression radicale de l'ordre paraît logique, les médecins sont hésitants et désorientés. Ils ont peur du vide et de l'inconnu, d'où leur souhait majoritaire formulé à travers divers sondages de voir un ordre rénové. Mais l'ordre actuel peut-il être rénové ?

Les assises actuelles paraissent plutôt être une opération destinée à calmer la base, tout au plus à colmater certaines fissures, en somme une opération de replâtrage.

Les généralistes veulent pouvoir participer et faire entendre leur voix par l'instauration d'une réelle démocratie à tous les niveaux. Les structures actuelles de l'ordre ne le permettent pas, sa composition encore moins. Il faut un renouvellement complet de l'ordre à tous les échelons par une démission des conseillers actuels et une élection au suffrage universel des conseillers nationaux et du président national, s'engageant sur un programme précis. Ces élections doivent être l'occasion d'une réflexion et d'un grand débat sur la redéfinition des fonctions de l'ordre.

* * *

Les médecins généralistes, placés aux avant-postes de l'organisation de la santé, savent qu'ils occupent une place privilégiée par leur contact permanent avec la population et leur disponibilité constante pour faire sortir la médecine de sa tour d'ivoire et l'ouvrir vers le monde extérieur.

On ne peut plus longtemps étouffer les nombreuses questions qu'ils se posent sur l'évolution de la médecine et empêcher qu'avec leur expérience spécifique ils y apportent des réponses et contribuent aux solutions que la santé du pays exige.

(*) Généraliste à Carbonne (Haute-Garonne).

Évolution, oui ; disparition, non

par le docteur JEAN CLOSIER (*)

IL y a un an une revue titrait « Danger de mort pour l'ordre des médecins » et, prenant sans doute ses désirs pour des réalités, ajoutait : « *Ce n'est certes pas une nouvelle susceptible de peiner beaucoup de monde !* »

Aujourd'hui, tous les sondages d'opinion le prouvent, les médecins sont bien décidés à défendre « *leur ordre* » avec une vigueur que beaucoup ne soupçonnaient pas.

Dans quelques jours vont se tenir les assises nationales, avec la participation des élus des médecins. Cette très importante consultation ne pourra pas manquer d'être le point de départ d'études complémentaires, associant étroitement tous les conseillers dans le même esprit de collaboration et d'ouverture qui a présidé à la conception de ces assises.

Voilà qui témoigne de la vitalité d'une institution que l'on disait *moribonde !...*

La majorité des confrères désirent des réformes. C'est certain, mais on constate que les transformations proposées ne vont pas toujours dans le sens d'une restriction des pouvoirs de l'ordre. Nombreux sont ceux qui estiment que le conseil devrait être associé davantage aux décisions concernant la santé publique et l'orientation prospective de la médecine. Les formations syndicales nationales ont exprimé récemment le vœu d'une action commune. A cet égard, les négociations conventionnelles actuelles sont révélatrices.

Au fur et à mesure que les jours passent, il semble que les médecins prennent conscience que leur ordre est la meilleure sauvegarde de leur indépendance, donc des droits de leurs malades.

Devant la diversité de plus en plus grande des modes d'exercice, la multiplication des spécialités, la déontologie demeure un dénominateur commun.

Demain comme hier, quel que soit le type de société dans laquelle nous vivrons, quel que soit le mode de rémunération des médecins, il faudra un organisme garant de la conscience et de la compétence de ses membres. Il est indispensable que cet organisme, qu'on le nomme ordre ou non, soit aussi indépendant que possible du pouvoir politique ou des « puissances d'argent » pour faire respecter l'égalité de chances *devant la maladie indépendamment* des situations de fortune et au regard du poids croissant des facteurs économiques, ainsi que les libertés essentielles des malades. Au premier rang de celles-ci se placent le libre choix, la protection de la personne dans son intégrité physique et morale, le respect du caractère individuel et privilégié des relations malades-médecins. Les devoirs vis-à-vis des malades sont prioritaires ; ils ne peuvent changer ! et ce n'est probablement pas demain que les citoyens accepteront volontiers d'être réduits à un numéro matricule de Sécurité sociale !

Le public ignore souvent et les médecins oublient parfois que l'ordre des médecins n'est pas un organisme de défense professionnelle. En vertu du code de la *santé publique, l'ordre veille au* maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine.

Le professeur Milliez, après avoir préconisé la dissolution de l'ordre, s'interroge sur le bien-fondé de cette mesure : « *Une médecine nouvelle resurgira de nos cendres, mais dans quel état ? Sera-t-elle plus humaine, plus sociale, plus scientifique ? Qui la régentera ? Quel risque de ne plus être maître de sa juridiction !* »

Et les professeurs Jean Bernard et Hamburger, dont l'autorité morale n'est contestée par personne, n'écrivent-ils pas de leur côté : « *L'existence d'une chambre de réflexion est plus indispensable qu'elle ne l'a jamais été* » ?

En résumé, faut-il détruire l'ordre ?

La cause paraît entendue : l'ordre doit être maintenu, mais doit évoluer. Mais que nos réformateurs le sachent, les textes ne sont pas tout.

Les constitutions ne valent que par les hommes qui, à tous les niveaux, ont la charge de les appliquer et de les respecter.

(*) Secrétaire général adjoint du conseil national de l'ordre des médecins.

La chute de la Bastille

par le docteur GÉRARD MÉRAT (*)

LA réforme de notre morale est nécessaire, sinon suffisante : nées sous Vichy, les règles de notre code d'honneur sont bien dépassées en 1976 ; par exemple :

— La contraception et le droit à l'avortement devraient modifier nos rapports avec la vie ; les progrès de la réanimation pourraient nous contraindre à réenvisager la mort ; ceux de l'écologie nous inciteraient eux aussi à raisonner plus en termes de vie et de qualité que de quantité et de survie.

— La socialisation de la demande devrait nous pousser à socialiser notre offre, et l'inflation du budget de la Sécurité sociale à introduire dans notre morale la notion de conscience économique.

— La dégradation des études médicales et, partant, l'effondrement du niveau de la médecine devraient faire de l'enseignement post-universitaire un devoir, du contrôle régulier de notre savoir une obligation, et du travail en équipe une nécessité.

L'urgence d'une réforme est évidente : cela n'implique pas qu'il faille éditer un nouveau code : la version du président actuel sera aussi vite périmée que celle patronnée par son prédécesseur Portes en 1940 : notre morale s'accommode mal de la précision permanente du droit écrit, mais plutôt des mailles souples de la jurisprudence et du droit coutumier. Soumise à des révisions périodiques, avec accord référendaire, voire sur proposition de la base, elle ne doit pas davantage être figée dans l'espace : et il faut tolérer de larges variances selon la catégorie du médecin, sa conscience religieuse, son implantation géographique, etc.

Les réformes de structure de l'ordre aussi sont nécessaires, sinon suffisantes : si, à la rigueur, des conseils départementaux, vraiment élus, sont admissibles, l'existence d'un conseil régional, justice corporative secrète rendue par des profanes non informés et partiaux, est intolérable. Quant à l'ordre national, concile de notables s'arrogeant un rôle d'arbitre suprême en morale, voire en politique ou en religion, son principe même est insupportable.

Sur le plan des structures, le président de l'ordre sait bien que les réformes ne peuvent venir que du législateur. Sur le plan de la morale, son code est déjà sur le bureau du ministre au moment où ont lieu ces simulacres de consultations.

Alors, pourquoi cette parodie d'états généraux ? Le seigneur de la rue Euler a peur. D'une part, il doit calmer la fureur d'une partie de ses esclaves qui réclament sa tête. D'autre part, il doit, pour éviter la défaveur du pouvoir, obtenir la caution de la majorité conservatrice du corps médical : un appui massif, même a *posteriori*, peut lui éviter l'exil où le président de la République enverrait volontiers cet encombrant cousin et son clan d'hospitalo-universitaires.

Ne perdons plus de temps à attaquer l'ordre. Laissons-le sombrer seul de sa vieillesse et se noyer dans d'ultimes convulsions maladroites. Dans ma lutte, l'ordre est une bastille dont la chute peut être déterminante. Mais deux directions de tir sont bien plus importantes :

— Pour l'immédiat, pas d'illusions : la médecine d'aujourd'hui ne veut pas s'autotransformer. Ce sera donc d'un pouvoir compréhensif et intelligent, ou d'un pouvoir bousculé par les syndicats de consommateurs de soins (les syndicats ouvriers), que viendront les vraies réformes.

— Pour l'avenir, il faut dès maintenant songer à relever le niveau moral des prochaines générations : sélectionner les étudiants sur des critères moraux autant que techniques ; mettre le civisme au programme de leur contrôle continu ; ôter la notion de profit de leurs projets, par la suppression du paiement à l'acte.

(*) Médecin généraliste.

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Le nouveau programme international de forages océaniques commence

Des recherches de pointe avec la participation française

LE navire de forage *Glomar-Challenger* devait partir de San-Juan-de-Porto-Rico le 1er ou le 2 décembre pour la première des vingt-cinq croisières du nouveau programme de forages océaniques profonds. Depuis août 1968 jusqu'en septembre 1975, le *Glomar-Challenger* a foré près de six cents trous sur trois cent quatre-vingt-douze sites répartis dans les fonds de tous les océans du monde, dans le cadre du programme américain Deep Sea Drilling Project (D.S.D.P.) (*le Monde* du 5 octobre 1974). De nombreux chercheurs non américains ont été invités à participer à l'une ou l'autre des quarante-quatre croisières du D.S.D.P. Cette fois, IPOD (International Phase of Ocean Drilling) associe à l'élaboration des programmes — et aux charges financières — l'Allemagne fédérale, l'U.R.S.S., le Japon, la Grande-Bretagne. Le principe de la participation française est acquis depuis quelques mois. Mais, chaque pays étant représenté à IPOD par des instituts scientifiques (quatorze américains, cinq étrangers), la signature du Centre national pour l'exploitation des océans, qui représente la France, est retardée par le fait que cet organisme est actuellement sans conseil d'administration.

Le programme d'IPOD doit durer jusqu'en août 1979. Le coût de la première année d'IPOD est estimé à 15 millions de dollars (environ 66,20 millions de francs selon le taux de change actuel). 10 millions de dollars étant à la charge des Etats-Unis et chacun des cinq autres pays participant pour 1 million de dollars. Cette cotisation doit, évidemment, être renouvelée chaque année, mais un des pays participants peut se retirer d'IPOD avec un préavis de six mois. Le fait de cotiser assure à toutes les institutions le droit de participer à l'élaboration des programmes en siégeant au comité directeur et au comité scientifique. En outre, chaque nationalité a le droit d'envoyer un chercheur et demi à chaque croisière de huit semaines (le *Glomar-Challenger* n'a que quatorze places pour les scientifiques).

Déjà les grandes lignes du programme ont été définies. Pendant le D.S.D.P., les forages ont permis de carotter, pour la première fois au monde, quelques portions choisies du sous-sol de l'Atlantique, du Pacifique, de l'océan Indien et de l'océan Antarctique. Après cet échantillonnage géographique, l'approche cette fois sera thématique, chaque emplacement de forage étant choisi après de longues études préliminaires (levés sismiques principalement).

Cinquante pour cent des temps de forage seront consacrés à la croûte océanique volcanique (basalte en général). Pendant le D.S.D.P. la pénétration maximum dans le basalte n'a pas dépassé 582 mètres. Et encore a-t-il fallu, pour parvenir à cette profondeur, trois « ré-entrées » successives de façon à remplacer par un trépan neuf l'outil usé par la dureté de la roche. Rappelons que le *Glomar-Challenger* a été le premier navire capable de réintroduire le train de tiges dans un forage en cours à travers plusieurs milliers de mètres d'eau. Mais il n'a utilisé cette possibilité guère plus de six fois pendant le D.S.D.P. Les planificateurs d'IPOD veulent descendre plus bas — à 2 000 mètres peut-être, — de façon à comprendre la nature géochimique et la structure de cette croûte volcanique. Le *Glomar-Challenger* a donc reçu un équipement amélioré de ré-entrée qui vient d'être testé.

Sous 6 000 à 7 000 mètres d'eau

Les marges actives (fossés océaniques par exemple) et passives (le rebord de la masse continentale européenne, entre autres) sont le deuxième centre d'intérêt d'IPOD. Il est, en effet, essentiel de comprendre comment se comportent actuellement les bords des plaques mouvantes dont est faite la surface de la Terre (ce sont les marges actives) et comment se sont comportées les lèvres d'une masse continentale séparées par l'ouverture d'un océan (ce sont les marges inactives). Pour forer dans les fossés océaniques, il faudra augmenter la longueur du train de tiges : de 6 700 m, on passera en août 1977 à 7 600 mètres, de façon à pouvoir pénétrer assez profondément les fonds marins situés sous 6 000 ou 7 000 mètres d'eau.

Le troisième thème de recherche est le paléo-environnement, grâce auquel on peut espérer retrouver les conditions d'environnement (climat, profondeur de l'eau, sédimentation, circulation océanique, etc.) ayant régné au début puis au cours de l'ouverture d'un océan. Ainsi, par exemple, pourra-t-on peut-être comprendre pourquoi on trouve des dépôts d'évaporites (1) près des côtes atlantiques, africaines, européennes et américaines et de boues carbonatées formées en milieu azoïque sur de grandes étendues des fonds de l'Atlantique. Autre espoir suscité par les études de paléo-environnement : la compréhension des mécanismes présidant au début d'une ère glaciaire.

La première partie d'IPOD aura lieu dans l'Atlantique. Elle intéresse donc tout particulièrement les spécialistes français des sciences de la Terre. Beaucoup de nos équipes de chercheurs, parisiens et provinciaux, ont manifesté l'intention de participer activement à IPOD. Seul un petit nombre d'entre eux pourront prendre place sur le *Glomar-Challenger*. Mais les travaux nécessaires à l'étude des échantillons prélevés dans les forages seront très longs, feront appel à de multiples spécialités et pourront donc occuper de nombreux scientifiques. IPOD sera ainsi, pour la communauté scientifique française, l'occasion de participer à des recherches de pointe que, seule, elle ne pourrait pas entreprendre, et de mieux s'intégrer à l'effort international consenti en faveur des sciences de la Terre.

YVONNE REBEYROL.

(1) Roches formées par précipitation de saumures ou par évaporation de l'eau de lagunes marines ou de lacs terrestres peu profonds alimentés par des infiltrations d'eau de mer.

100 millions seulement pour les énergies nouvelles

L'ALIBI

REAFFIRMANT « *la volonté du gouvernement de faire une place aux énergies nouvelles et d'y consacrer un certain budget* », M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a récemment mis en place un comité de l'énergie solaire groupant quatorze personnalités et chargé de conseiller le délégué aux énergies nouvelles, M. Jean-Claude Colli, dans sa politique de recherche et de développement. Mais M. d'Ornano prenait soin d'ajouter aussitôt que « *les énergies nouvelles ne remplaceront pas les énergies anciennes* » et qu'il était bien difficile de donner une idée précise de leur rôle futur. M. Colli finit par préciser que l'objectif, en 1985, était que ces énergies nouvelles, soleil et géothermie essentiellement, permettent d'économiser entre 2 et 4 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit 1 à 2 % de la consommation énergétique de la France.

Est-il nécessaire de mobiliser quatre industriels (I.F.P., Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, LEP), des représentants des grands organismes (E.D.F., C.N.R.S., INRA, CNES...), deux membres de la délégation générale à la recherche scientifique et technique, pour atteindre un objectif aussi modeste ? Toutes les personnalités choisies sont déjà membres d'autres comités, ont leurs propres activités et ne consacreront à l'énergie solaire que quelques heures, de temps en temps.

Des techniques américaines

Ce comité ressemble fort à un alibi que se donne le gouvernement pour assurer qu'il s'intéresse aux énergies nouvelles. Même en comptabilisant toutes les dépenses de recherche, et aussi l'argent dépensé pour des projets de démonstration (chauffage de serres, de locaux d'habitation par géothermie ou énergie solaire), ce ne sont encore que 100 millions de francs qui seront dépensés en 1976. Le budget civil du Commissariat à l'énergie atomique atteindra 5 milliards...

Le gouvernement français, comme les administrations publiques et les industriels, savent bien que la place des énergies nouvelles d'ici à une dizaine d'années sera fonction de l'effort qu'on y consacrera, d'abord sous forme de crédits d'études, de développement, de projets de démonstration, ensuite et surtout sous forme de privilèges fiscaux. Ces énergies restent encore plus coûteuses que les énergies traditionnelles, et les études américaines ont montré le rôle important qu'auront l'abattement des taxes à la construction, les prêts à des taux d'intérêt privilégiés pour leur donner accès au marché. Le coût des équipements diminuera d'autant plus vite qu'ils se multiplieront, et il faudra sûrement les aider à se multiplier dans un premier temps. Mais le gouvernement français, comme E.D.F. et plusieurs grandes sociétés industrielles, ne croient pas au développement des énergies nouvelles et n'en veulent pas. Il est clair aujourd'hui que si ces énergies deviennent un jour rentables et se développent, elles le feront aux Etats-Unis, et la France importera le matériel mis au point outre-Atlantique.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

LA POLITIQUE DE L'INRA

Faire collaborer les agronomes et les généticiens

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) est, de par sa mission, un organisme de recherche dont les travaux sont orientés à la fois par les idées des chercheurs, les besoins des agriculteurs et des éleveurs, ainsi que par les évolutions de l'industrie agro-alimentaire et le goût des consommateurs. Il n'est jamais facile d'être à un carrefour où se confrontent des mondes différents, d'autant que l'INRA tient à sa liberté d'action. Il lui faut, en outre, prévoir l'avenir et tenter de deviner où vont l'agriculture, l'industrie alimentaire et le consommateur, compte tenu des facteurs économiques et sociaux.

CREE il y a vingt-neuf ans, l'INRA a défriché un vaste terrain vierge avec un succès certain. On lui doit, par exemple, les variétés de maïs cultivées sous les divers climats de France, le colza, bien des études sur les nouvelles méthodes d'alimentation du bétail, de nouvelles souches de volailles, etc. Même avec un budget global d'investissement et de fonctionnement de plus de 500 millions de francs par an, avec 2 300 chercheurs et ingénieurs et 2 400 personnels contractuels, l'INRA n'est cependant pas très à l'aise. Son directeur, M. Février, se plaint de ce que le budget de son organisme stagne, en francs constants, depuis 1969, et le directeur adjoint, M. Poly, dit clairement qu'il n'est pas possible, pour l'INRA, de tout faire et de tout étudier. Les recherches sur le maïs, qui ont été favorisées, restent par exemple insuffisantes, surtout si l'on compare l'effort de recherche français à l'effort américain.

Ingénieur géné ique

L'INRA dépense actuellement environ 35 % de son budget pour des recherches dans le secteur végétal, 30 % dans le secteur animal, 15 % dans le secteur agro-alimentaire, 8 % dans le secteur économique, le reste des crédits couvrant les frais généraux. Le secteur de l'élevage, et surtout l'étude des maladies animales, réclame de plus en plus de crédits, et le secteur agro-alimentaire promet de se développer très rapidement.

Mais, pour M. Poly, il ne fait pas de doute que l'une des recherches les plus payantes pour l'économie nationale sera l'ingénierie génétique, qui permet d'améliorer considérablement la production pour un investissement raisonnable. Aux Etats-Unis, par exemple, les industries pharmaceutiques ont racheté bien des entreprises produisant de nouvelles semences et de nouvelles souches animales. Face à la concurrence américaine, il faut trouver en France des industriels ou des agriculteurs capables d'exploiter intensivement les résultats des travaux de l'INRA, ce qui n'est pas aisé.

Parce que l'INRA sait qu'il ne peut pas couvrir tous les domaines de recherches, il souhaite, pour le VIIe Plan, coordonner le plus étroitement possible ses travaux avec ceux du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) qui peut lui apporter des connaissances en biologie fondamentale, en amont de ses propres recherches.

Il faut expliquer aux laboratoires du C.N.R.S. les thèmes sur lesquels ils peuvent faire de la recherche, par exemple les bactéries fixant l'azote que l'on accolera peut-être un jour aux racines des céréales et qui remplaceront une partie des engrais. L'apport du C.N.R.S. en génétique ou dans le domaine de la photosynthèse peut être très important. L'une des caractéristiques essentielles de la politique de l'INRA sera de développer cet effort de concertation avec le C.N.R.S. qui est, pour M. Poly, « fondamental ». — D. V.

ÉDUCATION

A Lille

Remous autour d'une élection universitaire

Les conditions dans lesquelles a eu lieu le recrutement d'un professeur de grec à l'université de sciences humaines, des lettres et des arts de l'université de Lille ont provoqué quelques remous dans cet établissement. Les sections locales du Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la FEN) et du Syndicat général de l'éducation national (C.F.D.T.), ont lancé un ordre de grève de vingt-quatre heures, mercredi, pour les dénoncer. Une réunion publique est prévue mercred. après-midi.

Pour être nommé professeur dans une université, il faut d'abord être élu par ses pairs : la commission de spécialistes (qui groupe les professeurs de la même discipline), puis le conseil de l'université. Ces instances choisissent parmi les candidats en présence celui qui l'emporte par ses titres et sa compétence et dont le profil « scientifique » répond aux objectifs de l'établissement. Lorsqu'il s'est agi de recruter un maître de conférences de grec pour l'université des sciences humaines, des lettres et des arts de Lille (Lille-III), l'affaire semblait claire : l'un des candidats l'emportait très nettement sur les autres. Il s'agissait de M. André Bernand, professeur sans chaire à Dijon, savant de réputation internationale, spécialiste de l'époque hellénistique et romaine, qui, depuis une vingtaine d'années, poursuit, avec son frère jumeau, le relevé des inscriptions grecques d'Egypte. Il était aussi le plus âgé et le plus titré. Cette candidature correspondait, d'autre part, aux efforts de l'université de Lille pour mettre sur pied un centre d'égyptologie de haut niveau.

Mais ni à la commission des spécialistes ni au conseil d'université une majorité ne parvint à se dégager en faveur de M. Bernand, membre d'un syndicat de gauche (le Syndicat national de l'enseignement supérieur). Les voix se sont réparties à chaque fois entre son nom et celui d'un professeur de Nantes, M. Laborderie, membre du Syndicat autonome, et dont les travaux universitaires sont considérés comme plus modestes.

Désireux de sortir de cette impasse, le président de l'université réunit à l'Ecole normale supérieure une commission nationale d'experts comprenant le directeur de l'école de la rue d'Ulm (M. Bousquet), deux professeurs au Collège de France (Mme Jacqueline de Romilly et M. Jean-Pierre Vernant), trois professeurs de la Sorbonne (Mme Marguerite Harl, MM. Jacques Bompaire et Raymond Weill) et le doyen de la faculté des lettres de Dijon (M. André). Cette commission se prononça à l'unanimité en faveur de la candidature de M. Bernand. M. Deyon demanda alors au secrétaire d'Etat aux universités de procéder lui-même à sa nomination mais M. Jean-Pierre Soisson, au nom de l'autonomie des univer sités, refusa et renvoya la ball dans le camp des Lillois.

Un nouveau vote eut donc lieu dans lequel M. Bernand obtint 6 voix et M. Laborderie, 4. Deux voix se portèrent sur M. Peron de l'université de Toulouse, dont la candidature n'avait pas été retenue auparavant. Respectant la tradition de l'université, qu veut qu'au premier tour l'élection d'un professeur se fasse à la majorité absolue, M. Deyon organisa un nouveau scrutin qui aboutit à un renversement de situation : les adversaires de M. Bernand reportèrent leurs voix sur M. Peron, qui obtint 7 voix contre 5 à M. Bernand.

[Cette petite guerre illustre bien l'état d'esprit qui règne dans certains clans universitaires, pour qu les considérations politico-syndicales l'emportent nettement sur celles d'ordre scientifique ou pédagogique Cette intolérance n'est l'apanage d'aucun syndicat, et ses effets sont particulièrement néfastes lorsqu'il s'agit du choix de professeurs titulaires, qui engage l'avenir et l'orientation scientifique d'une université Ajoutons qu'elle sévit de façon particulièrement nette dans les disciplines littéraires, et notamment les lettres anciennes, où les efforts des groupes ou des personnes qui cherchent à rénover leurs recherches et leur discipline sont quasi systématiquement battus en brèche par les traditionalistes. — F. G.]

● *L'opération « baisse des effectifs » au lycée de Corbeil (Essonne).* — Dans un communiqué, l'intersyndicale du lycée de Corbeil se félicite du « *succès* » de l'opération « baisse des effectifs » observée par des professeurs de l'établissement les 27 et 28 novembre. Une opération similaire avait provoqué, pour une part, jeudi 20 novembre, la fermeture de l'établissement (*le Monde* daté 23-24 novembre). Le recteur de l'académie, M. Pierre Albarède, qui, « *dans un souci d'apaisement* » avait décidé de ne pas prendre de sanction à cette occasion, nous a précisé que des retenues seraient opérées sur les salaires des enseignants ayant « *récidivé* » les 27 et 28 novembre.

RELIGION

LE CARDINAL MARTY A PRÉSIDÉ L'OUVERTURE DE LA COMMUNAUTÉ MONASTIQUE DES HALLES

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a présidé le 30 novembre en l'église Saint-Gervais, près des Halles, la cérémonie d'installation de la nouvelle fraternité monastique qu'il a voulu créer au cœur de Paris.

Cette fraternité est composée de trois prêtres et de neuf laïcs ; elle est parrainée par l'abbaye bénédictine Saint-Benoît-sur-Loire. Il y a trois offices par jour : 7 heures, 12 h. 30, 17 h. 30.

L'originalité de la communauté est de conjuguer les exigences d'une vie contemplative (prière, silence, méditation) et d'une vie de travail à mi-temps. Parmi les laïcs : un médecin d'hôpital, un ingénieur, un technicien, un enseignant, un manutentionnaire, des étudiants.

Ces hommes vivent dans les mansardes de l'ancien presbytère. La communauté est ouverte à à tous ceux qui désirent prendre des contacts, partager les repas, etc.

Dans le quartier des Halles en pleine réfection, ces moines d'un nouveau style cherchent à vivre cette formule : « La prière dans la ville, la ville dans notre prière. » Le Père Pierre Delfieux, qui l'anime, vient de passer deux ans en ermite à Tamanrasset. La communauté collabore à l'« ensemble pastoral » Halles-Beaubourg coordonné par le Père Xavier de Chalendar.

Mgr QUÉLEN SUCCÈDE A Mgr BOUGON COMME ÉVÊQUE DE MOULINS

Le pape a accepté la démission pour raisons de santé de Mgr Francis Bougon, évêque de Moulins. Mgr André Quélen, évêque coadjuteur, lui succède.

[Né à Brest en 1922, ordonné prêtre en 1946, Mgr Quélen fut nommé vicaire à Plouescat et aumônier de la Jeunesse agricole chrétienne (J.A.C.) ; en 1951, il est professeur de théologie au grand séminaire de Quimper et aumônier des équipes enseignantes. Après avoir été curé de Saint-Louis de Brest et vicaire auxiliaire d'Angers, il est ordonné évêque en 1969. Mgr Quélen était évêque coadjuteur de Moulins depuis le 24 septembre 1974.]

« LA CATÉCHÈSE » SERA LE THÈME DU SYNODE DE 1977

Paul VI a annoncé le thème du prochain synode romain prévu pour 1977 : « La catéchèse ». Le pape a dit notamment aux membres du secrétariat du synode :

« *La catéchèse a accompli de grands progrès, mais certains évêques ont rencontré d'énormes problèmes et de nombreuses questions n'ont pas encore été résolues. (...) La diffusion correcte de la parole divine n'est pas convenablement sauvegardée.* »

Rompant avec les Silencieux de l'Église

M. Pierre Debray crée un mouvement « missionnaire » Chrétiens pour un monde nouveau

La mésentente entre M. Pierre Debray, fondateur du Rassemblement des Silencieux de l'Eglise (R.S.E.) et son actuel président, M. Pierre Gendret, a finalement abouti à une séparation radicale. Suivi par Mme Françoise Lucrot, M. Charles de Langalerie et quatre membres sur cinq de l'équipe nationale, M. Debray a décidé de fonder un nouveau mouvement, Chrétiens pour un monde nouveau, qu'il définit ainsi : « *Un mouvement plus restreint dans son recrutement, aux contours moins flous. Au contraire du R.S.E., il ne suffira pas pour y entrer de remplir une fiche d'adhésion et de verser une cotisation. Il faudra étudier, participer activement à l'action missionnaire. Alors que le Rassemblement se voulait une organisation de masse, nous avons besoin d'un corps d'élite. Ce mouvement pourra s'inscrire dans la grille définie par les évêques à l'usage des mouvements apostoliques (...). Il y a des gens avec lesquels nous ne travaillerons plus non par rancune, mais parce qu'ils nous embourbent dans un juridisme stérile.* »

Quant à M. Pierre Gendret, il a fait publier le communiqué suivant :

« *Pour résoudre les difficultés nées de divergences administratives au sein du conseil d'administration, l'assemblée générale extraordinaire du Rassemblement des Silencieux de l'Eglise, convoquée par son président Pierre Gendret pour le 30 novembre 1975, a renouvelé sa confiance à Pierre Gendret à une très forte majorité par une motion qui déclare notamment : « L'assemblée » considère que l'autonomie absolue du R.S.E. par rapport à tous » autres moyens et organisations, » au point de vue administratif, » juridique et financier, doit être » rigoureusement respectée.*

» *Elle regrette que cette position... soit méconnue et elle » donne mandat à M. Pierre Gendret... de la maintenir intégralement, notamment en assurant » la publication de la revue du » R.S.E.* Pro Fide.

» *Elle affirme que le R.S.E., » mouvement national pour la » défense de la foi fondé par » M. Pierre Debray, doit continuer sa tâche... sans modifier » son orientation dans un esprit » de large fraternité.* »

L'avenir dira si le R.S.E., privé de la forte personnalité de son fondateur, pourra continuer à mobiliser des effectifs substantiels. Quoi qu'il en soit, les confusions administratives constatées depuis quelque temps entre le R.S.E et diverses organisations née de lui seront désormais évitées. En effet, selon M. Pierre Debray, regrettant que le R.S.E. finisse « *de façon sordide, il ne lui restait plus qu'une solution honorable : partir en laissant l'argent, les meubles, le local* ». L'adresse du nouveau mouvement Chrétiens pour un monde nouveau », dont M. Pierre Debray répète à différentes reprises qu'il sera « missionnaire », est : 1, rue des Immeubles-Industriels, 75011 Paris. Celle du R.S.E. reste 43, rue Turbigo, 75003 Paris. — H. F.

UNE LETTRE DU PÈRE BOLDEANU

A la suite de la publication dans *le Monde* du 22 novembre d'un communiqué de l'ambassade de Roumanie à Paris confirmant que les autorités françaises ont décidé de restituer les locaux de l'église orthodoxe roumaine de Paris à l'Etat roumain, le Père Boldeanu, supérieur de cette église, nous a adressé la réponse ci-dessous :

« *L'église orthodoxe roumaine de Paris appartient en tant que lieu de culte à la communauté orthodoxe roumaine de Paris, qui a exercé toujours la possession des lieux, et son droit de possession a été renforcé par une ordonnance de référé du 29 avril 1952 et une autre ordonnance de référé du 14 avil 1973, comme suite à l'acte d'abandon de cette église par les autorités ecclésiastiques roumaines depuis 1948.* »

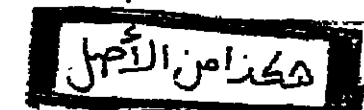
Puis le Père Boldeanu donne la citation suivante : « *Mon département, répondait notamment le 9 décembre 1974 M. Poniatowski, ministre de l'intérieur à un député U.D.R., n'a jamais manqué de » faire savoir, notamment aux » autorités roumaines, que le Père » Boldeanu et l'Association qu'il » dirige ne pourraient être expulsés des lieux où ils se trouvent » installés régulièrement qu'en » vertu d'un nouveau jugement. » Tel est donc l'état de cette » affaire qui se place sur le plan » judiciaire et dans laquelle l'administration ne peut intervenir » de son propre chef.* »

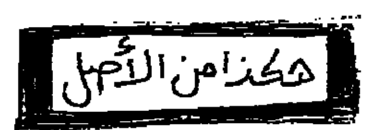
« *A notre connaissance*, poursuit le Père Boldeanu, *cette procédure judiciaire n'a pas été mise en marche. Nous l'attendons et nous ferons valoir évidemment nos moyens de défense. Comme par le passé, nous tenons à dire que l'église orthodoxe roumaine de Paris est ouverte à tous les fidèles, sans discrimination aucune d'appartenance idéologique ou de nationalité, puisqu'elle est un lieu de culte religieux.* »

● « *Presse nouvelle hebdo* », magazine progressif juif (14, rue de Paradis, 75010 Paris), publie un numéro spécial comportant le début d'une enquête : « Peut-on être juif en France aujourd'hui ? », avec les premières réponses de MM. Vercors, Jacques Madaule, Pierre Paraf, Gérard Israël, Charles Palant, Léon Poliakov. *P.N.H.* publie également une étude historique : « Les grandes heures de la presse yidich », par Marcel Cerf.









ÉDUCATION

DEUX RENCONTRES DE MILITANTS SOCIALISTES

Depuis plusieurs mois, le parti socialiste multiplie les initiatives à propos de l'enseignement, et surtout des universités. Après avoir profité du débat budgétaire pour déposer une proposition de loi mettant à jour la loi d'orientation, le P.S. a réuni, le samedi 29 et le dimanche 30 novembre, sous l'égide de l'association Démocratie et université, une centaine d'enseignants, syndicalistes, économistes, sociologues, présidents d'université pour « faire le point » sur les tâches et les objectifs des universités.

Le parti socialiste entend profiter du moindre dynamisme manifesté, actuellement, par les communistes dans l'enseignement supérieur. Ils ont d'autre part les coudées plus franches que dans l'enseignement primaire et secondaire, en raison de la plus faible implantation des syndicats d'enseignants. Il s'agit de définir clairement une doctrine sur un domaine particulièrement mouvant, d'éviter le « corporatisme », *et de réunir* toutes les collaborations dont le parti peut bénéficier auprès des intéressés (enseignants, étudiants, responsables d'établissements, voire collectivités locales).

Cette activité « tous azimuts » se heurte cependant chez les étudiants à la diversité des tendances du P.S., comme l'a montré le colloque de « Socialisme et université » à Paris : les étudiants, proches du CERES, qui en font partie ont décidé d'adhérer à l'UNEF (ex-Renouveau). Autre manifestation de la gauche socialiste : le lancement, le 1er décembre, d'*une revue trimestrielle*, « *Ecole et socialisme* » (1), publiée par le groupe du même nom, qui réunit des enseignants, syndicalistes et sympathisants socialistes, souvent proches eux aussi du CERES.

(1) « *Ecole et socialisme* » : 29 bis, rue du Colonel-Rabier, 58200 Cosne-sur-Loire. Abonnement d'un an : 30 F. C.C.P. La Source 34.775.85.2.

• « Démocratie et université » : défendre la participation

De notre envoyé spécial

Amiens. — Démocratie et Université, fondé en 1967 par des militants de la Convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand, veut jouer le rôle de « laboratoire d'idées » pour le P.S. Celles-ci n'ont pas manqué à Amiens, où l'on avait cherché, avec la participation de « spécialistes » étrangers au P.S., d'enrichir la réflexion de celui-ci sur deux thèmes — l'autonomie et la formation professionnelle — que l'actualité met au premier plan, le premier à cause de la proximité des élections universitaires et le second à cause de la montée du chômage.

Liée, au départ, à la « participation » qui symbolisait, dans l'esprit du général de Gaulle, une « troisième voie » possible entre capitalisme et socialisme, l'autonomie des universités a souvent été accueillie avec réserves par les socialistes. Ainsi, à Amiens, a rappelé M. Dominique Taddéi, secrétaire national du P.S. à l'action culturelle et ancien président de cette université, les étudiants socialistes acceptaient la participation une année et, l'année suivante, la boycottaient. Affirmant clairement « *l'importance de la participation et des élections* », M. Taddéi a préconisé dans chaque université « *une coordination entre militants socialistes de toutes catégories, étudiants, enseignants et membres du personnel* ».

De l'avis général des participants, la loi d'orientation de 1968 reste, en effet, « *un acquis positif* » qu'il s'agit de défendre contre les interprétations restrictives du Conseil d'Etat et *contre les dérogations jugées trop* nombreuses mises en place par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. La participation assez limitée des étudiants aux élections (environ 25 % en moyenne) ne doit pas constituer, aux yeux de la plupart, « *une raison de désespérer* ».

Les choses étaient moins claires en ce qui concerne la « pénurie » dont tout le monde s'accorde à penser qu'après la période de vaches grasses des années 60 elle est désormais le lot quotidien des universitaires. Cette tendance à limiter les crédits est commune à tous les pays développés, a rappelé M. Bertrand Girod de l'Ain, professeur associé à l'université de Dauphine (Paris-IX). Dans plusieurs pays, elle s'accompagne d'une diminution du nombre des étudiants, qui peut être « spontanée » comme en Suède ou organisée bureaucratiquement comme en Allemagne de l'Est.

Face à cette situation, les universitaires doivent-ils continuer à demander mécaniquement davantage de crédits, davantage de postes ? M. Louis Mexandeau, député du Calvados et délégué national du P.S. à l'éducation, s'en est expliqué non sans courage : « *Quand la gauche sera au pouvoir, elle devra effectuer des choix budgétaires, et il n'est pas sûr du tout que l'enseignement supérieur disposera de moyens supplémentaires. La lucidité commande de le dire. Peut-être même ne sera-t-il pas possible d'accepter que des enseignants ne restent que deux ou trois heures par semaine dans une ville de province en attendant le train de 12 h. 15 ou de 12 h. 30 qui les ramène à Paris...* »

Ces propos illustrent la « division des tâches » entre les syndicats, qui ont pour rôle de défendre les enseignants, et les partis politiques, qui, eux, ont à proposer des solutions à long terme. En attendant, les participants étaient unanimes à condamner le système actuel d'aide aux étudiants — qualifié de « *pourri* » par un des orateurs, — qui aboutit parfois à faire payer par les catégories les plus défavorisées de la population les études des enfants de la bourgeoisie...

Le second volet de la rencontre était constitué par la formation professionnelle. Pour lutter contre le chômage des diplômés, certaines universités ont mis au point des filières comportant des stages en entreprises et correspondant à des métiers précis. Cela n'a pas été sans mal. Certains enseignants ont craint de donner ainsi aux entreprises un droit de regard sur la formation. « *Ces craintes sont sans fondement dans la mesure où, sauf cas exceptionnel, les entreprises ne sont pas disposées à aider financièrement les universités* », a estimé M. Maurice Bernadet, président de l'université de Lyon-II. D'ailleurs, quand on évoque cette liaison de l'université avec les professions, les enseignants pensent immédiatement, non sans méfiance, au patronat local et oublient que les responsables syndicaux ont peut-être, eux aussi, un savoir à transmettre sur les mécanismes de leur entreprise. Le vrai danger, selon M. Bernadet, serait plutôt, avec ces filières professionnelles, de former des spécialistes qui, en cas de modifications rapides de la structure de la production, auraient encore plus de mal à trouver du travail que les étudiants issus des filières traditionnelles.

DOMINIQUE DHOMBRES.

• « Socialisme et université » : les étudiants du CERES vont adhérer à l'UNEF (ex-Renouveau)

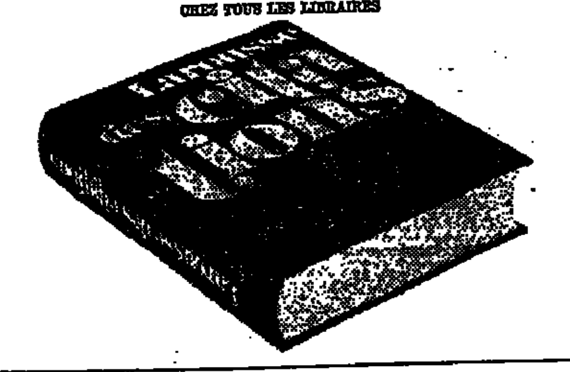
La volonté de tous les socialistes de jouer un rôle dans le « milieu étudiant » entraîne, parfois, une certaine confusion, conséquence des *divergences à l'intérieur du P.S.* Il y a quinze jours, certains étudiants socialistes avaient décidé de préparer la création d'un nouveau syndicat étudiant (*le Monde* du 11 novembre). Une centaine d'autres — en fait représentatifs de la majorité des étudiants socialistes regroupés autour de l'association Socialisme et Université, proche du CERES — ont pris la décision, samedi 29 et dimanche 30 novembre, d'adhérer à *l'UNEF (ex-Renouveau), dont ils* s'étaient tenus à l'écart jusqu'à présent. Seule, une minorité a préféré, avec l'accord des autres, rester au MARC (Mouvement d'action et de recherches critiques).

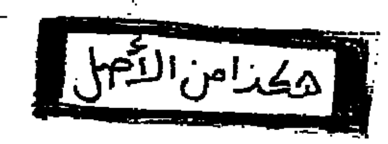
Les étudiants de Socialisme et Université estiment qu'en raison des conditions d'existence difficiles de beaucoup d'étudiants, de l'accroissement du chômage des diplômés et des inquiétudes qu'il provoque, les restrictions budgétaires peuvent susciter la « *mobilisation* » des étudiants. Dans cette période critique, d'autre part, il n'est pas possible, selon eux, de « *diviser les forces* ». Si minoritaire qu'elle soit, seule l'UNEF (ex-Renouveau) pourrait, selon eux, constituer un jour une « *organisation de masse* » de la gauche étudiante : entre socialistes des divers courants et communistes, les convergences d'analyse l'emportent sur les divergences. Dernier élément du choix : la volonté de « *tirer la conséquence pratique du programme commun* », qui a offert, selon ces étudiants, des perspectives nouvelles d'un changement de régime, et de mettre en pratique l'union de la gauche. Pour bien montrer qu'ils n'entendaient pas faire de l'UNEF un « *cartel d'organisations politiques* », les étudiants socialistes ont décidé d'adhérer, individuellement, à l'UNEF.

Cette décision représente un « *pari sur la capacité militante* » des étudiants socialistes. En effet, les animateurs du CERES qui ont « *patronné* » ce colloque, comme MM. Georges Sarre et Pierre Guidoni, les ont aussi invités à ne pas abandonner l'activité politique. Ils jugent les forces des étudiants socialistes suffisantes pour cela : plus d'un millier d'étudiants ont adhéré au P.S. et les étudiants socialistes sont capables de faire jeu égal avec les communistes dans des villes comme Grenoble, Toulouse ou Bordeaux, et même, dans quelques cas, de les devancer.

Ces étudiants socialistes vont-ils influencer la « *ligne* » de l'UNEF (ex-Renouveau) qu'ils jugent, aujourd'hui, « *trop corporatiste* » ? Malgré l'invitation de M. Jacques Guyard, l'un des responsables de la fédération de Paris du P.S., de se préoccuper du contenu, des méthodes et des objectifs de l'enseignement, ils ont paru eux-mêmes beaucoup plus à l'aise dans les revendications quantitatives classiques (locaux et professeurs) que dans la dénonciation « *du rôle idéologique de l'université* » ou la revendication d'un « *contrôle étudiant* ». Mimétisme, déjà ? G. H.







هكذا من الأصل



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Deux regards belges

Difficile, après avoir lu la Propagande inavouée, *thèse du Belge Jean-Marie Piemme sur le feuilleton télévisé, de résister à la tentation des rapprochements. D'autant que le feuilleton de TF 1,* le Renard à l'anneau d'or, *est, lui aussi, belge, malgré les coproductions « francophones » qui tendraient à en faire un produit international.*

Dans son essai, placé sous un exergue de Marx et Engels — « Les pensées dominantes *(sont)* l'expression des rapports qui font d'une classe la classe dominante ». — *Jean-Marie* Piemme tente de démontrer, *comme l'a fait l'auteur du* Capital, *à propos des* Mystères de Paris, *que le feuilleton, ici télévisé, est l'instrument de l'idéologie, à travers les pouvoirs du discours narratif — où seule la fin définit les moyens, — à travers la relation du spectateur aux personnages — relance constante des thèmes de l'individualisme — et à travers la vision du monde qu'ils reflètent.*

S'il s'appuie sur des enquêtes, américaines la plupart (pour les réfuter) et sur des visions autobiographiques de télé-romans à épisodes et de serials, *regardés en Belgique, en France ou aux Etats-Unis, le propos de Jean-Marie Piemme peut irriter parfois dans son désir de généralité scientifique, mettant en* plein *ou en creux,* a fortiori *ou* a contrario, *tous les genres* de l'Homme du « Picardie » à l'Homme de fer *dans le même sac du discours aliénant ou, au mieux, aliéné. L'envie de répliquer vient... Mais la base théorique choisie par l'auteur est vaste : sa critique peut s'appliquer à n'importe quel récit non brechtien, au théâtre comme au cinéma, et, dans le monde électronique, le procès intenté aux « héros » de fiction peut être élargi aux « personnalités » du petit écran.*

Ainsi, on pourra constater avec Jean-Marie Piemme, que le cadre du Renard à l'anneau d'or *est une société à dominante individualiste, familialiste ; que les malheurs survenant sur le chemin du héros ne sont pas liés à l'organisation du système, mais au hasard — un incendie, — et que c'est à travers le système que le personnage — il préfère, au salariat, être payé au pourcentage, selon les bénéfices, « comme un patron » — trouvera son « accomplissement », après avoir rencontré des difficultés à même de polir son caractère (car, pour le moment, c'est la seule convention du récit, axé sur lui, qui lui prête quelque intérêt).*

Mais la « primauté » du sujet, que dénonce Jean-Marie Piemme, ne la retrouve-t-on pas avec l'information immédiate personnalisée, telle que l'incarnent Roger Gicquel ou Julien Besançon à IT 1, ou avec l'information historique à la première et à la troisième personne (Alain Decaux raconte... l'affaire Petiot) ?

L'exercice assidu de la télévision, avec ses fréquences, ses périodes, et ses « grilles » est comparable, d'une certaine manière, à la lecture du roman écrit ou photographié à épisodes. Une réflexion systématique sur l'idéologie, art de donner une cohérence apparente aux contradictions d'un système, à travers les mass media, débute. Son objet est infini, quotidien.

MARTIN EVEN.

★ Editions « 10-18 », 443 pages, 15 F.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MARDI 2 DÉCEMBRE

PROGRAMME MINIMUM CE MARDI

En raison du mot d'ordre de grève lancé par les syndicats S.N.R.T. (C.G.T.) et S.U.R.T.-C.F.D.T. de TF 1, d'Antenne 2, de FR 3 et de Radio-France, un programme minimum sera diffusé par chaque chaîne de télévision. A la radio, un programme de musique enregistrée sera diffusé sur France-Inter, avec à 17 heures, une « Radioscopie » de Jean-Claude Killy, et un autre sur France-Culture et France-Musique avec à 19 h. 15 « Le monde insolite » et à 20 heures, un programme de musique enregistrée. La C.F.D.T. a également lancé un mot d'ordre de grève à T.D.F. et à la S.F.P. D'autre part, les journalistes (S.N.J.) de TF 1 sont en grève ce mardi 2 décembre. Réunis en assemblée générale ce mardi, les journalistes voteront ou non la poursuite de la grève.

Les musiciens (C.G.T.) de l'Orchestre philharmonique sont également en grève. Ils dénoncent de cette façon le nouveau système de « contrôle permanent des membres des orchestres par des moyens arbitraires inacceptables parce qu'ils aboutissent à une remise en cause perpétuelle des capacités ». Un préavis des musiciens (C.G.T.) est également déposé par l'Orchestre de chambre pour le jeudi 4 décembre et par l'Orchestre national pour le samedi 6 décembre.

Au cours d'une assemblée générale prévue à la Bourse du travail ce mardi 2 décembre à 14 heures, l'ensemble des personnels de radio et de télévision décidera de la reconduction de la grève pour le mercredi 3 décembre. En cas de grève, les programmes de radio seront réduits à la diffusion de musique enregistrée avec sur France-Culture et France-Musique à 9 h. 40, « Les chemins de la connaissance », à 14 heures, une dramatique et, à 15 h. 15, « Le monde insolite ». Et les programmes prévus sur les trois chaînes de télévision risquent d'être modifiés.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30 (R.), Film : « le Mystère de Tarzan », de W. Thiele (1943), avec Johnny Weissmuller.

Le meilleur interprète des aventures imaginées par Edgar Rice Burroughs.

21 h. 37, Ces années- là », de M. Droit (1951).

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Film : « le Tombeur de ces dames », de J. Lewis et B. Richmond (1961), avec Jerry Lewis.

Les mésaventures amoureuses de Jerry qui devait aller plus loin avec « Docteur Jerry et Mister Love ».

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Film : « Dans la souricière », de N. Panama (1958) ; avec R. Widmark, L. J. Cobb, T. Louise, E. Holliman.

L'avocat d'un syndicat du crime veut faire passer au Mexique un dangereux gangster. Mais les circonstances l'amènent à se ranger du côté de l'ordre.

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Dramatique : Tous les jours de la vie, de M. Frydland. Scénario F. Verny et M. Frydland. Avec V. Silver, H. Virlojeux et P. Meyrand.

Une infirmière est atteinte d'un cancer au rein : ses rapports avec son médecin ; sa prise de conscience, différente, de la vie. Un « reportage - fiction ».

22 heures, Documentaire : Recherche d'un homme (2e partie : la Brèche). De J.-Cl. Bringuier et H. Knapp ; 23 heures, 23 heures, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : Mannix (Longue sera la nuit) ; 21 h. 30, Magazine d'actualités : C'est-à-dire (voir Tribunes et débats) ; 23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle : hommage à Gérard Philipe) : « les Orgueilleux », de Y. Allégret (1953). Avec M. Morgan, G. Philipe, V.-M. Mendoza, M. Cordoue. (N.)

Un médecin français, déchu, et une touriste française, seule et sans ressources, se rencontrent dans un petit port mexicain et affrontent, ensemble, une épidémie de méningite cérébro-spinale.

22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Relecture : Henri Barbusse, par H. Juin ; 21 h. 35, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz : New Phonic Art, improvisations avec C. Roque Alsina, J.-P. Drouet, V. Globokar et M. Portal ; 22 h. 35, Les fictions contemporaines, leurs enjeux, par L.-C. Sirjacq et P. Boyer ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Orchestre philharmonique de Radio-France direction Pierre Dervaux, avec A. Ruiz-Pipo et R. Fontanarosa : « la Péri » (Dukas) ; « Fantaisie pour piano » (Debussy) ; « Concerto pour violoncelle » (Honegger) ; « Troisième symphonie en sol mineur » (Roussel) ; 22 h. 30, « Watts ou la musique au tout électrique », de M. Chion et J. Vidal ; 24 h., Non écrites, par P. Lattes ; 1 h., Plans sur plans.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 2 DECEMBRE

— *MM. Alain Krivine* et *Alexandre Sanguinetti* débattent de l'armée sur Europe 1 à 19 h. 20.

MERCREDI 3 DECEMBRE

— *MM. Bellot* (F.O.) et *Coquelin* (C.G.T.) répondent aux questions de Jean-Pierre Defrain à propos du *Parisien libéré* sur Radio-Monte-Carlo à 13 heures.

— *Le Comité de soutien à l'armée* exprime son point de vue à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40 (sous réserves).

— *M. Georges Marchais* est l'invité du magazine « C'est-à-dire » sur Antenne 2 à 21 h. 30 (sous réserves).

UN NOUVEAU PLAN DE FRÉQUENCES RADIO

● Un accord répartissant les longueurs d'ondes entre les émetteurs radio d'Europe, d'Asie et d'Afrique vient d'être conclu à Genève par une centaine de pays, à l'issue d'une conférence administrative régionale de radiodiffusion à ondes kilométriques et hectométriques (grandes ondes et ondes moyennes).

Ce « plan de Genève », qui entrera en vigueur dans trois ans, pour une durée de onze années, remplace le « plan de Copenhague » signé en 1948 par vingt-cinq pays. Il semble qu'il ne permette pas d'éviter totalement les encombrements et les interférences (problème actuellement très préocupant), mais qu'il puisse éviter l'inflation dans la création de nouvelles stations (la conférence faisait face à onze mille demandes de longueurs d'ondes, y compris les quatre mille quatre cents émetteurs existant déjà).

La France a obtenu le maintien de ses fréquences (parmi lesquelles celles des stations périphériques), ainsi que les accroissements de puissance qu'elle avait demandés.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de l'émission télévisée « Soixante minutes pour convaincre » publié dans *le Monde* du 29 novembre, une erreur de transmission nous a fait écrire : « *Si on utilise un maximum de démagogie* » au lieu de « *un minimum de démagogie* ».

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Beethoven réinventé par Roger Woodward

Mécontent de ce qu'il vient d'offrir au public : une exécution transcendante de la Symphonie héroïque *transcrite pour piano par Liszt, Roger Woodward, dans les coulisses du Théâtre Oblique, se propose de la redonner en entier à l'issue de la seconde partie... En fait, après s'être à nouveau dépassé dans* l'Appassionata *et la* Sonate au clair de lune, *il rejouera seulement le gigantesque premier mouvement ; effectivement c'est encore plus bouleversant que la première fois... Ce qu'il tire du texte musical, tant du point de vue du phrasé et de la fluctuation du tempo, que des mille petits détails qui font la poésie d'une interprétation, aucun orchestre ne pourrait l'obtenir à un tel degré de subtilité.*

Plus que d'une simple prouesse d'endurance — la Symphonie *dure près d'une heure — c'est d'une véritable relecture de l'œuvre qu'il s'agit. A tel point que perdant le souvenir de l'original, on se sent peu à peu transporté par un flot d'idées musicales irrésistible, brusquement bouillant ou soudain étrangement calme.*

Ainsi le jeu de Roger Woodward mis au service d'une conception radicalement personnelle de la partition — jamais en contradiction cependant avec ce qu'a voulu le compositeur — est capable de faire se succéder les atmosphères les plus opposées avec un art des transitions qui lui permet cette infinie variété de toucher résultant d'une souplesse musculaire et d'un contrôle de l'influx nerveux tout à fait exceptionnels.

Parmi les instants les plus fascinants du récital, dont la tension ne s'est pas relâchée un instant, et à titre d'exemple l'adagio sostenuto de la Sonate au clair de lune *dans un tempo « suspendu » (la croche à soixante !) d'une immobilité et d'une douceur irréelles, sans recours à la pédale douce — Beethoven n'en voulait pas — mais en maintenant celle de droite enfoncée d'un bout à l'autre : ainsi toutes les notes de la basse découlent-elles les unes des autres, sans attaque perceptible, tandis que la mélodie s'enfle, sortie des résonances supérieures d'un tissu harmonique fondamental.*

Dans cette maîtrise absolue des possibilités dynamiques et sonores de l'instrument, on perçoit la fréquentation du répertoire contemporain ; mais ce n'est là pourtant qu'un aspect d'une démarche plus profonde, qui ne se satisfait pas seulement d'inspiration et de technique.

GÉRARD CONDÉ.

★ Second concert de Roger Woodward le mercredi 3 décembre, à 21 heures, au Théâtre Oblique, 76, rue de la Roquette : « Sonate », opus 106 et opus 111, de Beethoven.

En bref

L'Orchestre des Pays de la Loire à Paris

Cent quarante concerts en un an, de nombreuses représentations d'opéra, des séances éducatives pour les élèves du primaire (dont vingt mille enfants, rien qu'en Vendée, ont bénéficié), récemment quatre auditions du *Requiem*, de Berlioz, dirigées par Pierre Dervaux, qui ont attiré douze mille sept cents personnes au Mans, à Nantes, à Angers et à La Roche-sur-Yon, toutes ces réalisations font de l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire le modèle des orchestres régionaux. Ajoutons qu'il assurera toute la partie symphonique du prochain Festival de Royan.

Un récent concert au Théâtre des Champs-Elysées a confirmé ses qualités foncières de sonorité, de technique instrumentale et de style, sous la direction de Jean-Claude Casadesus. On notera seulement un manque d'homogénéité passager dans les attaques, quelque mollesse de phrasé dans la *Symphonie concertante* K. 297 b, de Mozart, où l'excellent quatuor des vents solistes restait cependant un peu à la surface de la magie mozartienne.

L'exécution du *Troisième Concerto*, de Beethoven, par une jeune pianiste japonaise, Setsuko Iwasaki, laisse des impressions mélangées : jeu honorable, assez scolaire cependant, avec un toucher un peu dur, mais, dans le *largo*, une incontestable musicalité recueillie.

Toutes les qualités de l'O.P.P.L. brillaient, en revanche, dans *le Sacre du printemps*, dirigé par un Casadesus survolté, précis et intense, à l'image de ce chef-d'œuvre d'acier et de lave.

J. L.

CALENDRIER DES CONCERTS



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« L'Homme aux valises »

Ionesco dit qu'il a essayé, dans *l'Homme aux valises*, « *d'employer des éléments de rêve, des images et des situations de rêve dans un langage parlé également onirique* ».

On croirait entendre plutôt des traces, des empreintes. La pièce fait penser à une plage à marée basse, sur laquelle des mouettes et d'autres animaux ont laissé des croix, des étoiles, des griffures.

Ionesco a peu construit. Les empreintes s'oblitèrent, ne s'enchaînent pas. Les oiseaux, ce sont l'exil, le lointain des parents, l'oubli de la maison, peut-être des affaires de famille, des divorces, on ne voit pas bien, ce n'est pas *gênant, il s'agit* là *de choses* pénibles que la mémoire censure.

Les images sont si peu posées qu'il y a comme une manie du vide. On dirait aussi d'un sourd qui s'écoute. Ou des *Nymphéas*, de Monet, mais sans couleur, sans tremblement de la lumière.

Il n'est pas sûr que la mise en scène de Jacques Mauclair aide la pièce. Elle est imprégnée de l'œuvre (complète) de Ionesco, les acteurs bougent et parlent Ionesco, le ton est plaintif, très théâtre, un beu bêta. Comme si la famille Ionesco ressassait son linge un dimanche après-midi. Alors le public ne se sent pas partie prenante et a du mal à saisir ces effilochures de nuages qui passent, et qui seraient plus à portée de la main si la pièce se montrait de face, comme une nouvelle venue.

Les acteurs, surtout Tsilla Chelton, Nita Klein, André Thorent, Jacques Mauclair, font les choses on ne peut mieux. Mais ils sont déconnectés, ils prolongent Ionesco dans des limbes hibernées plus qu'ils ne l'expriment. C'est voulu, c'est peut-être ce que Ionesco appelle des images de rêve, mais il y a un décalage, parce que Ionesco ne rêve pas : il est marqué par des choses qu'il n'a pas pu faire passer par profits et pertes et dont les empreintes, même usées, restent en travers de la gorge, de la route.

L'Homme aux valises est une pièce ombrageuse. Elle ressemble aux signaux que ferait un grabataire, de son lit, à des passants étrangers qui, sur l'avenue, ne le verraient pas. On est bouleversé tout en restant froid. Ça ne ressemble à rien. Et ça caresse sans doute des angoisses foncières, en passant, sur une nuque invisible, une main scrupuleuse.

MICHEL COURNOT.

★ Atelier, 21 heures.



Danse

Les petits-enfants de Moïseiev

Entre le Ballet Moïsseiev, dont Paris a eu la révélation dès 1955, et le Ballet soviétique de Sibérie, qui passe actuellement au Palais des sports, il y a deux générations. Avec ses cent cinquante artistes, ses évolutions de masse impeccablement réglées, la troupe (dirigée par le chorégraphe de Leningrad Michail Godenko) est à l'image d'une Russie moderne, dynamique, en plein développement urbain.

On s'y réfère toujours aux légendes et aux traditions populaires : la ronde de la crécelle, la danse des flotteurs de bois ou des porteuses d'eau. On chante toujours « le Petit Saule » ou « Kalinka ». Les femmes paraissent toujours glisser sans toucher le sol, et les différents tableaux qui se succèdent à un rythme endiablé ont été mis au point jusque dans le moindre détail ; rien n'y est laissé au hasard ou à l'improvisation ; ils témoignent d'un professionnalisme remarquable. Le grand plateau paraît trop étroit pour les danseurs, qui font assaut de prouesses acrobatiques par vagues entières. Une centaine de pe pieds nerveux marquent le ryth avec la perfection d'un batail de « rocket-girls », et le gr divertissement final n'a rien à vier par son faste et sa coul aux plus grandes revues Broadway.

Le Ballet soviétique de Sibé est une belle mécanique, p riche peut-être par la diversité costumes que par la variété pas. Passé le choc initial, seconde partie paraît répéter première ; aussi accueille-t-on av plaisir « Sur le pont », où qua couples de jeunes gens se re contrent et marivaudent dans rues de Krasnoiarsk. Dans ce pe numéro plein d'humour et charme, les chanteurs ont soud retrouvé leur individualité.

Pris par un mouvement et u gaieté communicative, le pub bat des mains et scande des pie rit à chaque gag. Succès assu pour des mois. — M. M.

★ Palais des Sports, 21 heur jusqu'au 11 janvier.

Expositions

Une parade pour Sonia Delaunay

On n'a jamais fait le partage dans l'héritage pictural de Robert et Sonia Delaunay. Ils figurent fatalement côte à côte dans les expositions. Et, dans les encyclopédies, Sonia suit Robert. Le hasard veut même qu'ils soient nés la même année, en 1885. Elle en Ukraine, lui à Paris. En plus de trente années de vie en commun, les Delaunay ont formé le couple de peintres complémentaires pour ainsi dire sans exemple dans l'art moderne. La peinture de l'un a fini par ressembler à celle de l'autre, et il a toujours été difficile de dire sur tel ou tel point qui a donné et qui a pris.

Mort en 1941, Robert Delaunay n'avait pas tardé à apparaître comme la grande figure de la peinture abstraite, porté aux constructions monumentales, par l'échelle et par la dimension interne. Sonia Delaunay, elle, épouse énergique d'un génie turbulent, avait fait un choix : s'effacer devant l'œuvre de son mari et aider à sa réalisation. Aujourd'hui, à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de la doyenne des peintres en France, le Musée national d'art moderne lui rend un très sympathique hommage qui fait apparaître l'évidente originalité de son œuvre. Tous les Sonia Delaunay des collections publiques (dont les cinquante-huit œuvres qu'elle avait données, il y a dix ans, aux musées de France) sont là, qui font la parade à une grande dame de la peinture.

Saute aux yeux la fougueuse vitalité que, dès ses débuts, elle avait réussi à insuffler à sa couleur. Oh ! elle n'était guère en avance par rapport au cubisme que venaient d'enfanter les Demoiselles d'Avignon. *Sonia Delaunay vivait sur une vague influence de Gauguin et de l'expressionnisme allemand. Mais quel tempérament ! Ses premiers portraits de 1907 sont prenants de force sauvage. Et l'âpre* Philomène, *dont elle avait fait le portrait, avait séduit un amateur d'art élyséen, qui l'avait gardé jusqu'à sa mort.*

Vers 1912, le cours des choses change : le cubisme n'a plus que quelques années à vivre et l'art abstrait est déjà levé. Sonia Delaunay venait de peindre, « abstrait », le poème pour le Transsibérien, *de Cendrars. Il est ici, ce* Transsibérien *avec ses pages déroulées verticalement comme un livre chinois où la virilence de la couleur se déploie « simultanément » avec les mots. On n'avait rien fait de tel auparavant. Et Sonia Delaunay n'allait cesser de prouver son tempérament novateur, mais dans le domaine des arts décoratifs, par plaisir et aussi par réalisme, pour faire vivre le couple, car, en ces temps-là, la peinture ne nourrissait pas son homme. Robes, gilets, papiers collés, allaient précéder son* Bal Bullier *tout à fait futuriste. Lequel allait être suivi par une très riche activité de création de mode durant l'entre-deux-guerres, ponctuée de robes-poèmes, de châles-tableaux et de manteaux-décors, éclatants de couleurs fraîches et de formes géométriques qui allaient si bien avec l'architecture futuriste de Mallet-Stevens et de Le Corbusier avec, toile de fond, le cabriolet Talbot !*

C'est à l'occasion de l'Exposit universelle de 1937 que la collabo tion du couple fit apparaître à l'é dence le triomphe de ses idées s la couleur, intellectuelle chez Robe intuitive chez Sonia. La couleur dynamique. Elle n'a pas de vale fixe et ne vaut que par contras contraste « simultané » d'une coule sur l'autre. C'est le sans sorcier la simultanéité de l'action des co leurs qui a réglé l'élan de sa pei ture. L'œuvre de Sonia Delaunay e parcourue de contrastes simultané de rythme sans fin. Et par extensio les robes et les écharpes, comr les tableaux, sont « simultanées

L'extraordinaire est que, avec l'â et le grand âge, la couleur ch Sonia Delaunay, simultanée ou pa n'a cessé de gagner en fraîcheur e en ardeur, de rajeunir en quelque sorte, et de perpétuer, non sans quelque flamboyance, sa vitalité inextinguible.

JACQUES MICHEL.

★ Hommage à Sonia Delauna au Musée national d'art modern Jusqu'au 5 janvier. Tapisseries d'Aubusson et œuvres graphiques, galeri Denise René, 196, boulevard Saint-Germain.

■ Les Écrans de la folie, pre mières journées du film psychiatr que, débutent ce mercredi 3 décem bre, à 20 heures, par la projectio du « Journal d'un schizophrène » de Dino Risi, et se prolongeron jusqu'au 14 décembre, avec des film de Polanski, Kazan, Jessua, Ferre Fuler, Ruspoli, Saura, Brook, Kar lin, Seligmann, etc., 4, boulevar Paul-Vaillant-Couturier, à Mon treuil.

■ Un cours d'interprétation du violon, dirigé par Emmanuel Krivine aura lieu les 4, 5 et 6 décembre, de 17 h. 30 à 20 h. 30, au studio 10 de la Maison de la radio et sera diffusé dans la semaine du 15 au 19 décembre au cours de l'émission « La règle du jeu ». L'entrée sera libre.









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.
Comédie-Française, 14 h. 30 et 20 h. 30 : la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des Trois.
Odéon, 20 h. 30 : la Sonate des spectres.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Vingt-quatre heures. — Grande salle, 20 h. 30 : l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. K. Koizumi (Chabrier, Lalo). (Sous réserves.)
Petit TEP, 20 h. 30 : Fragments pour Guevara.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 21 h. : Lucrèce Borgia ; 20 h. 45 : Yves Duteil.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : les Mummenschanz ; 20 h. 30 : La guerre de Troie n'aura pas lieu.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : l'Homme aux valises.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Ah-Kiou. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre culturel du Marais, 19 h. : la Compétition-Théâtre Image III ; 21 h. 15 : les Saltimbanques.
Centre culturel 17, 20 h. 30 : Dormir debout.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle, elle et elle ; 22 h. : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Deux-Portes, M. J. C., 20 h. 30 : les Mauvais Bergers.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Espace Cardin, 21 h. : la Rose des sables.
Gymnase, 20 h. 30 : le Black Mikado.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir on fait les poubelles ; 22 h. : Sade.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Chant profond de la Bretagne ; 21 h. : Félix Leclerc.
Mouffetard, 20 h. 30 : Feux de rouille.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Olympic-Entrepôt, 22 h. : A toutes les gloires de France.
Palace, 22 h. 30 : la Pyramide.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Moby-Dick.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : la Caverne d'Adullam.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Besoin d'ailleurs.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Andromaque.
Tertre, 22 h. 30 : Aristide Bruant.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Catherine Lara ; 22 h. : Zouc.
Théâtre de la Cité universitaire, la Resserre, 21 h. : Mademoiselle Julie. — Grand Théâtre, 21 h. : Rashomon.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : les Poings crispés dans l'ombre.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Bilitis.
Théâtre de l'Etincelle (église américaine), 20 h. 30 : Richard II.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres. — Petite salle, 20 h. 30 : C'est beau ; 22 h. 15 : l'Ombre de Verdi sous les ormes de ma mère.
Théâtre de la péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre.
Théâtre Tristan-Bernard (ex-Charles-de-Rochefort), 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Troglodyte, 22 h. : Xahat.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Cergy-Pontoise, grand amphithéâtre de l'ESSEC, 20 h. 45 : le quatuor Via Nova (Mozart, Beethoven, Brahms).
Créteil, Maison des arts, 20 h. 30 : Saheb Sorbib.
Gennevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : la Foi, l'Espérance et la Charité.
Ivry, Studio d'Ivry, 20 h. 30 : le Baladin du monde occidental.
Jouy-en-Josas, H.E.C., 21 h. : Spectacle Ravel.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 9 h. 30 : Voyage au centre de la Terre.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : Figaro-ci... Figaro-là...
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Anna Karénine.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Mort d'un commis voyageur.

Les cafés-théâtres

Abbaye, 20 h. : Kennedy's Children.
Au Bec fin, 20 h. 45 : Nadine Mons ; 22 h. : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : Corinne Cousin ; 18 h. 30 et 24 h. : Blue Bell Boy.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : A. Métayer ; 21 h. 30 : Y. Dautin ; 22 h. 30 : M. Sergent.
Café d'Edgar, 21 h. : Opéra-Sapho ; 22 h. 15 : Frissons sur le secteur.
Café de la Gare, 20 h. et 22 h. 15 : le Graphique de Boscop.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. 45 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Coupe-Chou, 21 h. 30 : Néo-Cid.
Cour des Miracles, 23 h. : Douby ; 20 h. et 24 h. : Max Guiguette.
Fanal, 20 h. 45 : Jacques le Fataliste ; 22 h. 30 : Marie la Rose.
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Amour toujours.
Petit Casino, 21 h. : Montehus ; 22 h. 30 : Canal.
P'tit Théâtre, 22 h. : Frank Enstein à Paris ; 23 h. 30 : La pipelette ne pipe plus.

Les concerts

Voir Chaillot.
Palais des congrès, 18 h. 30 : Rossini, Bach, Beethoven.
Théâtre 13, 21 h. : Musique de chambre (Beethoven).
Porte de la Suisse, 21 h. : GERM (Roquin, Cage, Riley, Mariétan, Barbaud, Bosseur, Drogoz, Wolff).
Eglise de la Trinité, 20 h. 30 : orchestre Pro Musica de Paris, dir. T. Popasco (« Le Messie », de Haendel).

Mardi 2 décembre

Eglise des Billettes, 21 h. : orchestre de chambre A. Bulfroy (Mozart, Wagner, Ravel).
Eglise Saint-François Xavier, 21 h. : le trio Cetra et la chorale Sine Nomine (Bach, Manfredi, Schütz, Franck, Vivaldi).
Centre culturel canadien, 21 h. : B. Laplante, baryton (mélodies françaises).

Le jazz

Voir Théâtre de banlieue, Créteil.
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Shirley Bassey.

Vidéo

Vidéostone, de 14 h. à 24 h. : Soldats toujours, toujours aux côtés du peuple.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y'a du plus mal dans l'un peu mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Serre-vis compris.
Dix-Heures, 22 h. : Dix-Heures, portes ouvertes.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15h. : la Beauté du diable, de R. Clair ; 18 h. 30 : les Belles de nuit, de R. Clair ; 20 h. 30 : le Bonheur, d'A. Varda ; 22 h. 30 : Tempête à Washington, d'O. Preminger ; 23 h. : le Cosaque Galaton.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 15 h. 40, 22 h. 10.
L'ARBRE DE GUERNICA (Fr.) (*) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) (sous réserves) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Plaza, 8e (073-74-55).
LA BATAILLE DU CHILI (Chil., v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
BLACK MOON (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).
CATHERINE ET Cie (Fr.) (*) : Royal Passy, 16e (527-41-16) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE CHANT DU DÉPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinoche-de-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio République, 1e (805-51-97).
LA CHEVAUCHÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29).
CHORIZENESSE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Wepler, 18e (387-56-07) ; Diderot, 12e (343-19-29).
COUSIN, COUSINE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-82), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Panthéon, 5e (033-15-04), Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Vendôme, 2e (073-97-52). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Capri, 2e (508-11-69).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
H MUSIC (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75).
HISTOIRE D'HOMMES (A.) (**) (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Studio Galande, 5e (033-72-71).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
HU-MAN (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A.) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée), Cluny, 5e (033-20-12). — v.f. : Ermitage, 8e (en mat.), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), Terminal-Foch, 16e (704-49-53), Cambronne, 15e (734-42-96), Images, 18e (522-47-94), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 45, 17 h. 15, 20 h. et 22 h. 15.
JANIS JOPLIN (A.) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
MILESTONES (A.) (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
NASHVILLE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Luxembourg, 6e (633-97-77), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72). V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Murat, 16e (288-99-75).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), ABC, 2e (236-55-54), Calypso, 17e (754-10-68).

Les films nouveaux

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE, film algérien de Lakhdar Hamina, avec Jorgo Vayagis, Larbi Sekkal, Cheik Nourredine, Lakhdar Hamina. — V.o. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Caméo, 9e (770-20-89), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SAUVAGE, film français de Jean-Paul Rappeneau, avec Catherine Deneuve et Yves Montand — Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
ATTILA 74, film grec de Michael Cacoyannis. — V.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).
T'AS PAS 100 BALLES ? (BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ?), film anglais de Philip Mora. — V.o : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Mayfair, 16e (525-27-06), 14 Juillet, 11e (700-51-13).
TANT QU'Y A DE LA GUERRE, Y'A DE L'ESPOIR, film italien d'Alberto Sordi, avec Alberto Sordi — V.o : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
FILM, film américain de Samuel Beckett, avec Buster Keaton, et JEU, film irlandais de Reginald Grey, avec Laurent Terzieff. — Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h.
LE LIBAN DANS LA TOURMENTE, film de Jocelyn Saal et Jorg Stocklin. — Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
SAO BERNARDO, film brésilien de Léon Hirszman, avec Othon Bastos, Isabel Ribeiro. — V.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nations, 12e (343-04-67), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
POUR ELECTRE (Hong., v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
QUAND LA VILLE S'EVEILLE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 9e (236-83-93), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROYAL FLASH (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
SHAMPOO (A., v.o.) : Biarritz, 8e (deux salles) (723-69-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
LE SECRETAIRE AUX MILLE ET UN TIROIR ou LE SUJET (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 17 h. 10, 18 h. 50, 20 h. 30.
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TOILE D'ARAIGNÉE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral, 14e (734-20-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : George V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Action-Lafayette, 5e (878-80-50) ; Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) (les deux époques) : Dominique, 7e (551-04-55) (sf mardi).
LIMELIGHT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) (*) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) (me., jeudi, ven.).
UN AMERICAIN A PARIS (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la Générale.
LES CAHIERS DU CINEMA DES ANNEES 60 : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : le Signe du lion ; la Religieuse.
LE RING FAMILIAL : Ranelagh, 16e (288-64-44) : la Barbe à papa.
FESTIVAL DE FILMS SUPER-HUIT : Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42).
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Moulin-Rouge.

80 ANS DE CINEMA
FILMS CHOISIS
PAR LA CRITIQUE :

MARAIS, 4e (278-47-86) : Tempête sur l'Asie.
STUDIO LOGOS, 5e (033-26-42) : Muriel.
MAC-MAHON, 17e (380-24-81) : les Enfants du Paradis.

Spectacles pour enfants

(Du 3 au 9 décembre.)

Atelier du Chaudron, Cartoucherie de Vincennes (328-97-04), mer. et sam., de 14 h. à 18 h. 30 : Atelier de masques et marionnettes ; dim., 16 h. : Derrière la montagne il était une reine cornue.
Au Bec fin (742-99-79), mer. et sam., à 16 h. : le Tour du monde en quinze jours.
Au Vrai Chic parisien (326-73-34), mer., sam., dim., 15 h. : Tonton Gégé, j'joue plus.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. : Pilenfolie.
Centre culturel du Marais (272-73-52), 15 h. : les Colombaioni.
Charles-de-Rochefort (522-08-40), mer., 14 h. 30 : Grain de son.
Gymnase (770-16-15), mer., 15 h. : Black Mikado.
Nouveau Carré (277-50-97), mer., 14 h. : les Grands Périls.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer et sam., 14 h. 30 : la Vie en masque.
Théâtre de la Péniche, quai de Valmy (205-40-39), mer. et dim., 15 h : Jonathan ou un fou sur le toit.
Théâtre du Petit-Monde, salle Chopin-Pleyel (700-23-77), mer., 15 h. : les Malheurs de Sophie ; dim., 15 h. : le Petit Chaperon rouge.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), mer., 15 h. : la Machine à fleurs.
Théâtre Présent (203-02-55), mer., 14 h. 30 : le Grand Voyage de M. Pom.
Théâtre du Parc floral, esplanade du château de Vincennes (808-16-82), mer. et dim., 15 h. et 16 h. : les Deux Bêtes de la maison du fond des bois.
Théâtre Récamier (878-33-47), le 3, à 14 h. 30 : Bonjour clown.
Théâtre du Jardin d'acclimatation (539-46-73), le 6 à 15 h. 30 : Concert.
Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré (277-50-97), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 17 h.
Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25), mer. et sam., 15 h. ; dim., 14 h et 17 h.
Cirque Jean Richard (205-31-47), mer. et sam. 15 h. ; dim. 14 h. 30 et 17 h. 30 : Ben Hur.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim. 14 h. 30 et 15 h. 30 ; sam. 15 h. 15 : le Maharadjha.
Marionnettes André Verdun, Théâtre d'animation de Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : le Chevalier au lion.
Marionnettes André Roggers, Théâtre 13 (589-05-99), mer., 15 h. : le Grenier.

Cinéma

Les Aventures de Pinocchio, la Fabuleuse histoire de Donald et des castors juniors, la Flûte enchantée, le Sauvage, l'Ile sur le toit du monde, Mort d'un guide, la Chevauchée sauvage, Le shérif est en prison, Monty Pipon, la Course à l'échalote, Chronique des années de braise, Janis Joplin, T'as pas cent balles, les Trois Jours du condor (*), Phase IV (*), Guerre et Amour, Frankenstein junior.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Province

PHARMACIEN

CHEF DE FABRICATION D'UNE UNITÉ TRÈS MODERNE

Société française de produits cosmétiques, 200 M. de C.A., nous cherchons le responsable de la gestion technico-économique de la production. Il devra assurer le suivi de la fabrication par le respect de modes opératoires définis ; l'approvisionnement en matières premières ; les contacts avec les services « recherches » en faisant toute proposition utile à l'évolution de nos produits.

Ces fonctions conviennent à un pharmacien, 30 ans minimum, ayant déjà une expérience de la fabrication. L'option « pharmacie industrielle », des connaissances en micro-biologie seront très appréciées.

Nous engagerons une personnalité active, clairvoyante et de bon sens, qui assurera la gestion de nos fabrications dans l'optique qualité et utilisation optimale des moyens mis à sa disposition.

Prière d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence M 71.368 à :

SELE-CEGOS 33, quai Gallieni, 92153 SURESNES.

Vous avez été conseiller en placements financiers.
Vous avez une bonne expér. de vte en la matière.
Vous pouvez donc prétendre à l'un des postes de

MANDATAIRE

d'une société internationale de grande notoriété, sous la responsabilité du Directeur pour la France, en vue de la diffusion d'une valeur refuge bien cotée mais presque ignorée de la plupart des investisseurs.

Qualités nécessaires :

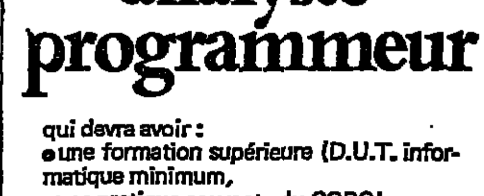
- culture générale permettant, avec une élocution facile, d'argumenter auprès de notables et de chefs d'entreprise ;
- vendeur de bon niveau, tenace, persévérant et organisé ;
- capable d'initiatives pour couvrir, seul, son secteur.

Régions géographiques :
La décision dépendra des zones vacantes.
Il sera répondu à toute candidature.

Rémunération :
à la commission avec possibilité d'évolution vers la responsabilité d'une équipe.

C.V. manuscrit + photo s/réf. n° 145.733, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), q. tr.

COMEX



Leader Mondial dans le domaine des interventions sous-marines
1900 personnes
recherche un(e)

analyste-programmeur

qui devra avoir :
- une formation supérieure (D.U.T. informatique minimum,
- une pratique courante du COBOL,
- une expérience de 3 ans au moins dans le domaine de l'analyse et de la programmation des problèmes de gestion (contrôle budgétaire, paye, comptabilité, etc...),

La pratique de l'Anglais et le goût du travail en équipe sont souhaités.

Envoyer votre C.V. détaillé accompagné d'une photo sous référence 2.75/HP à
COMEX
Service Gestion des Ressources Humaines
13275 MARSEILLE CEDEX 02.

Pierre Lichau s.a.

PS Conseil

L'Agence de Bassin Artois-Picardie contribue par des aides financières importantes à l'aménagement des ressources en eau et à la lutte contre la pollution des eaux sur quatre départements du Nord de la France. Cet établissement public, qui emploie 90 personnes et gère un budget de 100 millions de francs, crée le poste de

CHEF DU SERVICE SECRÉTARIAT-DOCUMENTATION

60.000 F

Rattaché au Directeur, il aura pour mission d'organiser et de contrôler la documentation générale de l'Agence (documentation technique, photothèque, classement, archivage) en vue d'assurer un accès rapide de chacun à l'information recherchée. Il supervisera avec l'aide d'un adjoint la gestion du courrier, du standard et du pool dactylographique. Ce poste peut convenir à un ou une candidat (e) ayant une formation d'archiviste ou de documentaliste, connaissant bien le matériel et les techniques modernes de classement et ayant déjà une expérience pratique dans ce domaine. Il requiert en outre une autorité naturelle incontestée pour gérer une équipe de 12 personnes. Des qualités d'organisateur, de persévérance ainsi qu'un esprit curieux et inventif sont nécessaires. Le salaire de départ, fonction de l'expérience, sera compris entre 50 et 60.000 F.

Adresser C.V. sous réf. A/4263 M à :
PS CONSEIL
19, Résidence Flandre - 59170 Croix
Discrétion assurée

---

emplois internationaux

FOUGEROLLE

recherche
pour ses agences du GABON et du NIGERIA

directeurs administratifs et financiers

diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce ou formation supérieure équivalente.

Les candidats âgés d'au moins 35 ans devront justifier d'une expérience minimum de 3 ans des fonctions administratives et financières dans la branche T.P.

Les postes sont situés à Libreville et Lagos.

Pour le poste de Lagos, excellente connaissance de la langue anglaise exigée.

Adresser C.V., photo, prétentions à : Service Personnel - 3, Avenue Morane Saulnier - 78140 VÉLIZY VILLACOUBLAY

Dans le cadre de la marocanisation d'une filiale
GROUPE INTERNATIONAL
recherche :

1) ASSISTANT DIRECTEUR COMMERCIAL

susceptible de remplacer le Directeur actuel dans les deux ou trois prochaines années.

2) CHEF COMPTABLE

Les titulaires de ces deux postes devront avoir une formation HEC - ESSEC - SUP de CO ou équivalente.

3) RESPONSABLE S.A.V.

RADIO - HI-FI - TV - APPAREILS MÉNAGERS

Titulaires d'un diplôme d'INGENIEUR ou d'une expérience professionnelle dans un poste similaire.

Ces postes de responsabilités intéressent des cadres expérim. parlant ARABE - FRANÇAIS et ANGLAIS.

REMUNERATION ET AVANTAGES SOCIAUX INTERESSANTS.

Adresser candidature au : CENOD - 60, r. Caumartin, 75009 PARIS.

Lieu de travail : CASABLANCA

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Président d'une Entreprise de Bâtiment Génie Civil leader régional 250 km EST PARIS, 350 personnes, 70 millions de C.A., recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

C'est un gestionnaire avisé qui anime et dirige les services Administratifs, Comptables et Financiers de la Société.

C'est un négociateur d'actions, notamment vis-à-vis des Administrations, des Banques (investissements, trésorerie, emprunts, etc.). Il connaîtra le Droit de Société, Social et Fiscal, y compris Droit International et Douanier, la Société pouvant être appelée à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un homme, minimum 35 ans, de formation Expert-Comptable ou H.E.C., ou équivalent, ayant une expérience d'une même fonction 5 ans environ, si possible dans le bâtiment, sensibilisé à l'informatique.

C'est une personnalité trempée qui saura allier diplomatie et fermeté, évitant les heurts.

Adresser C.V. manuscrit photo et salaire actuel à
MORENO CONSEIL
sous réf. : LA 10105
8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS
17, rue Courmeaux, 51100 REIMS

POUR DIRIGER
UN DE SES CENTRES D'EXPLOITATION
dont le responsable va être appelé à d'autres fonctions dans l'entreprise.

UNE SOCIETE IMPORTANTE ET EN DEVELOPPEMENT RAPIDE
recherche

UN CHEF DE CENTRE

- Cadre confirmé, vous avez acquis au sein d'une entreprise touchant de préférence les problèmes d'exploitation de service, une expérience dans le domaine de la gestion du Personnel et du matériel.
- Vous aimez les responsabilités, les initiatives et vous vous considérez comme un opérationnel.
- Vous avez, si possible, des connaissances en Travaux Publics.

Nous pouvons vous offrir un poste dans une entreprise dynamique comportant la responsabilité de la gestion d'un service d'une soixantaine de personnes.

CE POSTE EST SITUÉ DANS LE LOIRET

Si ce poste intéressant, varié et rémunérateur retient votre attention, adressez, s.v.p., votre C.V. avec indication de rémunération et vos prétentions sous numéro 4.189, à PARFRANCE P.A., 4, rue Robert-Estienne 75008 PARIS, qui transmettra.

MULTI-NATIONAL COMPANY IN HI-FI BUSINESS

HEADQUARTERED IN BRUSSELS SEEKS

AN ASSISTANT

TO ITS EUROPEAN GENERAL MANAGER

Job responsibility : promotion of sales, definition of advertising policy and coordination of sales with distributors.

The job requires an ambitious young man (under 35) who has been involved in marketing activities and wishes to extend his experience in that field.

- He must be fluent in french and english other languages an asset.
- He must be willing to travel within Europe, Africa and Middle-East.

Salary and commissions will be according to the merits.

Please send resume to N° 7.812 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

POSTES DE COOPÉRATION TECHNIQUE EN ALGÉRIE

POUR ENSEIGNER
à l'Institut de Technologie du Commerce à Alger
on recherche

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES DE GESTION (E.S.S.E.C., H.E.C., E.S.C.P., ...)

- nationalité française ;
- ayant une expérience de deux à trois années en entreprise ;
- motivés pour la formation d'adultes, et ayant quelque expérience dans ce domaine ;
- ouverts, tenaces, ayant le sens du concret et des responsabilités ;
- contrat de deux ans (coopération technique) renouvelables.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : SERVICE ORIENTATION - CARRIERE ESSEC, 10, rue de Copenhague, 75008 PARIS.

Constructeur télévision
affilié à grand groupe multinational
recherche

directeur d'usine

pour sa principale unité à CHARTRES.

Le titulaire du poste sera responsable vis à vis du directeur des opérations :
- de l'élaboration des plans et budgets annuels de fabrication et d'investissement ;
- de la marche de l'usine où il dirigera les services hiérarchiques :
  - direction des fabrications,
  - services méthodes,
  - contrôle de production,
  - service qualité,
  - entrepôt produits finis.

Pour réussir dans cette mission le profil idéal semble être :

ingénieur diplômé, 35 ans minimum,

et ayant acquis une solide expérience dans un poste de commandement en USINE, connaissant bien les problèmes de fabrication en continu électronique grand public.
- Connaissance de l'anglais nécessaire.
- Logement assuré.

Adresser CV détaillé manuscrit, photo et prétentions à ITT OCEANIC, Mme LASNE, Direction du Personnel, 97 Avenue de Verdun, 93230 ROMAINVILLE.
Discrétion assurée.

plein emploi

GROUPE MULTINATIONAL recherche pour une de ses usines (300 personnes) située dans le nord-ouest de la France un

controller

Placé directement sous les ordres du Directeur de l'usine, il sera responsable de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique. A ce titre il préparera le budget, analysera les résultats d'exploitation et les comparera avec le budget.

Le candidat, âgé de 29 ans minimum, aura une expérience en comptabilité générale et/ou en comptabilité analytique acquise dans une grande entreprise ou dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

De très larges possibilités de progression sont offertes dans un Groupe en expansion. Salaire et avantages sociaux intéressants.

Envoyer CV, photo, salaire actuel sous référence 3142 à

organisation et publicité

INTERNATIONAL EXECUTIVES
INTEX
recherche

pour entreprise TRAVAUX PUBLICS française opérant au NIGERIA un

DIRECTEUR DE TRAVAUX (SITE MANAGER)

pour chantier moitié route moitié génie civil (terrassements, ouvrages d'art). Ingénieur Grande Ecole ou autodidacte

Anglais très courant.

Envoyer C.V. et 2 photographies à INTEX, 11, rue de Magdebourg, 75116 Paris

discrétion assurée

GROUPE
ELF AQUITAINE
recherche

AGENTS d'APPROVISIONNEMENTS

Familiarisés avec le matériel pétrolier et connaissant l'anglais, 25 ans minimum, dégagés des obligations militaires.

Possibilité de formation a Paris et affectation ultérieure à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétent. à No 31525 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opera 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IRAN
Recherche pour la construction d'une très importante usine.
DIRECTEUR DE TRAVAUX
CONDUCTEURS DE TRAVAUX
CHEFS DE CHANTIERS
CHEFS D'EQUIPE
Très sérieuses référ. bâtiments industriels. Béton pré-contraint, préfabrication. Début de travaux février 1976. Ecrire sous référ. 279, P. LICHAU S.A., 50, allée Jean-Jaurès 31000 TOULOUSE, qui transm.

Cherchons pour travail EN ALLEMAGNE
INGENIEUR et TECHNICIEN
spécialisés en technique nucléaire ou en radiochimie. Connaissanc. programmat. souh. Adresser candidature à :
EURATOM
75 Karlsruhe (All.) Postfach 2266

IMPORTANTE USINE CERAMIQUE
Région Midi-Pyrénées
recherche

Ingénieur AM-IDN-INSA ou équivalent

— stage Ecole de Chauffe —
quelques années d'expérience
Conduite Fours
F.T. — Discontinus

Envoyer C.V. à No 31.580 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Importante société, filiale de société américaine, leader dans sa branche, spécialisée dans CONSTRUCTIONS AEROLIQUES, C.A. 12 millions de francs — 55 personnes, recherche pour son usine de

NORMANDIE

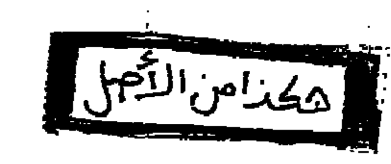
directeur général

Sous l'autorité directe du vice-président Europe. Age 35 ans minimum, niveau Ingénieur Grande Ecole, expérience en gestion indispensable. Anglais utile et apprécié.

La rémunération ne sera pas inférieure à 100 000 francs/an.

Adresser CV, photo et prétentions au service service L1809 M

plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème



offres d'emploi

MN mecanorma

2e FABRICANT MONDIAL DANS SA SPECIALITE :
TRANSFERT POUR ARTS GRAPHIQUES ET ELECTRONIQUE
65 % du C.A. à l'EXPORTATION

RECHERCHE

ASSISTANT MARKETING

- Jeune diplômé d'études supérieures pour collaborer aux études et lancement de nouveaux produits
- Possibilité d'évolution dans une société jeune et de forte croissance.
- Anglais couramment parlé et écrit.

Adresser photo et CV manuscrit à : Melle DELEAU
MECANORMA S.A. - 78610 LE PERRAY-EN-YVELINES

Important Groupe Européen
recherche pour son département ordinateurs de bureau en forte expansion

• 3 ATTACHÉS COMMERCIAUX

ayant une réelle expérience de la vente et des contacts haut niveau auprès des P.M.E.

• 1 ANALYSTE ORGANIQUE

2 ans d'expérience en informatique de gestion, attiré par l'assistance technique en clientèle.

Ces deux fonctions requièrent une bonne connaissance des applications de gestion (COMPTABILITE - FACTURATION - STOCKS)

FORMATION SPÉCIFIQUE ASSURÉE

Env. C.V., photo et prétentions sous référ. H 02 à
Ordis Conseil en Recrutement
15, RUE AUBER - 75009 PARIS



emplois régionaux

Société internationale recherche

2 JEUNES INGENIEURS

Mécanique Générale ou Travaux Civils
2 ans environ d'expérience
Connaissance de l'Anglais appréciée
Lieu de travail : MONACO

Nous offrons :
- travail intéressant dans une Société en pleine expansion.
- ambiance de travail agréable
- possibilités d'avenir
- avantages sociaux

Adresser C.V. et prétentions à :
Chef du Personnel -
SINGLE BUOY MOORINGS INC.
B.P.157, MONACO (Principauté de)



Société de Produits Chimiques pour la construction, faisant partie d'un groupe multinational leader européen dans sa branche, recherche pour son usine en **NORMANDIE** (100 personnes; 100 km de Paris)

un ingénieur chimiste (Réf. CC)

attiré par les problèmes de production, pour suivre et contrôler les fabrications.

Expérience nécessaire.

Pour tout renseignement complémentaire, écrire (référence du poste à inscrire sur l'enveloppe), au :

cog hébert conseil
Poissonnière Building
11, fg Poissonnière, 75009 Paris

GROUPE BANCAIRE DE PREMIÈRE IMPORTANCE
recrute pour sa succursale de **TROYES**

ATTACHÉ COMMERCIAL BON NIVEAU

CREDIT AUTOMOBILES - CREDIT AUX PARTICULIERS.
Cette fonction nécessite le goût des responsabilités.

Adresser C.V., photo et prétentions à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris (références OV. 301) qui transmettra.

L'UN DES PREMIERS GROUPES CHIMIQUES FRANÇAIS recherche pour ses USINES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Ingénieurs

débutants ou ayant quelques années d'expérience. Diplômes Grandes Ecoles : I.D.N. - A. et M. - I.C.A.M. ou formation équivalente, pour postes d'entretien mécanique.
Les conditions sont intéressantes, la taille de l'entreprise et son développement impliquent de bonnes possibilités de carrières.
Envoyer C.V. sous référence ATTY (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL
implanté à NICE
recherche immédiatement

UN CADRE

28 ans minimum
Formation SC. ECO. + I.A.E. ou équivalent
2 ans expérience en organisation administrative et contrôle de gestion.

Rémunération annuelle à partir de 70.000 F.

Envoyer curriculum vitae + photo à n° 32.058, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

Grande Société Régionale de Bâtiment et T.P. (300 millions C.A.) propose dans le cadre de son département T.P. postes de

Conducteurs de chantiers

- Responsables de la réalisation des chantiers (10 à 30 millions) du triple point de vue technique, délai, facturation.
- Chargés des rapports avec les Maîtres d'ouvrage
- A des Ingénieurs (Centrale, T.P.) ayant une courte expérience (2 à 3 ans) de fonctions similaires.

Pour informations compl. écrire ss.réf. 3272 F.

ORES Groupe BOSSARD
«Centre Vauban»
201, rue Colbert
59000 - LILLE.

---

gestion de personnel STRASBOURG

Pour répondre aux besoins d'information et de conseils de sa clientèle, le responsable de notre antenne strasbourgeoise souhaite compléter sa petite équipe déjà performante par la collaboration d'un (e)

CHARGÉ DE RELATIONS COMMERCIALES

qui, bien évidemment, développera le potentiel existant — prospection —, mais surtout saura situer ses interventions au plan du Conseil en Gestion de Personnel — assistance —.

De formation supérieure, le (la) candidat (e) est attiré (e) par la région Est et possède un véhicule. Une expérience professionnelle même courte est souhaitable.

Pour informations sur le poste, adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions sous réf. BY à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

Recherchons

CADRE ADMINISTRATIF ou ECONOMISTE

pour être chargé d'une mission d'animation dans le domaine des transports et superviser les questions budgétaires traitées par le service comptable.
Le candidat devra avoir un DES ou un diplôme équivalent, 8 à 10 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions variées. Une expérience du financement des investissements et du contrôle budgétaire serait appréciée.
Lieu de travail : STRASBOURG
Rémunération nette : 50.000 F.
Emploi stable.
Adresser C.V. lettre manuscrite et photo au n° 7.814 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. qui transmettra.

Très important Groupe Multinational de l'industrie chocolatière recherche pour son usine très moderne à STRASBOURG.

INGENIEUR CHEF DES SERVICES TECHNIQUES TRAVAUX NEUFS ET ENTRETIEN

MISSION :
— Etude et réalisation d'investissements (équipements productifs, bâtiments, implantations) dans le cadre de budgets de développements importants.
— Supervision de la fonction entretien.

Expérience : 5 à 8 ans de fonctions similaires (froid, électricité, mécanique, fluides). acquise dans des activités comparables (chimie, industrie alimentaire), indispensable.

Poste d'avenir à larges initiatives. Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement 67009 Strasbourg Cedex, s/réf. 608.

Société industrielle 70 personnes Mulhouse. Biens d'équipements à technologie avancée, destinés aux industries chimiques, pharmaceutiques, etc.
En expansion soutenue.
Recherche.

DIRECTEUR TECHNIQUE INGENIEUR MECANICIEN

AM-ENSI-INSA ou similaire bilingue (français-allemand)
MISSION : assistance au DG (gestion industrielle. Organisation de la production, développement investissements) et appui technique à la vente (contacts techniques à niveaux très élevés en France et en Europe).

Expérience souhaitée : 7 à 10 ans minimum, de préférence comme ingénieur de méthodes, gestion de la production, en fabrication mécanique.
Poste d'avenir très stable, rémunération dépassant la moy.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement, 67009 Strasbourg Cedex, s/réf. 604.

Hôpital LE HAVRE recherche
INGENIEUR subdivisionnaire
Chef de l'entretien.
Concours proch. publié au J.O.
S'adresser 76083 LE HAVRE.

Impt Etabliss. Banc. rég. rech. pr son serv. jurid. élém. masc., 32 a. min., dynam. ayant déjà exercé ch. un avoué ou avocat postulant et avl acquis la prat. des div. procédures et des voies d'exécut. Adr. les candidat. av. C.V. dét., ph. et prét. finan. au journal q. trans. L'Etab. dem. répond. direct. aux candidat. en les convoq. éventuel. pr un entretien au cours duquel les condit. d'admis. seraient discutées. Ecr. n° 7.790, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

STE TRES PERFORMANTE recherche Pour EST de la France

INGENIEUR CHIMISTE COMMERCIAL

Niveau Licence ou Maîtrise pour promouvoir la Chromatographie Liquide à Gde Vitesse. Av. l'appui de notre laboratoire d'application, et d'une éq. jeune et dynamique, la personne retenue sera responsable de son secteur : contacts, training, mise en route, maintenance.
Expérience appréciée mais non indispensable.
Stage de formation assuré.
Anglais indispensable.
Résidence sur secteur.
Rémunération départ 48.000/an + frais. Véhicule fourni.

Envoyer C.V. et photo à M. S. GRAMAIN, 5, rue Coq-Héron, 75001 PARIS, qui trans.

Recherchons

CADRE

Administratif grande expérience Exportation branche bâtiment T.P. Résidant Cannes. Ecrire : sous/réf. 280, à P. LICHAU S.A. 50, allée Jean-Jaurès 31000 TOULOUSE, qui transm.

T. I. T. N.

Société d'engineering en informatique, recherche pour la *division HARDWARE* de son agence D'AIX-EN-PROVENCE

A.T. 3 ELECTRONICIEN

pour service maintenance.
Envoyer C.V. et prét. T.I.T.N. PROVENCE, le Mansard place Romée-de-Villeneuve. 13100 AIX-EN-PROVENCE.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son SERVICE ENTRETIEN à BRIVE (Corrèze)

CONTREMAITRE-ELECTROMECANICIEN

Titulaire B.T.S. (ou diplôme équivalent de la Marine nationale).

Libéré du service militaire.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo récente n° 31.188 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

offres d'emploi

etap *membre de l'ANCERP*

GROUPEMENT INTERNATIONAL D'ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS RECHERCHE POUR CHANTIER DE TRÈS GRANDE ENVERGURE EN AFRIQUE NOIRE (DURÉE PRÉVUE 6 ANS)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

POSTE DE PREMIER PLAN
pour candidat très confirmé, min. 40 ans, H.E.C. ou équivalent (ayant si possible une expérience outre-mer), capable de superviser les services comptables, financiers, informatiques et administratifs et assumant directement les relations extérieures avec les administrations et les tiers.
La réussite dans ce poste implique une personnalité très affirmée.
Ordre de grandeur de rémunération :
200.000 F net d'impôts.

Ecrire sous référence VK 267 AM.

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS SPÉCIALISÉ ÉTUDE ET RÉALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS DANS LES DOMAINES THERMIQUE ET NUCLÉAIRE
recherche pour
IMPORTANTE USINE VILLE NORD

INGÉNIEUR CHEF DES FABRICATIONS

Il s'agit d'un poste important qui peut convenir à
DIPLOMÉ E.C.P., A.M., I.D.N. OU FORMATION ÉQUIVALENTE, 38 ANS MINIMUM, AYANT ACQUIS DANS CHAUDRONNERIE OU MÉCANIQUE LOURDE, CONSTRUCTION NAVALE OU DOMAINE SEMBLABLE, UNE SOLIDE EXPÉRIENCE DES FABRICATIONS DE HAUTE QUALITÉ EN PETITE SÉRIE OU A L'UNITÉ.

Des qualités marquées d'organisateur et d'animateur sont indispens. (600 pers.).
SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR DANS FIRME EN DÉVELOPPEMENT CONTINU.

Ecrire sous référence XM 269 AM.

IMPORTANTE ENTREPRISE DISTRIBUTION RECHERCHE POUR VILLE UNIVERSITAIRE PROCHE PARIS

DIRECTEUR D'ENTREPOT CENTRAL

Il animera et gérera une unité importante (35.000 m2, 3.000 références, 900 T jours).
en coordonnera tous les services :
- réception,
- stockage,
- expédition.

POSTE IMPLIQUANT L'ANIMATION D'UN IMPORTANT EFFECTIF (400 PERSONNES) ET NÉCESSITANT SOLIDE EXPÉRIENCE DES FONCTIONS ET DE NIVEAU DE RESPONSABILITÉS SIMILAIRES.

Ecrire sous référence CR 272 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE (150 PERSONNES - C.A. 150 MILLIONS DE FRANCS) FABRICANT ET DISTRIBUANT DES PRODUITS DE MARQUE RENOMMÉE (SECTEUR ALIMENTAIRE) PARIS - RECHERCHE

DIRECTEUR TECHNIQUE ET DE PRODUCTION

CET INGÉNIEUR AURA LA RESPONSABILITÉ :
- des problèmes techniques (investissements, études, entretien, travaux neufs).
- de la production (planification, fabrication, expéditions, coûts de fabrication).

Il animera un effectif d'une soixantaine de personnes.

Ce poste conviendrait à ingénieur AM, ENSIA ou équivalent, ayant acquis solide expérience dans production ou entretien et INTÉRESSÉ PAR L'ORGANISATION, L'ANIMATION DU PERSONNEL ET DÉSIREUX DE S'INTÉGRER DANS ÉQUIPE DE DIRECTION D'ENTREPRISE MOYENNE

(Une expérience dans les industries alimentaires n'est pas indispensable.)

Ecrire sous référence DS 273 CM.

CEC
FILIALE CIMENTS LAFARGE

recherche pour sa division produits réfractaires à PARIS

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

pour fonctions

D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Deux postes sont à pourvoir :

l'un peut convenir à un ingénieur débutant ECP, AM ou équivalent.

Ecrire sous référence YN 270 AM.

L'autre peut convenir à un candidat même type de formation, ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle acquise en cimenterie de préférence (ou dans autre industrie utilisant des réfractaires), capable d'assumer des responsabilités d'études et de conseil pour assister la clientèle et le réseau, à l'échelon international.

Ecrire sous référence AP 271 AM.

POSTES ACTIFS ET VIVANTS POUR CANDIDATS ALLIANT INTÉRÊT TECHNIQUE, BONS CONTACTS HUMAINS ET ESPRIT D'ÉQUIPE.

Connaissance de l'anglais ou de l'allemand nécessaire.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

S.N.E.C.M.A.

USINE DE PRODUCTION DE CORBEIL
recherche

ingénieur responsable maintenance des moyens de production

(Rattaché au chef du Service Entretien-Usine)

MISSION :
- Assurer la maintenance des moyens de production de l'usine (1000 machines dont un parc important de machines ultra-modernes) dans les meilleures conditions de coût et de délai.
- Diriger un atelier (60 personnes environ) de réparation de machines outils.
- Lancer des appels d'offres et choisir les entreprises sous-traitantes, suivre et contrôler leurs prestations.

PROFIL :
- Présenter une expérience d'au moins 5 années dans le domaine de la réparation machines outils.
- Etre diplômé d'une école d'ingénieurs.
- Faire état de qualités d'organisation et de gestion.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions à SNECMA Département Encadrement — 150 Bd Haussmann 75361 Paris Cedex 08.

---

ingénieur bâtiment T.C.E. PARIS

La Direction Immobilière d'un Important Organisme à vocation d'Hébergement Social, recherche son

RESPONSABLE DU SERVICE MARCHES ET TRAVAUX

Le candidat retenu aura comme champ d'action tant en ce qui concerne la partie technique que financière :
- le suivi des travaux neufs, de l'ouverture du chantier à la remise des clefs,
- la gestion des réparations et opérations de gros entretien sur l'ensemble du parc immobilier.

Une réelle expérience T.C.E., de la conduite de travaux neufs et d'entretien, de même que du suivi financier est requise, ainsi qu'une formation minimum de niveau ingénieur.

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant prétentions sous réf. 31835/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Directeur général

Paris 180 000 +

ÉLECTRO-MÉNAGER

La filiale française d'un des premiers groupes internationaux fabriquant et distribuant du matériel électro-ménager grand public (CA F 90 millions, 560 personnes, 1 usine) restructure ses opérations et recherche un Directeur Général de haut niveau.
Dépendant directement de la Direction Européenne, il sera responsable de l'ensemble des activités de la société : développement, production, administration, promotion et vente des produits. Il veillera à la réalisation des objectifs, à l'amélioration de la rentabilité et à l'expansion de la société sur le marché national et l'export.
Ce poste de responsabilités très larges s'adresse à un candidat ayant 35 ans minimum, une formation supérieure d'ingénieur et une parfaite connaissance de la langue anglaise (allemand souhaitable). Il aura une solide expérience de Direction Générale acquise dans des sociétés internationales, de préférence dans le même secteur d'activité à des postes opérationnels (Directeur d'unité ou de division) où il aura eu des responsabilités techniques, commerciales et financières.
Le poste offre de réelles perspectives de formation et de développement pour un candidat à fort potentiel.



Réf. M 2401
Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

RECHERCHONS

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

— Expérimenté en logiciel de base pour mini-calculateurs et acquisitions de mesures scientifiques en temps réel.
— Fréquents déplacements province lors de mises au point.
— Dégagé obligations militaires.
— Nationalité française exigée.

Ecr. avec C.V. dét., à : Monsieur le Directeur du Service des Equipements de Champs de Tir, Fort de Montrouge, 94110 ARCUEIL.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Groupe de Presse

recherche

Jeune Contrôleur Budgétaire

Directement rattaché au Secrétaire Général, il sera chargé :

- *d'élaborer et de suivre les budgets mensuels des publications du Groupe,*
- *d'analyser les résultats, d'alerter les responsables opérationnels et de prévoir des actions correctives concrètes,*
- *d'effectuer à la demande de la Direction Générale, des études de rentabilité pour de nouveaux produits.*

Ce poste très varié et impliquant de nombreux contacts devra évoluer à terme vers des responsabilités de

Contrôleur de Gestion

Il exige une Formation Supérieure IEP, ESCP... (si possible complétée par un DECS) et éventuellement une première expérience d'Audit ou de Contrôle Budgétaire d'un ou deux ans.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1076 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Un important groupe industriel français
cherche pour son siège social parisien

un juriste très qualifié

Les qualifications suivantes seraient appréciées :

- *35 ans minimum ;*
- *doctorat ou licence en droit ;*
- *un sens aigu de l'efficacité ;*
- *une connaissance approfondie du droit civil, commercial, pénal et administratif appliqué aux affaires industrielles;*
- *une expérience étendue de la procédure devant les tribunaux et de l'arbitrage, attestée si possible par plusieurs années de présence dans un Cabinet d'Avocat ;*
- *une expérience de contentieux international, ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise.*

Pour ce poste il existe d'intéressantes possibilités de développement de carrière.

Envoyer C.V. détaillé s/réf. 849 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

AGENCE de PUBLICITE

MOYENNE, INDEPENDANTE,
recherche

Chef de Publicité Senior

capable de prendre progressivement la responsabilité de Clients de prestige, en collaborant étroitement à l'élaboration de leurs politiques et stratégies commerciales et à leurs mises en oeuvre sur le plan publicitaire. Il apportera ses idées et son dynamisme dans l'évolution actuelle de l'Agence.

Ce poste ne peut convenir qu'à un

Diplômé Sup.de Co. Licencié Sciences Eco.

ou équivalent, possédant 7 à 8 ans — minimum — d'expérience pratique de la Publicité et du Marketing, bon rédacteur, ayant esprit positif et réaliste et sens du travail d'équipe.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1070 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10 rue de la Paix, 75002 Paris.

RECOUVREMENT DE CRÉANCES

Nous commercialisons du matériel médico-chirurgical auprès des médecins et des hôpitaux. Nous recherchons un jeune collaborateur, âgé d'au moins 25 ans, pour lui confier le suivi du règlement de nos clients et les relances. Pour réussir à ce poste, il faut posséder une première expérience comme correspondancier commercial, avoir des notions de comptabilité, être diplomate et habitué aux contacts téléphoniques.

Ce poste est à pourvoir à PARIS, mais il faut accepter de résider à CHARTRES à partir de juillet 1976.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 2413/M (à mentionner sur l'enveloppe).

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

GROUPE MULTINATIONAL D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION
Bâtiments industriels et administratifs

recherche

UN ACHETEUR DE PROJET

— ayant 5 ans d'expérience dans l'achat des matériaux d'équipement et d'ouvrages pour les bâtiments industriels,
— pour l'Algérie pendant un an,
— parlant anglais de préférence.

Adresser lettre de candidature avec curriculum vitae et photo au :
Service du Personnel.
B.P. 56. 78140 Vélizy-Villacoublay.

AUSTIN EUROPE S.A.
Engineering et Construction

Important groupe de CONSEILS D'ENTREPRISES recherche des Cadres de formation supérieure destinés à prendre en charge les problèmes

d'ÉVALUATIONS

FONCIÈRES, IMMOBILIÈRES, INDUSTRIELLES et COMMERCIALES

Il est offert une carrière de conseil, une formation adaptée, une rémunération avec intéressement. Les postes à pourvoir sont situés :

à PARIS et en province et s'adressent à des spécialistes, à des débutants ou à des cadres désirant changer d'orientation.

Adr. C.V. et photo en ind. prét. et résidence désir. à J. BRAVARD, 50, r. Périer, à Montrouge, 92120.

CONTROLE DE GESTION

Vous avez une formation E.S.C. (option gestion), I.U.T. gestion ou équivalent, des connaissances juridiques réelles et au moins 3 ans d'expérience professionnelle.

Dans le cadre du contrôle de gestion des différents départements et filiales du Groupe BERNARD KRIEF, vous serez chargé, notamment, du perfectionnement et de l'utilisation du système d'information de gestion.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référ. 2.366 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

MARTINI

recherche pour son

contrôleur de gestion

2 ASSISTANTS

Le Premier collaborera plus spécialement à la PREPARATION et au CONTROLE des BUDGETS de la Société et de ses filiales.

Il participera à différentes études relevant du Contrôle de Gestion en général.

Il aura une formation ESC et de préférence une courte expérience professionnelle dans la gestion des budgets.

Il sera organisé, convaincant et démontrera une capacité de travail et d'innovation.

Le Second participera à diverses missions d'AUDIT à l'intérieur de notre Société et auprès de nos filiales.

Il collaborera également à différentes études découlant de ces missions.

Il possèdera une formation supérieure (HEC - ESSEC - ESCP Sc. Po.) et aura déjà acquis une expérience professionnelle d'au moins un an dans un cabinet d'audit français ou anglo-saxon.

Il aura le sens du travail en équipe, le goût des contacts et manifestera une réelle force de caractère.

Envoyer lettre manuscrite et C.V.
au Service du Personnel et des Relations Humaines
MARTINI ET ROSSI
19, Avenue Michelet - 93404 SAINT-OUEN.

GROUPE



ELF AQUITAINE

recherche

CADRES FINANCIERS-COMPTABLES

pour ses filiales à l'étranger après formation 1 à 3 ans au Siège

FORMATION : GRANDE ECOLE COMMERCIALE ou FORMATION UNIVERSITAIRE + spécialisation comptable dans tous les cas (DECS complet au minimum).
Anglais indispensable.

EXPERIENCE : de 3 à 10 ans comme cadre
- comptable opérationnel ou audit
- liaison et utilisation de l'informatique
- éventuellement, expérience complémentaire d'études financières et économiques.

Ecrire sous référence No 32.110 avec CV et photo, ELF-RE Département Développement Formation — 75739 PARIS CEDEX 15.

---

digital

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
recherche pour son département
SYSTEMES SPECIAUX, en rapide croissance

1 INGENIEUR PROJETS HARDWARE

parlant couramment l'Anglais et ayant 3 à 4 ans d'expérience dans les domaines suivants :

- *étude et réalisation d'interfaces (périphériques, mémoires, systèmes multiprocesseurs...)*
- *structure d'entrées - sorties de mini-ordinateurs,*
- *programmation assembleur.* *Réf. IH1*

1 TECHNICIEN DEBUTANT

(BTS électronique), ayant

- *un an d'expérience dans l'étude et la mise au point de systèmes hardware*
- *un esprit curieux et rationnel,*
- *de bonnes connaissances — de la logique — de l'Anglais* *Réf. ID1*

Ces 2 postes sont à pourvoir rapidement.
Adresser votre dossier complet avec la référence du poste choisi à :
Hubert de RIGAUD - DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
18, rue Saarinen - 94533 RUNGIS

digital

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa
Direction des affaires économiques et financières

CADRE de haute compétence

VOTRE MISSION :
- conduire des études prospectives sur les produits, les investissements et la sous-traitance
- mettre au point des plans à moyen et long terme
- participer activement à l'élaboration de la politique industrielle du Groupe.

POUR REUSSIR, il vous faut :
- présenter une réelle expérience industrielle d'au moins cinq ans
- être diplômé d'une grande école d'ingénieur ou commerciale
- être âgé de 35 ans minimum

Pour un candidat de valeur ce poste ouvre sur des responsabilités et une perspective de carrière motivantes.

Adresser lettre, C.V. et prétentions sous le No 31.992 à CONTESSE PUBLICITE - 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

Important Laboratoire Pharmaceutique
recherche pour son usine
REGION PARISIENNE

jeune PHARMACIEN

pour diriger service de fabrication.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 3403 à :

OP organisation et publicité

Filiale Française d'un Groupe International
VEHICULES INDUSTRIELS.

INGENIEUR "MARKETING PRODUITS"

BANLIEUE OUEST - ANGLAIS PARLE.

Agé de 30 ans au moins, diplômé de l'une des toutes premières écoles d'ingénieurs X. ECP. MINES etc..., et ayant quelques années d'expérience de l'étude ou de la conquête de marchés de produits industriels lourds pour lui confier la responsabilité marketing d'une ligne de produits évolutifs.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 694.

65, avenue de Wagram
75017 PARIS

Jeune Société de Services
application industrielle de l'électricité
filiale des Grands Travaux de Marseille et Entrepose
cherche à étoffer son équipe
en créant à Paris le poste de responsable

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Son rôle est un travail de réflexion pour l'organisation de la Société appelée à une forte expansion en France et à l'étranger.

Il gère les chantiers, le personnel, résoud les problèmes de transports, de douanes, d'assurances, de financement.

Ce poste nécessite une formation Ecole Supérieure de Commerce, ou équivalent, une expérience de 3 à 4 ans dans une entreprise (si possible TP) et la maitrise de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération sous réf. 32-75

Madame Varène
G.T.M.E.
7, place du Chancelier Adenauer
75764 Paris Cedex 16

Filiale d'une importante société internationale (équipements de combustion industrielle)

recherche jeune

INGÉNIEUR DES VENTES

55.000 F **PARIS**

Le candidat retenu aura une formation d'ingénieur (mécanique, électricité) complétée par une expérience pratique de la vente de biens d'équipement ou de produits industriels.

Bonne présentation ainsi que personnalité agréable et dynamique sont des qualités exigées.

Bonne possibilité d'avenir pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. sous référence IV/JF à TAS, 77, rue La Boétie. — 75008 PARIS.

PARIS/PROVINCE

Parce que nos délégués sont issus de l'enseignement supérieur commercial,

Qu'ils assurent la promotion de produits techniquement sophistiqués, nous ne craignons pas de les appeler des vendeurs.

Si vous aussi possédez cette formation (ESC, Sciences Eco ou équivalent), et partagez ce même désir de vendre,

Rejoignez notre équipe pour diffuser nos ordinateurs de bureau (type A5-A7) après un training rémunéré.

Adressez C.V. détaillé et prétentions à M. Bassan - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg St-Honoré - 75008 PARIS
(La journée d'échange et de sélection aura lieu le 18/12/75).

olivetti

Recherchons
REDACTEUR
de préférence sportif, pouvant s'intéresser à l'automobile. Capable effectuer prise de vues. Formation spécialisée facile si qualités pour rédiger articles fouillés avec informations précises. Ecrire à A.M.P., nº 372-D 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS, qui trans.

Centre Etudes et Recherche banlieue Ouest, cherche
1 DIPLOMEE IUT chimie
1 DIPLOME IUT
MECANIQUE ou PHYSIQUE
Ecr. nº 27.446 P.A., SVP, 37, r. du Général-Foy, 75008 PARIS.

IMMOBILIER FRIEDLAND
41, avenue Friedland-8e
recherche
VENDEURS (EUSES)
PREMIERE FORCE
Références 1er ordre exigées.

Pour vente sur plan au Siège de notre Société.

Env. C.V., photo (retournée).
DISCRETION ASSUREE.

Sté MIPLACOL, 52, av. de la Concorde 93270 Sevran recherche pour Paris et Région parisienne pour son département Bâtiment, sols et murs
COLLABORATEUR CCIAL
Envoyer candidature et C.V.
Réponse sera donnée à chaque demande.

MARKETING MANAGER MIDDLE EAST

Large American Company looking for marketing man experienced in selling chemicals in the Middle East countries.
Position is based in Paris and requires about 40 % travel in the Middle East.

Candidate should have following profile :

— at least 5 years experience travelling and selling throughout the Middle East products such as chemicals, consumer products, water treatment, etc.
— 1 or 2 years of sales/marketing management experience selling through distributors. Familiar with market research, warehousing, advertising, etc.
— a college degree in chemistry or business administration ;
— fluent in French, English, and probably Arabic.

Send resume, preferably typed, to :

OLIN CHEMICALS
90, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30.00	35,03.
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

responsable de l'organisation structurelle

PARIS 100/120 000 F an

Nous tenons une grande place dans les industries électro-mécaniques (8 000 personnes, C.A. 1,3 milliard). Nos problèmes externes et internes changent. Nous aussi.

Nous avons besoin d'un nouveau collaborateur pour s'occuper de nos structures. Quelqu'un capable d'intégrer les contraintes de finalités, d'objectifs, et de moyens à ses études et ses recommandations. Celles-ci porteront dans chaque service, autant sur les méthodes de gestion que sur la définition et l'articulation des fonctions.

Ce poste conviendrait à un Jeune Ingénieur ayant eu des responsabilités de gestion. Il sera pour lui un poste de transition vers des responsabilités opérationnelles à assumer dans quelques années. Pour y réussir, il devra être capable de remettre les choses et les rôles en question, sans pour autant créer l'insécurité et l'inquiétude.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite sous réf. 31812/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANT GROUPE MECANIQUE DE PRECISION

mettant en place des systèmes élaborés de gestion et de contrôle d'activité

recherche pour une de ses usines Banlieue SUD

jeune adjoint au responsable gestion industrielle

VOTRE MISSION :
- Collaborer à la définition des objectifs de gestion prévisionnelle de l'usine.
- Assurer l'établissement des budgets prévisionnels et en contrôler l'application.
- Participer à la mise en place et au suivi des éléments de gestion.

POUR REUSSIR IL CONVIENT DE :
- présenter une expérience industrielle de quelques années notamment en comptabilité analytique,
- être diplômé d'une école commerciale ou de gestion (HEC, ESSEC, SUP de CO...)
- être âgé de 28 ans minimum.

Ce poste s'apparente aux activités d'un contrôleur de gestion. Il offre d'intéressantes perspectives de carrière avec possibilité d'évolution également vers les autres unités du Groupe.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions sous le No 31925 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.



AERONAUTIQUE-ESPACE - PHYSIQUE-BIOLOGIE MEDECINE - INFORMATIQUE

recherche pour son Service Après-Vente :

Agents Techniques Electroniciens

(Réf. 580)

— confirmés, 2e ou 3e échelon, ayant quelques années d'expérience en Informatique ;

— nombreux déplacements en France, éventuellement à l'étranger.

— Voiture personnelle indispensable.

— Anglais apprécié.

La rémunération est assortie d'une prime de fonction.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

SOCIETE LEADER dans sa branche Compresseurs alternatifs air et gaz assurant une part importante de son chiffre d'affaires à l'Exportation RECHERCHE

UN INGENIEUR CONFIRME

- Age minimum 30 ans, Anglais indispensable, Allemand souhaité. Expérience de plusieurs années dans machines alternatives acquise dans une société d'engineering ou chez un constructeur de compresseurs.

FONCTION

Assurer le SUPPORT TECHNIQUE au SERVICE EXPORT auquel il sera intégré.

Le poste est à pourvoir dans la région de Creil (Oise) et implique des déplacements à l'Etranger.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous n° 45.885 B à :

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

offres d'emploi

Entreprise de T.P.

à vocation internationale en pleine expansion Leader européen de l'Offshore Pétrolier recherche pour son Siège Social PARIS 18ème

COMPTABLE 2ème échelon confirmé

- *Ayant si possible plusieurs années d'expérience dans entreprise T.P.,*
- *Bonne connaissance d'Anglais appréciée,*
- *Large possibilité d'évolution dans le groupe pour élément de valeur*
  - *soit au siège Paris,*
  - *soit dans les établissements ou filiales à l'étranger.*

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 13.581 à :

s.n.p.m PETITES ANNONCES 199, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL Branche Electronique Professionnelle

recherche pour CENTRE DE PRODUCTION banlieue PARIS NORD-OUEST

INGÉNIEUR ARTS et MÉTIERS ou similaire

appelé à devenir après stage

CHEF DE SERVICE FABRICATIONS MÉCANIQUES

Position à forte responsabilité technique et conduite des hommes (Service de 450 personnes). Expérience nécessaire de 8 à 10 ans industrielle dont production usinages, tôlerie, soudure, petites et moyennes séries, méthodes et ordonnancement. Langue anglaise recommandée. Rémunération liée au profil des candidats.

Discrétion totale assurée

Ecrire avec C.V. dét. ss le n° 32.095, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

importante société industrielle, fabriquant matériel haute technicité, leader sur le marché européen, recherche pour son Siège Sud Paris

responsable département informatique

Il est exigé :
- une formation grande école,
- une dizaine d'années d'expérience,
- capacité d'animation pour une équipe de trente personnes environ.

Le matériel utilisé : IBM 370/145, plus terminaux lourds dans les usines.

Adr. candidature sous réf. 2111 à Cabinet Serge BAILLY 40, av. Hoche 75008 PARIS

MARCHAL 95250 BEAUCHAMP RECHERCHE

INGENIEUR Electricien

débutant E.C.P.-Supelec-A.M. E.C.L.-I.D.N.-H.E.I.-E.S.M.E. I.A.E. comme responsable produits (adaptation, marketing, lancement assistance technique) Env. C.V., prét. Service du personnel, 271, Chaussée Jules-César, Beauchamp.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER recherche Pour ses services comptables

RESPONSABLE

d'une section, niveau B.P. Libre de suite. Notions informatiques et immobilières très appréciées. Emploi stable, 5 x 8 x 13 mois 1/2. Avantages sociaux dont restaurant. Ne pas se présenter Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions. FONCINA, 3, r. Louis-Le-Grand, Paris-2e.

L'un des premiers constructeurs de maisons individuelles en France

réalise une progression remarquée. Il veut faire plus encore et recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

Rattaché au président, il devra :

- *constituer et diriger une équipe d'animateurs régionaux ;*
- *participer avec la hiérarchie à la fixation des objectifs ;*
- *coordonner les actions de publicité ;*
- *concevoir et réaliser les stimulations à l'échelon national et régional.*

Ecrire à N° 4563 COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS, qui transmettra

---

Important laboratoire pharmaceutique cherche

BIOCHIMISTE

DEBUTANT CADRE

NIVEAU : D.E.A. de biochimie.
FONCTION : mise au point d'extraction et d'analyse de substances naturelles dans un laboratoire de recherches.

Ecrire lettre manuscrite et C.V. à No 31.931 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS recherche

ingénieur informaticien

expérimenté en gestion de production

(nomenclatures et approvisionnements) pour mise en place en usines de systèmes à base de mini-informatique.

Poste à PARIS

Discrétion assurée. Adresser C.V. détaillé et prétentions sous No 31.964, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante Société Française de Services (C.A. + de 1500 millions de francs) Recherche

cadre financier

Adjoint au responsable Trésorerie - Financements de l'entreprise

sa mission sera :
- préparer le plan de financement à moyen terme, en suivre la réalisation.
- étudier et négocier avec des organismes financiers français et étrangers les concours nécessaires pour le financement des investissements.
- suivre le déroulement d'accords de coopération internationale.

Sera de formation supérieure : HEC ou équivalent.
Aura une expérience de quelques années au siège d'une banque ou à la direction financière d'une entreprise de taille internationale.
Indispensable : anglais courant, écrit et parlé.

Votre dossier, comprenant lettre manuscrite, C.V. photo- prét. est à adresser sous référence 14121 à : SEXTANT/DPA 182, avenue charles-de-gaulle 92200 NEUILLY qui transmettra.

Très Important Groupement, premier sur son marché (Biens d'Equipement de la Maison)

recherche pour Paris (11e)

DEUX ACHETEURS

FONCTIONS

Dans le cadre d'un Plan Marketing cohérent, ils seront responsables pour une ligne de produits (luminaires, meubles de cuisine, tapis...) de l'application de la Politique ACHATS à l'élaboration de laquelle ils auront participé, et cela dans une perspective d'HOMMES-PRODUIT.

PROFIL

Ces deux postes, en création, sont une très bonne opportunité pour deux Jeunes Cadres ayant une première expérience commerciale de 3-4 ans (fonction achat, produit ou vente) dans la Distribution, et dont les qualités d'organisation, de relation et d'autonomie leur permettront de grandir avec deux postes évolutifs.

Les candidats intéressés enverront leur C.V. détaillé avec indication de la rémunération actuelle sous référence 5.113, à SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS. Totale Discrétion Assurée.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son SIEGE SOCIAL (Mo Pont-de-Levallois).

INFIRMIERE D.E.

42 heures x 5 jours.

Env. C.V. et prét. no 32.409, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

offres d'emploi

Importante Société de Distribution d'Appareils Scientifiques pour Laboratoires

recherche pour son département

Centrifugation analytique et préparative

BIOCHIMISTE CONFIRMÉ

Conseiller Technique auprès de la clientèle

SES MISSIONS :
- Conseiller des utilisateurs sur les applications et les méthodes de la centrifugation analytique et préparative ;
- présentation des qualités et performances des appareils ;
- participer à des conférences et séminaires techniques ;
- seconder techniquement un réseau de 20 Ingénieurs et délégués de vente.

NOUS DEMANDONS :
- formation scientifique supérieure en biochimie ;
- expérience pratique de plusieurs années dans le domaine de la centrifugation analytique et préparative ;
- ouvert aux problèmes commerciaux ;
- bonne pratique de l'anglais parlé et écrit ;
- libre rapidement.

NOUS OFFRONS :
- contacts fréquents avec laboratoires médicaux et de recherches de niveau scientifique dans toute la France ;
- séjour d'études à l'étranger pour formation complémentaire ;
- situation stable offrant possibilités d'étendre son domaine d'activité, bonne rémunération, initiatives personnelles.

Envoyer lettre manuscrite, curr. vitae et photo à : O.S.I., 141, rue de Javel, 75015 Paris. Discrétion assurée.

Important Groupe Industriel Francais à vocation internationale situé parmi les 1ères entreprises françaises exportant des biens d'équipements, recherche pour une de ses unités en Région Parisienne

ingénieur en chef études thermodynamiques

(compresseurs et équipements nucléaires)

CHARGE DE :
- la coordination et du suivi d'études relatives à des compresseurs et équipements nucléaires.
- l'animation et du contrôle des affaires en cours.
- la gestion technique administrative et budgétaire des départements chargés de ces activités.

L'INGENIEUR RETENU :
- présentera une expérience industrielle d'environ 10 années dans un poste d'études thermodynamiques et mécaniques.
- aura pratiqué la gestion industrielle.
- sera diplômé d'une grande école d'ingénieurs.
- âge minimum : 35 ans.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous No 31.927 à CONTESSE PUBLICITE 20 av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

contrôleur de gestion

85 000 F +

Le contrôleur général d'une très importante société de transports internationaux, recherche un DIPLOME GRANDE ECOLE + MBA (ou équivalent) ayant 2 ou 3 ans d'expérience en entreprise (gestion ou finances) pour, pendant une première période, l'initier à l'esprit et aux techniques du contrôle de gestion, fonction-clef pour l'optimisation de la rentabilité de l'entreprise.

Dès qu'il aura acquis la pleine maîtrise de ses responsabilités, il deviendra le contrôleur de gestion d'un centre de profit important en France ou à l'étranger pour lequel il aura la mission :
- d'assurer le fonctionnement du système d'information,
- d'apporter aux responsables les éléments de décision,
- de participer au développement et à l'organisation du centre de profit.

L'entreprise favorisera l'évolution rapide de celui qui dans cette fonction aura su faire preuve de maturité, de sens de l'organisation et efficacité.

Le premier contact se fera sous forme d'une réunion d'information avec la direction financière de la société à l'entreprise même.

Ecrire avec CV détaillé et rémunération actuelle au Service 1573

plein emploi 10, rue du mail PARIS 2ème

HABITAT ENVIRONNEMENT CONSEIL Groupe PUBLI - SERVICE souhaite rencontrer un

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

- 26 ans minimum.
- Expérience 2 ans en Agence.
- Expérience biens d'équipement et produits immobiliers souhaitée.

Ecr. en indiquant prét. à J.-P. LEBRAUD, H.E.C., 20, rue de l'Eglise - 92202 NEUILLY.

offres d'emploi

chefs de produits

PARIS

Un groupe français à vocation internationale recherche pour le Service Marketing d'une de ses divisions spécialisée dans les équipements de chauffage et de transfert de fluides: CHEFS DE PRODUITS

1) EAU FROIDE

Mission : définition et lancement d'une gamme de produits eau froide couvrant les besoins domestiques, l'adduction et l'irrigation.

2) MATERIELS THERMIQUES

Mission : prise en charge du développement d'une ligne · générateurs de chaleur et systèmes de régulation.

Ces fonctions impliquent une connaissance approfondie des produits, du marché, des circuits de distribution et des méthodes marketing appliquées aux produits industriels.

Les candidats auront une formation de base d'ingénieur, 28 ans minimum et une expérience d'au moins 4 ans dans la profession.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 31815/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Nouvelle chaîne hôtelière internationale « 2 étoiles » filiale d'un groupe international de service recherche

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

IL ASSURE OU PARTICIPE :
- Au contrôle de l'évolution des chantiers ;
- A la gestion financière des opérations en cours ;
- A l'élaboration et la mise en place de la politique commerciale de la chaîne ;
- A la définition des méthodes d'organisation et de gestion des établissements ;
- Au lancement du premier établissement de la chaîne en qualité de *DIRECTEUR*.

IL DEVRA :
- Avoir une formation Ecole Hôtelière de gestion ou de commerce ;
- Avoir les qualités de responsable opérationnel et une bonne compréhension des problèmes d'état-major ;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ou 3 années de la gestion et de l'hôtellerie.

Envoyer C.V. + prétentions, sous no 27.789, à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
leader sur le marché du confort de l'habitat
recherche

adjoint du directeur du département exportation

En association avec le Directeur et les Cadres :
Il sera chargé de
- PENSER la politique à suivre dans le cadre d'un plan à 5 ans.
- ELABORER sa réalisation.
- FIXER les objectifs.
- DETERMINER les procédures et
- CHOISIR les canaux de vente les mieux adaptés.

Le candidat recherché :
— sera diplômé d'une grande école
— aura exercé des responsabilités commerciales effectives dans des sociétés industrielles à vocation internationale ; il aura l'habitude des négociations à un niveau élevé.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.
ALLEMAND SOUHAITE.

Lieu de travail : PARIS - Déplacements fréquents.

Adresser C.V. et prétentions à No 31.608 - CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

jeunes ingénieurs commerciaux

- votre formation ESSEC, ESC, ou équivalent,
- vos motivations pour la vente de produits élaborés en matière de gestion,
- votre choix délibéré à partir d'une expérience préalable,
- votre volonté d'accéder à des fonctions de responsabilités,

— vous permettent de prétendre à une carrière évolutive dans l'informatique de gestion.

— vous serez chargés de promouvoir et de développer nos méthodes de traitement sur ordinateur auprès des cabinets comptables et entreprises.

Postes à pourvoir : PARIS et PROVINCE. (pour région EST, bonne maîtrise de la langue Allemande indispensable).

Merci d'écrire avec CV, photo et prétentions au
CCMC Service du Personnel B.P. 62 38207 VIENNE.

Institut Pasteur PRODUCTION
recherche

UN CHEF DE GROUPE

responsable du Marketing des produits de laboratoire. Il doit coordonner le lancement de nouveaux produits avec l'aide d'une équipe de Chefs de Produits.
Le candidat, âgé de 35 ans minimum, aura acquis une solide expérience Marketing de produits biomédicaux. La préférence sera donnée à un candidat ayant une *formation scientifique en bactériologie*, virologie, immunologie.
Anglais exigé.
Le salaire proposé ne sera pas inférieur à 80.000 F par an.

UN CHEF DE PRODUIT

Le candidat aura une formation scientifique, de préférence : bactériologie, virologie, immunologie.
Niveau licence minimum.
La préférence sera donnée à un candidat ayant une expérience de la vente de produits biomédicaux.
Anglais exigé.
Le salaire proposé ne sera pas inférieur à 50.000 F par an.

Ecr. avec C.V. et photo au DEPARTEMENT DU PERSONNEL, 29, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris.

VARIAN S.A.

Vacuum Division

is looking for a

SERVICE ENGINEER

for Extrion Ion Beam Systems

The successful candidate should meet the following requirements :
— a degree in Electronic - Engineering with several years experience in industrial electronics,
— experience with Linear Accelerators and/or Mass Spectrometers,
— Knowledge of High Vacuum Installations,
— minimum age : 30 years old.

The successful candidate will be based in our Paris office and will be a member of our European Service Organisation. He will be responsible for the Service activities in France, though Service visits within Europe may arise.

Product training will be given in our European and/or American facilities after which he will need a maximum of initiative as he will be required to work without close Supervision.

We provide a *Company* car, attractive salary and generous fringe benefits.

Engineers interessed in this challenging opportunity should send their C.V. and salary required *to L. Moreno* - VARIAN S.A., B.P. 12, Quartier de Courtabœuf - 91401 ORSAY.

---

directeur technique

140 000 F+

INGENIEUR GRANDE ECOLE
(X - ECP - MINES - SUP AERO - ESE)

Nous faisons partie d'un groupe d'importance mondiale. Notre entreprise est spécialisée dans la réalisation de grands projets électroniques et électrotechniques. Notre Directeur Général veut confier la Direction Technique à un Ingénieur de haut niveau ayant eu à diriger de grands projets faisant *appel à des techniques de pointe. Sa mission sera de diriger* les équipes chargées des projets d'ensemble, de contrôler les services techniques chargés de la création des composants majeurs vendus tels quels ou intégrés dans les ensembles, d'élaborer la stratégie industrielle de la Société *(adaptation de produits du groupe aux besoins de la* Société ou création de nouveaux produits), en liaison avec le Directeur du Marketing et les Responsables des unités de production.

Anglais et Allemand souhaités.
Ce poste est à pourvoir à PARIS.
Envoyer CV, photo récente et rémunération actuelle sous la réf.2412/M (à mentionner sur l'enveloppe) à M.PERCHE, Responsable du Secteur Industriel.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Ds le cadre du développem. de ses activités sur mini-systèmes

ANSWARE

recherche des

INFORMATICIENS

attirés par les applications de contrôle et commande de processus, *d'acquisition, de traitement* de données en temps réel, de gestion et de télécommunicat.

Une formation supérieure, Ecole d'ingénieurs de préférence, est *indispensable. Une expérience* de conception et/ou de réalisation sur mini-ordinateurs sera très appréciée.

Adresser C. V., prétentions et photo sous référence AS/12 à : ANSWARE, 125, r. de la Pompe, 75116 Paris.

La ville de Créteil recherche : Animateurs pour centres sociaux et socio-culturels, expérience exigée, cycle C.A.P.A.S.E., tél. à M. EGRET, 899-75-40, p. 42.

B.E.T. cherche JEUNES INGENIEURS ELECTRICIENS début. ou justif. d'une expér. de 2 a. max. pour Etudes et Suivis de chantiers dans les domaines courants forts HT, BT et courants faibles. Connaissances hospitalières appréc. Env. C.V., prétent. à COGECO, 139, bd Haussmann, Paris-8e.

Société Saint-Maur, chiffre d'affaires 80 millions recherche

CHEF COMPTABLE H.

DECS ou BP, expérience poste simil. exigée. Horaire 5 X 8, 13 *mois. Ne pas téléphoner. Adr* C.V., prétentions et photo à COFREC, 58, avenue Caffin, 94210 LA VARENNE.

Fiduciaire expertise comptable 2e arr. ch. 1er ASSISTANT. Haut. qual., préfér. connaiss. promot. immobilière, libre très rapidem. Env. C.V. manuscr. à S.F.E.C.S., 92, rue de Richelieu, PARIS 75002.

Org. brit. séj. échanges ling. jeunes (dep. 1948) ch. déléguée Paris mi-tps fem. mariée dynam. Entret. Paris bientôt. M. Mme Robertson, 107, Broadhurst Gdns London NW6. 01. 624.0953.

---

offres d'emploi

SYNTHÈSES CONSEIL
Organisation et Conseil de Gestion

développant son activité dans les domaines
- Commercial - Marketing ;
- Problèmes humains dans l'entreprise

recherche

INGÉNIEURS PRINCIPAUX

- Formation niveau Grande Ecole ;
- Références de 1er ordre en Organisation ;
- Age minimum 30 ans.

Adr. C.V. man., photo et prétentions à S.C., 18, rue Violet, 75015 PARIS - Référence 75 M II.

Sté IMPORT-EXPORT cuir ch. femme 25 a. min., active, expérim. gestion, exécution, dactylographiée Credoc., *relations banques, changes,* sit. avenir, 12e arrdt. Tél. 344-05-20, poste 6.

Sté de transports PONTOISE *recherche*

CHEF COMPTABLE

participant aux décisions de l'entreprise au plus haut niveau. 35 ans minimum - 5 ans *d'expérience dans la fonction.* Niveau BP ou DECS. Responsable comptabilité générale.
- Fiscalité,
- Comptabilité analytique,
- Trésorerie,
- Relations bancaires (service 15 personnes).

Qualités de rigueur et méthode. Envoyer C.V. à : M.G.T., 6, rue Picot, 75116 PARIS.

CGR - TMT
THOMSON MEDICAL TELCO
6, rue Vauguyon 92212 SAINT-CLOUD
proche gares, cherche

UN ANALYSTE

Ingénieur - Informaticien spécialisé logiciel temps réels (mitra 15), 2 ans d'expér. minim. exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé au Service du Personnel.

LA FILIALE FRANCAISE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE (proche banlieue Ouest) recherche son

DIRECTEUR DE GESTION

Ses responsabilités :
— La conception, mise en en place et animation du système de gestion et de diminution des coûts ;
— La coordination et le contrôle des prévisions budgets et plans;
— Le traitement et la gestion de l'information ;
— Le développement et l'animation *d'une Direction par* finalités.

Son profil :
— 35 ans environ ;
— Formation supérieure ;
— *Expérience de 5 ans en* contrôle de gestion ou d'audit interne ;
— A participé à la mise en place d'organisation informatique.

Adresser lettre, C.V., réf. et prétentions à : no 32.029, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

PR STE FRANÇAISE PARIS

DIRECTEUR GÉNÉR.

50 ANS MINIMUM. Ingénieur Gdes Ecoles, expér. d'entreprise et exportation. Anglais courant 200.000 à 250.000 F par an

Ecrire ss réf. 1675 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

SEGEP, 12 bis, avenue *République, 93110 ROSNY,* cherche

COMPTABLE CONFIRME

B.T.S.-D.E.C.S. ou équivalent. Tél. 528-10-80, *M. PLOMB.*

BANQUE PRIVEE

affiliée à un groupe d'importance nationale

recherche pour suivre et développer sa clientèle de particuliers et commerçants à PARIS

JEUNES ATTACHES (EES) COMMERCIAUX (LES)

— Expér. bancaire de 2 à 3 ans souhaitée mais non exigée
— *Niveau Bac ou BP Banque*
— Formation assurée et possibilité de promotion pour éléments de valeur.

Env. C.V. manuscrit, photo et prét., B. P. 243.09 75428 Paris Cedex 09 - Réf. EB 36

Société Gestion Immobilière Paris 16e rech. TRES URGENT

RESPONSABLE CONTENTIEUX

- 30 ans minimum ;
- Ayant formation juridique et pratique de la procédure pr prendre en charge tout particulièrem. la procédure des *recouvrements de créances* et la gestion des baux commerciaux ;
- Une expérience acquise dans une étude d'huissier serait très appréciée ;
- *Poste intéressant et évolutif ;*
- Possibilité logement.

Ecr. avec C.V. dét. et prét. sous référence 795/EC à GUILLON SELECTION, 23, av. de Livry, *93340 LE RAINCY.*

Importante Société CENTRE PARIS recherche

COMPTABLE PRINCIPAL EXPERIMENTE

de préférence ayant travaillé dans service paye et connaissant lois sociales. Anglais très souhaitable.

Adresser curriculum vitae no 32.378 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CONTROLE MEDICAL de la région DE PARIS recherche

AGENTS ENQUETEURS

âge minim. 25 ans (agrément). Se prés. 17-19, rue de Flandre, Paris-19e, de 8 h. 30 à 16 h. (Bureau fermé le samedi).

Entreprise recherche

CHEF D'EXPLOITATION

sachant faire bilans thermiques. Sérieuses référ. professionnelles exigées. - Adresser C.V. sous no 4.005 à I.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Import. Imprimerie spécialisée dans les livres, les périodiques, *les annuaires, recherche un*

AGENT COMMERCIAL

capable de développer et de gérer un secteur à fort potentiel.

Le candidat souhaité :
- est méthodique et précis pour gérer les dossiers des clients existants,
- est dynamique pour prospecter et développer une nouvelle clientèle.

Une connaissance des techniques de l'imprimerie est souhaitée mais pas indispensable si le candidat répond au profil.

Env. C.V., photo et prétentions, s/réf. 31.8327/M, à : I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui tr.

CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE de PARIS

esiee

Service de DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

L'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en *ELECTROTECHNIQUE* et ELECTRONIQUE recherche pr son serv. de développement industriel, un :
INGENIEUR ELECTRONICIEN
1 à 2 ans d'expérience (connaissance microprocesseurs souhaitée) pour industrialisation de prototypes dans le cadre de la collaboration. Industrie / école

Adresser C.V. et prétentions, à ESIEE 81, rue Falguière, 75015 Paris

---

Recherchons, URGENT

15 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

5 à 10 ans expérience, ayant participé à la réalisation de systèmes d'exploitation. *BONNES CONNAISSANCES* TELE-INFORMATIQUE

TRES HAUT SALAIRE

Adresser C.V. à : A.T.S., 38, rue de Maubeuge-9e.

Centre médico-chirurgical, 15, avenue de la Porte-de-Choisy, 75634 Paris Cédex 13, rech.

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE IBM 3

Expérience éprouvée dans ce poste. Solides connaissances techniques. Env. C. V. + prétentions à la Directrice C.M.C.

TRADUCTEUR

LANGUE MATERNELLE ARABE

formation scientifique indispensable, recherché pour travaux importants et suivis. Adresser offre et C.V. détaillé sous référence 13.583 à SNPM Petites Annonces, 100, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY, qui transmet.

CONSTR. RHONE-ALPES IMPT *Tableaux électriques, automat.* F. M. régulation, électronique, cherche

AGENT COMMERCIAL

pour région Paris. Téléphone : 227-74-98.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSULTANTS recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— Ayant de bonnes référ. dans démarrage de petits systèmes transactionnels (CHB 61/68, etc.).
— Désirant évoluer vers le conseil d'entreprise.
— Formation supérieure souhaitée, mais non nécessaire.
— Résidence Paris, nombreux déplacements en province.

Adress. candidatures et C.V. à FIDORGA, références D.P. 108, 18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS.

secrétaires

Sténo-dactylo

Pour MALAKOFF TRES BONNE

STENODACTYLO

BILINGUE ALLEMAND *30 ans, expérience pour* service commercial et petit secrétariat. Ecrire sous référence 3.422 à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marengo 75001 Paris, q. tr.

Dactylos

ENTREPRISE d'électricité engage de suite DACTYLO-COMPTABLE expérience bâtiment souhaitée. Se prés., écrire ou tél. : Paris-Fluides, 57, av. Rouget-de-Lisle VITRY 94400. Tél. : 680-85-13.

Designer-Coloriste recherche Dactylo-Comptable Expérimentée à mi-temps. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. + photo M. J.-P. Lenclos, *47, rue de La Chapelle, 18e.*

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

autos-vente

FIAT 126. Bleu marine, 1973. 21.500 km. 7.000 F (Argus). ESCOFFIER : *766-24-74 - 227-23-30.*

PEUGEOT 504 TI
1974 - Intérieur cuir *Moteur 0 km (garantie Peugeot) Bleu métal.* TEL. : 254-43-82.

ROLLS ROYCE Silver Shadow 70. Air cond. Magnif. 92.000. Tél. 288-59-86.

animaux

Particulier vend jeune chiot *Colley, 9 mois. Prix : 1.500 F.* TEL. : 684-97-74.

capitaux ou proposit. com.

PLACEMENT. Conservez la valeur de votre capital, achet. murs, CLINIQUE dans le Midi. Prix : 800.000 F. Loyers indexés, rapport 10 %. Ecr. HAVAS MARSEILLE 46303.

traductions

Demande

Traductrice expérimentée ch. sérieux travaux traduction angl.-franç. Ecr. no T 79884 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

représent. demande

IMPORT - EXPORT ch. ca[...] EXPLOITER ou CLIENTE[...] SUIVRE A L'ETRANGE[...] Ecr. Régie-Presse no T 79[...] 85 bis, rue Réaumur, Pa[...]

travail à domicile

Demande

Ch. travaux dactylo à domicil[e] *sur IBM électric. à sphères* 82 C Tél. 260-75-70 à part. 14 h. 30.

représentation offres

Société de Négoce PARIS
Vins fins et spiritueux
recherche

REPRESENTANT EXCLUSIF

Mission : Il devra : ● développer la vente des produits proposés dans le secteur géographique PARIS, Région Parisienne, ● avoir un sens commercial très développé, ● pouvoir travailler avec une grande autonomie d'action, dans le cadre de la politique commerciale, ● être sensibilisé à la rentabilité de son action.

Profil : ● 28 ans minimum, très disponible, très accrocheur et très bon vendeur.

Il peut venir d'un autre secteur d'activité.
Salaire évolutif, fonction des compétences prouvées.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf.AL/148/M à :

8, RUE VIGNON 75008 PARIS
PEPRIM CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

873-70-13. Téléph. ce merc./jeudi matinée ou soir au dir. sté Allem. pr vente nté sensat. Gros bénéf.

occasions

Vend table rustique Louis XIII avec colonnes 1.750 F. Bibliothèque av. colonnes église ancienne à 5 rayonnages 1.750 F Mme RIZZA, tél. 520-99-60, (heures bureau)

Achat très cher ts bijoux, brill., argenterie. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, OPÉRA, 37, avenue Victor-Hugo, ETOILE Vente en occasion. échange.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3

Niveau BAC ou 1re, 6 à 7 mois. 180 h. de cours Exploitation Gestion - Analyse - GAP 2

FAX 6, rue d'Amsterdam - 874-95-69.

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique

L'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par tél. au 233-44-21, p. 364 et 392.

---

automobiles automobiles automobiles

Une Alfa Romeo se choisit à la SFAM

- 120 personnes à votre service.
- Exposition permanente de la gamme.
- Délais de livraison les meilleurs. Crédits, leasing.
- Ateliers spécialisés mécanique, carrosserie et peinture.
- Quick-service : pour réglages et réparations rapides.
- Important stock de pièces détachées d'origine.

Une Alfa Romeo s'entretient à la SFAM

SFAM-France

23 bd de Courcelles 75008 Paris Tél. 292.02.50 — 40 ter av. de Suffren 75015 Paris Tél. 734.09.35

demandes d'emploi demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR 53 ANS

installé au BRÉSIL depuis 15 ans

— parfaite connaissance de la langue ;
— grande expérience gestion des affaires dans contexte professionnel et humain local ;
— 10 ans fonctions directeur au sein grandes sociétés brésiliennes ;
— fondateur et gérant d'une société civile de conseil technique ;
— Docteur en Sciences Economiques Faculté de Rio.

Disponible pour prendre direction intérêts grande Société Française désirant s'implanter ou développer ses activités au BRESIL.

Ecrire sous numéro 919, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

INGÉNIEUR CONSEIL EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE

33 ans - diplômé Etudes Supérieures - 8 ans exp.
— Conseil d'Entreprise - Séminaires.
— Plans d'organisation, plans informatiques.
— Conduite de projets import. Temps réel.
— Animation d'équipes d'études et de réalisat.

Je recherche :
Un poste de Direction laissant une large place à la créativité et au contact.

Ecrire sous le numéro 27.460 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

J.F. dipl. PHILOSOPHIE
(Licence et Maîtrise)

Niv. agrégative, conn. Sc. Humaines (Psychologie, Sociologie), très bonne expression écrite. Espagnol, Anglais. Expérience enseignement 1 an.
Cherche poste : REDACTION, DOCUMENTATION, CORRECTION, RELATIONS PUBL. - EDITION - PRESSE, PUBLIC. - ORGAN. INTERNATIONAUX.
Libre de suite.

Ecrire sous numéro 27.445 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

E. S. C.

Trilingue Anglais et Espagnol
expérience : 4 ans gestion
cherche
poste commercial ou relations publiques

Ecrire sous numéro 908, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J. Femme, 24 a., lic. lett., ch. sit. intér., édit., presse, docum., parl. angl., possibil. voyages. Ecr. no 6.112, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Toulouse, Auch, Saint-Gaudens, H., 30 a., lic. en droit, 8 a. exp. ds direct. gde banq. affaires, dynam., bon cont., étud. t. prop. DIRECT., GEST. ADMINISTR. Ecr. no 923, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Retraité cadre, cons. parfaite arabe-angl., ch. activ. tps part. Ecr. no 924, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 24 a., bac A + études Sciences Polit., cherche emploi. Ecr. no 925, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame, 45 ans, empl. aux écrit., classem., cherche place stable. Mme SVOBODA, 33, rue Jean-Moulin. — 93140 BONDY.

J. Femme, maîtr. lett., habit. nouv. 13e, cherche trav., expér. bibliothécaire, documental. Ecr. no 927, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR CCIAL

38 ans, spécialiste éditions grand public (10 ans) vente directe V.P.C., coupons réponses publicité. A créé, recruté, formé, animé, géré force de vie 7 directions régionales de 100 à 300 personnes, cherche société française ou étrangère en création ou à remonter. Etudie ttes propositions, tous produits. Dernier salaire 130.000 F annuel. Ecrire à no 1.044 PUBLIFOP, 100, rue de Richelieu, Paris-2e, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL

42 a., form. mark. comm. mod. et dist. biens durab. de consom. ch. dir. com. PME ou dir. vtes. Ecr. No 936 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF CHANTIER BATIMENT

ch. place stable. Ecrire : FOPPOLI, 123, av. Roger-Salengro, Champigny-94.

CADRE COMMERCIAL

— 26 ans.
— Disposant de référ. ht niveau.
— Lib. ap. une pér. de préavis.

Recherche
UN PATRON

— Digne de ce nom.
— Sachant faire confiance à ses cadres et délég. ses pouvoirs.

Il étudiera toutes opportunités et répondra à toutes les offres.

Ecr. No G 244 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR CHIMISTE

32 ans.
Diplômé gestion, bilingue, 6 ans exp./Nord Américaine, peintures, vernis, spec. ind. meuble, ch. Europe poste direction ou serv. techn., sté peintures, matières premières ou ind. connexes.
Ecr. No 7.782 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E. S. C.

29 a., célibat., 5 a. exp. profess. recherche poste COMMERCIAL - MARKETING Anglais, espagnol, allemand. Ecr. No T 79953 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Libanais, H.E.C., lic. en droit, lieu de résid. Beyrouth (Liban), déb. janv. 76, homme de cont., 10 a. expér. matér. de constr., souh. entr. en relat. av. firmes franç en vue collab. et/ou repr. sur marchés pays arabes. Ecr. M. C. Baz, 21, av. Hoche, Paris.

Officier méc. marine march. de 1re classe, 53 a., 9 a. prof. mach. et électric., suite à accid., cordes voc., ch. place serv. entret. ou dépan., bil. fr., all., not. angl., sérieuses réf. appareils électro-mécaniques complexes. Ecrire, no 899, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune D.E.S. droit privé et diplômé juriste conseil entreprise, ayant effectué stage dans cabinet réputé, cherche situation chez conseil juridique et fiscal. - Ecrire à BOYER, chez Mme APPY, 22, rue du Sergent-Bauchat. - PARIS (XIIe).

CHEF DE SERVICE secteur semi-public, 28 ans, licencié en droit privé, cherche place région Rouennaise. Ecrire no J.D. 312. HAVAS, B.P. 907, 76002 ROUEN CEDEX.

HOMME - 25 ANS - E.S.C. 2 ans d'expérience marketing, consultant grande distribution, recherche poste similaire ou dans équipe recherche marketing FRANCE - BELGIQUE OU SUISSE ROMANDE. Déplacements fréquents acceptés. Ecrire à l'agence HAVAS, 59023 LILLE CEDEX, sous références AT 3718/11.

RESPONSAB. SERV. EXPORT cadre, 33 a., dipl. Ecole de comm., 8 a. expér. export sté multinationale, romp. aux négociat. ts nivx, apte à organiser serv. export, trilingue : allem., franç., angl., rech. poste responsabilités avec avenir. Ecrire no T 79.893 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

Jeune Ingénieur, Russe, cherche emploi traducteur Russe, Polonais. Téléphone : (35) 72-15-59.

Iranien, Technic. en Electronic., 28 a., tril. angl., iran., ch. sit. en Iran, dom. techn. ou Ccial. Ecrire M. Jacob ESHAGH c/o M. DENIS, bât. C., 76 rue Lecourbe. — 75015 PARIS.

JURISTE - FISCALISTE

J.H. 25 a., marié, dégagé O.M., dipl. instit. du drt des aff., DES. drt fisc. et des aff., ét. tte prop Ecr. no 904, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Conseiller exportation indépendant, excellent traducteur technique, anglais, possédant contact Moyen-Orient, Afrique, recherche tous emplois. — Ecrire sous le no T 080.005 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre dynam., sens des resp., angl., italien courant, recherche poste ATTACHEE DIRECTION, relat. publiq., contacts clients, fourniss., même à l'étranger. Téléphone : 783-63-92, le matin.

Cad. fém., 45 a., lic. chimie, angl., all., 10 a. pratiq. labor., 9 a. expér. docum. et trad. de industr. chimiq., 5 a. expér. brev. (poste resp.), ch. situat. corresp. docum. et/ou brevets. Ecr. no 6.114, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, 26 a., opérat.-pupitr., confirmé, ch. place stable à PARIS ou banlieue Sud. Ecrire no 6.113, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ENI + IAE BILING. FRANÇ.-ALLEMAND 28 ans, formation mécanique, cherche emploi technico-Ccial en contact avec l'Allemagne. Ecr. no 836, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AFRICAIN, 3e cycle, Géo-Eco, étud. prop., empl. Afr., France, expérience enseignement. Ecrire no 7.816, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. - 24 ANS diplômée IFAG (ICG) contrôle de gestion, parle/écrit anglais/allemand, 2 ans stage société multinationale, cherche : poste dans contrôle de gestion, finances, comptabilité. — Libre immédiatement. Ecrire C. Laurens, 3 bis, rue des Villarmains, 92210 SAINT-CLOUD.

Secrétaire, quarantaine, expérience collaboration étroite avec chef entreprise moyenne, cherche fonction similaire ou tout poste de confiance. Mme FRADELLE, 17, rue Félicien-David, 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE.

J. F., 25 a., LIC. ANGL., droit européen, D.E.S. Sciences Polit., Russe-ESPAGNOL, goût de l'organisation et du travail, étud. toutes propositions. - Ecrire à : no T 079.995 M. à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Femme cherche place empl. de mais., expér., santé, courage et optimisme, à part. Noël, 1er, 2 janv., Paris, prov. ou étrang., pourv. qu'elle puis. s'occup. sim. de son fils de 2 mois, logé avec elle. Tél., le soir à : 207-30-10.

Cadre supér., haut niveau, ayant dirigé pet. entrepr. améric., réf. 1er plan, rech. poste direct. cial ou export., angl. exc., accept. missions temporaires étranger. Ecr. no 931, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AIDE-COMPTABLE - HOMME quarantaine, 20 ans références, formation AFPA, libre de suite, étudie toutes propositions. Téléphoner ce jour toute la journée : 858-37-31.

32 a., directeur d'agence, dipl. E.S.C. gestion/marketing commercialisant matériaux de bâtiment (gr. œuvre, chauf., sanit., bois, isol., inox, alu), 45 personnes, C.A. : 350.000 francs, gest. aut de l'agence, définit. politiq. comm., étude marketing-encadrem. force de vente, relations fournisseurs et clients haut niveau, cherche emploi av. larges délégations de responsabilités, région indifférente. Libre de suite. Ecrire no T 079.986 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 25 a., dipl. ESLSCIA PARIS, dég. O.M., angl., esp. écrits-parlés, rech. sit. ciale gestion, market., publ., lib. de ste. Ecr. no 930, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing., 35 a., ex. direct. fil. allem. Paris, spécial. régulat. et équip. industr., angl., all., habit. cont. ht niv., ét. ttes prop. 607-74-48. Ecr. no 932, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 27 a., étud. supér., expér. entepr. 2 a., travaill. pr cabin. d'assur., immob., ag. de voyag., pas sérieux s'abstenir. Ecrire, no 929, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR E.T.P.

47 ans, spécialiste électro-mécanique, résidant banlieue Ouest Paris, longue expér. technico-administrative, excellentes référ. professionnelles et morales, recherche tout poste de respons. technico-commerciale incluant : réception contrôle d'ensembles ou de sous-ensembles, vérification de bonne fin des contrats, démarches et représent. administratives, etc. Ecr. Départem. Conseil, P.I.D., 41, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS.

ESSEC

Professionnel en **MARKETING**

35 ans, négociateur haut niveau, homme de contact et d'équipe, apte à traiter en FRANÇAIS, ANGLAIS, ITALIEN, ARABE. Expérimenté en secteurs Services, loisirs, produits nouvx, pr
— Recruter, former, motiver votre réseau ;
— Promouvoir, gérer des politiques de développement ;
— Prévoir, organis., contrôl. vos activit. en France et à l'étr. ;
— Marchés pratiqués : Moyen-Orient, G.B., U.S.A.
Ecr. N.G., M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

H., 35 a., lic. Sc., DEA math. appliqu., Fortran, Cobol, PL/1, anglais, cherche emploi informatique, statistique. — Ecrire, no 921, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 25 a., maîtr. de gest., ayt tr. bne connaiss. comptab., fiscalité, cherche empl. en rapp. Chicheportiche, 26, r. Ambroise-Croizat. — 93400 SAINT-OUEN.

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

ILE ST-LOUIS. Quai Orléans. Studio grande surface, dans imm. restauré, soleil, calme, tél., cave, 265.000 - 325-76-97.

VOLTAIRE - Immeuble récent, standing - Très beau 4 pièces, grande cuisine, ensoleillé, dble exposition, 90 m2 environ, tél., 3e étage, ascens., 365.000 F. Sur place. Mercredi-jeudi, de 10 à 18 h. 30, 37, rue Pétion.

PEREIRE. Bel imm. pierre de taille, soleil, 6 pces, verdure, tout confort, chambre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

XXe Mo PELLEPORT Studio 24 m2, 4e étg., 131.900 F. IMMOBILIÈRE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

Mo MADELEINE. Vds appart. prof. 105 m2, 3e, 5 burx + cave, 2 tél. Prix intér. - 754-23-19.

9e - PRES DE LA RUE DE MAUBEUGE
Je vends directement un GRAND et BEAU STUDIO agencé et décoré, tout conft, avec charme et caractère. Habitable immédiatement. Me téléphoner : 531-85-56.

MADELEINE. Beau 4-5 p. + service, 4e asc., tout confort, calme, soleil. Impeccable, 650.000. - FONCIAL, 266-02-35.

Fbg Saint-Denis, petit grenier aménagé en garçonnière, kitchen. équipée, wc, bains, pend., belles poutres, 2 fenêtres. Vue très dégagée - 282-92-84.

VILLIERS - MONCEAU
Très bel appt, 120 m2, tt conft, r.-de-ch., 3-4 pces, parfait pour profession libérale, très clair, immeuble stands, chbre de serv. Prix intéressant. - 266-16-65.

FACE BOIS
Dernier étage, LUXUEUX 250 m2 entouré de TERRASSES. FRANK ARTHUR - 924-07-69.

Pte Ternes. Propr. vend triple livg, 5 chbres, tout cft, 3 s. de bains, 250 m2, 5e étg. Imm. standing, possib. crédit. 727-71-97.

MONTMARTRE. Dans bel imm. P. de T., asc., 2 et 3 p. occup. 102 bis, rue Lepic. S/place, de 18 à 20 h. Téléph. 359-63-13.

VIEILLE-DU-TEMPLE
ODE. 95-10. GRENIER AMENAGE 75 M2. LUXE, SOLEIL, CALME, ASCENS. DIVISIBLE

MARAIS. Part., de préf. à part., appart. 4-5 pièces, 2 s. de bs, 95 m2, tt conft, tél., ravalé, caractère, poutres, 520.000 F. Tél. 808-20-14 - 272-28-76.

Mo MICHEL-BIZOT
Bel imm. récent, tt cft, double liv. + 3 chbres, 2 bains, cuis. équip. IMPECC. BALC. PARK. 485.000 F. VERNEL, 526-01-58.

EXCEPTIONNEL
Près la Trinité, dans cadre unique d'hôtels et jardins classés, l'ancien H.P. de Talma, splendide architecture restaurée, divisé en quelques appartements de caractère, dont trois avec grand jardin privé. Prestige. Calme absolu. Soleil.
Visite du mardi au jeudi, 14 h. à 16 h., et sur rendez-vous 9, rue de la Tour-des-Dames, PARIS (9e). — Renseignements 874-19-73, à défaut 624-80-15.

ETOILE
6e étage, récent, propriétaire vend direct. luxueux appartem. 100 m2, entièrement aménagé, état neuf, living, 2 chambres, 2 salles de bains, entrée, cuis., lingerie, téléphone, garage. Téléph. 766-22-90.

Directem. propr. près ETOILE
ATELIER ARTISTE
duplex, 97 m2, confort. 754-08-99.

AV. FOCH
Etag. élevé, catégorie exception. MAGNIFIQUE APPART 360 m2. Réception + 4 chbres, 4 bains. FRANK ARTHUR, 924-07-69.

PICPUS
IMMEUB. NEUF DE QUALITE
2 PIECES : 45 m2
3 PIECES : 72 m2
GRAND CONFORT
BALCONS SUR JARDIN
TRES CALME - PARKINGS
Pour rens. et visites : 755-98-57.

PTE CHAMPERRET
8, rue EMILE-ALLEZ
Bel imm. pierre. Asc. Chf. cal
2 P. Tt conft. Jardin d'hiver + terrasse. Px 270.000
Mardi, mercredi, 14 h. à 17 h.

Bd ORNANO (près) - Beau studio ref. neuf. Kitchen. équipée, s. de bains. 65.000 F. Beau duplex (r.-de-ch.), 40 m2, refait neuf, cuis., s. de bains. 130.000 F. Propriétaire 885-67-47.

16e - 4 p., cuis., bns. Récent. **O.R.P.I.** Prix : 410.000 Tél. : 527-92-63

Mo ETOILE 5-6 p., cuis., entr., Tt cft. Px 760.000 Merc., jeudi, vend., 11 à 17 h., 12 bis, avenue MAC-MAHON. Tél. : 277-41-27

16e BELLE RESIDENCE
Imm. standing - Grand 4 pièces principales, tt conft. 110 m2. Parfait état. Chbre service + parking. Visite mercredi, 14/17 heures, 127, AV. DE VERSAILLES.

HENRI-MARTIN APPT 7 pces
5e ét. Asc. Balc. sur verdure. ALGRAIN - 285-00-59 et 09-54.

RUE SAINT-HONORE - 2 P. TELEPHONE
RENOVATION DE QUALITE
Livraison immédiate
Grand confort - 343-97-23

RUE DE L'ECHIQUIER
STUDIOS mezzanine avec téléph. - PLACEMENT
Livraison immédiate
SORPI - 343-97-15

FACE NOTRE-DAME
GRENIER Livg + pet. chbre, cuis. éq., s. bns. 2 fen. balc. pl. sud, refit neuf. 159.000 F - 277-75-68

RUE D'AUMALE
LUXUEUX DUPLEX avec jardin
200 m2. Réception + 2 chbr. + service. Garage. 1.550.000 F. FRANK ARTHUR - 924-07-69

20e 100 m Mo ST-FARGEAU
Résidence sur jardin
Bel appt 75 m2, tout confort. Box. Prix 270.000 F. - 628-79-40.

Paris - Rive gauche

CIEL ET VERDURE
Huitième et neuvième étage 180 m2 + 2 terrasses 50 m2. Prêt à vivre dans espace organisé et volume exceptionnels. C. LOROT, 273-24-87.

6e CHERCHE-MIDI - 87 m2 4 pièces, cuisine amén. Gd conft. Imm. réc. 567-22-88.

CLAUDE-BERNARD
4 p., 90 m2, 5e étage, ascenseur. Profession libérale, téléphone, soleil. 480.000 F. — 331-87-46.

RUE BONAPARTE
Double living, 2 chambres, cuis., bains, téléph., moquette, 100 m2, parfait état, 620.000 F. TELEPH. 359-74-61.

7e - EXCEPTIONNEL
Appartement de rêve 260 m2 dans immeuble classé
JARDIN 1.000 m2
Appart. de gardiens + garage.
EXCLUSIVITE
FRANK ARTHUR, 924-07-69.

PANTHEON
GRAND STANDING
Dernier étage, duplex, 203 m2 + terrasse. 1.400.000 F. 522-92-10.

VAUGIRARD - RECENT 12e ét. Vue extra
Très beau 2 p., cuis., bains. Standing. 285.000 F. 577-74-38.

15e - CONVENTION
Dans bon imm. pierre de taille
Beau 2 P. Tt cft. S. bains, cuisine, w.-c.
Prix : 125.000 F - 707-48-71.

BD ST-MICHEL - Ecole, 5 P., LUXUEUX 150 m2, balc., asc. SOLEIL - ODE. 95-10.

MONTPARNASSE. 3e, asc., Sud, lux. 2 pces, 62 m2. 326-08-94.

VUE SUR EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Bel appartem. d'angle, 180 m2, étg. élevé et même immeuble. BEAU 4 PIECES, 140 m2. 577-38-38 - 633-29-17.

RUE DU BAC. Living, 2 chb., GRENIER. 3e étg., Im. modeste, CALME. 490.000 F - RIC. 02-44.

VAUGIRARD. Stud., cft, 6e étg. Px 155.000 F. Crédit. 277-50-73.

BOBILLOT-TOLBIAC
100 m2 décorés. Living double à l'Ouest, 2 chbres à l'Est dans imm. récent, 400.000 F. 707-35-58.

ALESIA
Imm. neuf, grand 4 p., tt cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BOUCICAUT. Immeuble récent, 2 pièces, tout confort, impeccab. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MONTSOURIS, 5 p., 2 bains, balcons + parkg, 528.000 F + 40.000 C.F. - 577-96-85.

PRES QUAI TOURNELLE
6 p., tt cft, 2 wc, s. de bains + salle d'eau, chambre service possible. Profession libérale. - 790.000 F - 325-89-90.

QUAI BOURBON
Le PLUS BEL H. P. du QUAI, étage noble, 130 m2 en duplex, sur cour d'Honneur - 742-02-44.

Mo VARENNE. Anc. 2e et s. asc. 3 P., cuis., bs, wc, 100 m2, ch. central - 633-08-11, le matin.

5e imm. nf, gd stdg, living + chb. 70 m2 + terrasse, 80 m2, liv. dble + ch. 104 m2 + terrasse 120 m2, luxueux - « FAC » 337-69-59.

EMILE-ZOLA (près), 4e, asc., 2 p., gd cft, 43. m2, 326-09-94.

VAVIN - LUXEMBOURG
SEJOUR, chambre, Tél., tt cft, 60 m2 - ODE. 95-78.

PROX. SORBONNE. ODE. 42-70.
STUDIO REFAIT NEUF
GRAND CONFT - CARACTERE

MoVANEAU. IMM. NEUF 74
2 pièces, 45 m2 + loggia 14 m2
PRIX INTERESSANT
15, rue de l'Abbé-Grégoire. TEL., PARKING. Sur place : Mardi-mercredi, 15 à 18 h.

Sur CHAMP-DE-MARS, Sud, récent 250 m2 + 150 m2 terrasse, 5e ét., grand conft, 3.200.000 F. Ancien, 236 m2 + 3 services. 2e étg., travaux, 1.700.000 F. ORGADIS - 555-01-29.

13e. MAISON 4-5 pièces, 120 m2, sur 3 niveaux, 520.000 F. ALGRAIN, 285-00-59 et 09-54.

15e RARE. Imm. récent, livg, 2 chbres, grande cuis., bains, wc, parkg loggia **286.500** impeccable REGY - 577-29-29.

Bd ARAGO. Part. préf. à part., exceptionnel, appart. 50 m2 + balcon, terrasse 9 m2, 15e étage, plein Sud, living, chambre. Tél., parking, piscines, été hiver en terrasse. Tél. 033-39-11.

41, rue CHERCHE-MIDI
Studio, grande cuisine, bains, wc, cave, tél. 15 h. à 18 h.

PARC MONTSOURIS - 3e étage Asc. 4 pièces, cuis., sal. bains, chauff. cent., 90 m2, très calme - 385.000 F **ORPI** Tél. 539-75-50

LUXEMBOURG - 3 P., cuis., bains, w.-c., chauff. central. 210.000 F. - 633-38-94.

123, RUE DE RENNES
4 pièces, tout confort, 80 m2. Visite : 14 h à 17 h.

Mo DUPLEIX Immeuble standing
Dble living + 2 chbres, cuisine équipée; Impeccable. BALC. Etage élevé. (Park. possib.) Px 450.000 F. - VERNEL, 526-01-58.

LUXEMBOURG - Récent 5 pces, 150 m2 + studio 15 m2, étage élevé. Soleil. - 256-16-87.

Région parisienne

BOIS-COLOMBES
près gare et commerces, stud., 2 et 3 p. de 54.000 à 149.000 F. Crédit total possible. CAR. 19-75.

LA DEFENSE
STUDIOS - PLACEMENT
Immeuble qualité, standing. Quelqu. studios livr. juillet 1976. GARANTIE BANC. ACHEV. A part. 78.000 ferme et définitif. Haute rentabilité. « LES JARDINS DE PUTEAUX » 15, rue des Pavillons, 774-67-80. E.C.I., 780-97-55.

BOULOGNE Séjour, chambre, cuisine, w.-c. bains, penderies, 2 balcons + terrasse 9e et dernier étage. Immeuble récent - 825-68-48.

BOULOGNE NORD 100 m2 - Salon, salle à manger, 3 chbres, tout conft, possib. chbre de service. 625-60-48.

VINCENNES Face bois. - Bel appt 5 P. Imm. standing. Jard. R.-de-ch. 29, av. Foch, de 15 à 17 h. 30, le 3 décembre.

NEUILLY 2 apparts 166 m2 765.000 F et 695.000 F. Tél. 525-90-30.

VUE SUR **LAC ENGHIEN**
Résidence récente. Appt compr. entrée, dble sél., 2 chbres, bs, cuis. aménagée, penderies, w.-c., balcon, cave, box **205.000** TÉL : 964-11-85

CELLE-SAINT-CLOUD. Gd stdg, 4 pièces, avec terrasse, 50 m2, 280.000 F - 587-20-46.

BOIS-COLOMBES. 2 appartem. mixtes de 65 et 70 m2 pouvant être réunis, prêts et conditions très intéressants - CAR. 19-75.

COURBEVOIE
Neuf, double livg + 2 chbres, 81 m2 + 10 m2 balcon, 6e étg. PRIX 366.000 F
2 parkings et cave compris. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

ASNIERES (Mairie) - Calme. Résident., 6e étage, asc., sél. double, 1 chbre, cuis., s. eau, grand balcon - 939-31-74.

PLACEMENT
CHOISY-LE-ROI IMMEUBLE RENOVE
STUDIOS : 55.200 F
Loyer brut annuel : 5.520 F
OMEGA PROMOTION
217, rue St-Honoré - 1er - 260-38-31

EPINAY-SUR-SEINE
STUDIO, cuisine, salle de bains, entrée, w.-c., débarras.
85.000 F Tél. 076-37-39 H. bur. Mlle Chary

Province

Vends directement centre NICE appt 5 p., s. d'eau, 200.000 F. Ecr. à 27.331 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean FEUILLADE, 5, r. A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgent, directement, 1 à 3 p. Paris, préfér. Rive gauche - 873-23-55.

ACHETE, URGENT, COMPT., atelier d'artiste, préférence rive gauche - Tél. : TRE. 20-67.

immeubles

PARIS-9e
Imm. commercial 4.500 m2 libre. Prix 4.000 F le m2 utile. VION, 7, place Vendôme-1er, 260-04-93.

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles import., de qualité. Libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf. Téléph. : 225-09-21 - 359-82-67.

Recherche achat 2 immeubles 500.000 F l'un, 1.000.000 F l'autre environ. COLLIN, 22, rue du Pont-Neuf, 75001 PARIS. TEL. 508-01-70.

locations non meublées Offre

Paris

SPONTINI - FOCH
4e ét. Bel appart., récept., 4 ch., 2 bains, 1 cab. toil. + 2 chbres serv. Parking. 5.500 F + charg. PIERRE BATON, POI. 55-55.

MADELEINE - 6 p., 180 m2 + service. Bel immeuble. Libéral possible, 4.000 F + 10 % de charges - TEL. : 366-45-29.

ARTS-ET-METIERS. 4-5 pièces, 120 m2, bel imm., asc., balcon. Libéral poss., 2.250 F + 150 de charges. - TEL. : 366-45-29.

15e. V.-HUGO. Beau studio, état neuf, salle de bains, cuisine équipée, tél., parkg, 1.100 F ch. compr. - Tél. matin 387-23-59.

R. SINGER 185 m2 - Double living, 2 chbres. Belle cuis. entièrem. équipée, 2 bains. Parking. Tél. NEUF. 2.700 F + charges - POI. 55-55.

ETOILE. 2 p., kitchenette, s. de bains, wc, 1.100 F. T. 523-33-02.

SUR JARDINS PALAIS-ROYAL SOMPT. DUPLEX 410 M2, 8 p., 3 bs, TEL., 2 ch. serv., Px élevé justifié - 553-81-63.

16e STUDIO LUXUEUX 48 m2, tél. 1.400 F.

AV. PAUL-DOUMER 2 p. 70 m2 tél., 2.800 F. - 525-90-30.

16e AV. RAPHAEL, No 10 Gd appartement 2 pièces principales, environ 70 m2, tél., garage, 2.200 F + 400 F charges. 260-88-31 - 260-81-44

16e AV. FOCH imm. gd stand. 7 P. principales en duplex, magnifique réception. - 742-58-41.

QUART. LATIN 2 P. cft 1.000 F TTC, sans commiss. 260-63-24

Région parisienne

Celle-Saint-Cloud - Elysée II. 2-3 pces, cuis. équipée, bains, tél., parkg. 1.200 F. 387-53-69.

92-VILLENEUVE-LA-GARENNE
Sans intermédiaire.
Appartements bon confort :
4 pièces, 77 m2, loyer 695 F à 733 F, charges 238 F.
5 pièces, 96 m2, loyer 822 F à 860 F, charges 286 F.
S'adresser Bureau de gérance, de 9 à 12 heures, 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. Tél. 752-54-51.
Transports S.N.C.F., 9 minutes gare Nord, arrêt Saint-Denis, ou bus 137 à la porte de Clignancourt, Villeneuve-la-Garenne. Arrêt : Stade.

MAISONS-LAFFITTE - 2 pièces, 990 F, charges comprises. 43, av. Lekain (voir gardien). S/place ou tél. : 331-65-61.

GARCHES - Résident., près gare part. loue appart. 60 m2, de caractère, grand confort, tél., 1.250 F C.C. - 970-59-01.

locations non meublées Demande

Paris

Part. ch. studio ou 2 pièces PARIS, 700 F. Tél. 526-57-92.

Collabor. journal (dessinateur) ch. atelier d'art., Paris Ouest, ou petite maison ouest de Paris Agence s'abst. Tél. 704-72-88, 704-59-23.

fonds de commerce

Cède dans agréable ville Midi-Pyrénées, 100.000 habitants environ, portefeuille I.A.R.D.V. Commission 120.000 assurances + 120.000 crédit. Libre de suite. 2/3 compt. Ecr. no T 079993 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, q. tr.

constructions neuves

UNE CLÉ POUR VOUS LOGER OU POUR INVESTIR

525 25 25

Centre Etoile
Centre Nation : 346-11-74 - Centre Maine : 539-22-17

vous proposent :

— 30 000 appartements et pavillons neufs à l'achat,
— une documentation précise sur chaq. programme,
— un entretien personnalisé avec un spécialiste,
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

Sans aucun engagement de votre part. Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

INFORMATION LOGEMENT

bureaux

16e - ETOILE
HOTEL PARTICULIER LUXUEUSEMENT RENOVE
800 m2 DE BUREAUX
LOYER 565 F/M2.
RICHARD ELLIS, 225-27-80. INDIMO, ELY. 73-70.

NANTERRE. Proche R.E.R. A louer sans intermédiaire, ensemble ou séparément, R.-de-ch. 315 m2, 2e ét. 285 m2, luxueux, 5 lignes tél., 40 postes, télex, 8 park. Pour visite tél. SOCIETE KARTRO, à M. SIDEROPOULOS : 265-46-13 ou 03-43.

44, boulevard Bastille. Immeuble neuf à louer 2.000 m2 divisibles. Prestations de qualité. Parking. Téléphone.
Richard Ellis - 225-27-80

MARAIS. 150 m2, 7 bureaux. Bon état, 3 tél., location sans pas-de-porte. 357-00-13.

BURX TTES SURFACES. LOCATION OU VENTE. AG. MAILLOT. 293-45-55.

MALAKOFF
prox. transports en commun
4.000 M2 BUREAUX aménagés
300 F LE M2 25 lignes téléph.
Possib. 2 lots 1.000 et 3.000 m2

ENTREPOTS 1.800 M2
150 F LE M2 - Proximité périphérique
PROMOGESTION
59, avenue des Ternes (17e) 755-92-06 ou 92-07

Av. Charles-de-GAULLE **NEUILLY**
A LOUER
Bureaux neufs - Bail précaire. 3 niveaux 500 m2. 225-58-35

SAINT-AUGUSTIN SAINT-LAZARE
A LOUER neuf bureaux à partir de l'unité dans immeuble de bureaux, grand standing, climatisation, service télex, téléphone, salle de conférences, parking. Téléphone : 293-62-52.

hôtels-partic.

XIVe PTE ORLEANS. 842-57-00. Rez-de-ch., bel hôtel particulier, joli duplex 30 m2 tout confort.

NEUILLY-MADRID
Voie privée, superbe réception, jardin, soleil. 577-68-10, matin.

17e VILLIERS
850 m2 Hôt. part. pierre taille s/4 plans. Occupat. bourgeoise, profess. ou ccïale. Rentabil. ass. Garage. Prix très int. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

H. P. de GRANDE CLASSE
NEUILLY ST-JAMES
Construct. 1972 pierre de taille
545 M2 desserv. par asc.-desc. JARDIN - TERRASSE
Garage 5 voitures - 5.800.000 F. NEVEU et CIE - 527-51-84

NEUILLY Résidentiel Hôtel particulier
280 m2 habitables, jardinet, patio terrasse, parfait état. Tél. 325-73-73

locaux commerciaux

Vds 100 m2 ds Centre commerc. Ecr. No 7.817 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Bd St-Michel, boutique à louer. Ecr. No 917 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

238, fbg Saint-Honoré, 800 m2 de bureaux éventuellement divisibles. Local commercial 258 m2. Z. IMMOBILIER. 924-62-94.

GOBELINS. Boutique louée 16.800 F nets par an. Prix : 130.000 F. Propriétaire. 337-74-44.

IDEAL PLACEMENT
12e - Propriétaire vend, urgent, murs de Bar-Restaurant
Imm. rénové, sur carrefour
RAPPORT NET **33.500 F**
PRIX 290.000 F Téléphone 72-81-60

locaux indust.

EPERNAY (Marne). Bâtiment neuf, béton armé, 1.000 m2 sur magasin en sous-sol, atelier, bureaux, sanitaires, grand terrain 1.000 m2 devant. Ecrire No 110 HAVAS 51200 EPERNAY.

Immobilier (information)

ACHETEURS
vous avez trouvé un appartem. et vous hésitez !
pour éventuellement conclure, bien et au meilleur prix.
FAITES
624-41-16

LOUEZ DIRECTEMENT par abonnement à publication quotidienne d'offres de propriétaires. Frais 300 F. OFFICE DES LOCATAIRES, 18, r. de la Michodière Mo Opéra 84, rue d'Alésia. 742-78-93.

propriétés

Part. rech. terrain ou villas LAVANDOU. PLEIN SUD. Ecr. No 7.818 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vends Lot
Propriété 6 HA.
MAISON Pigeonnier, dépendances.
400.000 F.
ALBOUYS, 31, bd Gambetta, 46000 CAHORS. TÉL : 35-36-88.

LOIR-ET-CHER
entre CHARTRES et LE MANS
Charmante MAISON parfait état, beaucoup de CHARME. Terrain 3.000 m. Beau jardin. 460.000. AGIPAIX. 266-92-15.

CROSNE. Belle propriété 11 P. Parc 5.000 m2, maison gardien, garage. ALGRAIN. 285-09-54.

A VENDRE
Grand barrage sur Vienne et 2 anciens moulins. 400.000 F. B.P. 1 - 16500 CONFOLENS.

LE VESINET
Situation exceptionnelle
PROPRIETE MANSARD
Réception 60 m2, 6 ch., bains, cabinet toilette, tout conft, beau parc boisé 1.800 m2. 800.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, Le Vésinet, 976-05-90.

Près THOIRY TRES BELLE PROPRIETE
7.000 m2 PARC + BOIS
Maison neuve style « Ile-de-France », 6 chbres, gd séjour, cheminée, 80 m2, 2 sanitaires. 680.000 F. - LAB. 42-94.

45 KM OUEST - Ds charmant village bordant la Forêt de Rambouillet avec tous commerc. Jol. ppté, liv., 3 chb., 2 s.d.bs, tt cft, impec., gar. Pet. parc 2.700 m2. Bx arbr. P.. int.
LARGIER
32, bd Malesherbes - ANJ. 02-49.

terrains

ARCUEIL, 500 m métro, beau terrain 720 m2 pour pavillon. Vue. Prix 200.000. Raynaud. 14, rue Lincoln, Paris. 359-97-58.

CÔTE D'AZUR
BORD DE MER
nouveau port
Saint-Laurent-du-Var
Terrain 15.000 m2.
Permis de construire pour hôtel 300 chambres luxe, 2 kilomètres aéroport NICE.
Discrétion assurée.
Ecr. no 7.760, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RENNEMOULIN 4 km Versailles
Beau terrain dans PARC privé 1.100 m2, fac. 32 m. Bx arbres
Viabilisé
Tél. prop. 951-74-21 **230.000 F**

pavillons

MANTES-LA-VILLE
Particulier vend pavillon 6 pces 1972 + jard. à 35 min. St-Lazare. Px 180.000 F + CF 180 F mens. Téléph. 092-06-82.

ANDRESY Coquet pavillon 5/6 PCES TT CFT
TEL. 2.000 m2. JARDIN. 370.000 F. - LAB. 42-94.

villas

COTE D'AZUR
STATION BALNEAIRE
BORD DE MER.
VILLA TOUT CONFORT.
Gar., sur 1.350 m terrain, conviendrait OPERATIONS IMMOB. TEL. 27-45-25, LYON.

CANNES - MANDELIEU - LA NAPOULE - Sur colline Résidentiel - 4 km aéroport - 4 km mer - Vue imprenable sur Alpes, Cap-d'Antibes, Cannes, îles Lérins, La Napoule et tout le massif de Maure Vieil. S/jard. 1.683 m2. SOMPTUEUSE VILLA 200 m2. R.-de-ch. : sél. 60 m2, cuis., s. de bains, chbre. 1er ét. : 5 chbres, s. de bains + 2 terrasses 80 et 30 m2. Gar. 4 voitures. Prix à débattre. Pr ts renseignements : 736-19-26.

viagers

LIBRE S/Hameau-Boileau. Beau 90 M2 tt conf. Calme. 350.000 cpt. + 2.400/mois. 1 tête 67 ans. FONCIAL 266-32-35

NICE. Imm. gd stdg, bel appt. sél., ch., cuis., bs, terrasse, gar. Occupé vendeurs. Valeur 250.000. Cpt. 30.000 rte 1.100 ms 75/72 a. Decobert. 742-20-86.

LIBRE PARC MONCEAU. Appart. mbdte 7 p. cuis., balc., 3 ch de serv., total 260 m2, park. 500.000 + 6.750 rente. Etude LODEL. 355-61-58.

81 et 82 ans - NICE - 2 pièces, tt confort, 60 m2, 90.000 + 506 F. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

Av. George-V - Gd 2 p., 84 m2 125.000 + 3.800 F. Hme 67 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

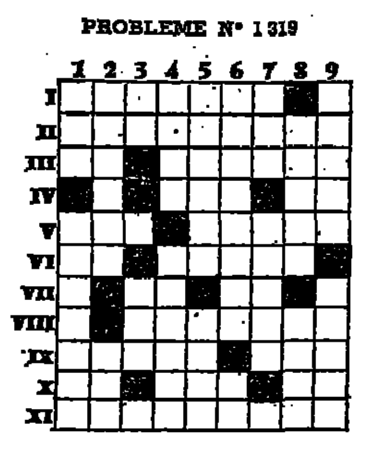
fermettes

REGION VENDOME
2 km. canton tous commerçants, docteur, pharmac., gare. FERMETTE 2 pces, remise, grange, garage, eau, électricité. Terrain 4.250 m2 en lisière de bois. Prix 68.000 F. — IND. VENDOMOIS, 41-VENDOME. Tél. (39) 77-35-91.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1319



HORIZONTALEMENT

I. Belle, est plus intéressante que bonne. — II. Provoquerai des réactions éventuellement malencontreuses. — III. Abréviation ; Ethéré. — IV. Abréviation commerciale ; Confère une certaine noblesse. — V. La solitude ne l'empêche pas de se développer ; Petites récompenses offertes à de jeunes Canadiens. — VI. Permet de calmer temporairement l'impatience d'un appétit exigeant ; Noircis. — VII. D'un auxiliaire ; Fin de participe. — VIII. Heures supplémentaires non rémunérées. — IX. Complète lorsqu'elle est consommée ; Orientaliste allemand. — X. Perd de sa force quand il est coupé ; Déclarée ; Se trompèrent (épelé). — XI. Exige une certaine dose de dévouement.

VERTICALEMENT

1. Va au feu pour être battu ; Ne voudras somme toute que le bien de son prochain. — 2. Résolutions subites ; Réduisit de volume. — 3. Terme musical ; A la peau rouge. — 4. Fait pâlir les étoiles ; Possessif. — 5. Inflammation locale ; Peintre connu. — 6. Leurs mouvements étaient vagues ; Cube inversé. — 7. Dans un certain sens, en l'allumant on risquait de provoquer une explosion ; Pour un polémiste, c'est une recrue de choix. — 8. Anciens chanteurs ; Est fort. — 9. Un examen superficiel peut renseigner sur leur valeur ; Avec elle, l'intérêt ne faiblit jamais.

Solution du problème n° 1318

Horizontalement

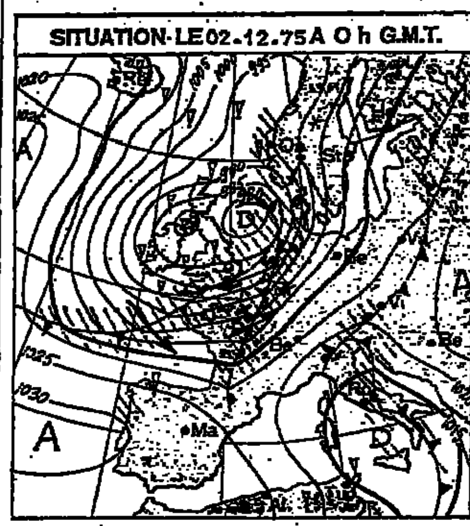
I. Conseils (un conseil ne coûte rien). — II. Obituaire. — III. Ut ; Me. — IV. Tu ; Aube. — V. Estrées. — VI. Ri ; Va. — VII. Usent ; Nés. — VIII. Oterions. — IX. Ars ; Ia ; Ee. — X. IT ; Sûre. — XI. Siamoises.

Verticalement

1. Couteau . Ais. — 2. Obtus ; Sorti. — 3. NI ; Trets. — 4. Stéarine ; LM. — 5. Eu ; Ue ; Tri. — 6. Iambe ; Iasi. — 7. Liées ; No ; Us. — 8. SR ; Vénère. — 9. Embrassées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 3-12-75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 décembre à 0 heure et le mercredi 3 décembre à 24 heures :

La profonde dépression, située le mardi 2 décembre sur l'Europe occidentale et le proche Atlantique, se comblera partiellement dans sa partie centrale. La perturbation qui lui est associée gagnera nos régions méridionales, mais elle persistera en s'atténuant sur l'Est et le Nord-Est.

Mercredi 3 décembre, de la Manche au Bassin aquitain et aux côtes de l'Atlantique, le temps sera variable et frais, avec des averses et quelques éclaircies.

Mardi 2 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 997,3 millibars, soit 748 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er décembre ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 10 et 8 ; Bordeaux, 10 et 9 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 8 et 8 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble, 5 et —3 ; Lille, 5 et 5 ; Lyon, 6 et 0 ; Marseille, 10 et 3 ; Nancy, 7 et 0 ; Nantes, 12 et 9 ; Nice, 15 et 6 ; Paris - Le Bourget, 5 et 5 ; Pau, 10 et 6 ; Perpignan, 12 et 8 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 6 et 6 ; Toulouse, 11 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et 4 degrés ; Athènes, 17 et 9 ; Bonn, 7 et 4 ; Bruxelles, 6 et 4 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 8 et —3 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 12 et 7 ; Madrid, 12 et —2 ; Moscou, 2 et —3. New-York, 16 et 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, 1 et —1.

Télécommunication

LES ASSOCIATIONS MOND LISTES RÉCLAMENT LA CRÉ TION D'UN SERVICE PUB INTERNATIONAL DE L'ESPA

Les associations mondialistes tenu, samedi 29 novembre, à P dans la salle de réunion de l'Ass blée nationale, une journée-dé sur « Les satellites au service la communauté mondiale », qui obtenu un vif succès. C'est dev une salle comble que les orateu trop nombreux, hélas, pour perm tre une véritable discussion, exposé les utilisations diverses précieuses qu'offrent des satell de plus en plus perfectionnés ta dans le domaine de la recherc géologique et de la défense que da celui de l'éducation et de la mété rologie. M. Edgar Faure avait, son côté, affirmé, dans son discou d'ouverture, qu'il était désorm possible de s'attaquer efficaceme au problème crucial du désarm ment dès lors que la question d'u contrôle efficace de ce désarmeme pouvait être résolue par les sate lites.

De façon générale, comme l exposé M. L. Perillier, la créatio du Comsat et celle de l'Intelsa après les accords de Washingto consacrent l'écrasante supériorit américaine dans l'espace. L'évolutio tend vers des monopoles de fai au profit des pays riches. Ce qu ne répond pas de façon satisfaisant aux principes de libre circulatio de l'information et de l'utilisatio de l'espace à des fins exclusivemen pacifiques.

C'est pourquoi les mondialiste estiment que l'heure est venue d choisir entre ces monopoles de fai et des structures mondiales garantissant non seulement la liberté mais la possibilité pour les peuple de bénéficier effectivement des activités spatiales. — J. S.

P. T. T.

● *Murat (Cantal) à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent appeler directement leurs correspondants de Murat (Cantal) en composant le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 74, suivi des six chiffres du numéro demandé.

● *Lannemezan, Loudun, Mayenne et Vire à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), de Loudun (Vienne), de Mayenne (Mayenne) et de Vire (Calvados), en composant les numéros suivants : Lannemezan : le 15, puis après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 62, suivi des six chiffres du numéro demandé. Loudun : le 15, puis après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 49, suivi des six chiffres du numéro demandé. Mayenne : le 15, puis après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 43, suivi des six chiffres du numéro demandé. Vire: le 16, puis après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 31, suivi des six chiffres du numéro demandé.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 1er et 2 décembre 1975 :

UN ARRÊTÉ :

● Portant création de commissions administratives paritaires (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



DIRIGEANTS, PASSEZ A L'EST.

LES NOUVEAUX TERRITOIRES SONT A L'EST: LE PARC D'ACTIVITES DE PARIS-EST A MARNE-LA-VALLEE.

Depuis plusieurs dizaines d'années, Paris se développe vers l'Ouest. Si bien que de ce côté les terrains sont devenus rares et les accès encombrés.

A l'Est, au contraire, l'espace n'est pas rationné. C'est ce qui nous permet de mettre à la disposition des industriels une vaste zone d'activités, à 15 kilomètres seulement des portes de Paris.

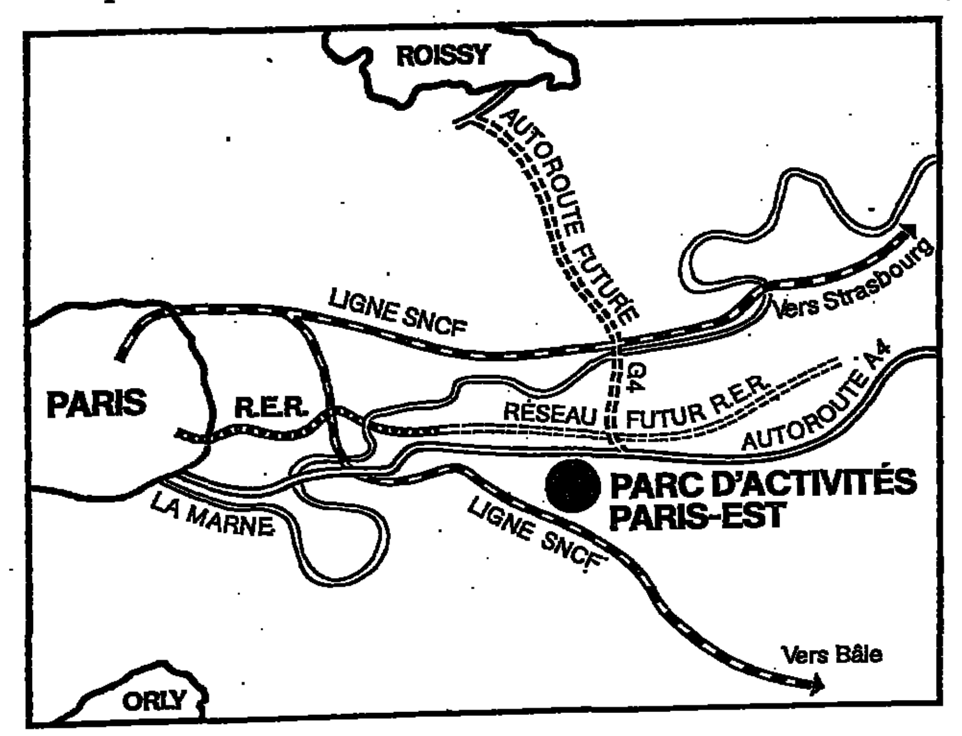
Le Parc d'Activités de Paris-Est couvre 210 hectares immédiatement commercialisables, dans le périmètre de Marne-la-Vallée.

Son aménagement comprendra de nombreux services communs et notamment des restaurants inter-entreprises.

Le Parc est composé de trois secteurs distincts.

Le secteur Nord (96 hectares) plat et dégagé, en bordure immédiate de l'autoroute A4. Cette autoroute à 6 voies reliera la zone d'activités à Paris, sans un seul feu rouge, dès 1976. Elle aura deux sorties directes sur Paris-Est.

Le secteur Sud-Ouest (42 hectares en bordure des Bois de Célie) est relié à la ligne SNCF Paris-Bâle par un embranchement particulier. Cette voie ferrée sera, dès 1977, en correspondance avec le R.E.R.



Le secteur Sud-Est couvre 72 hectares. Agrémenté de plusieurs plans d'eau, il est situé en lisière du bois de Beaubourg. Son aménagement particulièrement soigné le destine en priorité aux établissements du secteur tertiaire.

L'autoroute A4 et la voie ferrée font du Parc d'Activités de Paris-Est un relais idéal entre les régions de l'Est et l'agglomération parisienne.

De plus, l'autoroute G4 reliera directement la zone d'activités à l'aéroport Charles de Gaulle de Roissy.

Les terrains qui sont vendus en toute propriété ne sont pas lotis à l'avance. De la sorte, chaque entreprise peut acquérir très exactement la surface dont elle a besoin, dans le site de son choix. Enfin les entreprises qui s'implantent à Paris-Est bénéficient des avantages financiers accordés aux Villes Nouvelles (exemption de la taxe d'équipement, de la redevance aux collectivités locales et de la taxe sur les transports. Redevance au mètre carré de plancher industriel réduite à 25 F et exonération de redevance pour les bureaux).

Décidément, les nouveaux territoires sont bien à l'Est.

VENEZ VIVRE ET TRAVAILLER DANS UN "NOUVEAU PAYS": MARNE-LA-VALLEE.

Le Parc d'Activités de Paris-Est est situé et conçu pour que les entreprises qui s'y installent y trouvent tout ce dont elles ont besoin. Les environs du Parc sont aménagés pour que ceux qui y travaillent y vivent bien.

En effet, Marne-la-Vallée c'est "un nouveau pays" qui conjugue les avantages de la ville et ceux de la campagne, à proximité de Paris.

Les avantages de la ville, ce sont des logements nombreux et variés, des équipements collectifs complets (centre commercial régional à Noisy-le-Grand, commerces de proximité, écoles, haltes-garderies...) et des transports en commun pratiques (à Marne-la-Vallée, ils sont assurés par la R.A.T.P.).

Les avantages de la campagne, ce sont des villages anciens à moins d'un kilomètre du Parc d'Activités (Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes) des bois et des forêts, la Vallée de la Marne toute proche.

Et puis, Paris-Est c'est vraiment tout près de Paris, par l'autoroute et le train bien sûr, mais aussi par le R.E.R. qui, dès 1977, mettra Noisy-le-Grand à 20 minutes de l'Opéra.

LES PREMIERS ARRIVES SERONT LES MIEUX SERVIS.

Dans le Parc d'Activités de Paris-Est on peut, encore aujourd'hui, choisir les meilleurs emplacements. Il est évident que les terrains ne resteront pas longtemps aux conditions actuelles.

C'est parfois avantageux d'être un pionnier.

PARC D'ACTIVITES DE PARIS-EST. MARNE-LA-VALLEE.

Téléphonez à Richard Lefebvre. 430.68.32 - Epamarne - Parc de Noisiel 77420 - Champs-s/Marne.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Vingt et unième jour de grève dans les caisses d'épargne des Bouches-du-Rhône et de Corse

De nos correspondants

Pour obtenir l'« application des dispositions statutaires nationales », en particulier celles portant sur l'avancement et le statut du personnel féminin, les personnels de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône et de Corse viennent d'entrer dans leur vingt et unième jour de grève. Une grève suivie par plus de 90 % du personnel titulaire.

Lundi 1er décembre, une entrevue entre les délégués du personnel et le président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne, M. Jacques Rastoin (indépendant), qui est également le premier adjoint au maire de Marseille, n'a pas abouti. M. Rastoin se refuse à engager les négociations tant que le travail n'aura pas repris.

Au fur et à mesure que passent les jours, le conflit se durcit. A Marseille, les cinq cent cinquante grévistes présents à la réunion du 1er décembre ont reconduit le mouvement pour vingt-quatre heures, à l'unanimité moins une abstention, la grève se poursuivant aussi dans d'autres caisses des trois départements.

Une délégation du Syndicat unifié des personnels s'était rendue à la fin de la semaine dernière auprès de M. Gaston Defferre, député, maire de Marseille, pour solliciter ses « bons offices » et obtenir par son intermédiaire qu'une entrevue ait lieu entre représentants du conseil d'administration et délégués du personnel. Cette rencontre a effectivement eu lieu dans la jornée du 1er décembre, mais n'a débouché sur aucune décision.

Si le mouvement devait se poursuivre, des perturbations ne manqueraient pas de se produire au moment des fêtes de fin d'année pour le million de déposants que comptent les caisses d'épargne des Bouches-du-Rhône et de Corse.

Occupation d'une usine Saint-Gobain dans le Loiret

Les ouvriers de l'usine du groupe Saint-Gobain-Industrie de La Chapelle-Saint-Mesmin, dans le Loiret (mille trois cent quatre-vingts salariés), sont en grève et occupent les locaux de leur entreprise depuis le 27 novembre. La situation de chômage partiel que connaît cette usine depuis juin dernier (trente-six heures au lieu de quarante heures) est à l'origine du conflit. Quatre ouvriers des services de sécurité, maintenus en poste près des matériels de fabrication durant les heures hebdomadaires de chômage, ont été sanctionnés par la direction pour avoir refusé d'effectuer des tâches supplémentaires.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. estiment que « *la direction tente de maintenir la production malgré cette situation de chômage et réalise des économies sur la masse salariale* ». La direction, de son côté, qualifie cette grève d'« *inutile* » et annonce le retour aux quarante heures pour le 1er janvier prochain.

Saint-Étienne privé de transports en commun

Saint-Etienne est privé de transports en commun pour une durée indéterminée. Le trafic, qui était normal dans la matinée du 1er décembre, a été brusquement interrompu à 13 h. 30 avec une grève surprise des traminots Ceux-ci, à l'appel des syndicats C.G.T. et F.N.C.R., avaient déjà cessé le travail durant toute la journée du 28 novembre, pour défendre des revendications, notamment d'ordre salarial.

L'entrevue que leurs représentants syndicaux ont eue lundi avec la direction de la C.F.V.E. ayant été jugé négative, ils ont décidé en assemblée générale de poursuivre leur mouvement tant qu'une « table ronde » tripartite direction – syndicats – municipalité ne serait pas convoquée. Un piquet de grève a été mis en place devant le dépôt de la compagnie.

Accord à Roanne

Les salariés des Ateliers roannais de construction textile (A.R.C.T.) qui emploient 1 600 personnes ont obtenu après plusieurs actions revendicatives (*le Monde* du 29 novembre) satisfaction sur les garanties d'emploi.

Les différentes sociétés dans lesquelles les A.R.T.C. ont des participations majoritaires ont été regroupées sous le nom de Société industrielle A. R. C. T. ; toutes garanties ont été données sur le maintien des avantages acquis par le personnel ; en outre, la direction a confirmé qu'elle renonçait au licenciement collectif envisagé en contrepartie d'une diminution importante des horaires.

● QUARANTE MILLE EMPLOYES DU TEXTILE BRITANNIQUE ont décidé de se mettre en grève tous les lundis pour protester contre une augmentation de salaire insuffisante. Ils demandent une augmentation de 6 livres (54 F) par semaine.

● RECTIFICATIF. — Le titre de l'article de M. Guillaume Guindey dans notre supplément « Europa » (*le Monde* du 2 décembre) a malencontreusement été amputé d'un mot au moment de la mise en page. Il fallait lire : « *Contre le libre flottement des monnaies* » et non « *Contre le flottement des monnaies.* »

SYNDICATS

Les cadres C.G.T. créent une « commission des libertés »

« Notre organisation entend se situer à l'avant-scène po[ur] rassembler les ingénieurs, les cadres et les techniciens et eng[a]ger des actions permettant d'assurer la défense de leurs libert[és] d'expression, en ripostant à toutes les atteintes, comme no[us] l'avons fait au C.N.R.S., au Crédit lyonnais, à Air France, et [en] situant les responsabilités du pouvoir, du patronat, mais aus[si] de toutes les organisations leur apportant un soutien. » C'e[st] dans ce but que M. René Le Guen, secrétaire général de l'Uni[on] générale des ingénieurs, des cadres et des techniciens C.G.T. (1) a annoncé, au cours d'une conférence de presse réunie lun[di] 1er décembre à Paris, la création, qui doit être rendue officiel[le] dans une quinzaine de jours, d'une « commission des libertés ».

Composée de personnalités du monde juridique (professeurs de droit, avocats, membres du syndicat de la magistrature) et industriel (ingénieurs, chefs du personnel, etc.), cette commission sera chargée d'examiner tous les textes, lettres et documents adressés par le patronat au personnel d'encadrement, lors, notamment, de mouvements revendicatifs ouvriers. A ce propos, M. René Le Guen a ouvertement accusé « certains » dirigeants de la C.G.C. de dramatiser des types d'action, du reste réprouvés par l'U.G.I.C.T. (C.G.T.), comme les séquestrations de directeurs d'entreprise, pour « *diviser les diverses catégories de travailleurs* » et même « *monter de véritables provocations* ».

Abordant le problème du pouvoir d'achat des cadres, le secrétaire général de l'U.G.I.C.T. a affirmé que celui-ci était en baisse en valeur absolue : — 3,5 %, par exemple, à la R.A.T.P., — 2,3 % à la S.N.C.F., — 2 % à l'E.D.F.-G.D.F. Critiquant la politique gouvernementale selon laquelle il convenait de « *resserrer obstinément les écarts de revenus entre Français* », M. René Le Gueh a remarqué qu'il s'agissait là d'un « *écrasement par le bas* ». « *Les rapports des salaires*, a-t-il souligné, *entre le manœuvre et l'ingénieur sont, selon l'I.N.S.E.E., de 1 à 5 et, entre le manœuvre et le cadre supérieur, de 1 à 6 ; ce n'a rien de scandaleux. Ce q[ui] est inadmissible, c'est qu'un Fra[n]çais sur deux gagne moins [de] 2 000 francs par mois et que la r[é]munération des cadres fémin[ins] occupant les mêmes fonctions q[ue] leurs collègues masculins, conna[ît] un retard de 34 % à 42 %.* »

Quant à l'emploi, le secrétai[re] général de l'U.G.I.C.T. a affirm[é] que près de trois cent mille ing[é]nieurs, cadres et technicie[ns] étaient actuellement au chôma[ge] et que, parmi eux, 40 % restaie[nt] inscrits plus d'un an (contre 28 [%] en 1974) et 25 % plus d'un an [et] demi (contre 14 %). « *L'issue [de] la la crise n'est pas en vue* », a-t-[il] assuré.

Au début de cette conféren[ce] de presse, M. René Le Guen s'éta[it] « *félicité de l'appel commun* lancé par l'U.G.I.C.T. (C.G.T.) [et] l'Union confédérale des cadr[es] (C.F.D.T.) à leurs adhérents po[ur] participer aux diverses manife[s]tations organisées à l'occasion [de] la journée syndicale revendicati[ve] de ce 2 décembre. « *C'est la pr[e]mière fois*, a-t-il souligné, *qu'u[ne] prise de position commune po[ur] l'action intervient entre nos de[ux] organisations.* »

Ce rapprochement pourra aboutir, prochainement, à u[ne] déclaration conjointe, sur le m[o]dèle de la plate-forme commun[e] des deux confédérations.

(1) 57, avenue d'Italie, 75013 Pari[s].

AFFAIRES

Rhône-Poulenc : des lueurs au bout du tunne[l]

A l'instar de ses grands rivaux allemands, Rhône-Poulenc, le n° 1 de la chimie française, voit des lueurs apparaître au bout du tunnel. En octobre, a annoncé M. Renaud Gillet, président du groupe, le chiffre d'affaires global est en progression de 6,75 % sur le mois précédent et, pour la première fois depuis un an, il dépassera 1 600 millions de francs.

Bien que les horaires hebdomadaires restent de trente-deux heures dans le textile et les fibres, quelques établissements travaillent quarante heures par semaine : certains ateliers de chimie générale, de pétrochimie et, depuis le 1er décembre, l'ensemble du secteur phyto-sanitaire. Cette amélioration reste néanmoins timide et le niveau des prix est toujours très bas.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année dernière ne devrait atteindre que 17,75 milliards de francs, restar[nt] ainsi inférieur de 13 % à celui d[e] l'exercice précédent. Pour compens[er] le déficit, qui pourrait atteindr[e] 1 milliard de francs cette année, l[a] plus noire de toute l'histoire de la firme, et financer les investissements indispensables, le groupe a dû augmenter son endettement (long et court terme) de 2 milliards de franc[s] environ. Aucune décision concernan[t] le dividende ne sera prise avant l[e] mois de mars 1976.

Au sujet des remaniements intervenus au sein de l'état-major notamment l'éviction du directeu[r] général M. Achille (« le Monde » du 29 novembre), M. Gillet a indiqué qu'il en assumait l'entière responsabilité. Le président de Rhône-Poulenc a formellement démenti l[a] rumeur faisant état du prochai[n] départ de M. Violet, directeur de l[a] division Polymère.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

La réévaluation des bilans est à l'étude

confirme M. Jean-Pierre Fourcade

Répondant à M. Appell, président du groupe patronal Entreprise et Progrès, qui faisait part de ses inquiétudes sur la liberté de l'entreprise et parlait même de « carcan », M. Jean-Pierre Fourcade, hôte d'honneur du déjeuner-débat de cette association, a souligné, lundi 1er décembre, que certaines contraintes demeuraient indispensables.

Dans le commerce, *« la concertation en matière de prix a échoué »* ; dans l'industrie, la baisse des prix internationaux n'a pas été assez répercutée. Une levée progressive des contrôles est envisagée dans l'industrie, bien que l'expérience tentée dans l'automobile ait été un échec. M. Fourcade a réaffirmé que dans le type de croissance envisagé actuellement il doit exister des contraintes *« à la française »*, notamment en matière d'urbanisme et d'environnement.

En matière d'investissements, le ministre de l'économie et des finances a confirmé que la réévaluation des bilans était à l'étude et que sa mise en œuvre, étalée dans le temps, serait facilitée par la réduction du taux d'inflation. Il a laissé entendre que, pour mieux canaliser les capitaux vers les investissements productifs, certaines formes de placement seraient découragées et que l'épargne à long terme serait mieux rémunérée.

Enfin, il a annoncé que l'aide fiscale à l'investissement sous forme d'exonération de la T.V.A. atteignait actuellement 800 millions de francs, s'appliquant à 8 milliards de francs de commandes environ. Les demandes de déduction ont doublé en octobre (400 millions de francs) par rapport à septembre et devraient, selon le ministre, augmenter très fortement en novembre et décembre.

BLOCAGE DES SALAIRES POUR SIX MOIS AUX PAYS-BAS

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais envisage de bloquer *les salaires* pendant six mois à partir du 1er janvier prochain. C'est la plus importante des mesures économiques annoncées lundi 1er décembre, qui seront sans doute votées par le Parlement cette semaine. Employeurs et syndicats n'étant pas arrivés à s'entendre sur les nouvelles conventions collectives pour l'année 1976, le gouvernement de centre gauche de M. Den Uyl n'a finalement pas hésité à prendre des mesures directes pour freiner l'augmentation des salaires.

Le gouvernement estime que les rémunérations ne doivent pas monter de plus de 8,5 à 9 %, compte tenu des prévisions en République fédérale allemande, où l'augmentation des salaires ne devrait pas dépasser 10 %. La moitié des exportations néerlandaises se font en effet avec l'Allemagne fédérale, et les Pays-Bas ne peuvent pas se permettre une augmentation importante des prix à l'exportation.

Le pouvoir d'achat du salarié moyen baissera en 1976, ce qui n'était pas arrivé aux Pays-Bas depuis 1945.

M.-V. T.

M. JACQUES CHIRAC : pas d'expansion des échanges mondiaux sans réduction des disparités entre nations riches et pauvres.

Prenant lundi soir la parole devant la « commission trilatérale » (1) dont il était l'hôte à dîner, M. Jacques Chirac a notamment déclaré que les remèdes à la crise exigeaient *« un consensus international »*. Le premier ministre estime que *« la condition d'une expansion durable et équilibrée »* réside dans le retour à une stabilité des monnaies. Il a plaidé en faveur d'une concertation *« entre les principaux pays industriels sur la politique de croissance qui aura sans doute des caractères différents »*.

M. Chirac a ajouté : *« Nous ne pouvons placer notre espérance dans un accroissement durable et stable du commerce international sans promouvoir un nouvel ordre économique international, fondé sur la réduction des disparités excessives qui existent entre les pays riches et les pays en voie de développement. »* Ce sera là *« le thème de la conférence Nord-Sud »* voulue par le président de la République.

(1) La « commission trilatérale » est une association privée fondée par M. David Rockefeller. Elle réunit plus de deux cents personnalités de l'industrie, de la banque, de syndicats, des universités originaires de trois grandes zones industrialisées : Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon.

● LE PRIX BRITANNIQUE DE L'ESSENCE A AUGMENTE, lundi 1er décembre à minuit, d'environ 25 centimes (2,8 pence) pour 1 gallon (4,54 litres), soit un peu moins de 6 centimes par litre. Le prix du fuel domestique augmente de 6,5 pence (58 centimes) pour 1 gallon.

SELON LES ÉCONOMISTES D'ENTREPRISES

Les investissements productifs ne progresseraient pratiquement pas en 1976

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, discutera publiquement ce mardi en fin d'après-midi avec *MM. Jacques Ferry*, vice-président du C.N.P.F., et Raymond Barre des résultats de l'enquête que l'Association française des économistes d'entreprises (AFEDE) vient de mener auprès de ses quelque cent trente adhérents sur les perspectives économiques pour 1976. Sur plusieurs points importants, ce sondage fournit des indications assez différentes des prévisions officielles. C'est sur la question des investissements que la divergence apparaît la plus grande.

Alors que le budget pour l'année prochaine, établi par les services du ministre de l'économie et des finances, table sur un accroissement de 5 % (en volume) des investissements productifs, les économistes d'entreprises s'attendent à une progression de seulement 0,6 %. Comme ce pourcentage englobe les investissements des entreprises nationales, il correspond à une nouvelle diminution pour le secteur privé, ce qui semble confirmer les craintes exprimées dans ces colonnes (*le Monde* du 6 novembre).

Cette différence d'appréciation se traduit notamment par une estimation plus faible du taux de croissance probable pour l'année prochaine. Alors que le gouvernement annonce une progression en volume de 4,7 % de la production intérieure brute (contre une baisse de 2,5 % en 1975), l'enquête de l'AFEDE se contente *de prévoir une croissance* de 3,5 %. Selon elle, les prix à la consommation progresseraient d'environ 10 %, alors que la prévision officielle porte sur une hausse de l'indice des prix de détail entre janvier et décembre de 7,5 %. La même enquête ne laisse espérer aucune *diminution sensible du chômage* en 1976 et reste très prudente sur les chances d'une véritable reprise. On pourrait même, à partir du second semestre, assister à l'arrêt de toute croissance.

En Allemagne fédérale

HAUSSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE MAIS BAISSE DES COMMANDES DE L'ÉTRANGER

La production industrielle ouest-allemande a continué de progresser en octobre. Après correction des variations saisonnières, la hausse est de 1 % par rapport à septembre. La production reste cependant inférieure de 4,5 % au niveau atteint un an plus tôt, en octobre 1974. Le ministère de l'économie ouest-allemand *souligne que, calculée* sur une période plus étalée, la tendance à l'amélioration est encore plus nette.

Cependant, les commandes passées à l'industrie ouest-allemande se sont légèrement dégradées en octobre : — 1,5 % par rapport à septembre, après correction des variations saisonnières. Elles restent *toutefois supérieures de 6,5 %* à celles d'août. Ce sont les commandes étrangères qui ont faibli ; celles de l'intérieur ont continué à progresser.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

La C.N.C.A. émet, à compter du 1er décembre 1975, un emprunt obligataire d'une durée de dix-sept ans.

Les titres, d'un nominal de 1 000 F, sont émis et remboursés au pair.

Le taux d'intérêt nominal est de 10,20 %, soit un coupon de 102 F payable le 11 décembre de chaque année et pour la première fois le 11 décembre 1976.

Le taux de rendement actuariel brut à l'émission ressort à 10,16 %, les titres portant jouissance à compter du 11 décembre 1975.

L'amortissement aura lieu en 10 séries égales, des années 1983 à 1992. Cette émission bénéficie de la garantie de l'État.

L'emprunt sera clos sans préavis.

SOVABAIL

Le conseil d'administration de Sovabail, Sicomi du groupe Sovac, qui s'est réuni récemment, a pris connaissance de la situation provisoire au 30 septembre 1975.

Les loyers hors taxes s'élèvent, pour les neuf premiers mois de 1975, à 22 657 355 F contre 17 499 650 F pour la période correspondante de 1974, en progression de près de 30 %. En revanche, les recettes de trésorerie qui avaient atteint un niveau exceptionnel en 1974, reviennent de 4 millions 737 931 F à 1 495 627 F.

Au total, les recettes globales hors taxes s'élèvent, pour les neuf premiers mois de l'exercice, à 27 666 522 F contre 25 222 589 F pour la période correspondante de l'exercice 1974.

Le résultat provisoire d'exploitation s'établit, hors plus-values, à 13 678 275 F contre 11 105 518 F (+ 23,17 %), permettant d'envisager la distribution, au titre de l'exercice 1975, d'un dividende net qui devrait être au moins égal à 15 F par action, contre 13,50 F au titre de l'exercice 1974.

Le Crédit Foncier de France, représenté par M. Max-Eugène Lazan, sous-gouverneur, a été appelé aux fonctions de vice-président du conseil d'administration.

ROLINCO N.V.

L'assemblée générale des actionnaires de Rolinco N.V., réunie le 28 novembre 1975, a approuvé les comptes sociaux pour l'exercice 1974-1975.

Le 15 octobre 1975, la société a réparti un montant de 2,50 florins par action ordinaire, prélevé sur la réserve des primes d'émission.

GARANTIE FINANCIÈRE

Loi n° 70/9 du 2 janvier 1970 (décret n° 72/678 du 20 juillet 1972)

La Banque Nationale de Paris, société anonyme au capital de 500 000 000 de francs, dont le siège social est à Paris (9e), 16, boulevard des Italiens, inscrite au registre du commerce de Paris sous le n° 66 B 4244, informe le public qu'à la suite de cessation d'activité d'Intermédiaire Immobilier, transactions sur immeubles et fonds de commerce, la garantie qu'elle avait accordée à la Société APIC, S.A.R.L. au capital de 50 000 francs, dont le siège social est à Paris 8e, 23, rue d'Artois, représentée par son gérant, M. Raymond Christory, le 15 janvier 1973, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant couvertes par la Banque Nationale de Paris, à condition d'être produite par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège de l'agence Victor-Hugo de la Banque Nationale de Paris, sis à Paris 16e, 168, avenue Victor-Hugo.

(Avis financiers des sociétés)

GAZ DE FRANCE : un nouveau départ

***P**OUR le Gaz de France, 1975 aura été l'année d'un nouveau départ, d'autant plus remarquable que l'année précédente avait été celle de la crise. En 1974, le Gaz de France, parce que l'augmentation de ses tarifs n'avait pas compensé la hausse de ses coûts, avait subi un important déficit d'exploitation; de plus, la progression de ses ventes avait considérablement fléchi.*

En 1975, au contraire, malgré la récession qui a frappé l'économie française dans son ensemble, le Gaz de France a pu accroître substantiellement ses livraisons, sans pourtant retrouver le rythme des années antérieures. De plus, grâce à de nouvelles augmentations de tarifs, l'entreprise a de grandes chances d'équilibrer ces comptes cette année, et ce pour la première fois depuis 1963.

Sur des bases plus saines, le Gaz de France est maintenant tourné vers l'avenir. Le 1er février 1975, le conseil central de planification, réuni à l'Elysée sous la présidence du chef de l'Etat, a fixé comme objectif que le gaz compte pour 15,5 % dans l'approvisionnement de la France en énergie primaire, contre 10 % environ actuellement. Les plus hautes autorités de l'État ont donc assigné au Gaz, dont les qualités spécifiques sont très appréciables si l'on considère les besoins de la « nouvelle connaissance » (notamment dans la lutte contre la pollution), une place plus importante que jamais. Mais cet objectif ne pourra être atteint sans un considérable effort d'investissement.

En lançant le 1er décembre 1975 un emprunt de 330 millions de francs, le Gaz de France continue sa confiance dans l'avenir.

Le contrecoup de la crise

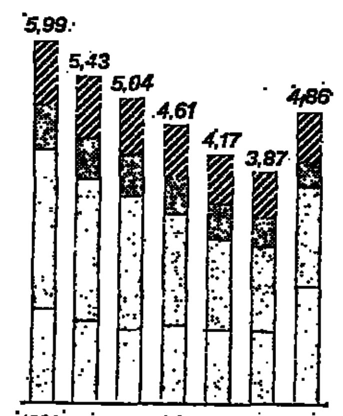
LA « crise du pétrole », qui a rapidement dégénéré en une crise économique — la plus forte que les pays industrialisés aient connue depuis la dernière guerre — a d'abord été un motif d'inquiétude pour le Gaz de France, puis une cause d'espoir, puisqu'elle a amené les autorités françaises à réviser les programmes d'énergie à long terme en donnant une importance plus grande au gaz.

Mais jusqu'à la définition de cette nouvelle politique au début de 1975, c'est l'inquiétude qui a dominé.

En 1974, en effet, les ventes du Gaz de France et de ses filiales n'ont progressé que de 4,3 % — atteignant 144,3 milliards de thermies — alors que de 1972 à 1973 elles avaient augmenté de 17,8 %. Ce très fort ralentissement s'explique non seulement par la crise mais aussi par la circonstance particulière qu'a été la panne de l'usine de Skikda (Algérie), laquelle a obligé les pouvoirs publics à prendre des mesures de répartition.

C'est grâce à la demande industrielle que le Gaz de France a tout de même pu augmenter ses ventes en 1974. Ce qui a permis de compenser la baisse des livraisons à la clientèle domestique individuelle. Cette baisse a été de 3,5 % en 1974, contre une progression de 14,9 % en 1973. Sans doute la clémence de l'hiver explique en partie ce renversement, mais en partie seulement.

PRIX DE REVIENT MOYEN DE LA THERMIE GAZ
(en centimes par thermie)



Amortissements
Charges financières
Personnel et autres charges d'exploitation
Approvisionnements

Chiffre d'affaires en progression

Le chiffre d'affaires du Gaz de France a progressé en 1974 plus vite qu'en 1973 : 19,75 % contre 18,5 %. Cette augmentation est due à la hausse des tarifs consentis par les pouvoirs publics : environ + 25 % pour les usages domestiques et + 60 % pour les usages industriels. Mais cette hausse a été notablement inférieure à celle accordée à d'autres sources d'énergie, et notamment comme on peut le constater sur le graphique du haut, à celle du fuel.

Aussi bien fallait-il s'attendre que cette hausse ne compense pas l'augmentation du coût. C'est bien ce qui est arrivé en 1974. Les dépenses d'exploitation ont progressé en moyenne de 34,7 % avec les variations suivantes : + 69,3 % pour les matières premières et achats de gaz, + 18,7 % pour les frais de personnel directement inclus dans les coûts opérationnels, + 19,7 % pour les frais de personnel et de matériel des services centraux, — 2,9 % pour les charges financières, + 1,9 % pour les amortissements et provisions, + 19,7 % por les autres charges d'exploitation.

En conséquence, le prix de revient de la thermie vendue a augmenté en 1974 de 3,87 à 4,86 centimes, et la perte par thermie vendue est passée de 0,01 centime, en 1973, à 0,19 centime en 1974.

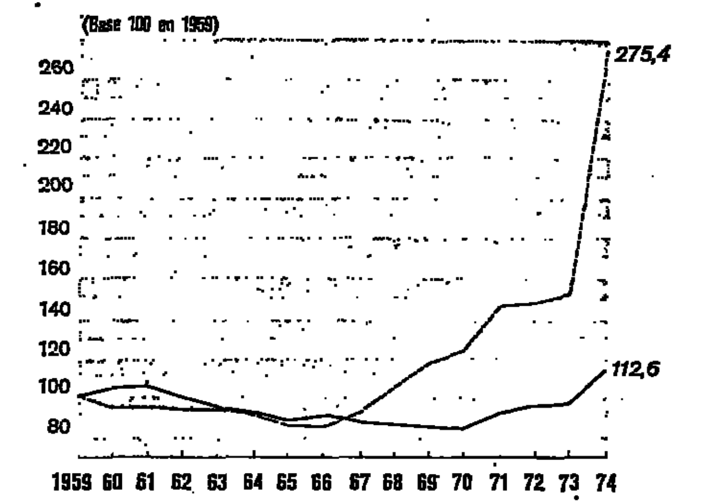
Le déficit d'exploitation du Gaz de France a donc été en 1974 de 221,6 millions de francs, porté à 282,7 millions de francs après pertes et profits, et représentant 5 % du prix de vente du gaz.

Le contrecoup de la crise sur le Gaz de France a été d'autant plus brutal qu'il est survenu après cinq années d'efforts pour redresser la situation. Au cours de cette période (1969-1973), les ventes avaient triplé, tandis que les tarifs ne progressaient pas suffisamment. Aussi le déficit après pertes et profits ne put qu'être réduit de 223 à 107 millions de francs.

Il fallait donc, cette année, redresser vigoureusement la situation. Dès le 1er janvier 1975, le gouvernement accordait au Gaz de France des hausses en moyenne de 20 % pour les tarifs industriels et de près de 9 % pour les particuliers, qui, s'ajoutant aux hausses décidées l'année précédente (voir infra), corrigeaient quelque peu les distorsions existantes sur le marché français de l'énergie.

En même temps, la consommation de gaz repartait de l'avant. Pour les dix premiers mois de cette année, on peut estimer qu'elle a progressé de 8,5 % par rapport à la période correspondante de 1974.

VARIATIONS COMPARÉES DES PRIX MOYENS DE CHAUFFAGE DOMESTIQUE AU GAZ ET DES PRIX DU FUEL DOMESTIQUE.



Prix de barème du fuel domestique (zone D, région parisienne référence zone atlantique)
Prix moyen de la thermie gaz facturée aux tarifs de chauffage individuel (moyenne France entière)

Contrairement à ce qui s'est passé l'année précédente, il y a tout à parier que c'est à la consommation domestique que l'on doit cette progression. En effet, la production industrielle a subi, en 1975, une chute profonde. Au reste, le gaz a pu profiter du fait qu'il était par rapport aux autres sources d'énergie et de chaleur relativement bon marché.

Du coup, la perte à la vente par thermie s'est annulée, et il se pourrait qu'en 1975 le compte d'exploitation du Gaz de France soit équilibré. Ce serait la première fois depuis 1963.

OBJECTIF : 15,5 % de l'approvisionnement français en 1985

LE 1er février 1975, le conseil central de planification, réuni à l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, a décidé de fixer comme objectif pour 1985 l'orientation suivante : le gaz devra compter à cette date pour 15,5 % dans l'approvisionnement de la France en énergie primaire.

Comme actuellement le gaz n'y compte que pour 10 % environ, il faudra, pour atteindre l'objectif fixé par le gouvernement, faire un effort considérable d'année en année, notamment dans la recherche de nouveaux fournisseurs.

L'horizon 1980

La prévision à long terme est indispensable en matière énergétique. Ainsi, il faut compter cinq à dix ans pour monter une chaine d'approvisionnement du gaz. Aussi peut-on dire que l'horizon 1980 est déjà connu et fixé. Les contrats déjà conclus et en cours d'exécution avec les Pays-Bas, l'Algérie, l'Union soviétique et la Norvège assurant d'ici la fin de la présente décennie, en y ajoutant les livraisons en provenance d'Aquitaine, un approvisionnement annuel de 270 milliards de thermies, correspondant à 12 ou 13 % de l'approvisionnement total en énergie primaire. Le détail est le suivant :

— Aquitaine : 70 milliards de thermies ;
— Pays-Bas : 90 à 100 milliards;
— Algérie : 40 milliards ;
— U.R.S.S. : 37 milliards ;
— Norvège (mer du Nord) : 30 milliards.

Dès le 6 décembre 1974, le contrat portant sur le gaz soviétique avait été complété par un avenant portant le volume traité de 2,5 à 4 milliards de mètres cubes à partir de 1980. De même le contrat d'achat de gaz norvégien a été, le 4 avril de cette année, lui aussi complété par un avenant faisant passer la part du Gaz de France dans le consortium d'acheteur de 2 à 3 milliards de mètres cubes à partir de 1978.

A la recherche de nouveaux contrats

Ce qui se passera au-delà de 1980 et jusqu'en 1985 va se décider dans les prochains mois. Des quantités supplémentaires de gaz pourraient provenir d'Algérie si, comme les gouvernements français et algérien le souhaitent, les conversations en cours aboutissent à une situation acceptable pour l'ensemble des parties, et ce malgré la récente rupture des négociations avec le consortium européen qui avait été constitué pour cette affaire et qui a finalement volé en éclats avec la conclusion d'un accord séparé entre la société belge Distrigaz et Alger.

Il convient d'ailleurs de rappeler qu'au cours du voyage du président de la République en Algérie, les deux présidents « *ont décidé la construction vers la France d'un gazoduc destiné à relier de manière permanente le marché de consommation français aux centres de production algériens* ». Les études nécessaires se poursuivent au sein de la société algéro-hispano-française SEGAMO.

Le Gaz de France s'intéresse aussi aux projets concernant l'importation de gaz iranien, lequel pourrait être acheminé soit par gazoduc, soit en partie ou en totalité sur mer, par méthaniers. Un accord a été signé le 30 novembre 1975 à Téhéran portant sur la livraison de 11 milliards de mètres cube/an à l'Europe occidentale ; le tiers de cette quantité parviendra en France, les livraisons devant commencer au début de 1981. Enfin, les gisements de la mer du Nord sont une ressource privilégiée par la proximité ; le Gaz de France et ses partenaires des pays voisins portent un intérêt soutenu à la réalisation d'un collecteur qui les relierait en vue de la desserte de l'Europe du nord-est.

Bref, l'objectif assigné par le gouvernement est réalisable. Mais il exige un effort d'investissement considérable qui ne pourra être financé de manière saine que grâce, notamment, à une politique tarifaire adéquate.

LES PRINCIPALES FILIALES

Les principales sociétés filiales de Gaz de France sont :

- La Compagnie française du méthane : le bénéfice en 1974 a été de 111 999 F.
- La Société nationale des gaz du Sud-Ouest : bénéfice de 102 600 F.
- Le Gaz marine : bénéfice de 262 581 F.
- La Société mulhousienne du gaz : déficit de 4 678 950 F.
- La Compagnie rouennaise de déchargements : bénéfice de 422 336 F.

Un réseau de 15 500 kilomètres

***A**LORS que de 1969 à 1974 les investissements du Gaz de France rapportés au chiffre d'affaires n'avaient cessé de baisser (voir graphique ci-dessous), un nouveau départ a été pris en 1975 : le programme d'investissements s'est, en effet, élevé cette année à 2 491 millions de francs contre 1 584 millions de francs en 1974. En 1976, le programme d'investissements devrait s'élever à 1,8 milliard de francs environ.*

La répartition a été la suivante en 1975 : 35 % ont été consacrés à la distribution, 46 % au transport et au stockage souterrain, 11 % aux participations à l'étranger pour l'acheminement des ressources supplémentaires de gaz, 7 % aux opérations diverses et 1 % à la production.

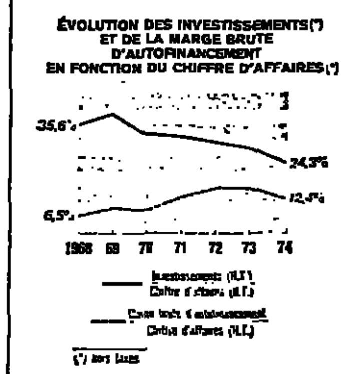
Voici en termes concrets les principaux projets en ce qui concerne le réseau de transport : le doublement de l'artère Centre-Est a été poursuivi entre Roussines et Vindecy et on a achevé celui de Vindecy-Dole-Dijon. Plusieurs extensions ont été entreprises dans le Nord et le Pas-de-Calais. Le doublement de l'artère Taisnières-région parisienne, en 900 millimètres est achevé. Il permettra d'acheminer d'abord le gaz soviétique échangé contre du gaz de Drenthe, et, ultérieurement, le gaz d'Ekofisk.

Ainsi le réseau de transport du gaz en France atteint, à ce jour, environ 15.500 kilomètres.

En 1974, des extensions du réseau Sud-Est à 9 thermies avaient été réalisées vers le Languedoc de Vestric-et-Candiac jusqu'à Béziers et vers la région Provence-Côte d'Azur (Bouc-Bel-Air - Aubagne et Bouc-Bel-Air - Cannes), tandis que l'on avait doublé une partie de l'artère Centre-Est entre Ars et Vindecy. Sur le réseau nord et est à 8 thermies, une canalisation reliant Aubenton à Reims avait été mise en service permettant une meilleure alimentation de la Champagne ; d'autre part, le tronçon Eperlecques-Calais avait été achevé.

Rappelons d'autre part que le programme général de conversion au gaz naturel a concerné 385 000 abonnés en 1975 dont 165 000 habitent la capitale, 100 000 Marseille, 70 000 dans la région de Nice, 30 000 dans la région de Montpellier, Sète et Béziers, et 20 000 dans diverses exploitations.

Enfin, 220 000 logements neufs, dont 60 000 dotés d'un chauffage central individuel, ont été alimentés en gaz, ce qui impliquait d'importants travaux de pose de canalisations, branchements, compteurs.



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS
(en millions de francs)

754,8 — 616,5 — 1407,2 — 686,4
1968 69 70 71 72 73 74

Marge brute d'autofinancement
Ressources extérieures

Une rentabilité accrue

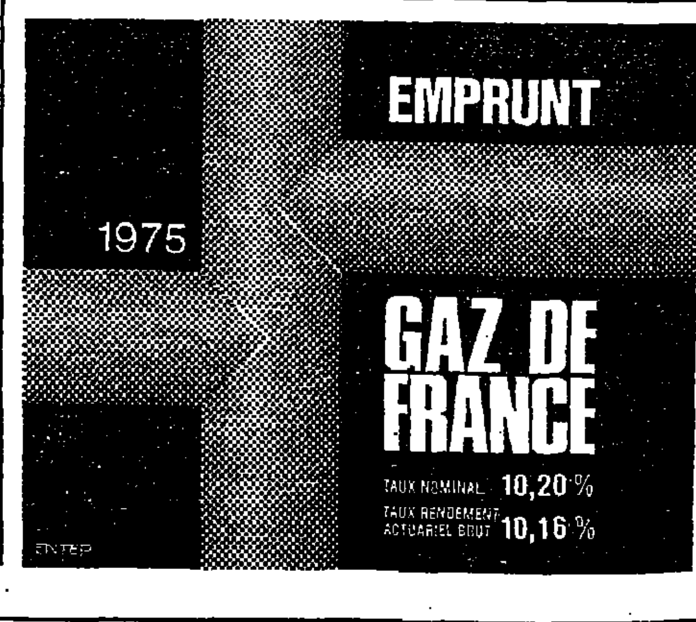
***P**ENDANT les cinq années 1969-1973, tandis que les ventes de gaz triplaient, le volume annuel des investissements restait à peu près constant puisque, exprimés en francs 1973, les investissements de la période 1969-1973 ne sont pas supérieurs à ceux de la période 1963-1968 ; la rentabilité financière du capital investi s'est en conséquence améliorée, passant de 5 % à 10,3 %, tandis que la marge brute d'autofinancement s'élevait de 6,5 % à 16,4 % du prix de revient du gaz.*

Les conditions de financement se sont également améliorées : les ressources propres du Gaz de France, entendues comme la marge brute d'autofinancement augmentée des contributions de tiers, couvraient en 1968 17 % des besoins de financement relatifs aux investissements, aux remboursements d'emprunts et au fonds de roulement ; en 1973, cette proportion s'est élevée à 45,6 % et en 1974 elle demeure encore de 39,4 %.

Bien que réduite de 60,5 % en 1969 à 50,4 % en 1974, la proportion des dettes à long et moyen terme au total du bilan demeure forte ; par rapport au chiffre d'affaires annuel, leur poids a été toutefois ramené de 195 % en 1969 à 93 % en 1974.

CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 1974

	1973	1974	Variation 1974/1973 (%)
Chiffre d'affaires (millions de francs)	4 465,1	5 793,4	+ 29,7
Ventes de gaz (milliards de thermies)	107,7	115,6	+ 7,3
— grande industrie	41,8	49,5	+ 18,4
— usages domestiques et autres	65,9	66,1	+ 0,2
Nombre d'abonnements (en milliers)	7 566,4	7 671,2	+ 1,38
Investissements, hors taxes (millions de francs)	1 258	1 407,2	+ 11,9
Valeur à neuf des installations en service (millions de francs)	12 922,1	13 828,8	+ 7
Effectifs au 31 décembre	26 851	27 503	+ 2
Résultats d'exploitation (millions de francs)	— 12,5	— 221,6	—
Résultat général (millions de francs)	— 107	— 282,7	—
Marge brute d'autofinancement (millions de francs)	684,5	720,7	+ 5,3



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
1er DÉCEMBRE

Consolidation

La semaine a débuté sur une note beaucoup plus calme à la Bourse de Paris, qui, après sa vive montée, a éprouvé le besoin de souffler un peu.

Le rythme des échanges s'est ralenti et, dans la majorité des cas, les valeurs françaises ont varié dans les deux sens sans s'éloigner beaucoup de leurs niveaux précédents.

Quelques points de fermeté ont néanmoins persisté à la cote. Les magasins se sont ainsi à nouveau distingués (B.H.V., Paris-France, Galeries Lafayette, Prénatal, C.F.A.O. et même Le Printemps). Seule La Redoute a reperdu du terrain. A l'inverse, il y a eu peu de fortes baisses.

Bref, à en juger par les faibles variations enregistrées par les différents indices, le marché a bien consolidé ses positions. Comportement plus que satisfaisant à l'issue de trois séances de forte hausse.

Progrès de Suez, Saint-Louis, Talcs de Luzenac, Générale de Fonderie, Perrier, Electro-mécanique, Radiotechnique, T.R.T., Chiers, Vallourec, Française des Pétroles, B.P., Navigation Mixte, A.D.G., Europe n° 1.

Recul de Locafrance, U.C.B., Chargeurs, Eurafrance, Paternelle, Signaux, Imétal.

L'or a encore un peu fléchi, le lingot perdant 30 F à 20 070 F. Nouveau repli sensible, toutefois, du napoléon, revenu de 218,60 F à 217,30 F. Le volume des transactions a fortement diminué : 7,40 millions de F contre 12,07 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, nouveau tassement des mines d'or. Les américaines et les pétroles internationaux ont été étroitement irréguliers. Bonne tenue des allemandes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	28 nov.	1er déc.
Valeurs françaises ..	134,7	135,1
Valeurs étrangères ..	128,7	128,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,8	77,6

LONDRES

HAUSSE DES PETROLES

Le mouvement de reprise, qui s'était amorcé lundi en clôture, se développe mardi à l'ouverture, notamment aux pétroles, favorisés par les relèvements de tarifs obtenus par les compagnies. Léger progrès des industrielles et des fonds d'Etat. Les mines d'or sont étroitement irrégulières.

OR (ouverture) (dollars) : 137 85 contre 137 80

VALEURS	CLOTURE 1/12	COURS 2/12
War Loan 3 ½ %	23 1 2	23 3 8
Beechams	334 ...	334 1/2
British Petroleum	560 ...	567 1/2
Shell	370 ...	368 1/2
Vickers	139 ...	143 ...
Imperial Chemical ..	313 ...	312 ...
Courtaulds	143 ...	142 ...
De Beers	288 ...	288 1/2
*Western Holdings ...	25 ...	24 3/4
Rio Tinto Zinc Corp. ..	178 ...	177 ...
*West Driefontein	34 1/2	34 5/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

SCHLUMBERGER. — Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net et le chiffre d'affaires ont augmenté de 51 % et de 32 % respectivement. Une accélération des résultats a été constatée durant le troisième trimestre : bénéfice net, + 53 %, soit 0,71 dollar par action contre 1,07 dollar ; chiffre d'affaires, + 34 %. A cet égard, rappelons que les résultats de la filiale Sangarno ont été inclus à compter du 1er juillet dernier.

LABORATOIRES SARBACH. — Informée d'une opération financière sur le capital de la société, la Chambre syndicale a décidé de suspendre la cotation de ses titres à compter du 1er décembre.

C.F.A.O. — Le bénéfice de la société mère pour les neuf premiers mois s'élève à 22,34 millions de francs. La modification récente de la date de départ de l'exercice social rend toute comparaison difficile. La société table pour l'année entière sur un bénéfice en progression de 12 % sur celui de l'exercice précédent (d'une durée exceptionnelle de vingt mois) ramené à douze mois. Au 30 septembre, le chiffre d'affaires consolidé s'élevait à 3,5 milliards de francs (+ 19,4 %) et le bénéfice consolidé à 106 millions de francs.

U.I.C. - SOFAL. — Les bénéfices de l'exercice — tant pour l'U.I.C. que pour sa filiale, Financière SOFAL, — seront en progression sensible et devraient permettre une augmentation du dividende. Attribution d'une action nouvelle pour cinq, jouissance 1er janvier 1975.

NEW-YORK

Léger repli

Un léger repli des cours s'est produit lundi, à Wall Street, après une timide avance initiale. Une grande partie des gains acquis au départ ont été reperdus et, en clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 4,33 points, à 856,34.

Le volume des transactions a augmenté : 16,05 millions de titres ont changé de mains contre 12,67 millions vendredi.

Manifestement, le recul des indices économiques en octobre, le second consécutif, laisse planer des doutes sur la réalité du redémarrage de l'expansion. En outre, selon certains professionnels des ventes fiscales, en prévision de l'échéance du 15 décembre, auraient commencé.

Les mines d'or, les compagnies aériennes, les magasins, la pharmacie, l'informatique, les cinémas, les pétroles et la sidérurgie se sont alourdis. Un seul compartiment a évolué à contre-courant : les établissements d'épargne et de prêts.

Sur 1 849 valeurs traitées, 835 ont baissé, 537 ont monté et 477 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 169,49 (+ 0,20) ; services publics, 82,88 (— 0,38).

VALEURS	COURS 28/11	COURS 1/12
Alcoa	35 1/2	35 5/8
A.T.T.	50 5/8	50 ...
Boeing	24 1/4	24 1/8
Chase Manhattan Bank ..	28 1/4	27 7/8
Du Pont de Nemours	130 1/4	129 ...
Eastman Kodak	107 1/2	108 3/4
Exxon	88 ...	85 1 2
Ford	42 3/4	42 3 4
General Electric	48 1 4	48 1/2
General Foods	28 1/8	27 5/8
General Motors	56 7 8	56 1/2
Goodyear	22 5/8	22 3 8
I.B.M.	228 3/8	224 1/8
I.T.T.	22 1/4	22 3/8
Kennecott	30 1/8	29 5/8
Mobil Oil	45 3 8	45 1/4
Pfizer	27 3/4	27 3/4
Schlumberger	71 ...	74 ...
Texaco	24 ...	23 7/8
U.A.L. Inc.	26 ...	26 ...
Union Carbide	59 ...	59 ...
U.S. Steel	63 3/8	63 1/4
Westinghouse	13 1/2	13 1/2
Xerox	50 ...	49 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/12	2/12
1 dollar (en yens)	304 90	304 55

Taux du marché monétaire

Effets privés............... 6 3/4 %

BOURSE DE PARIS — 1er DÉCEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible] %	35 50	0 508	France (La)	380 ..	380 ..	Lyon-Alemand ..	184 ..	185 ..	Un. Imm. France.	... ..	107 50
[illegible] %	50 80	4 164	Préservatrice S.A.	337 70	337 60	Soc. Mars. Crédit	276 50	276 50			
% 1920-1980	141 50	4 164	Prévoyance	1099 ..	1098 ..	Séquanaise Banq.	229 ..	229 ..	Acier Investiss...	104 ..	104 ..
% amort. 45-54	85 10	1 008	Protectrice A.I.R.	244 ..	254 ..	SLIMINCO	150 ..	150 ..	Gestion Sélect...	208 ..	213 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	... ..	383 ..
E.D.F. parts 1959	398 ..	408 ..
Ch. France 3 % .	. ..	135 ..
Abeille-I.S.A.R.D.	432 ..	433 ..
Abeille (Vie)....	... ..	*215 ..
A.G.P.	314 ..	312 50
Concorde......	294 ..	*295 ..
Epargne France .	... ..	288 ..
Fonc. T. I.A.R.D.	115 ..	115 ..
Foncière (Vie) ..	254 ..	254 ..
France (I.A.R.D.).	183 ..	183 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Delalande S.A....	385 ..	380 ..	West Rand.......	7 90	7 70	Fructidor........	136 42	130 23
Finalens........	40 50	40 ..	Alcan Alum......	98 50	96 60	Gestion Mobilière	193 13	184 37
FIPP...........	.. ..	38 10	Cominco........	156 ..	155 70	Mondiale Invest..	179 69	171 54
(Ly) Gerland.....	228 ..	229 ..	Finoutremer.....	... ..	123 ..	Oblisem........	133 58	127 52
Gévelot........	305 ..	305 ..	Minerals Resourc.	11 10	11 45	Optima.........	139 10	132 79
Grande-Paroisse.	95 ..	95 50	Noranda........	141 ..	140 ..	Planinter.......	268 29	256 12
Huiles G. et dér..	122 ..	125 .	Vieille Montagne.	... ..	446 ..	Sicavimmo......	171 36	163 59
Labaz..........	375 ..	385 ..				S. I. Est.......	346 39	330 68
Lorilleux-Lefranc.	o188 ..	o180 ..				Soginco........	118 51	113 14
Novacel........	99 ..	99 90	Am. Petrofina...	... ..	142 ..	Sogister.......	386 12	368 61
Parcor.........	419 80	419 80	British Petroleum	51 ..	48 10	Univalor.......	158 52	151 33
Quartz et Silice..	.. ..	64 ..	Gulf Oil Canada..	122 ..	123 20	Valorem........	150 64	143 81
Reti...........	200 10	200 ..	Petrofina Canada.	.. ..	80 50			
Ripolin-G[illegible]	.. ..	.. ..	Shell Tr. (port.)..	32 50	32 05	*Cours précédent		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
525 ..	4,50 % 1973	498 80	495 10	495 30	494 ..
1230 ..	C.N.E. 3 %...	1237 ..	1250 ..	1249 ..	1249 50
370 ..	Afrique Occ.	462 ..	458 ..	465 ..	464 .
345 ..	Air Liquide..	362 ..	365 ..	365	360 10
69 ..	Als. Part. Ind	72 ..	72 10	72 80	71 55
295 ..	Als. Superm.	309	310 .	318 .	310 ..
749 ..	Cie Gle Eaux.	770 ..	763 ..	765 ..	760 ..
430 .	Eng. Matra..	460 ..	458 ..	457 ..	456 50
230 ..	E. J. Lefebvre	235 ..	236 ..	238 ..	238 ..
51 ..	Esso S.A.F...	51 60	52 50	52 50	51 55
280 ..	Eurafrance..	284 50	280 ..	281 50	281 20
348	Europe N° 1.	356 ..	360 ..	368 ..	365 ..
178 ..	Olida-Caby..	191	189 ..	188 ..	185 40
89 ..	Opfi-Paribas.	91 80	92 70	92 70	93 ..
100	Paris-France.	108 90	112 ..	114 ..	110 ..
137	Patern. S.A..	130 ..	121 ..	124 ..	124 .
66 ..	Pechelbronn.	72 ..	71 50	71	70 10
430 .	T.R.T.......	478 ..	489 ..	490 ..	498 ..
825 ..	Tél. Elect...	870 .	872 ..	873 ..	860 ..
125 ..	— (obl.)	127 50	128 ..	128 .	128 ..
760 .	Tél. Ericss..	782 .	780	780	780 ..
68 .	Terres Roug.	67 50	67 80	67 80	66 50
240	Thomson-Br..	249 ..	250 ..	249 50	250 ..
215 .	Gen. Electric	219 ..	218 60	217 80	218 60
245 .	Gen. Motors.	257 90	259 ..	261 30	259 90
19 .	Goldfields...	18 10	18 10	18 ..	18 ..
25 .	★ Harm. Co.	22 40	22 05	22 ..	22 40
245 .	Hoechst Akt	255 ..	256 50	256 50	253 .
28 .	Imp. Chem..	28	27 70	27 80	27 20
590 .	DuPont Nem.	... .	590 ..	590 ..	590 ..
470 .	East. Kodak.	491 50	490 ..	492 50	491 70
31 .	East Rand...	30 ..	29 10	29 50	28 65
196 .	Ericsson....	195 80	195	194 ..	195 ..
385 .	Exxon Corp..	384 80	383 50	383 50	388 .
189 .	Ford Motor..	... ..	194 ..	192 50	c192 20
122 .	Free State:.	110 80	109 10	108 ..	109 40
22 .	Union Corp..	21 20	21 25	21 25	21 25
128 .	U. Min. 1/10.	141 80	144 ..	144 ..	144 ..
205 .	West Drief..	192 50	192 80	191 80	192 ..
85 ..	West Deep..	81 80	80 70	81 ..	81 50
148 ..	West Hold...	142 20	140 ..	135 50	140 ..
2 ..	Zambia Cop.	2 05	2 ..	2 05	2 05

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)...........	4 466	4 466	4 45
Canada ($ can. 1).........	4 417	4 420	4 42
Allemagne (100 DM).......	169 900	169 890	169 40
Belgique (100 fr.).........	11 279	11 297	10 93
Danemark (100 krd.).......	73 820	73 ...	72 25
Espagne (100 pes.).......	7 487	7 485	7 315
Grande-Bretagne (£ 1).....	9 083	9 016	9 03
Italie (1 000 lires)........	6 523	6 533	5 915
Norvège (100 krn.)........	80 220	80 320	80 ..
Pays-Bas (100 fl.).........	165 700	165 955	165 25
Portugal (100 esc.).......	16 560	16 535	11 75
Suède (100 krs.)..........	101 070	101 070	100 ..
Suisse (100 fr.)	166 400	166 835	166 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/12
Or fin (kilo en barre)	20055 ..	20040 ..
Or fin (kilo en lingot)	20100 ..	20070 ..
Pièce française (20 fr.) ..	218 60	217 30
Pièce française (10 fr.) ..	167 ..	168 10
Pièce suisse (20 fr.)	195 ..	194 80
Union latine (20 fr.)	188 10	188 80
Souverain	191 ..	191 ..
Pièce de 20 dollars	940 40	932 ..
Pièce de 10 dollars	465 ..	450 20
Pièce de 5 dollars	290 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	802 50	802 50
Pièce de 10 florins	180 50	179 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 décembre 1975 a été tiré à 589 924 exemplaires.

AU TERME DE SA MISSION D'INFORMATION AU LIBAN

M. Couve de Murville s'est entretenu à Damas avec le président Assad

M. Couve de Murville a quitté Damas mardi matin 2 décembre, à destination de Paris, au terme de sa mission d' « *amitié et d'information* » au Liban, à la suite de laquelle il a fait un séjour de quarante-huit heures en Syrie. M. Couve de Murville s'est déclaré très satisfait de ses entretiens avec le général Assad, président de la République syrienne, et avec M. Khaddam, vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères. « *Tous s'est passé de la façon la plus amicale, dans l'esprit de compréhension le plus complet* », a-t-il dit sans fournir d'autres précisions.

A Beyrouth, le couvre-feu demeure toujours en vigueur malgré l'accalmie relative qui y règne depuis près de cinq jours. La rentrée des classes a pu se faire lundi dans quelques quartiers. L'association des banques devait, de son côté, se réunir ce mardi pour examiner si la réouverture des établissements est possible.

La situation en province est, en revanche, assez troublée, notamment dans le nord et le centre du pays, où lundi encore des accrochages ont été signalés. La tension est particulièrement vive dans la ville de Zahle.

Le premier ministre, M. Rachid Karamé, a entamé lundi des entretiens avec diverses personnalités en vue de l'élargissement de son gouvernement, tandis que le ministre de l'intérieur, M. Camille Chamoun examinait avec les responsables palestiniens la nouvelle réglementation des rapports libano-palestiniens.

A ce sujet, M. Yasser Arafat a déclaré lundi que « *le mouvement national libanais et la résistance palestinienne mettront en échec les complots ourdis par les instruments de l'impérialisme au Liban* ».

Sur le plan international, le gouvernement égyptien a lancé lundi un avertissement contre « *toute intervention — arabe ou étrangère — dans les affaires intérieures du Liban, sous quelque slogan que ce soit* ».

Cette mise au point du Caire condamne notamment « *les actes irresponsables commis par les éléments phalangistes, ainsi que les actions menées par l'organisation palestinienne Al Saika* (obédience syrienne) *aussi bien contre les musulmans que contre les chrétiens* ». — (A.F.P.)

L'AVIATION ISRAÉLIENNE BOMBARDE TROIS CAMPS DE RÉFUGIÉS PALESTINIENS AU LIBAN

Beyrouth (A.F.P.). — Plusieurs formations d'avions israéliens ont bombardé mardi matin 2 décembre les camps de réfugiés palestiniens de Beddaoui (à proximité de Tripoli) et de Nahr-El-Bared (entre Tripoli et la frontière syrienne).

Un camp palestinien situé près de Nabatieh, au sud du Liban (à une trentaine de kilomètres de la frontière israélienne), a subi à son tour, en fin de matinée, un bombardement prolongé. Le nombre des victimes serait particulièrement élevé dans ce secteur. Selon un porte-parole libanais, une trentaine d'appareils israéliens auraient pris part à cette opération.

Après la reconduction du mandat des « casques bleus » sur le Golan

Israël boycottera la réunion du Conseil de sécurité à laquelle l'O.L.P. a été invitée

Tandis que le gouvernement syrien exprimait lundi 1er décembre sa satisfaction pour les conditions dans lesquelles le mandat des « casques bleus » sur le Golan a été renouvelé, Israël a catégoriquement rejeté la résolution du Conseil de sécurité (« le Monde » du 2 décembre) qui « constitue une reddition au chantage syrien » et ne peut que « compliquer les progrès pour un règlement et arrêter les efforts vers la paix ».

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a affirmé que les Etats-Unis participeront au prochain débat du Conseil de sécurité sur la situation au Proche-Orient, auquel a été invitée l'O.L.P. Le « New York Times », pour sa part, souligne, dans un éditorial, que le refus d'Israël de participer à tout débat du Conseil de sécurité auquel serait admis l'O.L.P. est une décision « peu clairvoyante et contraire aux intérêts israéliens à plus long terme ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a adopté une attitude prudente après la résolution du Conseil de sécurité sur la reconduction du mandat de la force de l'ONU sur le Golan. Car si Israël veut boycotter la réunion du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient à laquelle l'O.L.P. a été invitée, il ne remet pas en cause l'accord de dégagement avec les Syriens. L'unanimité s'est faite au gouvernement sur cette attitude, mais du long communiqué publié lundi 1er décembre, à l'issue d'un conseil de cabinet de plus de six heures, il ressort que les ministres qui exigeaient une réaction plus dure ont également obtenu quelques satisfactions. Quatre nouveaux villages vont être implantés sur le Golan, alors que, jusqu'à présent, M. Itzhak Rabin avait refusé de donner le « feu vert » à leur création pour ne pas compromettre les chances d'un nouvel accord intérimaire avec les Syriens. D'autre part, le président Assad a été mis en demeure de ne pas violer l'accord de dégagement en accordant la liberté d'action aux fedayin.

Mais ce qui a surtout frappé dans le communiqué gouvernemental, c'est ce qu'on n'y trouve pas. Le mot Etats-Unis ne figure pas dans le texte. Le vote américain en faveur de la résolution du Conseil de sécurité ne pouvait pourtant pas laisser le gouvernement israélien sans réaction. Mais, à Jérusalem, on a préféré laisser à la presse le soin d'exprimer l'amère déception des Israéliens. Le gouvernement a, sur cette affaire également, adopté une attitude prudente, afin de ne pas envenimer ses relations avec les Etats-Unis. Une demande d'explications a été adressée à M. Kissinger. Le secrétaire d'Etat américain a répondu, de l'avion qui le menait en Chine, et l'on dit dans les milieux officiels de Jérusalem que cette réponse est satisfaisante sur certains points. Washington a-t-il réaffirmé que sa politique à l'égard de l'O.L.P. restera inchangée ? « *Il faudrait cependant que le gouvernement se méfie des propos ressurants de M. Kissinger*, conseille ce mardi matin le quotidien *Haaretz*. *Jérusalem n'a pas voulu croire aux signes avant-coureurs de l'évolution de la politique de Washington, comme le document Sanders sur les Palestiniens. Mais à présent le gouvernement ne peut plus s'abstenir d'ouvrir un débat sur la question palestinienne.* » — (Intérim.)

● *Près de trois mille « colons sauvages »*, membres de l'organisation Gush Imounim (le bloc de la foi), ont campé, durant la nuit de dimanche à lundi, près de la gare désaffectée de Sebastia, près de Naplouse, en Cisjordanie. Ils entendaient manifester ainsi leur volonté de s'implanter en Cisjordanie, qu'ils considèrent comme faisant partie intégrante d'Israël.

Tous les accès à Sebastia ont été bloqués par les autorités israéliennes, qui espèrent contraindre les manifestants à quitter les lieux en leur interdisant toute possibilité de ravitaillement. — (A.F.P.)

● *M. Torcuato Fernandez Miranda* aurait été nommé président des Cortès, assure, citant des sources gouvernementales, l'agence Associated Press de Madrid.

Les difficultés de l'imprime[rie]

CHAIX CESSERA SON ACTIV[ITÉ] LE 6 DÉCEMBRE

C'est le 6 décembre que l'imprimerie Chaix, dont la liquidat[ion] des biens a été prononcée [le] 26 novembre par le tribunal [de] commerce de Paris, doit ces[ser] son activité (*le Monde* [du] 28 novembre). Le comité d'ent[re]prise réuni le 1er décembre par [le] syndic liquidateur a été infor[mé] de cette décision qui va entraî[ner] le licenciement de six cent qu[a]rante personnes.

Les élus C.G.T. ont indi[qué] qu'ils mettront tout en œuvre, [y] *compris la grève avec occupat[ion] des locaux, pour le respect [des] accords du 21 novembre 1974 [et] le maintien du potentiel indu[s]triel sur place* ». De son côté, [la] section C.F.D.T. de Chaix décl[are] qu'elle « *mettra tout en œu[vre] pour imposer la réouverture [de] l'imprimerie et la garantie [de] l'emploi pour les six cent quara[nte] travailleurs de Chaix* ».

[La société nouvelle Imprime[rie] Chaix, créée après l'éclatement [du] groupe Néogravure, en janvier 19[..], devait servir de pôle de regrou[pe]ment, avec Montsouris et P. Dupont, du secteur offset de l'i[m]primerie française. Toutefois, c[ent] cinquante licenciements étaient [ju]gés nécessaires par les pouvo[irs] publics. Les syndicats s'y sont op[po]sés, « empêchant l'exécution [des] commandes de deux importa[nts] clients : l'indicateur Chaix de [la] S.N.C.F. et Air France », a préc[isé] le 26 novembre, M. d'Ornano. Da[ns] ces conditions, les pouvoirs publ[ics] ne paraissent pas décidés à interve[nir] une nouvelle fois pour sauver u[ne] entreprise qui a perdu ses clie[nts] traditionnels.

D'autre part, on tente actuellem[ent] de regrouper autour de la Néog[ra]vure, le secteur hélio (avec Vie[…] Michel et Lang). Une telle opérati[on] impose, elle aussi, des réductio[ns] d'effectifs, qu'on espère limi[ter] grâce aux préretraites et à dif[fé]rentes formules de chômage partie[l.]]

LE LIVRE C.G.T. : pour u[ne] négociation.

Le comité intersyndical [du] Livre parisien C.G.T. et les dél[é]gués syndicaux des entreprises [de] la presse parisienne ont évoq[ué] notamment, le 29 novembre, d[é]clare un communiqué, « *le pr[o]blème du* Parisien libéré, *où [le] patron Amaury, fort du souti[en] sans réserve que lui apporte [le] gouvernement, au mépris de l[a] légalité la plus élémentaire, [se] refuse toujours à la négociatio[n]. Le conflit étant bientôt arri[vé] au dixième mois, la responsabili[té] des pouvoirs publics est, chaq[ue] jour, plus accablante.*

» *Le comité intersyndical réa[f]firme que rien ne saurait [se] résoudre sans négociation ave[c] pour objectif, des accords acce[p]tables par les travailleurs.* »

● *Onze mille exemplaires* [du] « *Parisien libéré* » ont été jet[és] dans la Seine à Ivry (Val-de-Marne), pendant la nuit du 1er [au] 2 décembre, par une trentaine [de] personnes. Celles-ci, qui corre[s]pondaient entre elles à l'aide [de] walkies-talkies, avaient intercep[té] vers 1 heure 30, quai Jules-Guesd[e] un camion de messageries tran[s]portant les journaux. Après avo[ir] crevé les pneus du véhicule, elle[s] ont jeté son contenu dans l[a] Seine.

● *Neuf personnes — des employés d'imprimerie* — qui s'ap[prê]taient à intercepter une ca[mi]onnette transportant plusieur[s] milliers d'exemplaires du *Parisie[n] libéré* ont été interpellées pendan[t] la nuit du 30 novembre au 1er décembre à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), par une équipe de motocyclistes de la direction départementale des polices urbaines. C'est le chauffeu[r] de la camionnette qui, ayant ét[é] attaqué la semaine dernière, a alerté la police.

Les neuf occupants des deux véhicules ont été conduits au commissariat de Champigny pour vérification d'identité avant d'être relâchés.

LA JOURNÉE D'ACTION C.G.T.-C.F.D.T.

Les arrêts de travail ont surtout affecté le trafic S.N.C.F. de la banlieue parisienne

Les consignes d'actions interprofessionnelles lancées, pour ce mardi 2 décembre, par la C.G.T. et la C.F.D.T., ont surtout eu des répercussions à la S.N.C.F.

En fin de matinée, la direction des chemins de fer déclarait que le fonctionnement des lignes de banlieue était réduit d'environ 50 % sur les réseaux de l'Est, tandis que sur l'Ouest le trafic était ramené en moyenne à 40 % de la normale. Sur certaines lignes, au départ de Paris-Saint-Lazare, seul roulait un train sur quatre.

La circulation était normale pour les grandes lignes de l'Est et du Nord. Elle était réduite de 20 % au départ des gares parisiennes de Montparnasse, d'Austerlitz et de Lyon.

Cette situation, selon les directives syndicales, devrait se prolonger jusqu'à mercredi 3 décembre à midi.

Des perturbations ont aussi été enregistrées dans les services postaux. Selon la direction des P.T.T., on comptait, pour la nuit et la matinée, sur l'ensemble ble des effectifs, 2,2 % de grévistes, et 17 % dans les services de tri et d'acheminement. Ces débrayages doivent se prolonger jusqu'à la fin de la semaine.

Dans le secteur privé, les informations étaient encore très limitées ce mardi en fin de matinée. A la régie Renault, la direction faisait état d'un débrayage de deux heures trente au Mans, prévu en fin de journée, et de diverses manifestations dans plusieurs usines.

Dans les Charbonnages de France, la veille, les appels de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O. se sont traduits généralement par des retards à la descente. La production, néanmoins, selon la direction, a été supérieure à la moyenne en Lorraine. Elle était inférieure de 3 % dans le Nord et le Pas-de-Calais, et parfois jusqu'à 50 %, selon les bassins, dans la région Midi-Provence, où les arrêts de travail étaient plus prolongés.

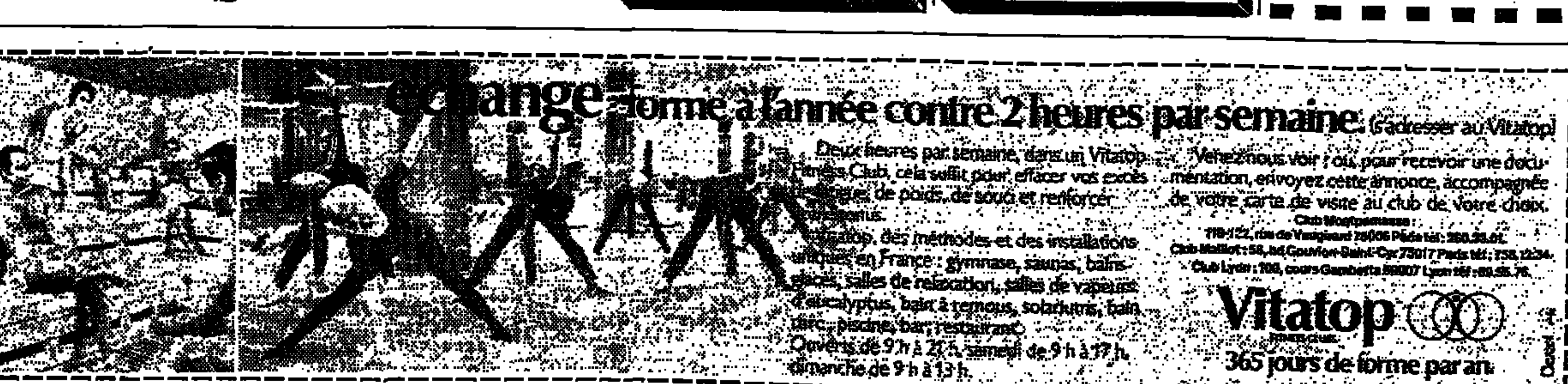
La C.G.T. et la C.F.D.T. devaient organiser à Paris, ce mardi, à 15 h. 30, un défilé de la République à l'Opéra.

En Irlande

UN GROUPE PARAMILITAIRE PROTESTANT REVENDIQUE LES ATTENTATS DE L'AÉROPORT DE DUBLIN

Belfast (*A.F.P., Reuter*). — Le mouvement paramilitaire protestant d'Irlande du Nord, Ulster Défense Association (UDA), a revendiqué, lundi 1er décembre, la responsabilité des deux attentats à la bombe qui ont fait, samedi, un mort et trois blessés à l'aéroport de Dublin. Un correspondant anonyme a dit, par téléphone, à une agence de presse de Belfast, que les attentats avaient été commis « *en représailles des meurtres des membres des forces de sécurité britanniques par l'IRA provisoire qui opère sans opposition de la République de l'Eire, avec la bénédiction du gouvernement de Dublin* ».

A Belfast, un homme et une femme ont été tués lundi soir, dans un parking du quartier catholique de Lower-Falls, par l'explosion de la voiture volée dans laquelle ils se trouvaient.



A B C D E F G

